



RECHERCHES PANTHÉON-SORBONNE
UNIVERSITÉ DE PARIS I

SÉRIE : SCIENCES ÉCONOMIQUES

Patricia Bouillaguet-Bernard
Annie Gauvin-Ayel - Jean-Luc Outin

FEMMES AU TRAVAIL PROSPERITE ET CRISE

*Un aspect du renouvellement des ressources
en main-d'œuvre*

Préface de
Henri Bartoli



ECONOMICA

RECHERCHES PANTHÉON-SORBONNE

UNIVERSITÉ DE PARIS I

SÉRIE : SCIENCES ÉCONOMIQUES

Patricia Bouillaguet-Bernard
Annie Gauvin-Ayel - Jean-Luc Outin

FEMMES AU TRAVAIL PROSPERITE ET CRISE

*Un aspect du renouvellement des ressources
en main-d'œuvre*

Préface de

Henri Bartoli

Professeur à l'Université de Paris I

ECONOMICA

49, rue Héricart, 75015 Paris

1981

Le développement rapide de l'activité féminine à partir du début des années soixante, que ne perturbe pas la crise actuelle de l'emploi, constitue un des faits marquant l'évolution et la transformation des ressources en main-d'œuvre disponibles durant cette deuxième moitié du XX^e siècle. L'accroissement du niveau de l'activité féminine s'accompagne de profondes transformations, qui doivent être interprétées comme des propagateurs favorables à l'attraction des femmes sur le marché du travail :

– l'évolution démographique, les nouvelles conceptions du mariage et de la famille, l'évolution du niveau de vie et les modes de consommation sont autant de propagateurs d'une activité féminine plus intense et continue. En ce sens, ces transformations ont stimulé une disponibilité plus grande des ressources potentielles en main-d'œuvre féminine ;

– les restructurations de l'appareil productif français se sont largement appuyées sur la mobilisation massive de ces nouvelles ressources et ont constitué de ce fait une puissante force d'attraction des femmes dans le salariat : le développement rapide des activités du tertiaire, la diffusion des femmes dans l'industrie, le développement de formes particulières d'emploi sont des facteurs révélateurs de changements dans les modalités d'usage de la main-d'œuvre, changements pour lesquels les femmes ont joué un rôle privilégié. En ce sens, les femmes ont joué et jouent un rôle permissif dans les restructurations en cours du système productif en les facilitant voire les accélérant.

C'est par le biais de cette double approche que l'on peut apprécier véritablement le sens des changements récents de l'activité des femmes, approche qui contribue à alimenter le débat ancien sur la fonction de réserves de main-d'œuvre jouée par les femmes et le débat actuel sur l'irréversibilité des mouvements en cours.

Sommaire

Couverture

Présentation

Page de titre

PRÉFACE

INTRODUCTION

I. Une mise en perspective historique de l'évolution récente

A. EXTENSION DU SALARIAT ET MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE, DE LA MONARCHIE DE JUILLET AUX ANNEES 1880

a. La concurrence entre hommes et femmes

b. L'émergence de la question de la famille

B. DE LA DEPRESSION ECONOMIQUE DES ANNEES 70-80 A LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

a. L'évolution de l'industrialisation

b. Les transformations de l'emploi féminin et l'appel aux ressources en main-d'œuvre féminine

c. Signification des transformations observées

a. Evolutions sectorielles

b. Les ressources en main-d'œuvre féminine

D. DE L'APRES-GUERRE A NOS JOURS

CONCLUSION

II. Problématique et méthodologie

A. LES FLUCTUATIONS DE L'ACTIVITE FÉMININE

B. LES FEMMES ET LA REGULATION DU MARCHE DE L'EMPLOI

- a. *La place des femmes dans les restructurations du système productif*
- b. *L'amorce d'un processus de diffusion de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie*
- c. *L'analyse des flux de main-d'œuvre féminine : aspects méthodologiques*
- d. *La sensibilité des emplois occupés par les femmes aux variations de la conjoncture*

PREMIÈRE PARTIE - LES TRANSFORMATIONS DE L'ACTIVITÉ FEMININE

CHAPITRE I - LA STABILISATION DES FEMMES DANS L'ACTIVITE

I. *Le cycle de travail des femmes*

A. SA SIGNIFICATION

B. LES LIMITES DE L'INTERPRETATION

C. LA TRANSFORMATION DE LA COURBE D'ACTIVITE

FEMININE ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1968 ET DE 1975

II. *La sensibilité de l'activité féminine aux retournements conjoncturels*

A. LE MECANISME ET SES INTERPRETATIONS THEORIQUES

B. L'ACTIVITE FEMININE FACE A LA CRISE RECENTE DE L'EMPLOI

CHAPITRE II - INTEGRATION DES FEMMES MARIEES A L'APPAREIL DE PRODUCTION

I. *L'offre de travail des femmes mariées*

A. LA THEORIE DE L'OFFRE DE TRAVAIL DES FEMMES

MARIEES TELLE QU'ELLE RESULTE DE L'ECONOMIE STANDARD

1. L'offre du travail de l'individu isolé
2. Approches de l'offre de travail des femmes mariées

B. ACTIVITE FEMININE ET NIVEAU DE REVENU DU MENAGE : VERIFICATION EMPIRIQUE SUR DES DONNEES FRANÇAISES

- 1. Offre de travail des femmes et revenu du ménage*
- 2. Les contraintes familiales*

C. LES VOIES POSSIBLES DE DEPASSEMENT DU CADRE DE REFERENCE THEORIQUE

1. Travail féminin et milieu social
2. Comportement d'activité des femmes mariées et mode de
consommation

II. *Le sens des changements en France depuis 1962*

A. LE CONSTAT

1. Evolution de l'activité des femmes mariées selon le milieu
social
2. Activité féminine et charges familiales
3. Activité féminine et niveau de diplômes

B. ESSAI D'INTERPRETATION DE L'EVOLUTION RECENTE DE L'ACTIVITE FEMININE

1. Accroissement du degré de disponibilité de la population
féminine

2. La mobilisation des réserves en main-d'œuvre féminine

DEUXIÈME PARTIE - *SPÉCIFICITÉ DE L'INTEGRATION DES FEMMES AU SYSTÈME PRODUCTIF*

CHAPITRE I - MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE ET RESTRUCTURATION DU SYSTEME PRODUCTIF

I. L'intégration des femmes au salariat

A. MODALITES D'INSERTION DES RESERVES INACTIVES

B. TRANSFORMATION DES STRUCTURES PRODUCTIVES ET MODALITES D'INSERTION DES NON-SALARIEES DANS LE SALARIAT

2. La mobilisation des surplus de main-d'œuvre féminine agricole

2. Restructuration du commerce et salarisation de la main-d'œuvre féminine

II. L'évolution sectorielle de l'emploi féminin depuis 1968

A. BILAN GENERAL

1. La montée des emplois féminins dans le secteur tertiaire

2. Les femmes dans l'industrie

B. LA STRUCTURE DES EMPLOIS FÉMININS DANS

L'INDUSTRIE ET SON EVOLUTION DEPUIS 1969

1. Evolution de la structure des emplois féminins dans les secteurs Industriels

2. Les fonctions des femmes dans l'industrie

3. La crise économique et sa répercussion sur la structure des emplois occupés par les femmes dans l'industrie

C. CIRCULATION ET UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE FEMININE

1. La circulation sectorielle de la main-d'œuvre féminine
2. L'instabilité des femmes
3. L'utilisation de la main-d'œuvre et la régulation du marché

CHAPITRE II - LA SENSIBILITE DE LA MAIN-D'ŒUVRE FEMININE AUX VARIATIONS CONJONCTURELLES DE L'EMPLOI

I. La sensibilité des emplois féminins

A. LES ASPECTS METHODOLOGIQUES

B. SENSIBILITE DES EMPLOIS FEMININS DANS L'INDUSTRIE

II. La sélection des femmes par le chômage

A. LE CHÔMAGE DE PROSPÉRITÉ

1. Un chômage en croissance modérée (cf. graphiques II₁ et II₂)
2. Un chômage nettement sélectif à l'encontre des femmes (Cf. graphique II₃)
3. Le chômage des catégories « ouvriers » et « employés » : des sélections à l'encontre des femmes nettement distinctes
4. Le chômage de prospérité infériorise particulièrement les femmes jeunes

B. LE CHÔMAGE DE CRISE

1. L'entrée dans la crise
2. La stabilisation de la croissance du chômage de crise
3. La reprise de la croissance du chômage

CONCLUSION

I. Les femmes et les réserves en main-d'œuvre

a. La spécificité et l'évolution de la sélection des femmes par le chômage

b. Le rôle de réserves de la main-d'œuvre féminine

II. La question de l'irréversibilité du travail féminin

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

II. ARTICLES

Notes

Copyright d'origine

Achevé de numériser

Cet ouvrage est le résultat d'une recherche confiée au Séminaire d'Economie du Travail (équipe de recherche associée au CNRS) par la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique, dans le cadre de l'Action, Programme : Travail Féminin, Production, Consommation.

Ce travail a été réalisé par P. Bouillaguet-Bernard, A. Gauvin-Ayel et J.L. Outin avec l'aide des chercheurs de l'équipe et plus particulièrement de J.F. Germe qui a rédigé la partie historique.

PRÉFACE

L'économie n'est jamais dissociable du tout social global. Elle ne s'y dissout pas. Chaque élément de ce qui n'est pas une « totalité », mais un « tout », appartient à une multiplicité de rapports, s'il vaut en lui-même. La texture économique et sociale en tous temps et en tous lieux revêt l'aspect d'un réseau de relations et de processus où se mêlent et s'imbriquent le qualitatif et le quantitatif, le mécanique et le probable, le spontané et le commandé, le conciliable et le conflictuel ; elle est, en outre, soumise à d'incessantes transformations. Dans son cheminement vers la connaissance rigoureuse, l'économiste a besoin d'une logique générale capable de rendre compte d'un tel foisonnement et d'une telle diversité, tout comme il a besoin des concepts de multidimensionnalité des variables, de multivocité des effets, d'irréversibilité et d'historicité des mouvements, de relativité et d'indétermination des phénomènes.

Une relation nécessaire ne s'applique qu'à un système clos ou qu'à une série isolée. Rapportée au concret « toute loi est probable »¹. Max Weber, qui le sait, attribue pour tâche à l'explication historique la détermination, moyennant des jugements de « possibilité objective », du degré de dépendance de certains événements envers certaines conditions ou certains groupes de conditions, en relation avec l'intérêt qui préside l'analyse ; la loi n'est alors qu'une formulation résultant d'un processus d'abstraction qui isole et coordonne certains éléments constitutifs de la réalité empirique dans un cadre cohérent, vide de toutes contradictions². G. Demaria prône une logique des biographies, entendons « des types d'ordre qui englobent des événements concomitants ou successifs entre lesquels court une relation unificatrice générale »³, notion qui recouvre aussi bien la structure de l'ensemble en examen que la constellation des événements qui le transforment au cours de la période. La théorie des ensembles et la théorie des fonctions de variables complexes, la théorie des multi-applications et la théorie des jeux, la théorie des systèmes ouverts, permettent au mathématicien de s'orienter vers une formalisation adéquate, tout comme la théorie reconsidérée de l'équilibre général de F. Perroux⁴.

C'est dans cette perspective qu'il convient de situer les travaux qui visent à développer une théorie du fonctionnement du marché du travail qui ne repose pas sur une simple logique du marché du travail, mais sur une logique générale du travail.

Les théories du marché du travail de l'économie « standard » se contentent d'hypothèses très simplificatrices. C'est à une « totalité » qu'elles se rapportent, mécanique et autoréglée. Le réductionnisme auquel elles consentent les condamne à l'échec dès lors qu'il s'agit de procéder à l'analyse de phénomènes multidimensionnels. Certes, elles conservent un intérêt dans la mesure où les savoirs issus des expériences économiques des agents, soumis au contrôle des

procédés scientifiques, confirment leur validité avec une approximation suffisante, où, du point de vue didactique, il n'est pas indispensable de recourir à une recherche plus poussée et où l'on peut se contenter de demeurer à la surface des choses. Elles ne résistent guère à l'examen lorsqu'il s'agit de rechercher les lois qui régissent les systèmes en retenant les hypothèses les plus vraisemblables fruits de l'observation attentive et conduite selon les méthodes de la science des phénomènes, et non celles qui permettent de démontrer au bout un théorème de stabilité aussitôt contredit par les faits. La réduction qu'elles opèrent – tout spécialement la théorie néo-classique – du travail à un « facteur » de production libre de tout conditionnement social, de l'allocation de la main-d'œuvre à un ajustement selon la logique du marché, ou, quand elles s'efforcent « d'intégrer les facteurs sociologiques » le traitement qu'elles leur infligent, limitent singulièrement la portée de leurs analyses, voire, au bout du compte, les rendent inopérantes.

Il n'est pas de marché sans organisation et sans réseau d'information ; l'une et l'autre » sont autre chose que des phénomènes de marché »⁵. Il n'est pas davantage d'homme économique réductible à l'homme marchand, les travailleurs salariés moins que tous autres. Il n'est pas non plus de régulation qui soit simple retour à l'équilibre ou simple déviation par rapport à un équilibre initial à travers des ajustements de prix et de quantités : toute régulation est réaction des groupes économiques et sociaux formés par les agents aux perturbations de leurs programmes et de leurs activités, évaluation du champ des possibles dans la dépendance envers les contraintes structurelles et temporelles et les nécessités qui en résultent, choix d'une trajectoire et enchaînement d'actes et de décisions en vue de s'y maintenir ou de la corriger. C'est sous les contraintes du tout social global, dont les parties constitutives se tiennent et réagissent les unes sur les autres tout en étant soumises à leurs propres déterminismes, à travers des processus d'adaptation et d'assimilation (Piaget), de réactions actives créatrices de structures nouvelles, éventuellement de luttes en vue de changer les institutions et la règle du jeu, que s'accomplissent sur les marchés du travail les équilibres objets de la théorie.

Sans doute convient-il d'attribuer aux travaux accomplis par les économistes français du travail depuis 1960 la collecte d'éléments encore disparates, mais constituant déjà les bases d'une théorie renouvelée du fonctionnement du « marché » du travail. Les illusions de l'économisme se dissipent aujourd'hui. Il nous fait « retrouver avec plus de force que par le passé, l'irréductibilité de l'existence » et « regarder la production comme une activité mixte, qui ne concerne pas le seul registre de la transformation des forces physiques ou de la transformation des valeurs »⁶. La recherche poursuivie par Mmes Bouillaguet et Gauvin-Ayel, ainsi que par M. Outin, dans le cadre du Séminaire d'économie du travail, contribue à ce renouvellement. Elle ne se contente pas de décrire l'évolution récente de l'activité féminine, la disparition progressive du cycle d'activité féminine, la diminution du poids des structures familiales dans la

décision d'activité des femmes mariées, elle conçoit la croissance de l'activité féminine comme la résultante d'un complexe de causes. La prise en considération de la multidimensionnalité de la variable « activité féminine » implique qu'elle soit traitée dans sa dépendance envers le réseau des variables endogènes, c'est-à-dire des grandeurs économiques (prix, revenus, productions, etc.), mais aussi des variables exogènes permanentes de propagation (propagateurs) : non pas « pénibilité » du travail, mais coûts en travail et coûts humains du travail, charge physique et charge mentale, conditions de travail, accidentabilité, etc. – non pas « salaire » seul, mais suppléments salariaux, prestations sociales, avantages sociaux, statut, place dans la hiérarchie des emplois, etc. – non pas comportement d'un travailleur isolé ou membre d'un ménage, mais participation à une offre collective de travail élément composant de l'offre globale dépendant de la nature et des transformations de l'institution familiale, de la législation et de la jurisprudence des tribunaux, du système éducatif, de la distribution de la population selon les âges, les sexes, et les nationalités, de la politique de l'emploi pratiquée par les entreprises prises et par l'Etat, de la technologie, du système socio-culturel, etc.

Il n'y a pas de frontières bien définies entre activité, inactivité, et chômage. L'appréhension statistique de ces trois situations dresse des barrières que l'étude des situations concrètes détruit. Traditionnellement, la main-d'œuvre féminine est considérée comme constituant une « réserve » qui s'adapte, du point de vue quantitatif, aux besoins du système productif. Mmes Bouillaguet, Gauvin-Ayel, M. Outin, nous montrent que les transformations des structures de la production et de l'emploi ont été favorables à une forte mobilisation des réserves de main-d'œuvre féminine, favorisée par l'existence d'un milieu de propagation ouvert à l'extension du travail féminin, différenciée selon les catégories de main-d'œuvre. De là une forte salarisation de la main-d'œuvre féminine, qu'il convient d'interpréter comme un mouvement de longue durée. Elément de souplesse permettant l'ajustement des ressources aux besoins de la conjoncture, la main-d'œuvre féminine est aujourd'hui bien davantage un moyen d'adaptation des ressources en main-d'œuvre aux transformations des structures productives répondant plus à une logique de structure qu'à une logique de volume.

Une telle recherche conduite avec rigueur par des chercheurs pleins de talents et d'enthousiasme ne se limite pas au constat, elle propose des pistes et déjà est suivie d'autres travaux conduits par eux et tout aussi prometteurs. Il importe de procéder aux comparaisons internationales, tout en poursuivant l'approfondissement des observations en France. Ce que nous savons des pays de l'O.C.D.E.⁷, mais aussi des pays en voie de développement⁸⁹ et des pays socialistes, confirme la nécessité d'adopter une logique générale du travail et de ne pas demeurer au plan d'une logique réductrice du marché du travail si l'on veut accomplir une recherche selon les exigences de la science. Par delà ce que cet ouvrage apporte de connaissances sur le domaine d'investigation qu'il a choisi, c'est une leçon importante de méthode qu'il apporte. A ses lecteurs d'en

saisir toute la portée.

Henri BARTOLI
Professeur à l'Université de Paris I
Directeur du Séminaire d'économie du travail

INTRODUCTION

La participation des femmes à l'activité et leur insertion dans l'appareil productif, connaissent depuis plusieurs années des transformations majeures. Amorçées depuis 1962, ces transformations se sont considérablement accélérées à partir des années 1968/69, donnant au phénomène une ampleur sans précédent.

La croissance des taux d'activité féminine est extrêmement rapide 38,6 % en 1968, 43,1 % en 1979¹⁰. La crise et l'augmentation du chômage n'entravent pas ce mouvement qui touche plus particulièrement les classes d'âges entre 25 et 45 ans. Le cycle de l'activité féminine disparaît. Si l'on considère la seule population non agricole, l'ampleur de cette évolution est encore plus frappante : l'accroissement des taux d'activité pour celle-ci fait plus que compenser la diminution rapide des taux d'activité au sein de la population agricole. Depuis 1972, ces derniers sont inférieurs aux premiers pour la première fois, semble-t-il, dans l'histoire de l'activité féminine.

La part de l'emploi féminin dans l'emploi total s'accroît. La participation des femmes à l'activité productive est encore plus sensible si l'on raisonne au niveau des variations nettes de l'emploi salarié : entre les Recensements de Population de 1968-75, l'emploi salarié féminin s'accroît de 1 200 000 personnes, ce qui correspond à environ 60 % des variations de l'emploi salarié total, alors que la part des femmes dans l'emploi salarié n'est en 1968 que de 34 %.

Cette part considérable des femmes dans les variations de l'emploi salarié ne signifie pas que les femmes s'insèrent dans l'emploi d'une façon identique à celle du passé. Au contraire, on assiste à une transformation rapide des structures fondamentales de l'emploi féminin surtout sectorielles. Les faits principaux sont :

- une stabilisation de la part des femmes dans les secteurs industriels où leur part relative était importante en 1968, à savoir les industries de consommation ;
- une augmentation de la part des femmes dans les secteurs où elles ne constituaient qu'une faible part des effectifs en particulier dans les secteurs des biens d'équipement, mais aussi dans les industries intermédiaires. Cette augmentation est largement liée au développement d'emplois ouvriers féminins ;
- la poursuite de la féminisation du tertiaire.

Il y a donc une redistribution intersectorielle de l'emploi féminin.

Accroissement de l'offre du travail féminin, mais aussi transformation de l'insertion des femmes dans l'appareil productif, telles sont les tendances récentes dans l'évolution de l'emploi féminin qui sont analysées en détail dans la suite de ce livre.

I. *Une mise en perspective historique de l'évolution récente*¹¹

On voudrait, dans ce chapitre, mettre brièvement en perspective ces transformations récentes, les situer par rapport aux tendances longues du passé, repérer lors de l'extension du travail salarié au XIX^e siècle comment se construit la spécificité de la place des femmes au sein du salariat ; objectif ambitieux, dont on ne pourra, dans ces quelques pages, que poser les premiers éléments nécessaires à sa réalisation.

Quel est l'intérêt d'une telle mise en perspective ? Esquisser quelques-unes des tendances historiques de l'emploi féminin, n'est-ce pas prendre le risque de tomber dans l'anecdote, dans « l'exotisme » ? Le recours à l'histoire n'a de sens que s'il suppose ou permet un certain déplacement de l'analyse théorique de l'emploi féminin. Celle-ci, dans le champ de la théorie néo-classique, repose essentiellement sur l'analyse de l'offre de travail de la femme mariée et la théorie de la discrimination. La première (cf. infra première partie, chapitre II, I) tente d'explicitier un mécanisme de l'offre du travail individuel, la seconde tente de rendre compte de certains aspects de la spécificité de l'emploi féminin et des inégalités des salaires. Sans vouloir critiquer ces éléments théoriques on ne peut que constater leur faible utilité pour comprendre les transformations actuelles de l'offre de travail féminine et de l'emploi féminin, qui paraissent irréversibles aux yeux de la plupart des observateurs. Ces approches théoriques sont aussi d'une aide réduite pour comprendre l'extrême variabilité temporelle, spatiale, sociale de l'offre de travail féminin¹². La plupart des analyses s'orientent donc selon une perspective sociologique, soulignant la variété des facteurs intervenant dans la détermination de l'offre du travail féminin¹³. La parcellisation de l'analyse qui en résulte, utile pour mieux comprendre les divers aspects du phénomène, ne doit pas interdire les recherches visant à articuler les divers champs d'analyse, visant à dégager la dynamique globale des transformations économiques et sociales observées. Il est clair alors qu'une analyse de longue période est susceptible de contribuer à l'appréhension de cette dynamique.

Dans l'idéal, il est nécessaire de mener l'analyse à un double niveau :

- d'une part, celui des modalités selon lesquelles, en longue période, les ressources en main-d'œuvre s'ajustent (ou ne s'ajustent pas) qualitativement et quantitativement avec les besoins en main-d'œuvre de l'appareil productif, des interrelations entre besoins et ressources, enfin de la place des femmes dans ces ajustements ;

- d'autre part, celui des institutions et des structures sociales et économiques qui déterminent non le cadre de ces ajustements mais les modes selon lesquels ils peuvent s'effectuer : dans le cas de l'emploi féminin ceci conduit à nous interroger sur le rôle des structures productives, des institutions, et des rapports sociaux qui tendent à façonner la place spécifique des femmes dans les ressources en main-d'œuvre.

Cette perspective globale – dont nous n’ignorons pas les problèmes théoriques non résolus qu’elle présuppose – oblige à spécifier la notion de réserve de main-d’œuvre. En effet, l’évolution de l’emploi féminin est souvent interprétée en terme de réserve de main-d’œuvre, ce qui est au premier abord contradictoire avec la spécificité observée de l’emploi féminin. Dans une perspective marxiste traditionnelle, les femmes sont l’une des composantes, essentielle, de l’armée de réserve active et inactive.

L’évolution des structures et du volume de l’emploi féminin n’est certes pas linéaire mais au contraire connaît des inflexions marquées, des changements de rythme importants. Cependant, nous verrons qu’on ne peut repérer de façon simple des mouvements d’appel *puis* de rejet de la main-d’œuvre féminine sur moyenne ou longue période. On ne peut pas non plus considérer que les femmes constituent une ressource en main-d’œuvre constamment disponible et facilement mobilisable et donc que la main-d’œuvre féminine est toujours une composante essentielle des ressources en main-d’œuvre. Selon les époques, les structures sociales - en particulier, la famille, les institutions (d’enseignement et de protection sociale) – , les structures productives (répartition spatiale des activités en particulier) contribuent à déterminer l’offre de travail féminine et à rendre possible ou au contraire limiter l’intégration à l’emploi de cette catégorie de main-d’œuvre. L’évolution de l’appareil productif, de l’organisation du travail et des structures sociales ne sont pas indépendantes. C’est au travers de leurs interrelations qu’émergent des normes sociales en matière d’activité féminine. Certes, entre les besoins de l’appareil productif et l’émergence des ressources en main-d’œuvre féminine, il n’y a pas nécessairement coïncidence. Les ressources en main-d’œuvre féminine ont leur autonomie propre liée en particulier à l’inertie de ces normes sociales.

Que les femmes apparaissent comme un volant de main-d’œuvre à très court terme ou lors d’événements tels que guerre, crise, n’est donc pas ici pour nous essentiel. Il importe plutôt de repérer la place changeante occupée par les femmes dans l’appel à des ressources en main-d’œuvre nouvelles, c’est-à-dire non seulement par rapport à l’accroissement de l’emploi mais aussi par rapport à l’extension du salariat. Comprendre cette place implique d’essayer de relier les formes prises par l’industrialisation à l’importance et aux modalités de recours au travail féminin.

C’est dans cette perspective que nous esquissons une étude de la main-d’œuvre féminine au XIX^e siècle. Il nous a semblé nécessaire de prolonger rapidement celle-ci, au moins au niveau descriptif, jusqu’à la période actuelle. Nous nous limiterons cependant, pour la période postérieure à la première guerre mondiale, à une analyse des données existantes à savoir celles des recensements. L’évolution du recours aux ressources en main-d’œuvre féminine est en effet mal connue non seulement parce que les données sont incertaines et encore peu travaillées mais aussi car la plupart des analyses se fondent sur une étude des taux d’activité globaux. Ceux-ci reflètent des évolutions ayant des origines variées et indépendantes : transformation des structures d’âges, des structures de la population active, des taux d’activité au sein

de la population agricole, etc... Par ailleurs, l'ambiguïté de la notion statistique d'activité en particulier dans l'agriculture n'est plus à souligner, on connaît les fluctuations de la mesure de l'activité féminine. La notion d'activité ne prend véritablement sens qu'au sein du salariat : celui-ci suppose l'existence d'un employeur, d'horaires de travail délimités qui donnent sens à la notion d'emploi et entraînent une opposition plus tranchée entre activité et inactivité. Faute de pouvoir raisonner sur la seule population salariée qui n'est que sommairement identifiable avant le Recensement de Population de 1954, nous avons choisi d'étudier la population active du secteur tertiaire et de l'industrie et d'utiliser comme indicateur les taux de féminisation. Il est ainsi possible d'évaluer plus directement la contribution des femmes à l'activité productive motrice dans notre société. Sauf exception, les sources utilisées sont celles des recensements, telles qu'elles ont été collectées par J.C. Toutain (La population de la France de 1700 à 1959).

A. EXTENSION DU SALARIAT ET MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE, DE LA MONARCHIE DE JUILLET AUX ANNÉES 1880

Cette première période se caractérise en France par une croissance rapide du produit de l'industrie et de la population active industrielle. C'est la crise des années 1880 qui, au travers d'une évolution nette des formes de l'industrialisation, provoque une transformation importante dans le recours à la main-d'œuvre féminine.

La lecture des enquêtes de l'époque sur la condition ouvrière (Audiganne, Villerme, Reybaud)¹⁴, qui décrivent les conséquences de la révolution industrielle sur la croissance du salariat, montre que les problèmes de l'emploi féminin et enfantin sont au centre de leur préoccupation. Leurs observations et analyses s'ordonnent autour de deux thèmes : la dégradation de la famille, la concurrence entre hommes et femmes.

a. La concurrence entre hommes et femmes

1. Le travail des femmes et des enfants polarise les discussions sur la condition ouvrière. C'est même au travers d'une critique de celui-ci que sont posés les problèmes nouveaux de contrôle et de reproduction sociale liés à l'extension du salariat.

Travail des femmes, travail des enfants font l'objet d'une analyse identique dans les diverses enquêtes, au moins pendant la première moitié du dix-neuvième siècle. C'est alors que prédomine une image qui marquera durablement les attitudes et les comportements des hommes comme des femmes, des organisations syndicales : femmes et enfants viendraient se substituer aux hommes dans l'emploi, générant une concurrence sans limite.

« Les femmes nuisent aux travaux des hommes et sont causes de la baisse des prix, puisqu'elles remplacent ceux-ci dans la plupart des manufactures. Puis hommes et femmes s'en prendront aux enfants, à qui on donne déjà et à qui on donnera de plus en plus la préférence »¹⁵.

Deux arguments sont avancés pour expliquer cette substitution :

- le premier lie machinisme et travail des femmes et des enfants. La machine, par opposition à l'outil, substitue la force mécanique à la force humaine. Elle permet donc l'emploi des femmes et des enfants, force de travail moins « forte » que les autres ;

- selon le second, les femmes et les enfants constituent une main-d'œuvre « bon marché » dont l'emploi permet de faire pression sur le salaire des hommes.

Y a-t-il donc un recours massif aux femmes et aux enfants pendant cette première période et peut-on relier celui-ci au développement du machinisme ? Les réponses à ces deux questions ne sont pas faciles, faute de données sûres.

2. On notera tout d'abord que l'extension du travail des femmes et des enfants précède largement l'extension du machinisme qui, en France, s'introduit très tardivement et très lentement.

Le recours au travail des femmes et des enfants s'est d'abord effectué à la fin du XVIII^e siècle avec le développement du travail à domicile et des manufactures du secteur textile et habillement, surtout des filatures. Résistance des travailleurs du secteur agricole à l'entrée en manufacture, faiblesse de l'émigration rurale expliquent ce recours aux femmes et aux enfants. On tente alors de tourner les pénuries de main-d'œuvre qui en résultent par la mise au travail autoritaire, l'appel aux femmes et aux enfants. La division du travail entre les sexes dans l'agriculture (les femmes s'occupent d'activité périphérique de la production) explique qu'en cas de surpeuplement rural ce soient d'abord les femmes et les enfants qui apparaissent comme une ressource en main-d'œuvre plus facilement mobilisable soit par un appel dans les manufactures soit encore par le biais du travail à domicile. Dans les deux cas, les hommes ne sont pas nécessairement exclus. En particulier, le travail à domicile dans le tissage se réalise essentiellement sur une base familiale : le tisserand, l'homme travaille avec ses aides – la femme et les enfants.

De ce point de vue, femmes et enfants occupent une place essentielle dans le processus qui conduit à la formation du salariat. Les recours aux femmes correspond à un moment transitoire où la sphère de la production capitaliste s'étend sans que pour autant le déclin de l'agriculture et la réduction de la population agricole n'apparaissent.

Il contribue à permettre à la sphère de la production capitaliste de trouver la main-d'œuvre nécessaire sans que se soient modifiées les conditions de vie de la plupart des travailleurs. Le travail féminin – mais aussi plus généralement l'activité « industrielle » à temps partiel des hommes et des femmes dans l'agriculture – est alors source d'un complément de revenu qui tend à stabiliser les populations de l'agriculture ou plus généralement rurales.

3. Au début du XX^e siècle, les motifs de recours au travail féminin restent similaires à ceux que nous constatons pour la fin du XVIII^e siècle. En effet, la Révolution Française en confortant la petite propriété paysanne a eu pour conséquence une

faible et tardive émigration rurale. Celle-ci ne devient sensible que sous la Monarchie de juillet. Ce n'est même qu'à partir des années 1870-80 que la population active agricole masculine commence à décliner en valeur absolue.

La conséquence immédiate de cette faible émigration rurale est alors *la lenteur de l'urbanisation*, donc de la constitution d'un réservoir en main-d'œuvre important pour l'industrie. En conséquence, *l'industrie tend à se développer sur un mode très dispersé* pour satisfaire ses besoins en main-d'œuvre. De nombreuses usines se créent en zone rurale. Certes à Mulhouse, à Lille, à Lyon existent des pôles industriels mais ceux-ci ne sont rien en comparaison de ce que l'on peut observer en Grande-Bretagne à la même époque.

Il en résulte que, d'une part, le travail à domicile pèse, jusqu'aux crises agricoles des années 80, d'un poids déterminant dans l'activité industrielle, même si celui-ci a décliné sous le Second Empire, d'autre part, l'industrie reste peu concentrée, constituée de *très nombreuses petites entreprises*, comparativement au développement industriel anglais.

L'ensemble de ces facteurs jouent dans le sens d'un recours important à l'emploi féminin et enfantin. C'est dans cette perspective qu'il faut examiner les quelques données disponibles.

4. Au recensement de 1866, *environ 85 % des femmes travaillent dans le secteur Textile* au sens large, c'est-à-dire y compris l'Habillement. Ce secteur joue à l'évidence un rôle majeur dans la croissance de l'emploi industriel puisqu'il occupe pendant toute la période, en moyenne la moitié de la main-d'œuvre industrielle.

La croissance des effectifs du textile se réalise au travers d'un appel croissant à la main-d'œuvre féminine, ce qui entraîne une augmentation progressive du taux de féminisation. Un tel mouvement ne peut être observé dans les autres secteurs.

Il est clair que la vision de la concurrence entre hommes et femmes s'est nouée autour de la part croissante des femmes dans les secteurs textiles. L'identification par les premiers enquêteurs, Villerme et Audiganne¹⁶ surtout, du modèle du développement textile au développement de l'industrie est donc créatrice d'une confusion fréquemment reprise de nos jours.

Il en existe une seconde qui résulte de la non-distinction entre secteurs de l'habillement et du textile stricto sensu. En effet, il s'agit de deux secteurs ayant des structures très différentes. Le premier reste très peu concentré, constitué d'un grand nombre de petites entreprises. *Ce n'est que dans le textile stricto sensu que pénètre de façon importante le machinisme.* Ce secteur est le seul où émergent très progressivement des grandes unités de production parallèlement à un déclin progressif du travail à domicile.

Associer travail féminin et développement du machinisme n'apparaît donc pas très pertinent d'autant que la féminisation du textile est nettement moins importante que celle de l'habillement.

– *Dans les autres secteurs industriels, la part des femmes si elle n'est pas négligeable reste mineure* (environ 10 %) à l'exception de l'industrie chimique et

du papier (environ 27 % en 1866).

Dans les secteurs tertiaires dont les effectifs n'augmentent que faiblement, la part des femmes est sensiblement similaire à celle que l'on observe dans l'industrie. Ceci n'est d'ailleurs guère significatif car les domestiques constituent la plus grande part des effectifs féminins.

– Enfin, il est clair que *le recours aux femmes s'effectue essentiellement au niveau des emplois ouvriers* : en 1876 (R.P.) le taux de féminisation des emplois ouvriers est de 40 %, celui des employés 15 %, des chefs ou patrons 10 %.

5. Quelles conclusions peut-on tenter de tirer de ces deux séries d'éléments (points 2 et 3) ? Il existe dès cette période *un partage des ressources* en main-d'œuvre qui, au-delà d'une spécificité des *emplois* féminins, passe principalement par une concentration de l'emploi féminin dans quelques secteurs. Ce partage semble relativement rigide. En effet, les tentatives patronales d'introduction de l'emploi féminin dans des secteurs où il n'existait pas échouent : l'exemple de l'imprimerie est bien connu.

Il n'y a pas d'explication unique de ce partage des ressources, c'est-à-dire de la spécificité sectorielle de l'emploi féminin. Plusieurs facteurs jouent dans le sens du recours au travail féminin :

– la productivité faible des secteurs du textile en régression : le poids de l'emploi féminin est particulièrement important dans le secteur du lin, de la soie, *au contraire du coton qui est le secteur qui se modernise le plus rapidement* ;

– l'importance du travail à domicile et artisanal qui persiste à la fin du Second Empire ;

– les structures industrielles décentralisées et rurales qui facilitent le recours à la main-d'œuvre féminine ;

– la déqualification des emplois dans le secteur textile stricto sensu résultant du développement du machinisme.

Les femmes apparaissent donc comme *une ressource nouvelle en main-d'œuvre* principalement pour les secteurs textiles et habillement. Ceci s'explique en partie par *les modalités particulières de l'industrialisation de ces secteurs*. La main-d'œuvre féminine est fortement utilisée par les grandes firmes *mais plus encore* par toute une série d'entreprises artisanales au sein du travail à domicile.

Il est alors évident que les femmes concourent de façon majeure à la vive augmentation des effectifs industriels. Simultanément, le salariat, au sein de l'emploi industriel tout particulièrement, prend une place grandissante. La tendance est à une part constamment accrue de la main-d'œuvre féminine dans la main-d'œuvre totale. Ceci n'est pas exclusif de mouvements plus conjoncturels de l'emploi féminin liés à des événements politiques ou économiques.

La très faible émigration rurale et agricole explique un appel à la main-d'œuvre féminine qui est particulièrement massif en France. Ce pourrait être une des explications des taux d'activité féminins très élevés en France, comparativement à la

Grande-Bretagne et aux U.S.A. à la fin du XIX^e siècle : 36 % en France, contre 25 % en Grande-Bretagne, 14 % aux U.S.A.

Toutefois, la non-diffusion de l'emploi féminin dans les autres secteurs industriels montre que la concurrence entre hommes et femmes n'est guère une réalité au niveau social global et n'est significative que ponctuellement.

b. L'émergence de la question de la famille

Dans les enquêtes sur la condition ouvrière, la question de la famille n'émerge qu'au travers d'une analyse de l'emploi féminin.

Une contradiction est alors posée : comment est-il simultanément possible que la femme travaille - ce qui est jugé, au moins dans un premier stade, indispensable au développement industriel - et joue le rôle traditionnel « naturel », qui est supposé être le sien, dans la reproduction de la famille ?

Cette contradiction n'a de sens que *par rapport au travail salarié* qui entraîne dans la plupart des cas une séparation du travail social et du travail privé, des lieux attribués à l'un et à l'autre. La famille n'étant plus alors le lieu de la production sociale, le travail de la femme au sein de la famille se trouve coupé de l'activité productive sociale, succédant alors au travail domestique : élevage des enfants, soins du ménage.

Le développement du travail salarié féminin ne peut donc, dans son principe, que bouleverser la place des femmes dans la société même si celles-ci n'occupent que des emplois subordonnés peu qualifiés.

Production et reproduction des forces de travail doivent prendre des formes nouvelles qui engagent l'Etat et la société toute entière pour résoudre ce qui, au départ, apparaît comme une contradiction.

Pour les observateurs de l'époque, la contradiction se résout – de facto – par une dégradation de la famille.

Cette dégradation est clairement référée au travail de la femme en manufacture qui, d'une part, est source d'immoralisme, de désordre, d'autre part, diminue le temps que la femme peut consacrer au travail domestique.

Les symptômes de cette dégradation de la famille sont aux yeux des enquêteurs :

- une extension du concubinage et des naissances illégitimes ;
- une dégradation de l'élevage des enfants : abandons, manque de surveillance, mauvaise éducation ;
- une disparition du savoir domestique (en matière de cuisine, couture, etc.).

Une *organisation du travail féminin* au niveau de la société toute entière est jugée par certains nécessaire. Elle impliquerait une intervention de l'Etat.

« La constitution de la famille, l'éducation des générations nouvelles, la conservation, l'amélioration ou la dégénérescence de la race, en d'autres termes, l'état moral, l'état économique et même l'état physique, d'un peuple dépendant en grande partie de l'organisation du travail des femmes »¹⁷.

La réalité d'une telle dégradation de la famille est difficile à apprécier. Il semble

que celle-ci ne soit que marginale bien qu'au centre des préoccupations d'une bourgeoisie libérale. Elle toucherait surtout les catégories ouvrières les plus pauvres, en particulier les catégories venant de migrer, quittant l'agriculture et s'installant en zone urbaine.

Au contraire, le mode de développement dispersé de l'industrie, les transformations restreintes de l'organisation du travail, le travail à domicile facilitent un travail sur une base familiale dans des espaces sociaux (la ville-usine) très contrôlés.

La lenteur et les formes de l'industrialisation n'entraînent, dans un premier stade, qu'une dégradation réduite de la famille.

Il n'y a d'ailleurs pas de lois en matière de travail féminin pendant toute cette période, à l'exception de l'interdiction du travail de nuit pour les femmes en 1874. Seules émergent des institutions privées (ouvroirs, internats...) de mise au travail des femmes qui, simultanément, font un usage productif des jeunes filles et tentent de les préparer à la vie familiale.

Le mode d'industrialisation permet au contraire aux établissements industriels de s'appuyer sur les structures familiales pour contrôler et satisfaire ses besoins en main-d'œuvre.

B. DE LA DEPRESSION ECONOMIQUE DES ANNEES 70-80 A LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Cette période se caractérise selon nous par des transformations importantes de l'emploi féminin résultant, dans une large mesure, des transformations du mode d'industrialisation.

a. L'évolution de l'industrialisation

Les crises agricoles des années 1880, la stagnation de l'activité économique entraînent :

- une stagnation des effectifs industriels jusqu'aux années 90-95 ;
- une accélération de l'émigration rurale, donc une croissance urbaine rapide en particulier des grandes villes. La population active agricole commence à diminuer, en particulier pour les salariés agricoles (– 25 % entre 1862 et 1892) et les journaliers (– 40 %) ;

- par contre, on assiste à une progression régulière de l'emploi dans le secteur tertiaire. Celle-ci a débuté dans les années 1850, elle se poursuit pendant la période de crise et la reprise des années 1895. Cette progression touche tous les secteurs du tertiaire à l'exception des services domestiques dont les effectifs restent stables.

L'ensemble de ces phénomènes révèle une transformation importante des modalités de l'industrialisation. On assiste en effet, pendant cette période de crise, à une désindustrialisation rapide des campagnes.

Désormais, les manufactures ne s'installent que rarement en zones rurales contrairement à la période antérieure. Au contraire, la reprise de l'activité

économique à partir de 1890-95 s'accompagne d'une concentration spatiale accrue des entreprises, dans les villes. Cette période se caractérise donc par un renversement des modes de drainage de la main-d'œuvre : les zones rurales qui constituaient un réservoir de main-d'œuvre très largement drainé localement par l'industrie, contribuant ainsi à stabiliser les populations, sont de moins en moins l'espace adéquat des implantations industrielles. *L'espace urbain devient privilégié dans la constitution des ressources en main-d'œuvre pour l'industrie.*

Ce mouvement a pour corollaire un déclin rapide du travail à domicile particulièrement dans le textile stricto sensu.

Il est probable que cette transformation du mode d'industrialisation s'accompagne d'une modification de l'organisation du travail et bien sûr de la gestion de la main-d'œuvre. Les documents manquent cependant totalement sur ce point.

b. Les transformations de l'emploi féminin et l'appel aux ressources en main-d'œuvre féminine

Le taux de féminisation de l'emploi dans le secteur industriel diminue entre les recensements de population de 76 et 86 (35 à 31), puis se stabilise entre les recensements de population de 1886 et 1896, s'accroît de nouveau de 1896 à 1906 (31,7 à 34,1 %). Ces mouvements du taux de féminisation semblent essentiellement dus aux variations des effectifs dans les secteurs textiles et habillement, ils ne révèlent donc ni un rejet général de la main-d'œuvre féminine ni une transformation radicale de la spécificité sectorielle de l'emploi féminin. D'ailleurs, les taux de féminisation des secteurs textiles et habillement tendent à s'accroître. Dans les autres secteurs, les taux de féminisation évoluent peu : ils tendent peut-être à diminuer dans les secteurs de l'énergie, de la métallurgie, du bois et à augmenter dans l'industrie alimentaire.

Il y a quand même une mutation essentielle : *le travail à domicile, pour ce qui est de sa part liée au secteur textile, stricto sensu, diminue fortement, par contre, il se maintient et plus probablement s'accroît dans les secteurs de l'habillement* dont les effectifs croissent rapidement lors de la reprise de l'activité économique dans les années 1890.

Le travail à domicile s'étant jusqu'alors développé sur une base familiale, tend à se résorber. Au contraire, son extension dans l'habillement s'accompagne *d'une féminisation du travail à domicile* : au début du XX^e siècle, plusieurs centaines de milliers de femmes travaillaient à domicile.

Contrairement à ce qui se passe dans l'industrie, où le taux de féminisation tend à stagner, dans le secteur tertiaire, dont les effectifs sont en hausse, on assiste à un accroissement de la féminisation. C'est, semble-t-il, pendant cette période, que le taux de féminisation du secteur tertiaire devient définitivement supérieur à celui de l'industrie.

Tout se passe comme si l'arrêt de l'extension de l'emploi féminin dans les secteurs industriels se traduisait par une augmentation relative de l'emploi

féminin dans le tertiaire. Les services domestiques n'expliquent qu'une partie de cette tendance à la féminisation qui semble présente dans tous les secteurs tertiaires à l'exception des Banques-Assurances.

c. Signification des transformations observées

A l'exception du travail à domicile dans l'habillement, cette *période se caractérise par l'apparition de toute une série de blocages* limitant l'accroissement de l'emploi féminin dans l'industrie :

- amorce du déclin du textile ;
- réduction du travail à domicile de caractère familial et artisanal dans un grand nombre d'industries ;
- réduction de la part de la petite industrie et de l'industrie rurale.

La salarisation de la main-d'œuvre après avoir, semble-t-il, stagné pendant la crise, s'accélère de nouveau brutalement à partir des années 1900. L'impact sur le recours aux ressources en main-d'œuvre féminine semble faible (léger accroissement du taux de féminisation de l'industrie) non seulement car les secteurs moteurs dans l'accroissement de la population active changent mais aussi parce que les disponibilités en main-d'œuvre masculine se sont fortement accrues à cause de l'émigration agricole, et marginalement, à cause de l'immigration étrangère. L'industrie dispersée, le travail à domicile, la petite entreprise avaient été les facteurs facilitant le recours au travail féminin. Les modalités nouvelles de l'industrialisation au contraire, entravent ce recours.

Ce blocage dans l'appel à la main-d'œuvre féminine dans l'industrie s'accompagne d'une modification des conditions de l'émergence des ressources en main-d'œuvre féminine. La résistance populaire – mais masculine en premier lieu – à l'emploi des femmes est certainement un facteur important de la stabilisation de l'emploi féminin. Cette résistance n'est pas nouvelle mais il est probable que l'accroissement progressif du salaire réel la rend opératoire dans les milieux ouvriers. C'est probablement celle-ci qui joue un rôle déterminant plus que les institutions privées, les logements ouvriers qui, certes, ont pour objet un renforcement de la famille mais ne jouent alors qu'un rôle marginal.

Il résulte de cette double série de facteurs économiques et sociaux une nouvelle « organisation » du travail féminin qui nous semble précisément être celle que souhaitait Leroy-Beaulieu dans son ouvrage sur le travail féminin en 1873¹⁸.

Cette « organisation sociale » du travail féminin tient en trois points :

– le développement du *travail à domicile exclusivement féminin* qui permet à la femme d'apporter un complément de revenu à la famille.

« Si l'on a pris soin, comme dans quelques-uns des établissements que nous avons étudiés, de lui apprendre, dans les heures de repos, quelque travail sédentaire, celui de la machine à coudre ou à piquer, par exemple, elle aura dans son intérieur une source de profit, qui, se joignant à ceux de son mari, donneront l'aisance à la

famille¹⁹.

– le développement du travail des *jeunes femmes*.

« Pour rendre les mères à leur famille, l'un des meilleurs moyens est donc de faire travailler les jeunes filles de 14 à 22 ans ou 25 ans »¹⁹.

– l'élargissement des emplois féminins.

« Les femmes doivent être d'excellents commis, des secrétaires correctes, des caissières sûres. Pour tenir les livres, faire des écritures, rédiger des bordereaux, des quittances, distribuer des bulletins, des billets, des prospectus, pour toutes ces occupations faciles, dépourvues d'initiative, les femmes sont au moins les égales des hommes. Ce qui leur manque, c'est la force de l'esprit, pour tout le reste elles nous sont supérieures »²⁰.

Le travail salarié dans le secteur tertiaire pour les jeunes femmes, le travail à domicile pour les femmes mariées, tel serait en quelque sorte l'idéal de l'emploi féminin pour sauvegarder la famille.

Schématiquement, c'est ce modèle d'organisation de l'emploi féminin qui s'affirme pendant cette période et qui se traduit par, et résulte de, l'arrêt de la féminisation de l'emploi industriel. Ce modèle deviendra par la suite une norme sociale.

C. L'ENTRE DEUX GUERRES

On assiste pendant l'entre deux guerres à une évolution marquée de l'emploi féminin. Cependant, il semble que les blocages dans l'extension de l'emploi féminin apparus lors de la précédente période, persistent. Les femmes n'apparaissent désormais plus comme une ressource en main-d'œuvre *nouvelle*.

Les taux d'activité féminine diminuent particulièrement rapidement entre 1921 et 1931 : en fait, compte tenu de l'impact des structures d'âge, et des modifications de la répartition de la population active entre l'agriculture et les autres secteurs d'activité, cette réduction des taux d'activité féminine n'est pas très supérieure à la réduction des taux d'activité masculins.

En effet, dans l'industrie et le tertiaire, la part des femmes se réduit légèrement (3 points entre 21 et 36) malgré un accroissement de la population active d'environ 1 700 000 personnes entre 1921 et 1931. On ne peut donc dire qu'il y ait eu un rejet massif de la main-d'œuvre féminine même pendant la crise des années 30. Celle-ci n'entraîne pas une réduction de l'emploi féminin très supérieure à celle des hommes.

Quel que soit le point de vue selon lequel on se place, appel ou rejet de main-d'œuvre, *les femmes n'apparaissent pas alors comme une réserve en main-d'œuvre dans son acception traditionnelle*.

Cette quasi-stabilité des taux de féminisation de l'emploi industriel et tertiaire peut sembler surprenante. Outre le vif accroissement de l'emploi, plusieurs facteurs jouent a priori dans le sens d'un accroissement de la participation des femmes à l'activité :

– la guerre de 1914-1918 a, en effet, provoqué une mise au travail des femmes. Ce fait est incontestable mais discuté pour ce qui est de son ampleur. Pourtant, tout se passe comme si cette pénétration des femmes dans l'activité productive pendant la guerre s'avérait sans conséquence par la suite et parfaitement temporaire. Le recensement de 1921 fait apparaître un taux de féminisation (industrie tertiaire) de 36, identique à celui de 1911 ;

- le déclin des taux de natalité ;
- l'augmentation de la part du secteur tertiaire.

a. Evolutions sectorielles

En fait, l'examen des structures de l'emploi féminin fait apparaître des modifications très importantes qui sont en elles-mêmes explicatives de la stabilisation des taux de féminisation.

– En premier lieu, *on assiste à une diminution de la féminisation dans l'industrie et à une augmentation du taux de féminisation du tertiaire* dans l'immédiat après-guerre. Tout se passe encore une fois comme si la diminution des taux de féminisation de l'industrie (– 1,9 %) entre 1906 et 1921, s'accompagnent d'une augmentation de ce taux dans le tertiaire (+ 1,6 %). On ne peut bien sûr prouver une telle liaison, d'autant que par la suite, malgré la diminution relative de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie on n'observe pas un accroissement parallèle de la féminisation du tertiaire. Cependant, on observe, nous le verrons, un mouvement similaire après la deuxième guerre mondiale. Il n'est donc pas impossible que le retour des femmes au foyer, écartées de l'industrie, pousse certaines d'entre elles à rechercher un emploi dans le tertiaire.

– En second lieu, après 1921, alors que le taux de féminisation diminue légèrement puis se stabilise dans le tertiaire, il continue à se réduire progressivement dans l'industrie. Encore une fois, la spécificité de l'emploi féminin explique largement ces mouvements : mais *on constate quand même une évolution encore peu importante mais significative de cette spécificité.*

L'industrie

Dans l'industrie, la décroissance du taux de féminisation s'explique par deux facteurs principaux :

– le poids des effectifs des secteurs textiles et habillement diminue rapidement dans l'industrie. Non seulement du fait de la croissance de l'emploi jusqu'en 31, des autres secteurs industriels, mais aussi parce que les effectifs de l'habillement diminuent en valeur absolue, les effectifs du secteur textile s'accroissent entre 1921 et 1926, se stabilisent puis s'effondrent en 1936 ;

– en second lieu, les taux de féminisation des secteurs textiles et habillement tendent à diminuer. La raison est simple : le travail à domicile décline (460000

femmes en 1913, 261 000 en 1911).

Néanmoins, jusqu'en 1936 on ne peut parler d'un rejet massif des femmes hors de l'industrie. L'accroissement des effectifs féminins, en valeur absolue et en part relative, dans les autres secteurs industriels (industries alimentaires, industrie des métaux, industrie chimique), compense la baisse des effectifs féminins du textile et de l'habillement. On assiste en fait à une diffusion de la main-d'œuvre féminine à d'autres secteurs d'activité économique. A partir de 1936, les effectifs féminins employés dans l'industrie, régressent fortement, l'appel des autres secteurs industriels ne pouvant compenser la chute des effectifs féminins qui s'accélère dans le textile et l'habillement (cf. graphique).

Tertiaire

Jusqu'à la première guerre mondiale, le développement des activités de commerce joue un rôle moteur dans la montée des emplois féminins du Tertiaire, emplois essentiellement non salariés.

A partir de la fin de la première guerre mondiale : la croissance des effectifs féminins du commerce stagne. Les banques et assurances et les services publics prennent cependant le relais dans le drainage des ressources en main-d'œuvre féminine. A la montée des emplois non salariés du commerce succède une période de *salarisation des emplois* de service où les femmes jouent un rôle prédominant. En effet, les femmes qui, en 1906, ne représentent que 6,2 % des effectifs des banques et assurances, 8,6 % des effectifs des services publics, en représentent respectivement 27,5 % et 16,4 % en 1921 ; 31,2 % et 17,4 % en 1936. L'entrée des femmes dans ces deux secteurs s'effectue selon deux processus :

- Dans les Banques et Assurances, les femmes pénètrent après la première guerre mondiale à l'occasion d'une croissance des emplois. Ainsi, entre 1906 et 1921, la population active totale occupée dans les Banques et Assurances s'accroît de 110 000 personnes, les femmes assurant 50 % de cet accroissement, alors qu'elles ne représentent en 1906 que 6,2 % des effectifs. Ce mouvement de croissance des effectifs est à rattacher au développement des activités bancaires et à une réorganisation du travail dans les Banques s'appuyant sur le développement des emplois subalternes.

- Au contraire, les femmes pénètrent dans les services publics dans le contexte d'une quasi-stabilité des effectifs occupés. Dans ce dernier secteur, la substitution hommes-femmes est nette, les effectifs masculins diminuent jusqu'en 1936 parallèlement à l'accroissement des effectifs féminins : développement de l'activité de l'état, ouverture des concours administratifs aux femmes mais aussi développement des emplois subalternes sont autant d'explications de la forte pénétration des femmes dans le Secteur Public.

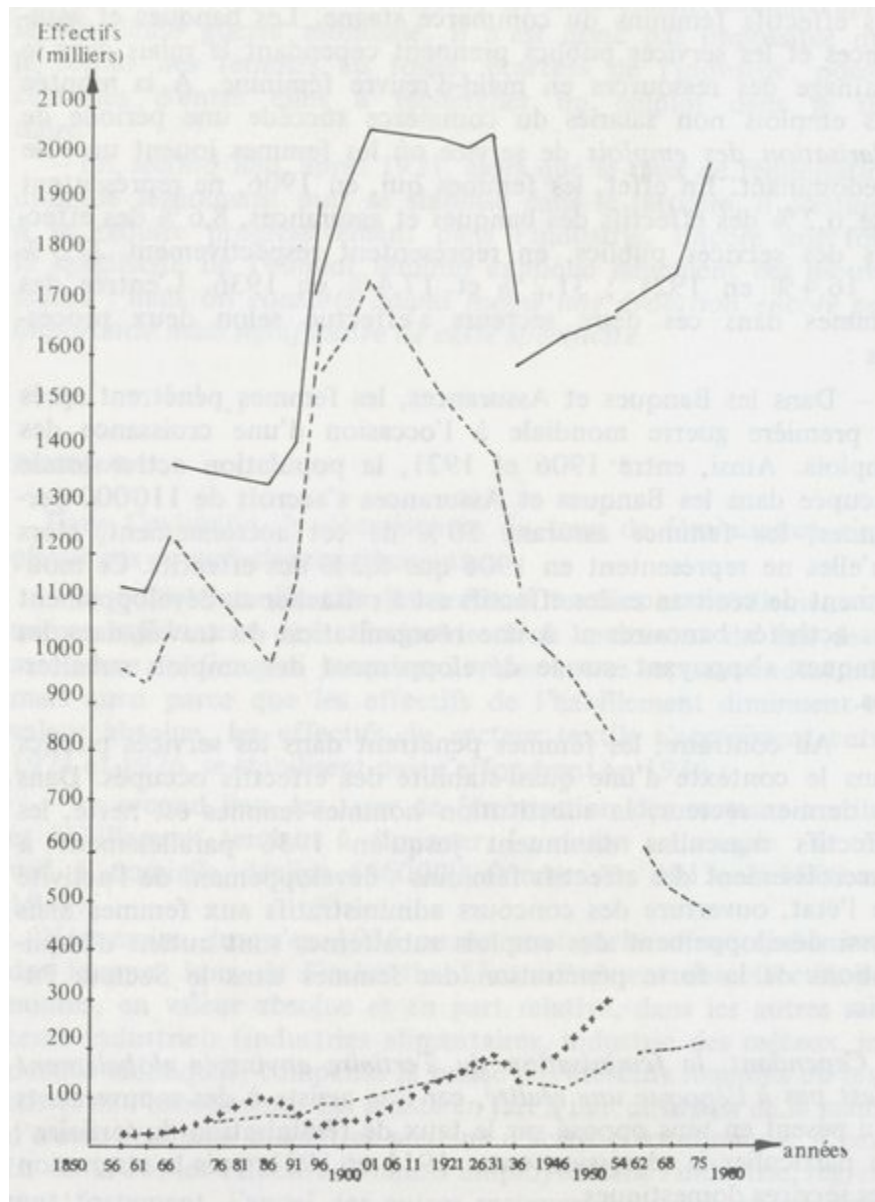
Cependant, la féminisation du Tertiaire envisagée globalement n'est pas à l'époque une réalité, car l'on assiste à des mouvements qui pèsent en sens opposé

sur le taux de féminisation du tertiaire : en particulier la régression entre 1911 et 1921, puis la stagnation des services domestiques.

Graphique I₁

Evolution des effectifs féminins dans les principales branches de l'industrie

(Sources 1856 - 1954 Toutain²¹ - 1962 - 1975 R.P. INSEE)



Evolution des effectifs féminins dans les principales branches des Services

(Source : 1856 -1954 Toutain²² - 1962 - 1975 R.P. INSEE)

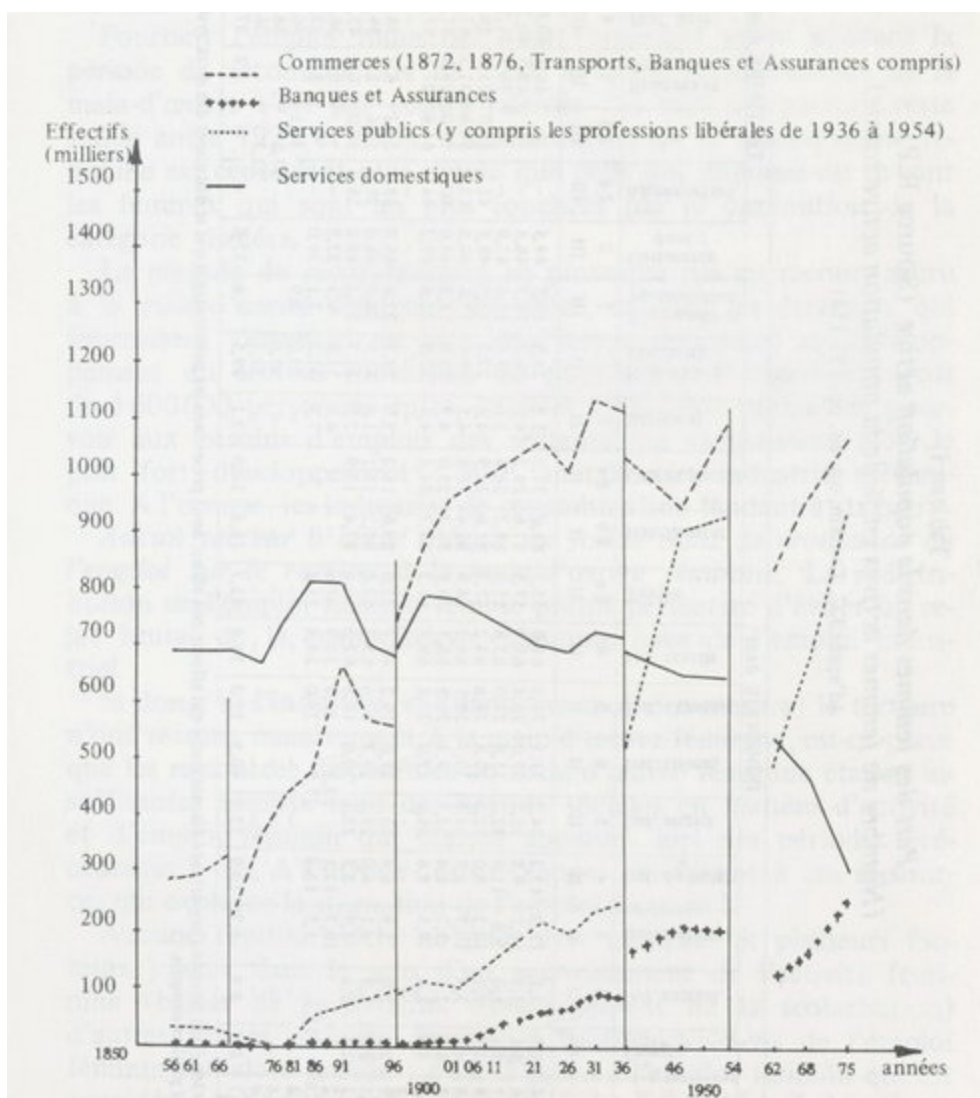


Tableau I₁
Part des femmes dans la population active (Source R.P)
(Nombre de femmes actives en % de la population active totale)
(d'après J.C. Toutain, op. cit. pp. 153-154)

	INDUSTRIE dont :														TERTIAIRE dont :										
	Agriculture	Energie	Ind. extract.	Ind. métaux	Ind. du bois	Ind. papier	Ind. chimiq.	Ind. aliment.	Ind. textile dont :	Textile	Habillement	Cuir et peaux	Bâtiment	Ensemble de l'Industrie	Transports et manutention	Commerce dont :	Alimentation	Banques et Assurances	Prof. libér.	Serv. dom.	Serv. publics	Ensemble du Tertiaire			
	I	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	III	III	III	III	III	III	III	III			
1954	43,4	5,8	3,1	15,3	13,3	34,2	31,5	31,4	61,0	55,7	81,0	37,0	5,8	24,5	17,5	44,5	-	46,2	40,8 b	84,8	-	43,6			
1946	43,6	5,6	3,7	12,1	9,8	35,1	32,0	26,4	65,7	57,5	87,6	28,2	4,0	26,7	15,7	46,4	-	49,3	40,2 b	83,6	-	43,5			
1936 a	40,7	3,8	1,0	9,8	11,9	32,2	31,8	27,0	63,6	57,9	84,2	26,4	3,6	27,6	11,6	43,9	-	36,5	31,3 b	82,0	-	39,9			
1936	40,9	3,5	1,7	10,2	8,0	32,3	29,8	27,8	64,2	57,3	84,6	26,9	4,4	27,7	12,7	45,5	42,1	31,2	48,7	80,0	17,4	39,1			
1931	41,8	4,5	2,6	10,7	8,7	34,5	30,7	29,5	65,2	58,9	85,4	28,4	4,5	28,4	12,6	46,5	43,3	31,3	47,8	80,2	18,3	39,7			
1926	41,7	4,0	2,7	9,7	8,4	33,7	29,7	26,5	65,2	58,5	86,3	25,0	4,7	28,8	15,5	44,6	40,7	28,0	45,9	81,2	17,6	39,3			
1921	44,2	3,5	2,4	9,5	8,6	36,9	27,0	27,6	69,2	61,3	88,7	24,4	4,5	32,0	22,8	49,2	44,0	61,6	27,5	47,7	82,3	16,4	41,2		
1911	37,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
1906	37,9	2,1	2,0	5,9	6,4	30,2	27,0	19,2	67,1	55,0	89,6	16,2	3,0	34,1	27,6	46,0	38,0	57,2	6,2	38,3	77,1	8,6	39,6		
1901	32,5	2,0	1,9	6,1	6,0	29,5	29,7	17,6	65,3	52,8	89,2	15,1	1,8	32,9	26,0	46,0	37,5	54,6	5,7	39,6	77,9	10,0	39,4		
1896	32,7	2,1	2,1	5,9	5,5	28,1	30,0	18,5	62,0	50,6	87,4	13,9	2,7	31,7	22,5	48,8	35,2	50,0	6,9	45,4	74,6	7,9	37,8		
1891	30,2	7,1	-	10,7	12,1	25,2	22,6	56,9	47,6	-	-	-	4,8	31,4	6,3	32,8	-	-	9,3	36,2	75,5	7,8	34,1		
1886	33,3	11,5	-	10,7	12,1	27,5	25,0	54,8	51,2	-	-	-	7,9	31,2	7,1	36,0	-	-	5,4	33,6	75,3	7,8	36,9		
1881	30,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33,0	5,9	-	-	30,1	-	36,1	70,3	6,7	36,2		
1876	27,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35,0	-	-	-	27,0	-	36,5	72,5	1,8	35,5		
1872	26,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32,7	-	-	-	22,3	-	36,9	70,9	7,9	32,9		
1866	29,7	8,1	8,9	6,7	10,9	25,7	40,5	11,0	51,4	45,7	76,8	17,0	3,1	29,5	4,8	32,6	-	-	4,2	37,4	66,2	3,0	35,5		

(a) Pour 1936, étant donnée l'importante discontinuité qui affecte nos séries, nous présentons les pourcentages qui se déduisent des deux systèmes de classement. (b) Services publics compris.

b. Les ressources en main-d'œuvre féminine

Globalement dans l'industrie et le tertiaire confondus, les femmes n'apparaissent plus comme une ressource en main-d'œuvre privilégiée pour assurer la croissance de l'emploi. Il y a accentuation des phénomènes qui s'esquissaient dans la période précédente.

La redistribution observable de la main-d'œuvre féminine s'effectue au travers d'une quasi-stabilité du volume relatif de ces ressources.

Pourtant l'emploi industriel s'est fortement accru pendant la période de reconstruction de 1920 à 1930. La salarisation de la main-d'œuvre s'est par contre ralentie : la part des patrons reste stable entre 1921 et 1931. La salarisation de la main-d'œuvre féminine est cependant plus rapide que celle des hommes car ce sont les femmes qui sont les plus touchées par la diminution de la catégorie « isolés ».

La période de reconstruction ne provoque pas un recours accru à la main-d'œuvre féminine. En effet, ce sont les étrangers qui fournissent l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire au développement du secteur industriel. La population étrangère s'accroît de 1600000 personnes entre 1919 et 1930. Elle permet de pourvoir aux besoins d'emplois des secteurs qui connaissent alors le plus fort développement : BTP, métallurgie, industrie mécanique. A l'inverse, les industries de consommation tendent à stagner.

Aucun secteur à cette époque ne fonde donc sa croissance de l'emploi sur le recours à la main-d'œuvre féminine. La redistribution de l'emploi féminin semble plutôt permettre d'éviter un rejet brutal de la main-d'œuvre féminine hors de l'emploi industriel.

Si donc, ni l'industrie, ni (dans une moindre mesure) le tertiaire n'ont recours massivement à la main-d'œuvre féminine, est-ce parce que les ressources disponibles en main-d'œuvre féminine étaient insuffisantes compte tenu des normes sociales en matière d'activité et d'emploi féminin qui étaient apparues lors des périodes précédentes ? Ou, à l'inverse, est-ce l'appel insuffisant à ces ressources qui explique la stagnation de l'emploi féminin ?

Aucune réponse nette ne peut être avancée. Si plusieurs facteurs jouent dans le sens d'un accroissement de l'activité féminine (baisse de la natalité, développement de la scolarisation) d'autres jouent en sens inverse. L'hostilité vis-à-vis de l'emploi féminin est alors grande : c'est d'ailleurs l'emploi féminin qui est considéré, à l'évidence à tort, comme la cause de la baisse de la natalité. On remarquera cependant que la législation sur la famille ne s'étend qu'à la fin de la période : loi sur les allocations familiales en 1932, Code de la famille en 1939. On ne peut donc imputer aux seules institutions et à la législation l'absence d'extension de l'activité féminine.

D. DE L'APRES-GUERRE A NOS JOURS

L'immédiat après-guerre révèle une évolution très similaire à celle que nous observons à la suite de la première guerre mondiale.

En effet,

- le taux de féminisation du tertiaire fait un bond et passe de 39 à 45 %, au profit des services publics tout particulièrement ;
- le taux de féminisation de l'industrie continue à diminuer.

Jusqu'en 1954 et même 1962, tout se passe comme si les tendances de l'entre-deux-guerres se prolongeaient sur cette période : la féminisation du tertiaire reste stable entre 1946 et 1954, la féminisation de l'industrie diminue, les taux d'activité globaux diminuent jusqu'en 1962.

En fait, des transformations majeures sont déjà en train de s'opérer. En effet, la diminution des taux d'activité féminins correspond bien à une diminution – beaucoup plus faible – des taux d'activité de la population agricole. Ce n'est plus le cas à partir de la guerre : *les taux d'activité féminins de la population féminine non agricole augmentent entre 1954 et 1962.*

Il est vrai que la baisse de la population agricole entraîne une compensation qui n'a de sens que statistique. Baisse des effectifs du secteur agricole et hausse des taux d'activité féminins de la population non agricole montrent que les ressources disponibles en main-d'œuvre féminine commencent à croître en importance relative. Ce mouvement va aller s'accéléralant.

Jusqu'en 1962, la baisse des effectifs du textile et de l'habillement *ainsi que de leurs taux de féminisation* va continuer à peser sur l'évolution de la féminisation de l'industrie. Cependant, des industries nouvelles comme la construction électrique et électronique mais aussi anciennes comme les industries alimentaires fondent leur croissance de l'emploi sur l'appel à la main-d'œuvre féminine, et contribuent ainsi à ralentir la baisse de la féminisation de l'industrie. Parallèlement, dans le tertiaire, la féminisation des banques, des assurances, des services publics s'accélère.

Dans le même moment, les femmes sont très largement touchées par un mouvement de salarisation extrêmement rapide : 59 % des femmes actives sont salariées en 1954, 68,5 % en 1962, 74,6 % en 1968. Ce mouvement est plus rapide pour les femmes que pour les hommes : en 1975, la proportion de femmes salariées est pour la première fois supérieure à celle des hommes.

Entre 1962 et 1968, la diminution de la féminisation de l'industrie se ralentit, s'arrête entre 1968 et 1975. En effet, la France connaît pour la seconde fois une vague d'immigration importante dont le sommet sera atteint en 1970. La réduction puis l'arrêt de l'immigration s'accompagne alors d'une mutation de l'emploi industriel féminin. Pour la première fois depuis 1906, le taux de féminisation de l'industrie n'a pas diminué entre 1968 et 1975.

C'est aussi à partir de 1962 que s'accélère l'augmentation de la féminisation du tertiaire liée en particulier à la croissance de l'emploi dans le secteur bancaire et dans les services publics.

La période récente s'inscrit donc dans une évolution qui semble démarrer entre 1954 et 1962. Ce à quoi on assiste, depuis 1968, c'est à une *accéléralion* de toute une série de mouvements repérables dès les recensements de 1954 et 1962, particulièrement si l'on raisonne sur la seule population salariée.

Toutefois, cette accéléralion de la féminisation tout particulièrement de

l'emploi salarié, semble provoquer une transformation profonde du rôle des ressources en main-d'œuvre féminine dans l'industrie : de nouveau, les femmes jouent un rôle central dans l'évolution de l'emploi ouvrier et cela dans des secteurs où jusqu'à présent elles n'étaient guère présentes.

Là réside l'évolution majeure de la période récente.

CONCLUSION

Cette brève présentation de l'évolution du recours aux ressources en main-d'œuvre féminine permet de peser quelques hypothèses.

Il semble que l'appel aux ressources en main-d'œuvre féminine soit fortement lié non pas tant à la croissance de l'emploi global qu'à l'extension de la salarisation. Celle-ci est particulièrement rapide au XIX^e siècle, lente pendant l'entre-deux-guerres, de nouveau accélérée à partir de l'année 1954. Ces évolutions correspondent aux grands mouvements de la part prise par les ressources en main-d'œuvre féminine dans la croissance de l'emploi non agricole.

L'extension de l'emploi salarié s'est toujours réalisée par appel à des ressources nouvelles : immigration étrangère, immigration rurale, main-d'œuvre non salariée, femmes. Les femmes ne sont que l'une des composantes de ces ressources nouvelles en main-d'œuvre. L'appel à la main-d'œuvre féminine semble dépendre de l'évolution du recours aux autres composantes des ressources en main-d'œuvre.

Le travail salarié féminin au XIX^e siècle se caractérise par une forme particulière de travail salarié, à savoir le travail à domicile. Dans la période actuelle, l'accroissement et l'extension très rapide de l'emploi salarié féminin se réalise sur des emplois à plein temps, ce qui suppose une modification profonde de la famille. Alors que dans les pays anglo-saxons, la disparition du travail à domicile s'accompagnant du développement de l'emploi à temps partiel qui a facilité l'accroissement de l'emploi féminin, en France l'appel aux ressources en main-d'œuvre féminine stagnait ou même diminuait.

L'absence ou la présence d'emplois à temps partiel est peut-être explicative de la stagnation de l'emploi féminin pendant une longue période en France et de sa croissance aux U.S.A. et dans les pays anglo-saxons.

Cette observation permet cependant de souligner la rupture des comportements et attitudes que présupposerait le développement de l'emploi salarié féminin lorsque celui-ci s'effectue sans changement de la nature et de la forme des emplois offerts.

Il semble que le développement du capitalisme s'accompagne d'une tendance en longue période à l'extension de l'emploi féminin et à la salarisation de celui-ci. Cette tendance présuppose des transformations profondes des modalités de la reproduction de la main-d'œuvre. Dans la plupart des pays capitalistes développés, les taux d'activité féminins sont désormais très supérieurs à ceux que l'on observait au début du XX^e siècle. Cette tendance s'est concrétisée selon les rythmes et à des époques différentes selon les pays : alors que l'activité féminine était en France supérieure à celle des pays anglo-saxons au début du XX^e siècle, l'arrêt de la

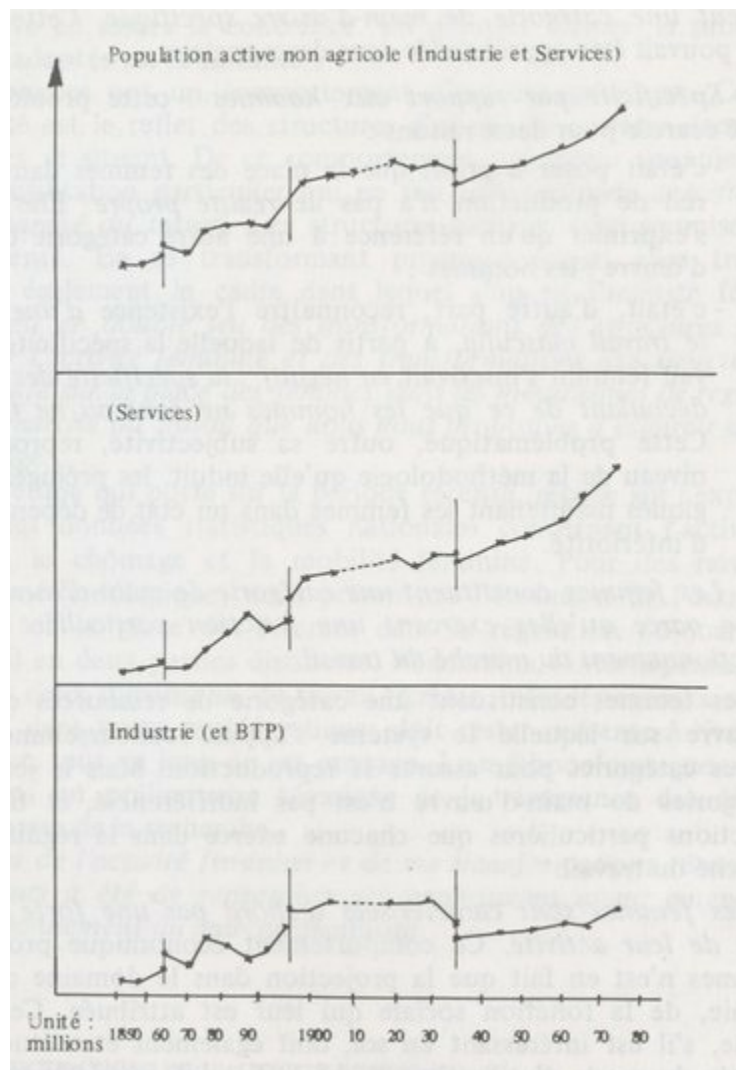
féminisation de l'emploi pendant l'entre-deux-guerres se traduit après la guerre par des taux d'activité féminine inférieurs à ceux des pays anglo-saxons. Tout se passe comme si la France était en train de combler son retard. Cette tendance qui semble organiquement liée au développement du système capitaliste subit bien sûr l'influence de tout un ensemble de facteurs culturels. Il est cependant probable que les effets divergents de ceux-ci tendent à s'estomper au cours du temps, entre autre à cause de l'homogénéisation des modes de consommation entre les pays développés.

L'intérêt des mises en perspective historique de l'évolution actuelle de l'emploi féminin est donc double. D'une part, la spécificité actuelle des transformations de l'emploi féminin apparaît plus nettement. D'autre part, l'approche historique nous a conduit à poser des hypothèses qui sont susceptibles d'orienter la problématique et la méthodologie de l'étude détaillée de l'emploi féminin depuis une dizaine d'années à laquelle se consacre ce livre.

Graphiques I₃

Population active féminine

(Source : Recensement de la population - INSEE Toutain : La population de la France - Cahiers de l'ISEA, janvier 1963)



II. Problématique et méthodologie

Dire que l'intégration des femmes à l'appareil productif revêt un caractère *spécifique*, c'est affirmer l'existence d'une *dynamique propre* aux femmes ou encore d'un mécanisme qui *a son caractère et ses lois propres*. Cette spécificité peut être appréhendée de diverses façons. Pour notre part, nous posons comme principe de base que la spécificité du mode d'intégration des femmes à l'appareil productif découle du fait que les femmes *constituent une catégorie de main-d'œuvre spécifique*. Cette spécificité pouvait être appréhendée sous deux angles :

– *Spécificité par rapport aux hommes* : cette problématique a été écartée pour deux raisons :

- c'était poser a priori que la place des femmes dans l'appareil de production n'a pas de *réalité propre*. Elle ne peut s'exprimer qu'en référence à une autre catégorie de main-d'œuvre : les hommes ;
- c'était, d'autre part, reconnaître l'existence d'une *norme, le travail masculin*, à partir de laquelle la spécificité du travail féminin s'inscrivait en *négatif* : *la spécificité des femmes découlant de ce que les hommes ne sont ou ne font pas*. Cette problématique, outre sa subjectivité, reproduit, au niveau de la méthodologie qu'elle induit, les préjugés idéologiques maintenant les femmes dans un état de dépendance et d'infériorité.

– *Les femmes constituent une catégorie de main-d'œuvre spécifique parce qu'elles exercent une fonction particulière dans le fonctionnement du marché du travail*.

Les femmes constituent une catégorie de ressources en main-d'œuvre sur laquelle le système s'appuie concurremment aux autres catégories pour assurer sa reproduction. Mais le jeu sur les catégories de main-d'œuvre n'est pas indifférencié, et tient aux fonctions particulières que chacune exerce dans la régulation du marché du travail.

Les femmes sont caractérisées d'abord par une forte fluctuation de leur activité. Ce comportement économique propre aux femmes n'est en fait que la projection dans le domaine de l'économie, de la fonction sociale qui leur est attribuée. Ce phénomène, s'il est intéressant en soi, doit également être étudié sous l'angle du mode d'utilisation des ressources en main-d'œuvre féminine qu'il engendre. Par leur forte propension aux entrées-sorties d'activité, les femmes contribuent à assurer l'élasticité de l'offre de travail et à faciliter, de ce fait, l'adaptation des ressources en main-d'œuvre aux besoins de l'appareil productif. Ce jeu particulier sur les ressources en main-d'œuvre féminine se traduit par une position particulière des femmes face à *l'emploi*, au *chômage* et à la *mobilité*.

Mais le comportement d'activité des femmes est aussi un comportement *dépendant* de l'environnement économique et social et de ce fait *soumis à évolution*. Une mutation radicale de cet environnement peut alors modifier le comportement d'activité des femmes dans un sens tel qu'il entre en contradiction avec le mode de

fonctionnement du marché du travail jusqu'à ce qu'une adaptation progressive en assure la cohérence. En d'autres termes, la problématique adoptée est la suivante :

Les femmes ont un comportement d'activité spécifique. Cette spécificité est le reflet des structures globales du système dans lequel elles se situent. De ce comportement spécifique découle un mode d'utilisation particulier qui en fait une *catégorie spécifique sur le marché du travail*. Ces structures globales sont soumises à mouvements. En se transformant progressivement, elles transforment également le cadre dans lequel s'inscrit l'activité féminine. *C'est ce double jeu des transformations des structures globales sur l'activité féminine et des transformations des structures de l'activité sur la place des femmes dans les mécanismes de régulation du marché du travail que nous nous proposons d'éclaircir dans cet ouvrage.*

Cette étude qui porte sur la période récente, repose sur l'exploitation des données statistiques nationales concernant l'activité, l'emploi, le chômage et la mobilité féminine. Pour des raisons d'ordre méthodologique, nous présentons l'évolution de l'activité féminine et la place des femmes dans la régulation du marché du travail en deux parties distinctes. Néanmoins, l'interdépendance entre ces deux dimensions du travail féminin, interdépendance mise en avant dans notre problématique, doit rester présente à l'esprit du lecteur, tout au long de cet ouvrage. La méthodologie que nous présentons en préliminaire témoigne de la récurrence des différentes phases de la recherche.

Partant de l'activité féminine et de ses transformations récentes, notre souci a été de rechercher ses implications quant au mode de fonctionnement du marché du travail.

A. LES FLUCTUATIONS DE L'ACTIVITE FEMININE

Les femmes ont de tout temps constitué une catégorie de main-d'œuvre privilégiée dans le mécanisme de régulation du marché du travail. Les fortes fluctuations qui caractérisent l'activité féminine en font la catégorie pivot dans l'adaptation des ressources en main-d'œuvre aux nécessités de l'appareil productif.

Or, entre les recensements de 1968 et 1975, l'activité féminine, sous le jeu conjoint des transformations structurelles et des conditions du marché du travail, se transforme radicalement. L'étude attentive de ces transformations récentes et de leurs implications sur le fonctionnement du marché du travail constitue le thème de la première partie de ce rapport. Ce premier thème a été abordé successivement selon deux directions :

1. Il s'agissait, dans un premier temps de réinsérer l'évolution récente de l'activité féminine dans sa tendance de longue période. Ce premier travail a été effectué à partir des résultats des recensements, sur la période 1911-1975. Nous avons privilégié l'analyse comparative des courbes d'activité féminine aux différents recensements (structure par âges quinquennaux des taux d'activité féminine)²³. Le choix du recensement de 1911, comme point de départ de l'étude de longue période

est d'ordre purement méthodologique. C'est le recensement le plus reculé qui présente une structure de l'activité selon des classes d'âge comparables à celles adoptées lors des recensements ultérieurs. Le glissement du critère statistique d'activité à partir du recensement de 1954, donnant à l'activité des aides familiales une définition plus restrictive, introduit une rupture dans la série chronologique, dans la mesure où se trouve surestimée la baisse de la population active féminine, surtout dans l'agriculture, entre les recensements de 1946 et de 1954. Ce glissement de définition oblige à couper la période en deux : 1911-1946 et 1954-1975. Pour cette deuxième période, que nous avons plus particulièrement étudiée, référence a été faite aux données corrigées²⁴ par A. Nizard, de la population active féminine dans l'agriculture pour apprécier l'impact des transformations du monde agricole sur la structure par âge de l'activité féminine entre les recensements de 1946 à 1962.

2. Cette première étude sur séries chronologiques a mis en évidence l'ambiguïté du concept de *cycle de travail féminin* sur lequel repose la vision traditionnelle de l'activité féminine. Cette ambiguïté provient de l'inadéquation de l'outil statistique (structure de taux d'activité féminins par âge, au recensement) à l'interprétation (mise en évidence d'une dynamique) dans la mesure où ne sont pris en compte :

- *ni l'effet de génération* qui traduit l'impact des transformations structurelles sur les transformations du cycle de travail des femmes en longue période ;

- *ni l'effet des conditions du marché* sur la structure des mouvements d'arrêts-reprises d'activité. Or, les conditions du marché au moment des décisions d'arrêts-reprises d'activité influencent non seulement l'intensité des mouvements, mais aussi l'âge moyen auquel ces mouvements ont lieu (entrées-sorties d'activité précoces ou différées).

Il nous est apparu alors nécessaire d'orienter l'analyse de l'activité féminine et de ses transformations sur des *études par générations*. La méthode utilisée pour reconstruire le cycle d'activité de générations de femmes à partir des données des recensements successifs, relativement aisée sur le plan méthodologique, introduit cependant des limites au niveau de l'interprétation.

Les générations ont été reconstituées de la façon suivante : partant du taux d'activité des femmes à l'âge moyen des premières entrées en activité (15-19 ans) aux recensements successifs entre 1911 et 1975, nous avons reconstitué leur cycle de travail en suivant ces générations de recensement en recensement. Entre 1911 et 1946, l'identité de l'intervalle entre chaque recensement (5 ans ou 10 ans) avec la classification par âge (tranche d'âge quinquennal) rend très facilement repérable le comportement d'activité de ces générations au fur et à mesure de leur vieillissement. A partir de 1946, la discontinuité de périodicité des recensements a rendu nécessaire la reconstitution de nouvelles classes d'âges. Cette rupture dans la périodicité des recensements est dommageable dans la mesure où elle introduit une discontinuité dans le repérage du cycle de travail des générations.

A cette première limite s'en greffe une autre qui tient aux mouvements démographiques des générations. La structure de la population d'une génération peut au cours du temps se modifier sous le double effet des décès et des mouvements

migratoires. La transformation des structures démographiques d'une génération peut biaiser l'évolution des taux d'activité. L'impact de ces effets sur l'activité féminine ne peut cependant pas être estimé à travers les statistiques de l'activité féminine aux divers recensements.

La méthode que nous avons utilisée pour reconstituer le cycle de travail de générations de femmes, vu les limites qu'elle induit, ne permet pas une interprétation très fine des mouvements constatés. Elle permet cependant de mettre en évidence des tendances qui apparaissent significatives quant à l'affirmation du *caractère relatif de la notion de cycle de travail et de sa dépendance des structures globales et des conditions du marché du travail*.

3. C'est donc en référence aux transformations structurelles et aux conditions du marché du travail qu'il faut analyser la transformation de la courbe d'activité globale entre les recensements de 1968 et de 1975.

La simple comparaison des deux courbes d'activité féminine en 1968 et en 1975 permet de visualiser le sens des changements – *accroissement des taux d'activité* féminins entre 20 et 50 ans et *disparition du creux* caractéristique de la discontinuité de l'activité féminine – et d'estimer le poids relatif des différentes classes d'âge dans la déformation de la courbe. Mais elle ne renseigne pas sur les mouvements à l'origine du comblement du creux :

- moindres sorties d'activité ;
- et/ou intensification des mouvements de reprises d'activité. Le sens des mouvements n'est pas indifférent dans la mesure où leurs implications sur le fonctionnement du marché du travail sont radicalement opposées. L'enjeu de la mise en évidence des mouvements à l'origine de la déformation de la courbe d'activité nous a incités à rechercher une méthode susceptible de pallier les insuffisances de l'analyse comparative. Seule une étude par génération permettait là encore d'apporter le supplément d'informations que nous désirions recueillir. Pour apprécier le sens des changements, il est nécessaire de repérer le cheminement professionnel, année après année, entre 1968 et 1975 de différentes générations de femmes. La visualisation des fragments de cycle de travail des générations successives entre 1968 et 1975 nécessite la connaissance pour chaque année des taux d'activité féminins par âge détaillé. Les seuls matériaux susceptibles de satisfaire les contraintes méthodologiques sont apportés par les enquêtes annuelles sur l'emploi effectuées par l'INSEE²⁵. L'utilisation des enquêtes annuelles sur l'emploi pour une telle étude soulève néanmoins certaines limites.

- Outre les limites que nous avons déjà mentionnées et qui s'appliquent également aux enquêtes annuelles sur l'emploi s'en ajoute une autre qui tient à la méthode – par enquête – sur laquelle reposent les statistiques. Les statistiques contenues dans ces enquêtes effectuées au mois de mars de chaque année²⁶ sont obtenues par extrapolation d'une enquête par sondage au 1/300^e effectuée auprès des ménages ordinaires de la France métropolitaine (ce qui représente environ 60000 ménages)²⁷.

L'échantillon, pour l'essentiel aréolaire, est renouvelé chaque année par tiers. La

fiabilité des données sur la population active repose donc sur la représentativité de l'échantillon. La structure des taux d'activité féminins par classe d'âge quinquennal, aux enquêtes annuelles sur l'emploi de mars 1968 et d'avril 1975, comparée aux résultats des recensements de mars 1968 et mars 1975, révèle un écart du niveau des taux d'activité. En général, pour les femmes d'âge actif, *l'enquête annuelle sur l'emploi surestime les taux d'activité*²⁸. Cette surestimation n'introduit cependant pas de distorsion dans la structure par âge des taux d'activité, ni dans l'évolution constatée des taux d'activité féminins entre les recensements de 1968 et de 1975. En tout état de cause, les statistiques issues de l'enquête de 1975, comme celles du recensement de 1975, vérifient la disparition du creux spécifique à la courbe d'activité féminine (tableau II₁).

Tableau II₁

Taux d'activité féminin par âge quinquennal

(Source INSEE)

Age en années révolues au 1 ^{er} janvier	1968			1975		
	1 Mars 1968 recense- ment (a) (%)	2 Mars 1968 enquête emploi (b) (%)	Ecart (2-1)	1 Mars 1975 recense- ment (c) (%)	2 Avril 1975 enquête emploi (b) (%)	Ecart (2-1)
15-19 ans	31,4	32,5	1,1	21,2	23,0	1,8
20-24 ans	62,4	63,6	1,2	66,0	65,7	-0,3
25-29 ans	50,6	52,2	1,6	62,7	63,3	0,6
30-34 ans	42,4	44,6	2,2	54,6	58,0	3,4
35-39 ans	41,3	45,9	4,6	50,6	55,3	4,7
40-44 ans	43,4	47,1	3,7	49,4	54,2	4,8
45-49 ans	45,3	48,8	3,5	49,9	54,1	4,2
50-54 ans	45,1	48,4	3,3	48,1	51,5	3,4
55-59 ans	42,3	45,7	3,4	41,9	43,3	1,4
60-64 ans	32,3	35,3	3,0	27,8	29,4	1,6
65-69 ans	14,7	14,8	0,1	10,0	10,6	0,6
70-74 ans	7,4	6,8	-0,6	4,2	3,7	-0,5
75 et plus	3,3	2,8	-0,5	2,1	1,8	-0,3

a) Sondage au 1/20^e.
b) Au sens recensement.
c) Sondage au 1/5^e.

Cette non distorsion entre les deux sources dans la structure de l'activité par âge et de ses transformations entre 1968 et 1975 assure donc une grande fiabilité aux conclusions que l'on peut tirer de cette seconde étude par génération, entreprise à partir des taux d'activité par âge détaillé. Contrairement à la première étude longitudinale où l'on comparait des générations d'âge identique à différents moments du temps (à la date du recensement), la comparaison ici porte sur des populations d'âge différent en 1968 dont on suit le comportement d'activité, année par année. Grâce à cette méthode, on a pu isoler les deux effets à l'origine de la déformation de la courbe d'activité des femmes.

Enfin, pour compléter cette étude, il était nécessaire de s'interroger sur l'effet de

la crise sur la tendance récente. L'impact de la conjoncture sur la fluctuation des taux d'activité féminins est un phénomène maintenant bien connu des économistes du travail²⁹. Il nous a semblé intéressant de rappeler brièvement les thèses en présence, thèses qui s'appuient sur des études empiriques effectuées en majorité sur la période 1950-1960. Nous avons tenté, très rapidement cependant, de tester la véracité de ces thèses sur la période récente³⁰, 1975-1979, à partir de l'étude comparative des flux annuels d'entrées-sorties d'activité tels qu'ils apparaissent dans les tableaux de mobilité obtenus à partir des enquêtes annuelles sur l'emploi de 1968 à 1979. Les limites³¹ de l'utilisation des tableaux de mobilité nécessitent une certaine prudence dans l'interprétation que l'on peut donner aux évolutions constatées.

Après cette vaste étude statistique, il restait cependant à interpréter le sens des changements. Nous avons abordé cette partie analytique par le biais des transformations de l'activité des femmes mariées. Partant du constat que les femmes mariées assurent près de 80 % de l'accroissement de la population active féminine entre les deux recensements, c'est par rapport aux transformations de l'activité des femmes mariées que l'interprétation des changements récents trouve son sens. L'offre de travail des femmes mariées est appréhendée par les théories économiques en termes de calcul économique aboutissant à une répartition optimale du temps entre travail marchand et non marchand, et loisir. Dans ce calcul interviennent nombre de variables ayant trait aux caractéristiques démographiques et économiques de la famille. Ces approches que nous résumons brièvement théorisent les termes *du choix* auquel toutes les femmes sont confrontées : activité ou inactivité. Mais en réduisant le comportement humain à une simple mécanique, elles appauvrissent la réalité. Dans ce deuxième volet de l'analyse de l'activité féminine, nous esquissons deux dépassements éventuels des analyses économiques traditionnelles.

La référence au groupe social d'appartenance des femmes permet d'introduire par delà les explications d'ordre économique, la dimension sociologique de l'activité féminine.

La référence au mode de consommation permet d'élargir le cadre de l'analyse. *L'activité féminine peut être interprétée comme un moyen de niveler les inégalités de condition de vie et d'accéder au mode de consommation des catégories dominantes.*

Cette deuxième façon d'aborder les déterminants de l'activité féminine permet une meilleure appréhension des transformations structurelles à l'origine de l'expansion de l'activité féminine sur la période récente.

Parmi les transformations susceptibles d'expliquer le développement récent de l'activité féminine, nous en avons sélectionné trois qui semblent fondamentales :

- les transformations démographiques,
- les transformations du mode d'organisation de la famille,
- les transformations du mode de consommation.

Les statistiques qui illustrent les thèmes évoqués ont essentiellement pour source, l'INSEE. Deux types de documents statistiques ont été plus particulièrement utilisés :

- les données des recensements de 1962, 1968, 1975³² concernant les structures de l'activité des femmes mariées (CSP du conjoint, charges familiales, niveau de diplôme),
- les données de l'enquête sur le revenu des ménages en 1970 et en 1975, pour illustrer la relation entre revenu du ménage et activité des femmes.

B. LES FEMMES ET LA REGULATION DU MARCHE DE L'EMPLOI

Le processus de stabilisation des femmes dans l'activité, que ne semble pas perturber la crise actuelle de l'emploi, peut apparaître contradictoire avec leur rôle traditionnel de réserve de main-d'œuvre. C'est autour de cette contradiction apparente que s'axe cette deuxième partie de l'étude. La place des femmes dans le fonctionnement du marché de l'emploi est appréhendée sous trois angles : *l'emploi, le chômage, la mobilité*. Deux hypothèses ont servi de point de départ à l'étude respective de l'emploi, du chômage et de la mobilité des femmes.

1. Le ralentissement des flux de passage entre l'activité et l'inactivité, repérable depuis 1968 et qui n'est pas stoppé lors de la crise de l'emploi, *ne traduit pas, pour la catégorie de main-d'œuvre féminine, un moindre rôle d'adaptation à court terme des ressources en main-d'œuvre aux besoins de l'appareil productif*, mais traduirait en réalité, une transformation des canaux d'attraction-répulsion de la main-d'œuvre féminine, modifiant le mode de circulation de celle-ci.

En période de contraction de l'emploi, le rejet de la main-d'œuvre féminine n'engendrerait plus un flux de mobilité virtuelle selon le schéma



mais selon le schéma

emploi → chômage.

Ce qui traduirait le fait que *la stabilisation des femmes dans l'activité, s'accompagne en période de crise d'une « stabilisation des femmes dans le chômage »*.

Dans une période où une des principales caractéristiques du marché du travail réside dans une intensification de la circulation de la main-d'œuvre, la réduction des transferts entre l'activité et l'inactivité doit trouver une *modalité-relais*, qui peut résider en une plus forte propension aux mouvements à l'intérieur de l'activité. La réallocation de la main-d'œuvre féminine s'appuyant davantage sur la circulation des actives que sur les transferts entre l'activité et l'inactivité : *la stabilisation des femmes dans l'activité se doublerait alors d'une instabilisation des femmes dans l'emploi*.

2. La stabilisation des femmes dans l'activité s'accompagne d'une moindre participation des femmes aux processus d'adaptation à court terme des ressources en

main-d'œuvre, le système productif jouant alors sur d'autres catégories de main-d'œuvre de réserve (jeunes, travailleurs âgés, travailleurs étrangers) ; la fonction des femmes pouvant être davantage de faciliter le processus de restructuration de l'appareil productif.

A partir de cette problématique, les recherches effectuées parallèlement sur l'emploi, le chômage et la mobilité sont articulées dans cet ouvrage autour des thèmes suivants :

a. *La place des femmes dans les restructurations du système productif*

L'analyse rapide de l'évolution sectorielle de l'emploi salarié à partir des données des recensements de 1968 et 1975 laisse apparaître deux phénomènes majeurs :

- *L'intégration massive des femmes au salariat.* Il s'agissait dans cette partie de percevoir le jeu alternatif sur les réserves de main-d'œuvre féminine dans l'attraction sur le salariat. Deux objectifs étaient attachés à cette partie :

- *La structure des flux de salarisation de la main-d'œuvre féminine et sa déformation éventuelle.* Le poids relatif des entrées en activité salariée et des changements de statut, dans la salarisation de la main-d'œuvre féminine, peut être appréhendée à partir de deux enquêtes³³ Formation Qualification professionnelle effectuées deux ans après chaque recensement (1964-1970) par sondage auprès des individus. L'échantillon stratifié est construit sur la base des fichiers du dernier recensement. Le taux de sondage variant avec la strate. Au total, l'échantillon comprenait 27 000 personnes en 1964, 43000 en 1970. Comparant la situation de l'individu au moment de l'enquête avec sa situation cinq ans auparavant, l'enquête F.Q.P. ne permet cependant de repérer qu'un seul passage. Elle ne se prête donc pas à une analyse fine de la circulation de la main-d'œuvre, mais elle permet cependant de repérer des mouvements plus tendanciels dans lesquels s'inscrit la salarisation.

- *Le mode d'insertion dans le salariat.* Le mode d'insertion dans le salariat des réserves en main-d'œuvre se distingue selon l'origine de ces catégories. La distinction des flux d'entrée dans le salariat selon les grands secteurs d'activité, entre 1959 et 1964, et 1965 et 1970 permet de mettre en évidence l'existence éventuelle de filières bien spécifiques selon que la salarisation s'effectue par des entrées en activité ou par changement de statut.

b. *L'amorce d'un processus de diffusion de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie*

La répartition sectorielle de l'emploi féminin au recensement de 1975 atteste la forte concentration de la main-d'œuvre féminine dans certains secteurs traditionnels de l'industrie (textile, habillement). La forte participation des femmes à la croissance de l'emploi salarié dans des industries où elles sont généralement peu présentes (biens intermédiaires et biens d'équipements) témoigne d'une fonction particulière des femmes dans la restructuration de l'industrie, et d'un mécanisme de *mise en*

concurrence de catégories de main-d'œuvre dans lequel elles seraient privilégiées.

Cette fonction particulière des femmes dans les Industries où elles ne sont que peu présentes, a été mise en évidence tout d'abord en examinant les transformations de la structure des emplois occupés par les hommes et par les femmes, engendrées par la croissance de l'emploi féminin dans certains secteurs de l'industrie. Cette importante étude statistique a été effectuée à partir des enquêtes annuelles sur la « Structure des Emplois » au premier janvier³⁴, réalisées par le Ministère du Travail auprès des établissements du secteur privé occupant plus de 10 salariés. Pour apprécier la transformation des structures d'emploi dans l'industrie, nous avons comparé les structures observables en 1969 et en 1974 d'une part, en 1975 et 1978 d'autre part.

Par souci de cohérence avec l'étude sectorielle de l'emploi entre les recensements de 1968 et de 1975, nous nous sommes servis des tableaux indiquant la répartition des salariés *par sexe et par emplois regroupés* (nomenclature en 62 postes établie par regroupement des rubriques de la nomenclature des emplois) selon la nomenclature des secteurs d'activité adoptée au recensement (nomenclature BCND en 37 postes, établie à partir du code utilisé en Comptabilité Nationale en 1969 et en 1974, nomenclature SECT 38 en 1975 et 1978). Compte tenu du champ de l'enquête, certains secteurs d'activité, présentant un taux de couverture³⁵ trop faible ont été volontairement écartés, à savoir :

- industrie charbonnière (code 03),
- distribution du gaz (code 04),
- Electricité, eau, divers (code 05).

Les mutations qui affectent l'industrie engendrent en permanence des mouvements de réallocation de la main-d'œuvre. Dans cette réallocation de la main d'œuvre industrielle, les femmes jouent un rôle prioritaire dans la mesure où elles constituent un important réservoir de main-d'œuvre, à la fois sur le marché (branches en déclin) et hors marché (inactives, non salariées).

Cette réallocation sectorielle de la main-d'œuvre féminine se traduit concrètement par l'existence de flux de mobilité importants entre secteurs et entre entreprises au sein d'un même secteur.

c. L'analyse des flux de main-d'œuvre féminine : aspects méthodologiques

« Enrichir l'analyse de la progression des emplois et améliorer la compréhension des mécanismes du marché du travail demande que l'on soit en mesure d'associer à *chacune des variations du niveau de l'emploi les différents flux qui lui ont donné naissance* »³⁶. L'objectif de l'étude portant sur les flux de main-d'œuvre se trouve ainsi bien résumé. Un des axes essentiels de ce travail consiste en effet à imposer la nécessité d'envisager l'intégration des femmes dans l'appareil productif non pas uniquement à partir de leur présence au sein de l'emploi total, mais aussi et peut-être surtout à partir de leur insertion particulière dans les flux de main-d'œuvre circulant sur le marché du travail. Il s'agit donc en partie d'abandonner une vision statique du

marché de l'emploi, réalisée à partir de « photographies » de la correspondance d'un volume structuré d'actifs à un volume structuré de postes de travail.

En effet, il importe de repérer des mouvements, la fonction des femmes dans ceux-ci, et en définitive de connaître les modes de circulation de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail ; c'est à une vision « *dynamique* » ou « *dynamisée* » des processus qu'il faut s'adresser.

L'ensemble des mouvements indique l'existence de processus de mobilisation et de démobilisation qui sont significatifs de modalités de gestion de la main-d'œuvre. Les flux, concrétisant des déplacements suscités (de la main-d'œuvre) constituent un point central dans la connaissance du fonctionnement du marché et dans la considération des femmes comme catégorie de main-d'œuvre détenant une « fonction ». Cette optique fonctionnelle se réalise au niveau théorique dans les analyses de l'armée industrielle de réserve, concept introduit par Marx mais dont on ne peut ignorer les développements actuels.

En liaison avec cette problématique globale, des choix méthodologiques ont été effectués.

Les enquêtes Emploi vont constituer la source unique de l'étude de la mobilité professionnelle, essentiellement ici intersectorielle. Les comptes socio-démographiques, introduits en matière d'emploi par Richard Stone³⁷ vont former un outil statistique satisfaisant, de représentation des flux de main-d'œuvre.

Les enquêtes emploi = la source statistique

– Présentation générale des enquêtes³⁸

Nous avons choisi d'utiliser les données de l'Enquête Emploi pour collecter les statistiques sur la mobilité professionnelle.

Cette Enquête de l'INSEE nous a permis d'obtenir des *séries relativement longues incluant les femmes et portant sur la mobilité intersectorielle*. Nous nous sommes procuré grâce à un ensemble de tableaux, soit publiés, soit disponibles, des statistiques s'échelonnant de *l'enquête emploi de mars 1969 à celle de mars 1979*. Nous couvrons donc une période longue de onze années. Les enquêtes Emploi présentent globalement plusieurs types de données sur l'activité et la situation professionnelle de la main-d'œuvre. « La possibilité d'étudier les modifications de situation professionnelle, les entrées en activité et les sorties vers l'inactivité de manière annuelle, entre deux mois de mars successifs, constitue un des apports le plus original de l'enquête sur l'emploi ». Les résultats dans ce domaine sont centrés sur trois pôles : les mouvements intercatégoriels ou intersectoriels, les changements d'établissement ou d'entreprise et les mouvements migratoires. Quels que soient les critères d'analyse de la mobilité, intercatégorielle ou intersectorielle, les résultats sont présentés à l'aide du même schéma sous forme de matrices : « celles-ci comportent quatre blocs distincts qui correspondent chacun à un phénomène particulier »³⁹ (mobilité, entrées et sorties d'activité et Immigration) (Graphique II₁).

– *Les limites des Enquêtes Emploi*

Quelques limites et ambiguïtés théoriques liées aux enquêtes sur l'emploi doivent être signalées, permettant ainsi de relativiser les données. Certaines de ces limites sont en rapport avec le champ de l'enquête, d'autres avec les erreurs d'observations, d'autres enfin résultent d'erreurs aléatoires.

Nous devons donc faire, même succinctement, les remarques suivantes :

– Les restrictions du champ de l'enquête tendent à entraîner une sous-estimation de la mobilité. En effet, les départs vers l'étranger, décès, sorties du champ statistique ne sont pas comptabilisés.

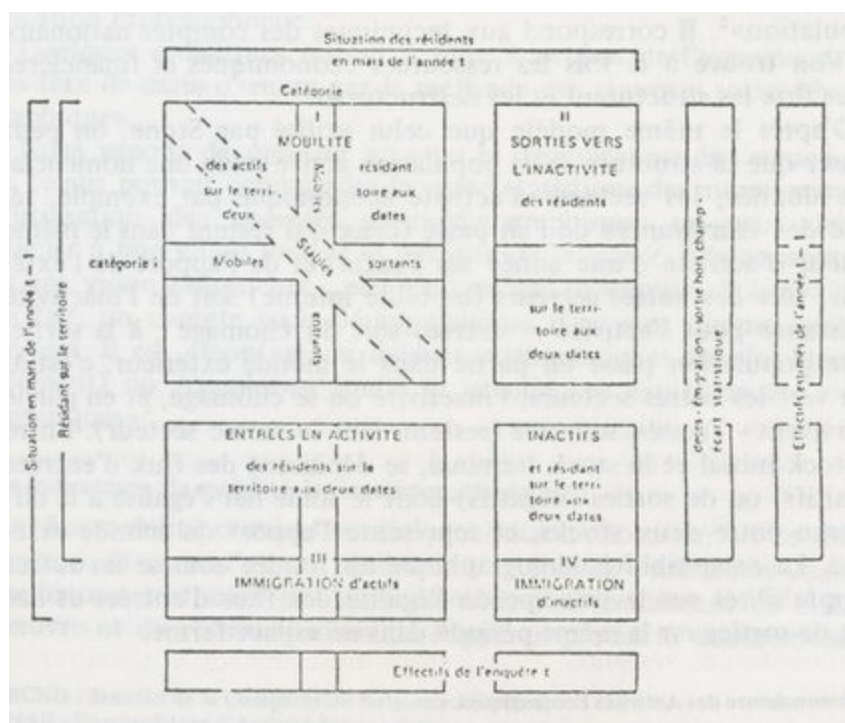
– Les modalités de collecte de l'information auprès des ménages entraînent obligatoirement des erreurs d'observation ou de mesure. Elles trouvent leur origine dans des imprécisions (ou erreurs) volontaires ou non, dans les déclarations des individus.

– L'enquête procédant par sondage, des erreurs aléatoires affectent la précision des résultats.

– L'étude des tableaux de mobilité concernant en particulier les femmes nous pousse à être extrêmement réservés sur la représentativité des résultats. Nous serons ainsi amenés à délimiter un seuil minimum de représentativité. Certains effectifs fournis par l'enquête emploi ne seront pas pris en compte dans notre étude. Enfin, un certain nombre d'obstacles d'ordre plutôt administratif se sont présentés lors de la réalisation de l'étude. Les tableaux publiés au moment de leur exploitation statistique nous ont été facilement fournis par les bureaux concernés de l'INSEE. Cependant, il nous a paru regrettable qu'aucune donnée sur la mobilité professionnelle ne puisse être livrée sur la base de l'enquête Emploi de mars 1975. Cette date correspond à la période du recensement, on comprend le « surmenage » temporaire d'un certain nombre de services de l'INSEE. Néanmoins, cette « lacune » dans notre série temporelle, comme sûrement pour d'autres utilisateurs, reste très embarrassante pour l'analyse de l'impact de la crise de septembre 1974. Bien souvent, comparant les données de l'enquête de 1974 et de celle de 1976, un « gap » apparaît dans la série, son interprétation est alors délicate ne possédant aucune observation sur la période annuelle allant de mars 1974 à mars 1975.

Graphique II₁

Schéma de présentation de la mobilité, des entrées et sorties d'activité



Source *Enquête Emploi 1972* D 33/34, p. 278.

- Pour les enquêtes de mars 1969 et mars 1970, nous possédons également très peu de données sur les mouvements de population active. Finalement, nous avons dû travailler, cherchant à reconstituer des séries, sur un ensemble de données brutes qui en réalité n'étaient guère homogènes, dans leur composition et qui étaient plus ou moins détaillées.

- Enfin, nous nous sommes heurtés à un changement de nomenclature puisque les enquêtes jusqu'à 1974 présentaient la nomenclature BCN des secteurs d'Activité économique alors que celles après 1976 indiquaient leurs résultats selon la nouvelle nomenclature NAE⁴⁰. La correspondance de ces deux nomenclatures est très difficile à établir en particulier lorsqu'il s'agit de matrice de mobilité. Nous aurons donc, là encore, une rupture dans nos séries temporelles. Ceci est tout aussi regrettable que l'absence de données pour 1974-1975, puisque cela amenuise la possibilité de clairement repérer l'impact de la crise de 1974 sur les mouvements de la main-d'œuvre et plus spécialement ici la main-d'œuvre féminine.

Les comptes socio-démographiques : l'instrument statistique

Le système des statistiques démographiques et sociales permet « d'intégrer l'information disponible sur les stocks et les flux de population »⁴¹. Il correspond aux techniques des comptes nationaux où l'on trouve à la fois les ressources économiques et financières et les flux les structurant et les déstructurant.

D'après le même modèle que celui utilisé par Stone, on peut penser que la structure de la population active selon une nomenclature donnée, les secteurs d'activité économique par exemple, résulte des « survivants » de l'an passé (ceux qui restent dans le même secteur d'activité d'une année sur l'autre) et de l'apport de

l'extérieur, soit des autres secteurs (mobilité interne) soit de l'inactivité (naissance pour l'activité = entrée) soit du chômage ; à la sortie, cette population passe en partie dans le monde extérieur, c'est-à-dire vers les autres secteurs, l'inactivité ou le chômage, et en partie « survivent » l'année suivante (restent dans le même secteur). Entre le stock initial et le stock terminal, se déplacent des flux d'entrées (positifs) ou de sorties (négatifs) dont le solde net s'égale à la différence entre deux stocks, et représente l'apport du monde extérieur. La comptabilité démographique est fondée comme les autres comptabilités sur le principe de l'égalité des flux d'entrées et des flux de sorties sur la même période dans un espace fermé.

Dans le cadre précis de notre étude sur le flux de main-d'œuvre, les flux sont constitués par des individus signalés selon leur caractère d'actifs (occupés ou chômeurs) ou de non actifs. Ils sont ventilés selon des nomenclatures prédéterminées (on trouvera essentiellement les secteurs d'activité économique représentés selon la nomenclature BCND ou NAE⁴²). Ces individus se déplacent selon deux dimensions : le temps et l'espace.

Les enquêtes emploi, nous l'avons vu, ont une périodicité annuelle et les dates ponctuelles retenues correspondent au troisième mois de chaque année civile, c'est-à-dire au mois de mars. Il paraît alors évident que le choix de la *période de référence* ainsi que la définition de la répartition de « *l'espace professionnel* » constituent deux éléments essentiels de la construction des comptes socio-démographiques. Un des objectifs de l'étude pouvant être de mesurer la *fréquence des flux de main-d'œuvre*, l'utilisation d'une classification détaillée des emplois ou des branches renforcerait l'intensité des mouvements par rapport aux résultats d'une observation effectuée à partir d'une classification plus grossière. De la même manière, les mouvements de main-d'œuvre enregistrés au cours d'une année, seront relativement plus fréquents que ceux que l'on pourrait repérer sur une période plus longue de cinq ans par exemple, comme c'est le cas pour les enquêtes Formation Qualification Professionnelle.

Quelques remarques restent à faire à propos de l'appréhension des flux de main-d'œuvre par la méthode des comptes socio-démographiques.

Nous venons de montrer en quoi la structuration de l'espace et du temps pouvait commander la vision statistique des mouvements. L'utilisation des comptes socio-démographiques ne peut donc amener à une *vision unique et parfaite de la réalité*. Elle ne permet qu'une vision rapprochée ; elle n'est *qu'une expression de la réalité*. En fait, un compte socio-démographique n'est rien d'autre qu'un *modèle*. Il est « montage de liaisons mathématiques simples (généralement) ou complexes, limité et orienté par des considérations empiriques »⁴³.

Les indicateurs : la mobilité, la circulation, l'instabilité

– La mobilité consiste en des processus d'allocation ou de réallocation de main-d'œuvre résultant à la fois de contraintes démographiques exprimées par les besoins de renouvellement de main-d'œuvre et de restructuration de l'appareil productif commandant des créations et des suppressions d'emploi. La mobilité de la main-

d'œuvre est allocation ou redéploiement d'actifs au sein de structures d'emploi mouvantes.

- Les analyses habituellement effectuées ne retiennent comme mobilité que les mouvements internes à l'activité, d'emploi à emploi, de secteur à secteur. Elles ne retiennent en définitive que la sphère active comme lieu d'appel ou de rejet de la main-d'œuvre. Or, il est vrai qu'une unité de production cherchant à combler ses pénuries de main-d'œuvre ou à évacuer ses excédents entretiendra des liaisons aussi bien avec les autres « sphères de l'activité » qu'avec l'inactivité ou le chômage. Nous considérons donc qu'une définition plus large de la mobilité doit être envisagée. Les mouvements d'entrées et sorties, relèvent de la mobilité ; ils constituent *la mobilité virtuelle*. Cela signifie qu'ils ne sont pas mouvements internes à l'activité mais qu'ils jouent le même rôle dans le fonctionnement du marché du travail. Ces passages de l'activité à l'inactivité sont bien sûr essentiels pour comprendre l'intégration des femmes dans l'appareil de production. Ils seront étudiés plus spécialement dans la première partie de ce travail.

Dans la seconde partie, deux aspects de la mobilité seront particulièrement retenus : *la circulation sectorielle*⁴⁴ et *l'instabilité* (les changements d'entreprises). Nous laissons donc de côté tout ce qui concerne les migrations bien sûr mais surtout tout ce qui concerne la mobilité professionnelle au sens strict entre catégories socio-professionnelles, entre professions. L'étude des trajectoires professionnelles ne répond pas aux objectifs que nous nous sommes fixés. Notre approche est plus directement macroéconomique. Les évolutions actuelles du système productif, les mutations industrielles qui se sont opérées sur la période récente, réservant un rôle apparemment nouveau et « privilégié » à la main-d'œuvre féminine induisent davantage une optique d'ordre structurel. Les transformations en œuvre relèvent davantage du découpage sectoriel et de la place de chaque catégorie de main-d'œuvre au sein des différents secteurs.

- *La circulation sectorielle* : Les comptes socio-démographiques « sectoriels » constituent un instrument privilégié. La circulation sectorielle inclut deux aspects : l'intensité des flux (leur volume) allant ou partant d'un secteur d'activité et leur structure. A partir des comptes socio-démographiques seront donc construits des *bilans* (annuels et pluriannuels) de *l'emploi des secteurs* et des *schémas de mobilité* sectorielle.

- *L'instabilité* : Elle est pour nous synonyme des changements d'entreprise. Elle pourrait être appréhendée comme « mobilité intra-sectorielle ». Elle dépend bien sûr étroitement de la taille des entreprises et de la concentration existant dans un secteur. L'étude des indicateurs de l'instabilité (ou de son complément la stabilité) nous semble indicative des structurations de l'appareil de production et des modes d'utilisation de la main-d'œuvre qui les accompagnent.

d. *La sensibilité des emplois occupés par les femmes aux variations de la conjoncture*

Le rôle de catégorie de main-d'œuvre de réserve, que l'on attribue généralement aux femmes, se traduit par une position particulière des femmes face aux variations de l'emploi et du chômage. Les femmes, premières victimes de suppressions d'emplois, seraient les premières sélectionnées à l'entrée au chômage. La poursuite, à partir de 1975, de la tendance à la féminisation des emplois dans des secteurs où elles sont peu présentes amènerait cependant à dépasser cette vision trop globale et peut-être trop simpliste du mode d'utilisation de la main-d'œuvre féminine. La sensibilité de la main-d'œuvre féminine aux variations conjoncturelles est étudiée à la fois sous l'angle de *l'emploi* et du *chômage*.

La sensibilité de l'emploi féminin aux variations sectorielles de l'emploi

Seules des données trimestrielles, ou mieux mensuelles, de l'emploi des femmes par secteur d'activité, sur la période 1968-1979, auraient permis une étude très fine de la position particulière des femmes face aux mouvements de créations - suppressions d'emplois. Cependant, les seules données fiables de l'évolution de l'emploi salarié par sexe et secteur d'activité économique sont fournies sur une base annuelle. Il s'agit des statistiques annuelles de l'UNEDIC⁴⁵ sur la répartition des effectifs salariés du secteur industriel, commercial et semi-public par activité économique. L'étude porte sur la période 1969-1979⁴⁶. Par souci de cohérence avec les études sectorielles précédentes, les résultats statistiques présentés entre 1969 et 1974, selon la nomenclature NAE à 3 chiffres (codés en 99 postes) ont été agrégés en 37 postes de la nomenclature BCN à 2 chiffres.

L'adoption en 1975, d'une nouvelle nomenclature des activités économiques (code NAP en remplacement du code NAE) ne permet pas une étude continue sur la période 1969-1979. Les grilles de passage entre les deux codes, pour être utilisées, nécessitaient que nous disposions d'une nomenclature plus fine (4 chiffres). D'autre part, les statistiques UNEDIC étant établies à partir des bordereaux adressés à l'ASSEDIC par des établissements affiliés au régime, elles présentent l'avantage d'être exhaustives mais ne couvrent pas l'ensemble des secteurs et notamment laissent en dehors du champ, l'ensemble des salariés du secteur public. Comme dans l'étude de la structure des emplois occupés par les femmes, une partie des secteurs a donc été volontairement écartée du champ de la recherche. L'objectif étant d'étudier la réaction de l'emploi féminin aux variations conjoncturelles de l'emploi, quatre indicateurs ont été privilégiés :

- le taux de variation annuelle de l'emploi féminin par secteur,
- le taux de variation annuelle de l'emploi global par secteur,
- la part des femmes dans la variation globale de l'emploi,
- l'élasticité de l'emploi féminin. Le coefficient d'élasticité, calculé par le rapport de la variation relative de l'emploi féminin et de l'emploi global :

$$\frac{\Delta EF}{EF} / \frac{\Delta Eg}{Eg}$$

- mesure le degré de sensibilité de l'emploi féminin,
- une élasticité égale à 1 signifie un degré nul d'autonomie de l'emploi féminin

- face à la conjoncture. Une variation de l'emploi global engendre une variation de même sens et de même intensité de l'emploi féminin,
- une élasticité intérieure à 1 signifie que l'emploi féminin amortit les variations de l'emploi global,
 - une élasticité supérieure à 1 signifie que l'emploi féminin accentue les variations de l'emploi global.

L'analyse sectorielle de la sensibilité de l'emploi féminin sur la période de 1969-1979 met en évidence la *non généralisation à tous les secteurs du rôle de réserve de la main-d'œuvre féminine*. Si, en général, les femmes bénéficient en priorité des créations d'emploi, et ce dans la majorité des secteurs, l'hétérogénéité sectorielle quant à la réaction à la baisse, laisse entrevoir l'importance de « *l'effet sectoriel* » dans le mode de gestion de main-d'œuvre. Il faut cependant noter que les secteurs industriels qui ont le plus contribué à l'accroissement de l'emploi féminin entre les recensements de 1968 à 1975, sont également ceux où l'on enregistre une résistance à la baisse de l'emploi féminin en cas de suppressions d'emploi.

L'entrée des femmes dans de nouveaux secteurs d'activité s'inscrit dans une tendance de restructuration industrielle, et n'est pas perturbée par les mouvements à court terme de l'emploi.

Cette étude ne permet que de déduire des tendances globales. Ces premiers résultats incitent cependant à poursuivre l'analyse à l'aide de méthodes plus fines.

Il serait intéressant d'introduire des décalages temporels dans la mesure où des délais de réaction semblent s'établir.

La sélection des femmes par le chômage

L'examen de l'évolution du chômage sur une quinzaine d'années montre une tendance ascensionnelle bien marquée dont on peut situer le démarrage au début des années 60. Sans doute la montée du nombre des demandeurs d'emploi ne s'est-elle pas faite de manière parfaitement régulière puisque les périodes de forte croissance (1965-67, 1974-76) alternent avec des phases de croissance plus ralentie (1968-69, 1971-72) et même de légère baisse (1969-70, 1972-73). Pourtant, il est remarquable qu'après chaque période de hausse un palier est atteint à partir duquel se réalise l'augmentation ultérieure.

Les explications de cette évolution se sont d'abord principalement centrées sur l'idée d'un désajustement entre des ressources en main-d'œuvre (ou une offre de travail) devenues excédentaires du fait de facteurs démographiques (arrivée des classes d'après-guerre à l'âge d'entrée en activité), « sociaux » (tendance au développement de l'activité des femmes) et une demande de travail ne progressant pas au même rythme en raison de facteurs économiques tels que l'accroissement de la productivité du travail. Dans une telle perspective, le chômage devient principalement la manifestation d'une crise de sous-emploi liée à une croissance insuffisante de la production pour absorber l'ensemble des ressources en main-d'œuvre.

Le chômage comme étape dans des flux de main-d'œuvre

Cependant, la prise de conscience de la poursuite de la croissance du chômage ou de sa rigidité à la baisse dans les périodes de nombreuses créations d'emplois a conduit à s'interroger plus avant sur son rapport aux ajustements entre offre et demande du travail. Est-ce bien *le* résultat de ces ajustements, *le solde* des écarts entre offre et demande ? Manifestement, des phénomènes de ce type exigeaient de ne plus limiter au chômage la réserve au sein de laquelle les entreprises puisent la main-d'œuvre dont elles ont besoin. La possibilité de recourir aux inactifs doit être intégrée dans le schéma d'ajustement et le complique singulièrement. Les états d'activité, d'inactivité et de chômage se trouvent mis en relation les uns avec les autres par des flux de main-d'œuvre, des passages d'une situation à l'autre. Dans ces conditions, le chômage peut être abordé comme une étape dans des flux menant de l'inactivité à l'activité ou réciproquement, d'un emploi à l'autre. L'analyse économique doit alors s'attacher à caractériser cette étape pour en comprendre la fonction.

Cette orientation ouvre à l'étude du chômage un champ nouveau qui se manifeste, sur le plan méthodologique, par une importance plus grande accordée aux flux d'entrées et de sorties alors que la simple notion de désajustement tendait à privilégier seulement le stock de demandeurs d'emploi à un moment donné et son évolution. Or, ce stock n'a pas de valeur propre. Il n'est que la résultante instantanée d'un flux d'entrée et d'un flux de sortie ou plus précisément de la combinaison de leur niveau et de leur structure respectifs. C'est dire combien la notion de niveau de chômage habituellement utilisée par les économistes pour caractériser la situation du marché du travail est un indicateur sommaire. En particulier, elle est peu à même de fournir des précisions sur la nature du chômage. Un même niveau de chômage peut résulter de combinaisons de flux très variées et par suite revêtir des significations économiques différentes selon la nature des flux qui l'induisent. Ainsi rien n'assure a priori que les entrées et les sorties du chômage ont des structures identiques qui correspondent en outre à celles des emplois. Cette hypothèse ne correspond qu'à un cas très particulier qui ne peut être retenu pour expliquer le niveau et la structure du chômage couramment observés. Sur le plan de la méthode d'observation, cela signifie qu'il faut tenter de combiner entre elles les données relatives aux flux d'entrée, au stock, et aux flux de sortie.

Le fait d'être en chômage résulte, en effet, d'un double processus :

- le risque d'entrer en chômage qui renvoie au concept de vulnérabilité,
- la chance de sortir du chômage qui fonde la notion d'employabilité.

L'articulation de ces deux éléments aboutit à la sélection de catégories de main-d'œuvre ou de catégories d'emploi plus particulièrement touchées. L'étude du chômage doit alors se centrer sur l'examen des processus sélectifs qui interviennent et lui confèrent une « forme » particulière.

La notion de « forme » doit être entendue comme la combinaison d'un niveau et

d'une structure. En effet, si le stock de chômage revêt une certaine « forme » à un instant déterminé, c'est en liaison avec les volumes respectifs des flux d'entrée et de sortie ainsi qu'avec la différence de leurs structures. Sans doute, il faut noter que le niveau du chômage n'est pas sans incidence sur sa physionomie puisqu'un nombre important de demandeurs d'emploi renforce la concurrence entre les actifs présents sur le marché du travail et permet donc au processus sélectif de sortie d'être plus efficace dans le tri de la main-d'œuvre sans emploi. On peut tenir un raisonnement analogue en ce qui concerne les risques d'entrée en chômage : leur généralisation, par suite de la montée du chômage engendre une certaine banalisation de la physionomie de la population des chômeurs.

Un autre intérêt de l'approche en termes de flux est de permettre de saisir, non pas la forme du chômage en tant que telle, mais les modalités par lesquelles cette forme est acquise. Par ce biais, l'accent est mis sur les modes d'évolution des flux d'entrée et des flux de sortie en liaison avec les transformations économiques et sociales. Cela permet de comprendre, notamment, comment l'évolution conjoncturelle de la production agit sur la structure du chômage. L'identification des formes du chômage et de leurs modes de constitution permet de préciser la fonction qu'il joue dans le cadre du marché du travail et plus généralement en matière de régulation économique globale.

Féminisation du chômage ou chômage des femmes

Le thème de la sélection des femmes par le chômage conduit à étudier les processus qui révèlent leur intériorité et leur confèrent, en tant que catégorie de main-d'œuvre, un rôle particulier dans les réserves de force de travail que le système productif peut mobiliser ou rejeter selon ses besoins. Cette orientation signifie que le chômage féminin ne sera pas étudié en lui-même. Bien plus que la caractérisation du chômage des femmes en tant que tel, c'est la féminisation du chômage global, indicateur saisi par la proportion des demandeuses d'emploi parmi l'ensemble des personnes disponibles à la recherche d'un emploi, ainsi que son évolution, qu'il convient d'observer car il révèle la place particulière que les femmes occupent dans les flux de transition sur le marché du travail.

Etudier le chômage féminin c'est essentiellement examiner le chômage d'une catégorie d'actifs particulière et donc tendre à privilégier les explications à partir de ses caractéristiques et de ses comportements. Il en découle alors une approche plus sociologique qu'économique. Au contraire, étudier la féminisation du chômage c'est se donner la possibilité de s'interroger sur les processus qui la font varier, d'où une référence plus directe aux catégories d'emploi. L'infériorité de la main-d'œuvre féminine est liée non seulement à ses caractéristiques intrinsèques, mais également à la manière dont ces qualités sont utilisées par le système productif à travers les emplois, dont l'évolution manifeste les phénomènes d'appel et de rejet de la main-d'œuvre.

En première approximation, on peut penser, en effet, que la tendance à la

féminisation relative du flux d'entrée en chômage révèle une vulnérabilité plus forte des femmes, sous réserve, bien entendu, de considérer ce qui se passe au niveau de la population active. Inversement, l'augmentation de la part des femmes dans le stock, toute chose égale par ailleurs, renvoie à leur moindre employabilité. Or, dans la mesure où la variation de féminisation du chômage peut s'interpréter comme un changement de forme, on peut tenter d'expliquer, à partir de ces observations, la fonction que les femmes remplissent dans les processus de régulation économique.

La technique d'observation

La méthode utilisée pour l'observation statistique qui est à la base de ce travail a consisté à mettre en parallèle l'évolution des flux d'entrée et des stocks de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, calculée sous forme d'indice de variation dont la base est constituée par quatre mois (mars, juin, septembre, décembre) d'une année de référence (1971).

Dans un deuxième temps, on a examiné, à l'aide d'indices de même type, les mouvements de la part des femmes dans l'ensemble des demandeurs d'emploi pour les demandes nouvelles enregistrées et les demandes en fin de mois, afin d'observer les moments où les femmes se trouvent plus particulièrement sélectionnées et les modalités de cette sélection. Cela conduit à aborder rapidement le problème des sources utilisées. Dans la mesure où les données chiffrées qui servent de base au travail entrepris sont constituées par les statistiques de l'ANPE, il faut se demander si elles sont adaptées à la démarche suivie. Pour éviter que les phénomènes administratifs d'implantation des Agences Locales pour l'Emploi aient une trop grande incidence sur l'évolution du nombre des demandeurs d'emploi et plus encore sur sa structure, la « dérive » liée à cette mise en place ayant affecté davantage certaines catégories de main-d'œuvre, dont les femmes, il a paru préférable de faire partir l'observation statistique de l'année 1971. De plus, un changement de nomenclature au niveau des qualifications, intervenu au cours de cette année, rendait difficile une analyse par type d'emploi en remontant plus avant dans le passé. Or, on verra qu'une telle approche est indispensable si l'on veut saisir la signification économique des mouvements de féminisation du chômage.

Du point de vue du flux d'entrée et du stock, les informations sont abondantes puisque l'on dispose de leur répartition par sexes, par tranches d'âge, par CSP⁴⁷, par branches, par nationalités et par départements, avec des croisements possibles entre certains de ces critères : par exemple, l'âge et le sexe, le sexe et la CSP. On peut donc utiliser assez aisément ces deux indicateurs, et, pour un même critère, leur évolution. Cependant, il convient de remarquer que la publication des flux d'entrée et des stocks correspondant à ces différents critères ne remonte pas toujours très loin dans le temps, ni nécessairement à des dates concomitantes. L'exploitation statistique a toujours essayé de remonter le plus loin possible dans le passé ou du moins le plus près possible de l'année 1971, prise comme référence. *En ce qui concerne le flux de sortie*, les choses sont plus délicates. Il existe bien dans les statistiques de l'ANPE

une rubrique « placements réalisés par les services ». Cependant, ils ne représentent qu'une partie des sorties effectives du chômage. Il est connu en effet, que bon nombre de personnes s'inscrivent à l'agence pour conserver leurs droits sociaux et retrouvent un emploi par un autre moyen.

Une approche un peu différente permet d'avoir une idée plus exacte de l'importance du flux de sortie ou plus précisément de l'incidence des sorties sur la composition du stock. La connaissance de la répartition des demandes d'emploi en fin de mois selon la durée d'inscription et sa transformation au cours du temps permet de déterminer quelles sont les personnes qui sortent les premières du chômage et comment cette structure se modifie en réaction aux changements économiques globaux (variation du niveau de la production, restructuration de l'appareil productif, etc...). Le niveau du stock des demandeurs d'emploi prend alors une signification économique réelle puisqu'il est possible de lui associer un flux d'entrée et de mesurer l'incidence des sorties sur sa composition. Cependant, l'examen du flux de sortie s'avère délicate. En effet, contrairement au flux d'entrée caractérisé, au cours d'une période donnée par son unicité (c'est-à-dire par l'ensemble des entrées en chômage au cours du mois, du trimestre ou de l'année) et donc son influence simple sur la durée moyenne du chômage, le flux de sortie se présente de façon plus complexe. On peut dire, en effet, que les notions de flux global de sortie et de durée moyenne n'ont que des valeurs indicatives. La réalité est plus complexe dans la mesure où le flux global de sortie n'est que la résultante ou la combinaison, à un instant donné, de flux de sortie particuliers associés à des durées de chômage diverses. Il faudrait déterminer alors si les taux de sortie aux différentes durées se modifient de manière analogue ou différenciée selon l'évolution des conditions économiques globales. De plus, il faudrait préciser si ces différentes durées concernent toutes les catégories d'emploi ou de main-d'œuvre de façon identique.

PREMIÈRE PARTIE

LES TRANSFORMATIONS DE L'ACTIVITÉ FEMININE

Face à l'activité, les femmes apparaissent comme une catégorie de main-d'œuvre *spécifique*. Cette spécificité tient au caractère *fluctuant* de leur participation à l'activité. Cette fluctuation se situe à deux niveaux :

- La participation des femmes à l'activité fluctue avec l'âge selon un cycle rythmé par le cycle de la vie familiale. Cette fluctuation se traduit par d'amples mouvements d'entrées et de sorties d'activité qui apparaissent comme la projection, au niveau de l'activité, du déroulement des événements démographiques.

- La non fixation définitive des femmes dans l'appareil de production rend leur activité sensible aux conditions du marché du travail. Le caractère fluctuant de l'activité des femmes confère ainsi un élément de souplesse dans la gestion des ressources en main-d'œuvre, les femmes jouant un rôle central dans la régulation de l'offre de travail.

L'activité féminine apparaît donc comme une *activité dépendante* et ce à deux niveaux :

- *Dépendante des structures globales* (démographiques, institutionnelles, sociales et économiques) et à ce titre est sensible aux transformations structurelles. Les transformations structurelles (scolarisation, évolution démographique...) impriment une tendance d'évolution en longue période de l'activité féminine.

- *Dépendante des conditions du marché du travail*. L'impact des conditions du marché sur l'activité féminine ne se réduit pas à une inflexion des taux d'activité à la hausse ou à la baisse, autour de la tendance. La situation économique à court terme peut modifier durablement l'évolution structurelle de l'activité féminine. Inversement, les transformations de l'activité féminine modifient les termes de son adaptation à court terme aux variations conjoncturelles. Les réactions de l'activité féminine aux transformations structurelles et aux variations des conditions du marché apparaissent en étroite interdépendance.

Depuis le début des années soixante, l'activité féminine connaît de profondes transformations qui modifient à la fois le *niveau* et la *structure des ressources en main-d'œuvre féminine*. Non seulement la période récente se caractérise par une forte croissance de l'activité féminine, mais également par une *stabilisation des jeunes générations dans l'activité*.

Cette deuxième caractéristique est importante à un double point de vue :

- elle remet en question le cycle traditionnel d'activité des femmes,
- elle implique une moindre sensibilité de l'activité féminine aux retournements conjoncturels.

Cette double conséquence, quant à l'approche traditionnelle de l'activité féminine, fera l'objet de la première partie de ce chapitre.

Les femmes mariées assurent 80 % de l'accroissement du volume de la population active entre les recensements de 1968 et de 1975. L'ampleur de ce mouvement ne peut trouver d'explication suffisante dans le strict cadre économique des théories de

l'offre du travail. La forte intégration des femmes à l'appareil de production apparaît plus comme le reflet de profondes transformations des structures sociales, démographiques et économiques qui ont accompagné la croissance des économies occidentales (deuxième partie).

CHAPITRE I

LA STABILISATION DES FEMMES DANS L'ACTIVITE

Les transformations des structures globales engendrent une tendance à la stabilisation des jeunes femmes dans l'activité. Cette stabilisation joue à deux niveaux :

- au niveau de la réduction de l'amplitude des mouvements d'arrêt-reprise d'activité (cycle de travail des femmes),
- au niveau de la sensibilité conjoncturelle de l'activité féminine.

I. Le cycle de travail des femmes

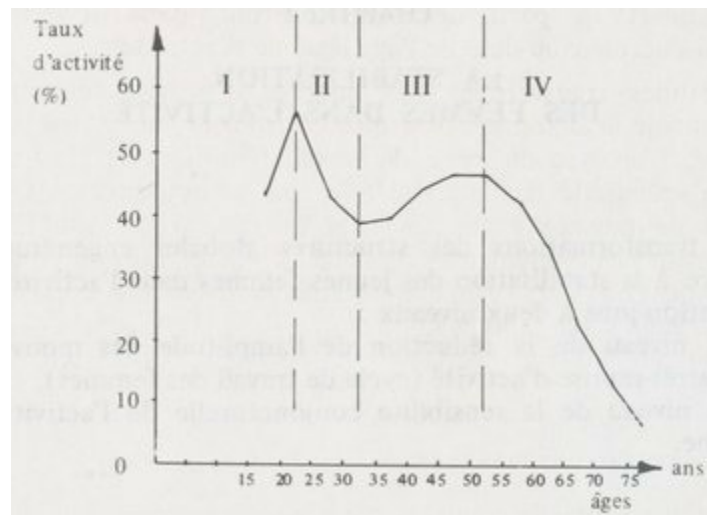
A. SA SIGNIFICATION

L'existence d'un cycle de travail spécifique aux femmes est un thème qui a été fort développé en France dans les années cinquante, à partir des résultats du recensement de 1954⁴⁸. Les taux d'activité par âge de la population féminine, contrairement aux recensements passés⁴⁹, enregistrent en 1954 de fortes fluctuations selon les catégories d'âges et la courbe d'activité des femmes présente la caractéristique maintenant bien connue d'une courbe « bi-modale ». Le cycle de travail féminin apparaît alors comme étroitement lié au cycle de vie de la famille (graphique I₁),

Graphique I₁

Taux d'activité féminins par classe d'âge quinquennal

(Source recensement 1954 - INSEE)



1^{ère} phase (I) entre 15 et 19 ans : entrée progressive des femmes en activité, à la fin de la scolarité.

2^e phase (II) entre 20-24 ans et 30-34 ans : deux facteurs poussent à la baisse des taux d'activité féminine.

Le mariage : certaines femmes abandonnent leur activité après le mariage⁵⁰ (pression sociale tendant à maintenir le rôle de la femme au foyer, migrations régionales).

Les naissances : la décision d'interrompre une activité professionnelle est fortement liée au rang des naissances (les taux de sortie seront d'autant plus élevés que les femmes ont déjà des enfants) et à l'espacement des naissances⁵¹ : le poids d'une naissance sur le maintien ou non en activité est pondéré par l'âge pré-scolaire ou non de l'enfant précédent, dans la mesure où l'entrée à l'école maternelle allège sensiblement la charge de travail de la femme.

3^e phase (III) 30-34 ans à 50-54 ans : la majorité des naissances ayant lieu entre

20 et 35 ans, la montée des taux d'activité à partir de 35 ans exprime la possibilité d'insertion ou de réinsertion professionnelle des femmes mariées ; les enfants étant pour la plupart scolarisés.

4e phase (IV) à partir de 55 ans : retour progressif vers l'inactivité qui s'accélère au-delà de l'âge légal de la retraite.

Les études transversales des courbes d'activité féminine débouchent sur la détermination d'un *calendrier des entrées-sorties d'activité*. L'analyse du cycle de travail féminin met ainsi en évidence la spécificité de l'activité féminine : l'existence de flux importants de passage entre l'activité et l'inactivité guidés par le déroulement des événements familiaux. Il y a des âges où l'on entre, d'autres où l'on sort, l'ensemble de ces mouvements étant rythmé par le cycle de la vie familiale.

B. LES LIMITES DE L'INTERPRETATION

Statistiquement, la courbe d'activité féminine est élaborée à partir des taux d'activité par âge à un moment donné du temps, ici à la date du recensement. Il s'agit donc d'une analyse transversale. Les distorsions introduites par ce type d'approche constituent un des problèmes fondamentaux de l'analyse démographique. Les limites soulevées par les démographes⁵² quant à l'établissement des calendriers des naissances, mariages ou décès s'appliquent à l'étude de l'activité par âge, dans la mesure où est visé l'établissement d'un calendrier type des entrées-sorties d'activité. La courbe d'activité féminine représente le cycle de travail d'une cohorte fictive obtenue par la juxtaposition, à un moment donné, des taux d'activité de catégories de femmes appartenant à des générations différentes. Il faut donc observer une certaine prudence quant aux types de comportements que l'on peut déduire de l'étude transversale des taux d'activité. En effet, à une date donnée, les femmes qui sortent d'activité entre 25 et 30 ans et celles qui entrent en activité après 30 ans n'appartiennent pas aux mêmes générations. Or, l'activité féminine est soumise à la fois à *un effet d'âge* et à *un effet de génération*. *L'environnement économique, social et institutionnel existant au moment de l'insertion professionnelle des femmes conditionne leur comportement d'activité présent et futur. Il est donc difficile de déduire une dynamique à partir de données transversales.* Les courbes d'activité permettent de visualiser la structure par âge de la population active et l'étude comparative sur plusieurs recensements, sa déformation, mais certaines réserves doivent être émises quant aux interprétations en termes de calendriers d'activité des femmes. Seules des études ponctuelles ou des études longitudinales portant sur des générations réelles de femmes permettent de préciser les mouvements d'entrées-sorties d'activité et leurs transformations au cours du temps. Nous avons tenté de reconstituer, à partir des données du recensement de 1911⁵³ à 1975 le cycle de travail de générations réelles de femmes pour mieux préciser un certain nombre d'observations relevées précédemment (tableau I₁). L'utilisation des données du recensement sur une longue période soulève deux problèmes majeurs qui limitent les conclusions que nous pouvons en tirer.

– Le changement de définition du critère d'activité à partir du recensement de 1954 peut introduire un biais dans la mesure où une chute des taux d'activité entre 1946 et 1954 ne peut simplement que refléter l'effet pervers d'une définition plus stricte de l'activité féminine à partir de 1954.

– L'irrégularité dans la périodicité des recensements introduit une discontinuité dans les séries de taux d'activité par classe d'âge, de générations de femmes. Ces deux limites réduisent considérablement la finesse et la portée de l'analyse. De ce fait, nous ne tirons de l'étude que des conclusions globales qui se résument à la mise en évidence de tendances.

Le tableau I₁ représente le déroulement professionnel de générations de femmes ayant entre 15 et 19 ans aux recensements de 1911 à 1962. En utilisant les données de population totale et active féminine par classe d'âge quinquennal de 1911 à 1946 puis par âge détaillé de 1954 à 1975, il est possible de suivre, de recensement en recensement, le cheminement des générations.

Les graphiques I₂ retracent le cycle réel de travail de générations de femmes ayant entre 15 et 19 ans aux différents recensements. On constate une certaine évolution du comportement d'activité des femmes avec le rajeunissement des générations.

Sur le graphique I_{2a} figurent les générations de femmes qui avaient entre 15 et 19 ans aux recensements de 1911, 1921, 1926. Une certaine similitude se dégage de ces courbes : on note pour ces générations, l'existence d'abord d'un mouvement de sorties d'activité entre 20 et 34 ans suivi ensuite d'un léger mouvement de reprise d'activité au-delà de 35 ans.

Tableau I₁

Taux d'activité de générations de femmes ayant de 15 à 19 ans aux recensements de 1911 à 1962

(Source INSEE)

Ages	Années du recensement	Taux d'activité	Ages	Années du recensement	Taux d'activité	Ages	Années du recensement	Taux d'activité	Ages	Années du recensement	Taux d'activité
15 - 19	1911	57,0	15 - 19	1921	59,5	15 - 19	1926	55,5	15 - 19	1931	58,2
25 - 29	1921	55,6	20 - 24	1926	55,0	20 - 24	1931	57,0	20 - 24	1936	55,0
30 - 34	1926	47,7	25 - 29	1931	51,0	25 - 29	1936	49,6	30 - 34	1946	48,2
35 - 39	1931	49,0	30 - 34	1936	47,8	35 - 39	1946	49,4	38 - 42	1954	43,0
40 - 44	1936	48,2	40 - 44	1946	51,3	43 - 47	1954	45,8	46 - 50	1962	45,5
50 - 54	1946	50,6	48 - 52	1954	47,1	51 - 57	1962	45,0	52 - 56	1968	44,6
58 - 62	1954	38,6	56 - 60	1962	41,2	57 - 61	1968	39,1	59 - 63	1975	30,2
66 - 70	1962	16,4	62 - 66	1968	25,7	64 - 68	1975	13,3			
			69 - 73	1975	5,0						
15 - 19	1936	50,8	15 - 19	1946	58,6	15 - 19	1954	58,6	15 - 19	1962	35,5
25 - 29	1946	49,1	23 - 27	1954	47,4	23 - 27	1962	52,0	21 - 25	1968	61,3
33 - 37	1954	38,6	31 - 35	1962	38,5	29 - 33	1968	43,6	28 - 32	1975	57,5
41 - 45	1962	41,5	37 - 41	1968	42,1	36 - 40	1975	49,1			
47 - 51	1968	45,1	44 - 48	1975	49,9						
54 - 58	1975	43,7									

Mais ces mouvements ne revêtent qu'une faible amplitude si on les compare à ceux qu'enregistrent les générations plus jeunes. Notons cependant quelques caractéristiques propres aux générations :

– Pour la génération de femmes ayant en 1911, de 15 à 19 ans, on note une

relative stabilité des taux d'activité entre 15-19 ans (1911) et 25-29 ans (1921). L'appel massif aux femmes durant la première guerre mondiale explique les taux d'activité relativement élevés en 1921. Le retour progressif des femmes vers leurs foyers, qui se prolongera au cours des trois années qui ont suivi la démobilisation, ne se fera sentir qu'au recensement de 1926. Les reprises relativement tardives, puisqu'elles se feront surtout sentir dans le recensement de 1946, (soit à l'âge de 50-54 ans), peuvent s'expliquer par le fait qu'elles ont été « contrariées » par la crise des années trente. Ceci semblerait expliquer la légère chute du taux d'activité entre 40 et 44 ans (1936). La dépression du marché du travail a pu inciter de nombreuses femmes à différer leur prise ou reprise d'activité.

– La génération des femmes ayant entre 15 et 19 ans en 1926 a une courbe d'activité légèrement plus basse. Aux âges éventuels de reprises d'activité, cette génération s'est heurtée à un marché du travail déprimé limitant les occasions d'emplois. Maintenue dans une inactivité « forcée », cette génération n'a pas connu, comme celle de 1921, un phénomène de rattrapage (entrées différées en activité) mais au contraire, une baisse des taux d'activité, relativement continue à partir de 35-39 ans (1946)⁵⁴.

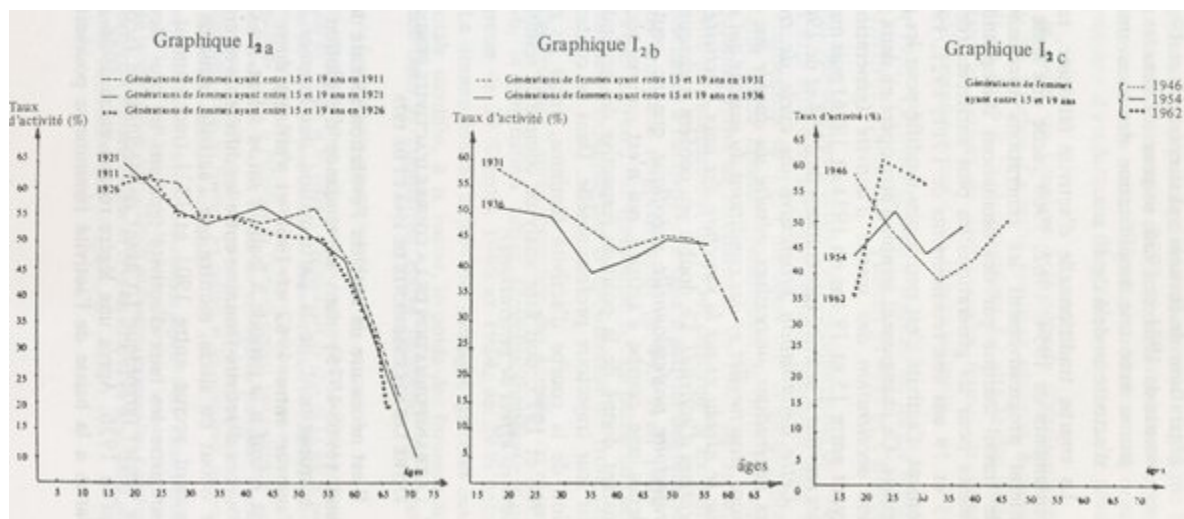
– Pour les générations plus jeunes (celles qui avaient entre 15 et 19 ans en 1931 et 1936) un nouveau comportement s'amorce : celui d'une accentuation des mouvements de sorties d'activité (entre 15-19 ans et 35-39 ans) suivie d'une période de reprise, mais d'intensité moindre, au-delà de 40 ans (graphique I_{2b}).

– Pour les générations de femmes entrées sur le marché du travail après la seconde guerre mondiale (graphique I_{2c}), deux remarques :

- on retrouve ici la caractéristique déjà mentionnée précédemment du recul de l'âge d'entrée en activité (allongement de la scolarité) pour les générations de femmes ayant entre 15 et 19 ans aux recensements de 1954 et 1962 ;

Courbes d'activité de générations de femmes ayant de 15 à 19 ans aux recensements de 1911, 1921, 1926, 1931, 1936, 1946, 1954, 1962

(Source INSEE)



- le mouvement de sortie d'activité, qui s'est accéléré pour les générations de femmes ayant entre 15 et 19 ans aux recensements de 1931 et 1936, se poursuit chez les générations plus jeunes avec une amplification des mouvements de reprises d'activité au-delà de 30 ans.

La courbe traditionnelle d'activité féminine, repérable aux recensements de 1954, 1962, 1968 cache une lente évolution qui a atteint progressivement les générations successives. D'un cycle de travail marqué par des oscillations d'amplitudes relativement faibles pour les générations les plus anciennes (celles ayant entre 15 et 19 ans aux recensements de 1911, 1921, 1926), le comportement d'activité s'est peu à peu modifié pour les générations plus jeunes. Ce changement semble s'être opéré en deux phases : d'abord une *accélération des sorties d'activité* (générations des femmes ayant entre 15 et 19 ans en 1931 et 1936) puis une *intensification des reprises d'activité* (générations de 1954 et de 1962).

Cette déformation progressive du cycle de travail, à travers les générations successives, résulte du double jeu des transformations structurelles et des conditions du marché qui s'exerce à la fois sur le niveau et sur la structure des taux d'activité (âge des arrêts-reprises d'activité). Ce double jeu confère à chaque génération une *trajectoire professionnelle spécifique* que ne peut mettre en évidence une courbe d'activité, qui n'est qu'une *photographie* à un instant donné de la position respective des générations successives sur leur trajectoire professionnelle. Dans ce contexte, la déformation de la courbe d'activité féminine, entre les recensements de 1968 et 1975, doit être analysée comme le résultat du jeu simultané « *d'effets de générations* ».

C. LA TRANSFORMATION DE LA COURBE D'ACTIVITE FEMININE ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1968 ET DE 1975

Il est nécessaire de replacer l'évolution récente de l'activité féminine (1968-1975) dans sa tendance d'évolution à long terme. L'accroissement de la participation des femmes à l'activité, qui s'amorce entre 1962 et 1968 et s'affirme entre 1968 et 1975, est *relatif* à la période à laquelle on se réfère. La comparaison des courbes d'activité féminine entre les différents recensements, depuis le début du siècle, montre que l'activité féminine s'est progressivement accrue entre 1901 et 1921 (recensement pour lequel on enregistre les taux d'activité féminins les plus élevés au cours de ce siècle) (graphique I₃) avant de décliner de façon continue jusqu'en 1936. Après une légère reprise entre 1936 et 1946, la tendance à la baisse de l'activité féminine se poursuit jusqu'en 1962 (graphique I₄). C'est donc en référence à la régression quasi-continue de l'activité féminine depuis le début des années vingt, que la hausse des taux d'activité féminins dans les années soixante prend toute sa signification, dans la mesure où elle introduit *un retournement dans la tendance d'évolution à long terme de l'activité féminine*.

Si on limite le cadre de l'analyse à la période d'après-guerre⁵⁵ la superposition

des courbes d'activité féminine obtenue à partir des recensements de 1946 à 1975 (graphique I₅) atteste des transformations – tant en termes de niveau qu'en termes de structure – de l'activité féminine à partir des années soixante.

1. *Entre 1946 et 1962*, l'activité féminine régresse en même temps que la courbe d'activité « bi-modale » s'inscrit (1954) et s'affirme (1962).

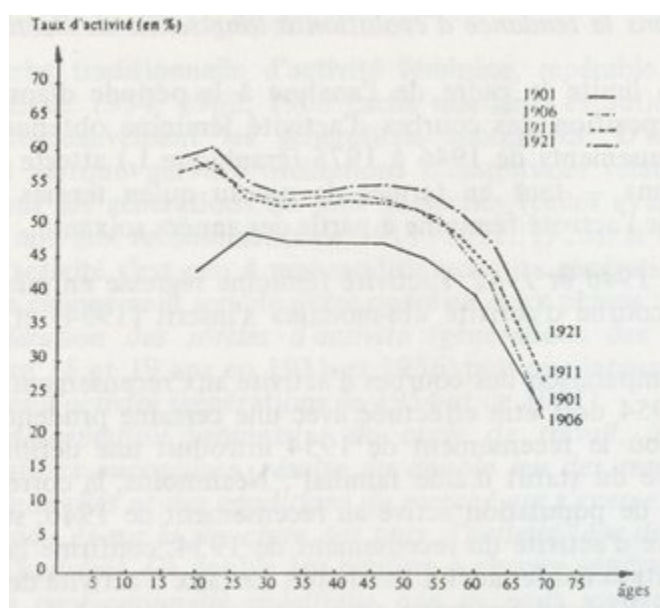
La comparaison des courbes d'activité aux recensements de 1946 et de 1954 doit être effectuée avec une certaine prudence dans la mesure où le recensement de 1954 introduit une définition plus restrictive du statut d'aide familial⁵⁶. Néanmoins, la correction des effectifs de population active au recensement de 1946, sur la base du critère d'activité du recensement de 1954, confirme la moindre participation des femmes à l'activité⁵⁷. Le taux d'activité des femmes âgées de 20 à 64 ans passe respectivement de 44,5 % en 1946 à 44,2 % en 1954 et 43,8 % en 1962 (graphique I₅). La baisse du taux d'activité des femmes s'explique par la conjonction de trois facteurs⁵⁸ :

– *Déclin de l'agriculture* : après correction des données du recensement de 1946, la population active féminine employée dans l'agriculture régresse de 21 % entre 1946 et 1954, de 29 % entre 1954 et 1962. La diminution de la part des ménages agricoles dans la population totale modifie, à la baisse, le poids des femmes des ménages agricoles dans la population active féminine. La baisse du poids relatif des femmes des ménages agricoles contribue à déprimer le taux global d'activité des femmes.

Graphique I₃

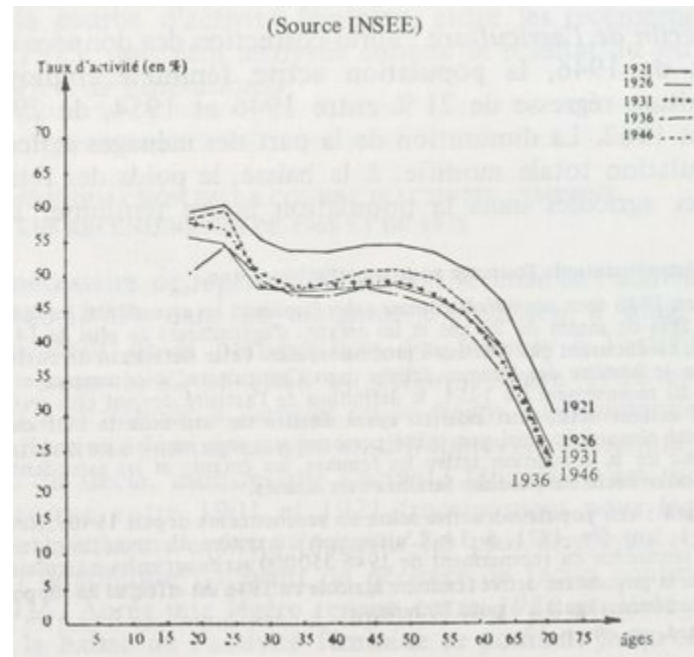
Taux d'activité des femmes, par âge quinquennal, aux recensements de 1901, 1906, 1911, 1921

(Source INSEE)



Graphique I₄

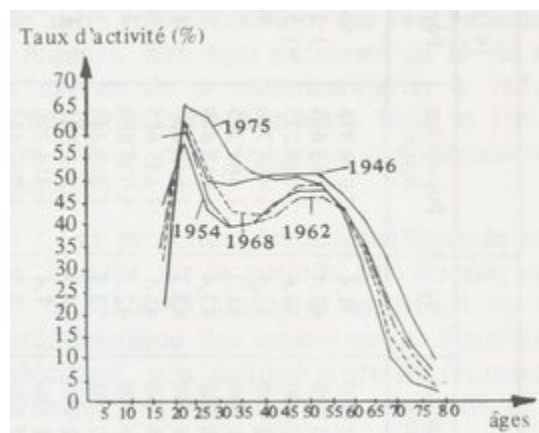
Taux d'activité des femmes, par âge quinquennal, aux recensements de 1921, 1926, 1931, 1936, 1946



Graphique I5

Taux d'activité des femmes par classe d'âge quinquennal de 1946 à 1975

(Source recensement INSEE)



– Baisse, jusqu'en 1962, de l'activité féminine dans les ménages agricoles : l'accroissement de la part des femmes des ménages agricoles exerçant une activité non agricole a été insuffisante pour compenser la baisse de l'activité agricole.

- L'accroissement, à partir de 1954, de l'activité des femmes des ménages non agricoles a été insuffisante pour compenser la baisse du niveau d'activité des femmes des ménages agricoles.

Les transformations du monde agricole modifient non seulement le niveau de l'activité féminine, mais également sa structure. En effet, l'activité des femmes dans les ménages agricoles se distingue de celle des femmes des ménages non agricoles, non seulement en termes de niveau – l'activité y est plus élevée – mais également en termes de structure. La courbe d'activité des femmes des ménages agricoles tend à se

rapprocher de celle des hommes. Les taux d'activité féminins croissent de façon continue à partir de 15 ans pour atteindre un maximum entre 40 et 49 ans et décroissent de façon continue au-delà de 50 ans. L'absence de cycle de travail exprime une tendance marquée à l'activité continue durant la période de vie active. Le statut particulier qu'occupent les femmes des ménages agricoles (celui d'activité familiale) permet à ces dernières de conserver leur activité, à des âges où d'autres femmes sortent d'activité (entre 25 et 34 ans).

Tableau I₂
Activité féminine par âge quinquennal en 1962, 1968, 1975

(Source Recensement INSEE)

Age	1962 ¹			1968 ¹			1975 ²		
	Population totale	Population active	%	Population totale	Population active	%	Population totale	Population active	%
15 - 19 ans	1 681 860	596 680	35,5	2 079 800	652 060	31,4	2 079 875	440 980	21,2
20 - 24 ans	1 324 600	815 200	61,5	1 842 820	1 150 020	62,4	2 083 655	1 375 845	66,0
25 - 29 ans	1 469 520	664 960	45,3	1 389 680	702 600	50,6	2 126 225	1 332 885	62,7
30 - 34 ans	1 625 580	629 300	38,7	1 515 240	642 840	42,4	1 465 780	800 810	54,6
35 - 39 ans	1 614 600	638 720	39,6	1 649 060	681 600	41,3	1 468 395	743 550	50,6
40 - 44 ans	1 413 060	581 740	41,2	1 656 060	718 480	43,4	1 612 640	797 205	49,4
45 - 49 ans	1 122 460	504 960	45,0	1 561 680	707 240	45,3	1 649 360	822 755	49,9
50 - 54 ans	1 492 980	677 000	45,3	1 016 220	458 260	45,1	1 635 615	786 305	48,1
55 - 59 ans	1 453 620	613 740	42,2	1 464 280	619 180	42,3	1 039 860	436 220	41,9
60 - 64 ans	1 365 300	462 620	33,9	1 425 300	460 220	32,3	1 318 340	366 955	27,8
65 - 69 ans	1 192 880	228 680	19,2	1 311 360	192 240	14,7	1 348 835	135 235	10,0
70 - 74 ans	966 220	100 020	10,4	1 098 800	81 560	7,4	1 214 200	50 980	4,2
75 et +	1 491 700	71 640	4,8	1 713 280	57 220	3,3	1 990 445	42 470	2,1
15 ans et +	18 214 380	6 385 260	36,2	19 723 580	7 129 520	36,1	21 033 225	8 132 185	38,6

1. Sondage au 1/20^e.
2. Sondage au 1/5^e.

L'accentuation des mouvements d'arrêt-reprise d'activité entre les recensements de 1954-1962 peut s'expliquer par la moindre importance des femmes des ménages agricoles dans la détermination de la courbe globale d'activité des femmes.

A cette première transformation qui concerne essentiellement le comportement-type d'activité des femmes entre 30 et 49 ans se superpose une autre transformation, qui touche aussi bien les hommes que les femmes, aux âges extrêmes de la vie active. L'élévation de l'âge moyen de la scolarisation et la réduction de l'âge moyen de la retraite contribuent entre 1946 et 1962 à restreindre la durée de vie active⁵⁹, cette tendance se poursuivant sur la période récente (1968-1975).

2. 1962-1975 : Les profondes transformations de la courbe d'activité féminine, comme sur la période précédente, reposent sur les femmes âgées de 30 à 49 ans et se visualisent par le comblement du creux, caractéristique des mouvements d'arrêts-reprises d'activité. Ce comblement, peu marqué entre les recensements de 1962 et 1968, s'affirme très nettement entre 1968 et 1975 (graphique I₅),

Deux mouvements peuvent être à l'origine de la transformation de la courbe d'activité :

– *les femmes sortent moins d'activité* à partir de 20-24 ans, malgré les contraintes familiales qui pèsent sur elles ; l'évolution constatée serait alors le signe d'une *stabilisation des femmes dans l'activité* ;

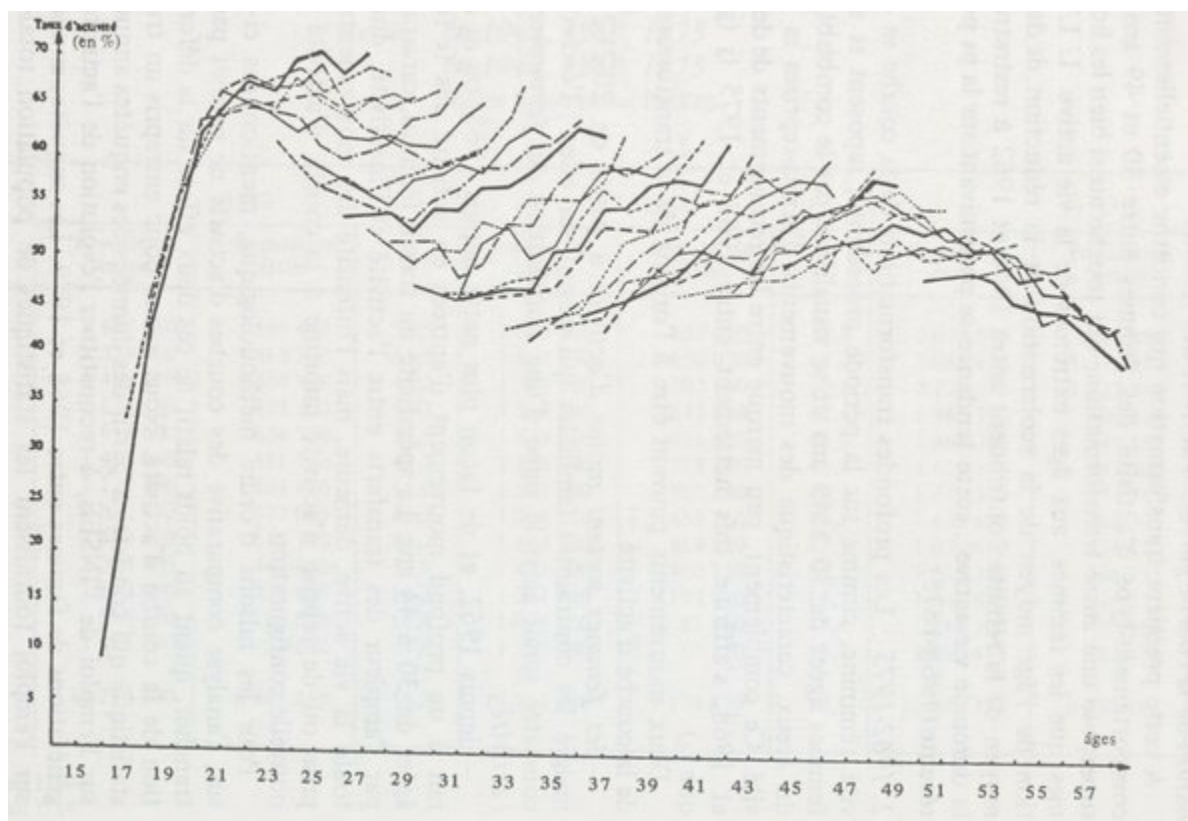
– depuis 1962, et de façon plus nette depuis 1968, on assisterait à un profond mouvement d'entrées en activité des femmes âgées de 30 à 44 ans. La spécificité du travail féminin, caractérisé par l'ampleur des transferts entre l'activité et l'inactivité, durant toute la vie active, demeure, mais l'intensité des mouvements de prise ou de reprise d'activité imprime à la courbe d'activité une nouvelle configuration.

Pour les raisons d'ordre méthodologique, mentionnées ci-dessus, l'analyse comparative des courbes d'activité ne permet pas de trancher, quant au poids relatif de ces deux effets sur la déformation de la courbe d'activité. Nous avons donc entrepris un travail statistique qui consiste, à partir des données des enquêtes annuelles sur l'emploi de l'INSEE, à reconstituer l'évolution de l'activité de générations de femmes entre 1968 et 1979. Les enquêtes annuelles sur l'emploi fournissent les statistiques de population totale et active par âge détaillé. En suivant, année par année, l'activité de cohortes de femmes, d'âges différents en 1968, on peut mettre en évidence les mouvements qui ont donné naissance à la transformation de la courbe d'activité. Par souci de cohérence avec les outils statistiques utilisés jusqu'alors, nous retiendrons les statistiques de l'activité au sens du recensement. Le graphique (I₆) visualise le cheminement professionnel de générations de femmes ayant entre 16 et 55 ans en 1968. *Les deux effets semblent avoir joué, mais le mouvement d'entrée en activité des femmes ayant, en 1968, entre 23 et 45 ans paraît exercer un poids plus important dans la déformation de la courbe.*

Graphique I₆

Courbes d'activité de générations de femmes entre 1968 et 1979

(Source : Enquête sur l'Emploi - INSEE - sens recensement)



– Pour les femmes âgées de 23 à 45 ans en 1968, on constate un *profond mouvement d'entrées ou de reprises d'activité*, relativement continu sur la période, et qui se poursuit jusqu'en 1979 pour la quasi totalité des générations ayant moins de 40 ans en 1968.

Ce mouvement d'entrées en activité est d'autant plus intense qu'il touche des générations qui en 1968, avaient les taux les plus bas (celles qui avaient en 1968 entre 27 et 39 ans). *L'intensité différentielle de la hausse des taux d'activité selon les générations* – (la hausse des taux d'activité étant d'autant plus forte que les taux d'activité des générations étaient plus faibles en 1968) – explique le resserrement progressif de l'écart des taux d'activité par âge entre 1968 et 1979 pour les classes d'âge comprises entre 30 et 45 ans.

– Pour les femmes qui avaient, en 1968, entre 16 et 22 ans (et qui ont donc entre 27 et 33 ans en 1979) les sorties nettes d'activité ont été de faible intensité ; ce qui traduit chez les *jeunes générations*, *l'existence d'une certaine fixation en activité*, une tendance à conserver davantage une activité, à la suite d'événements démographiques (mariage, naissance).

En définitive, si le resserrement en 1975 des taux d'activité, autour de 50 %, pour les classes d'âge comprises entre 30 et 50 ans, imprime sur la courbe, des mouvements de moindre amplitude, cette transformation est le résultat de deux effets de génération qui poussent à la hausse généralisée des taux d'activité des femmes âgées de 20 à 50 ans : ralentissement des sorties d'activité pour les générations ayant moins de 25 ans en 1968, entrées massives en activité pour les générations âgées de 26 à 40 ans en 1968. Il serait donc hâtif d'assimiler la moindre fluctuation des taux d'activité féminine entre 25 et 50 ans à *une stabilisation généralisée des femmes*

dans l'activité. Ce premier effet ne concerne que les générations qui entrent en activité après 1968. Le vieillissement des générations devrait cependant contribuer à stabiliser davantage les taux d'activité par âge dans les années à venir. Cette évolution prévisible remet en question l'approche traditionnelle de l'activité féminine dans la mesure où elle entre en contradiction avec la théorie du cycle de travail féminin. L'activité discontinue qui se manifeste par des passages alternatifs entre l'activité et l'inactivité *devient de moins en moins le schéma-type du comportement d'activité des jeunes générations de femmes.* Il s'y substituerait un schéma traduisant un comportement plus radical qui s'affirmerait aux âges d'entrées dans la vie active ; *inactivité totale ou inactivité continue.*

La détérioration des conditions du marché du travail, à partir du dernier trimestre 1974, a-t-elle introduit une rupture dans la tendance observable entre les deux derniers recensements, ou a-t-elle au contraire accéléré la tendance à l'intégration massive des femmes à l'activité ? Ce deuxième volet de l'étude nécessite une étude plus fine des flux annuels d'entrées-sorties d'activité entre 1968 et 1979. L'analyse par générations ne révèle cependant pas de rupture de tendance significative d'un impact de la crise sur l'évolution de l'activité des femmes.

II. La sensibilité de l'activité féminine aux retournements conjoncturels

Si, en longue période, l'évolution des taux d'activité féminins traduit une adaptation du comportement d'activité des femmes aux transformations des structures globales, l'offre de travail des femmes n'est pas autonome de la situation du marché du travail. A court terme, les taux d'activité féminins ne sont pas insensibles à l'état de la conjoncture. La sensibilité de l'activité féminine aux variations conjoncturelles de l'emploi et du chômage résulte, dans sa formulation théorique, de la caractéristique première des femmes : *celle de jouer le rôle de travailleur secondaire*. Au regard du critère de l'activité, les ressources en main-d'œuvre ne constituent pas une population homogène mais se distinguent en deux groupes selon leur degré d'attachement à l'activité.

Aux travailleurs primaires, actifs « obligés » parce que leur salaire constitue la première ressource du ménage (hommes adultes, femmes chefs de famille), on oppose traditionnellement les *travailleurs secondaires*, actifs « conditionnels », dont la participation à l'activité ne revêt pas un caractère obligatoire, et pour qui un choix existe véritablement entre activité et inactivité (femmes mariées, jeunes, personnes âgées). Leur participation à l'activité est souvent présentée comme influencée par deux facteurs principaux *le revenu du ménage* et *les conditions du marché du travail*. Leur taux d'activité à court terme est en conséquence fortement dépendante de la situation conjoncturelle de l'emploi.

A. LE MECANISME ET SES INTERPRETATIONS THEORIQUES

En courte période, la participation des travailleurs secondaires à l'activité est soumise à deux effets qui agissent de façon contradictoire sur l'offre du travail :

– un « effet revenu » appelé « *effet du travailleur additionnel* » et qui traduit le fait :

- qu'en période de ralentissement des créations d'emploi et de montée du chômage, certains inactifs se portent sur le marché du travail pour compenser la perte de revenu occasionnée par la mise au chômage du chef de ménage ;
- que ces derniers auront tendance à sortir d'activité lorsque le chef de ménage retrouve un emploi.

– un « effet occasions d'emploi » appelé « *effet du travailleur encouragé-découragé* » et qui traduit le fait :

- qu'en période de prospérité, la multiplication des occasions d'emplois incite les inactifs à se porter sur le marché du travail (effet du travailleur encouragé) ;
- qu'en période de ralentissement économique, la montée du chômage et la raréfaction des occasions d'emplois poussent certains actifs, découragés de trouver un emploi, à se retirer d'activité, et certains inactifs à différer leurs entrées en activité dans l'attente d'une situation plus favorable (effet du travailleur découragé).

– *Les néo-classiques* dans un cadre rigoureusement micro-économique l'interprètent en terme de *variations de salaire* : les variations de la demande de travail exerce un effet sur l'offre de travail des travailleurs secondaires par l'intermédiaire des variations du taux de salaire qu'elles engendrent. Si la demande de travail diminue, la tendance à la contraction du taux de salaire, diminue le rendement escompté par unité de travail supplémentaire. Ceci produit à la fois un *effet de substitution* et un *effet de revenu*, faisant de la variation escomptée de l'offre de travail, un phénomène non prévisible au départ⁶⁰ :

– *Effet de revenu* : la diminution du rendement escompté, par unité de temps de travail supplémentaire, engendre des retraits d'activité ou des reports d'entrée des travailleurs secondaires (effet du travailleur découragé). *L'offre du travail tend alors à se restreindre* ;

– *Effet de substitution* : une diminution du rendement par unité de temps perdu en travail aboutit à un effet du travailleur additionnel, dans la mesure où le ménage compense ce qu'il considère comme une diminution transitoire de ses revenus, en augmentant le nombre de ses membres en activité : l'offre de travail tend à augmenter.

Dans le prolongement de ces premières approches néo-classiques, les développements récents s'orientent davantage vers une interprétation en terme de « *rendement de la recherche d'emploi* ». Ces théories du « *Job Search* » insistent davantage sur le coût d'opportunité de la recherche d'emploi dans la variation de l'offre de travail. Elles relient alors davantage les fluctuations de *l'offre de travail au chômage* plus qu'à la demande de travail.

– *Dans la conception néo-keynésienne* : la flexibilité de l'activité des travailleurs secondaires s'exprime en termes *d'occasions d'emplois* ; l'approche néo-keynésienne est donc davantage centrée sur l'effet des conditions du marché du travail sur l'offre de travail des femmes. La situation du marché du travail étant en général approximée par un taux de chômage, les auteurs⁶¹ testent directement la sensibilité de l'activité des travailleurs secondaires au taux de chômage et à ses variations. Si les néo-keynésiens expriment l'effet du travailleur additionnel et découragé dans des termes identiques⁶², ces interprétations découlent cependant de deux conceptions bien distinctes des déterminants de l'élasticité de l'offre de travail des travailleurs secondaires ; taux de salaire réel pour les néo-classiques, occasions d'emploi *pour les néo-keynésiens*.

Quelle que soit l'interprétation théorique de la sensibilité de l'offre de travail, l'existence de ces deux effets à court terme est affirmée par tous les économistes du travail sur la base d'exploitation des données statistiques et prise en compte dans les travaux de prévisions des ressources en main-d'œuvre⁶³. Ces deux effets constituent cependant deux forces qui agissent de façon contradictoire sur l'offre de travail.

L'issue en est ainsi, au départ, indéterminée. L'indétermination théorique du poids relatif de ces deux forces suscite un foisonnement de travaux empiriques s'attachant à lever cette indétermination. Ces travaux empiriques apportent des conclusions

contradictoires dues en grande partie au cadre temporel (périodes de référence), aux méthodes (transversales ou longitudinales) et aux indicateurs (taux de chômage - taux d'emploi) retenus.

Les études entreprises dans ce domaine, notamment les études américaines se limitent à l'étude du comportement d'activité en période de crise. Les premières études effectuées dans le contexte de la Grande Crise⁶⁴ ont été axées sur la mise en évidence et l'interprétation de l'effet du travailleur additionnel, en période de crise. Jusqu'au début des années soixante, ce thème ne sera que peu développé ; les pénuries de main-d'œuvre qu'engendre une période de forte croissance en réduisent en effet l'intérêt. Le débat rebondit au début des années soixante, l'économie américaine se trouvant confrontée à une forte montée du chômage. C'est ce qui explique que les travaux entrepris demeurent essentiellement américains.

– Sur la base des mouvements bruts d'entrées-sorties des travailleurs et des échanges entre l'emploi, le chômage et l'inactivité, W. Lee Hansen⁶⁵ conclut que les deux effets jouent en période de chômage mais qu'ils tendent à se neutraliser. En utilisant d'autres méthodes d'investigations, d'autres auteurs aboutissent à des conclusions différentes :

– A. Tella⁶⁶, à partir de séries chronologiques des taux d'activité par groupes d'âge et par sexe et de séries sur les taux d'emploi, pour la période 1948-1962, conclut à l'existence d'une relation positive entre les variations de l'activité et de l'emploi : le volume de la population active croît et décroît en relation directe avec les variations du volume de l'emploi, cette sensibilité de l'activité aux variations de la demande de travail étant due exclusivement au comportement des travailleurs secondaires (jeunes, femmes, travailleurs âgés). *Si l'effet du travailleur additionnel l'emporte en période de croissance de l'emploi, le poids relatif de l'effet du travailleur découragé est plus fort en période de basse conjoncture.*

– K. Strand et T. Dernburg⁶⁷, à partir de séries chronologiques continues sur la période 1953-1962, vont s'attacher à dissocier les deux effets en élaborant un modèle économétrique dans lequel ils introduisent, par rapport au modèle testé par Tella, une variable supplémentaire, le taux de chômage indemnisé, considéré comme indicateur de l'impact de la perte de revenu sur l'entrée des travailleurs secondaires dans l'activité. Les résultats de ces travaux empiriques mettent en évidence l'existence de *décalages temporels*. La baisse de l'emploi entraîne dans un premier temps *un effet de découragement qui est immédiat*. Si la baisse de l'emploi se poursuit, la perte de revenu qu'engendre la mise au chômage incite dans un deuxième temps nombre de travailleurs secondaires à rechercher une activité lucrative.

Enfin, les études récentes entreprises notamment en France⁶⁸ tendent à montrer l'inadéquation des mouvements de l'emploi et du chômage. Toute variation du volume de l'emploi se traduit par une variation moins que proportionnelle du niveau de chômage, l'effet de la variation de l'emploi sur le chômage étant amorti par le jeu des entrées-sorties d'activité des travailleurs secondaires. L'objectif de ces études est cependant plus de révéler l'importance du *chômage caché* dans l'inactivité que

de tester le sens de la flexibilité à court terme de l'offre de travail. Ces dernières études mettent en évidence, d'autre part, l'inadéquation du concept statistique de chômage comme indicateur de la situation du marché du travail.

Quels que soient les méthodes et les outils statistiques utilisés, en général *les différents auteurs affirment l'existence, pour les femmes, d'une sensibilité à la baisse de l'offre de travail, en période de basse conjoncture.*

L'évolution de l'activité féminine depuis 1974 semble cependant contradictoire avec les principales conclusions auxquelles aboutissent les études. *L'époque récente se caractériserait au contraire par une rigidité à la baisse, de l'offre de travail des femmes.* Cette transformation du comportement d'activité des femmes en période de basse conjoncture témoigne de *l'influence des facteurs structurels dans l'évolution conjoncturelle de l'offre de travail.*

B. L'ACTIVITE FEMININE FACE A LA CRISE RECENTE DE L'EMPLOI

La comparaison des courbes d'activité féminine, à partir des données des enquêtes annuelles sur l'emploi (graphique I₇) laisse penser que la crise économique n'introduit pas de rupture dans la hausse tendancielle du *niveau* de l'activité féminine entre 20 et 49 ans mais *tendrait à accélérer les transformations structurelles de l'activité féminine. Deux périodes doivent être distinguées :*

– Une première période pendant laquelle la crise économique aurait accéléré le rythme de croissance des taux d'activité des jeunes femmes (20-24 ans) mais ralentit ceux des femmes âgées de 25 à 49 ans (mars 1975 - mars 1976). Dans les deux cas, il est impossible d'en déduire l'origine. Il est notamment difficile de se prononcer sur le sens du ralentissement de la croissance pour les plus de 25 ans dans la mesure où deux flux peuvent en être à l'origine :

- accélération des sorties d'activité : les femmes au chômage, découragées par la raréfaction des possibilités d'emplois, se seraient massivement retirées d'activité ;
- ralentissement des entrées tardives ou des reprises d'activité, les femmes différant leur insertion dans l'attente d'une période conjoncturelle plus favorable.

Tableau I₃

Evolution des taux d'activité par sexe¹ en %

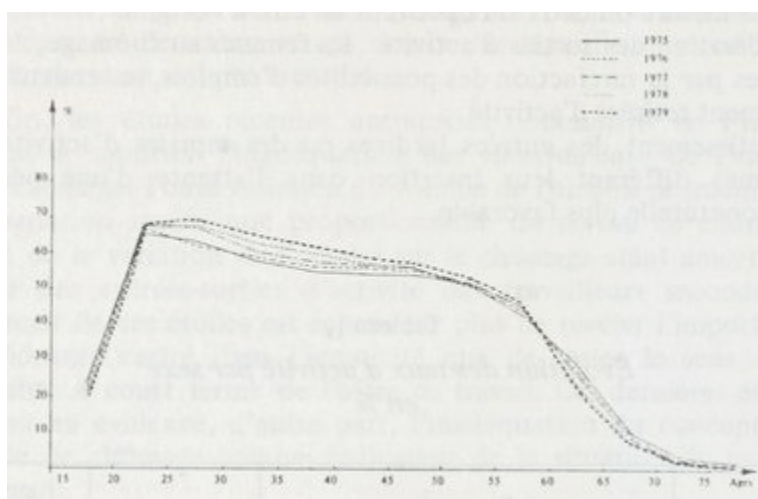
	Femmes ²			Hommes	Ensemble
	Population agricole ²	Population non agricole	Ensemble des femmes		
Recensements					
1954	49,9	34,6	37,8	81,2	58,4
1962	45,0	34,2	36,2	78,7	55,4
1968	41,7	35,2	36,2	73,9	54,2
1975	34,5	39,6	38,7	69,4	53,5
Enquêtes Emploi					
1968	43,3	37,8	38,6	75,0	55,9
1969	42,5	38,3	38,9	74,3	55,8
1970	40,0	38,7	38,9	73,7	55,4
1971	38,9	38,5	38,6	73,2	55,1
1972	38,5	39,2	39,1	72,7	55,1
1973	38,1	39,8	39,6	72,1	55,1
1974	37,5	40,6	40,2	71,8	55,3
1975	36,1	41,5	40,8	72,2	55,4
1976	36,6	41,9	41,3	70,1	55,1
1977	38,0	42,6	42,1	70,1	55,5
1978	37,6	42,6	42,1	69,5	55,2
1979	38,1	43,7	43,1	69,7	55,9

1. Calculés pour les personnes de 15 ans et plus.
 2. Population agricole : personnes appartenant à un ménage dont le chef exerce ou a exercé (dans le cas où il a cessé toute activité) une profession agricole en tant que exploitant ou salarié.
- Source : INSEE ; recensements, enquêtes emploi., in Maryse Huet, « Note sur l'évolution de l'activité féminine depuis 1975 ».

Graphique I7

Taux d'activité des femmes (sens recensement) par âge quinquennal en 1975 et en 1980

(Source Enquête Emploi (mars) INSEE)



Dans les deux cas, cependant, l'effet n'aurait pas été suffisamment important pour entraîner une rupture de la tendance à l'accroissement continu du taux global d'activité des femmes.

Une seconde période (1976-1979) pendant laquelle la croissance des taux d'activité semble reprendre son rythme antérieur, avec même une accélération du rythme de croissance des taux d'activité des femmes âgées de moins de 50 ans à partir de mars 1978.

Entre 1975 et 1979, la population active féminine a augmenté en moyenne de 170000 personnes, soit à un rythme supérieur à celui enregistré entre 1968 et 1975 (144 000 en moyenne par an)⁶⁹.

La forte hausse des taux d'activité entre 25 et 29 ans depuis 1977 semble traduire un ralentissement des sorties d'activité plus important que celui que pouvait laisser prévoir l'évolution tendancielle. Ce qui semblerait témoigner de l'existence de deux mouvements :

- *Les femmes jeunes diffèrent leurs sorties d'activité de crainte d'une impossibilité de réinsertion future ;*

- *Contrairement aux expériences passées, les femmes au chômage ne se retireraient plus aussi facilement d'activité.*

Pour les jeunes générations, l'effet de découragement se ferait de moins en moins sentir en période de chômage.

De plus, la crise économique renforcerait alors la tendance à la stabilisation dans l'activité, des jeunes générations de femmes.

Il ne s'agit ici que d'hypothèses dans la mesure où les variations des taux d'activité ne décrivent pas des mouvements (flux) mais des variations de stock. L'analyse, non plus des variations de la structure des taux d'activité, mais des transformations de la structure des flux d'entrées et de sorties d'activité permet d'aboutir à des conclusions plus précises.

Cette analyse repose sur l'étude des flux annuels d'entrées-sorties d'activité entre 1968 et 1979 observés à partir des enquêtes annuelles sur l'emploi. L'absence de données sur les flux de main-d'œuvre entre 1974 et 1975⁷⁰ ne permet cependant pas de saisir l'impact du début de la crise sur les mouvements d'entrées-sorties d'activité.

Nous utilisons comme indicateurs, des taux d'entrées et de sorties, que nous avons calculés de la façon suivante :

- $E(n-1, n)$: les entrées en activité⁷¹ entre l'enquête emploi en mars de l'année $n-1$ et celle de mars de l'année n ;
- P_n : la population active à la fin de l'année n ;
- P_{n-1}^* : population active au début de l'année $n-1$;

taux d'entrées : $\frac{E(n-1, n)}{P_n}$

taux de sorties : $\frac{S(n-1, n)}{P_{n-1}^*}$

L'analyse des taux d'entrées des femmes selon l'âge quinquennal tendrait à prouver que la crise économique n'a pas exercé d'effets suffisamment durables pour être significatifs.

L'année 1975-76 marque certes un net recul des taux d'entrées en activité et ce, pour la quasi-totalité des classes d'âge. Cependant, cette baisse, observable entre mars 1975 et mars 1976, s'inscrit dans le contexte de deux tendances contrastées

d'évolution depuis 1970 des taux d'entrées en activité des jeunes femmes (15-24 ans) et des femmes adultes (25-49 ans).

Pour les femmes âgées de 15 à 24 ans, la baisse des taux d'entrées en activité entre mars 1975 et mars 1976 constitue un retournement de la tendance à l'accroissement continu des entrées en activité depuis 1970.

Ce retournement de tendance se manifeste également pour certaines classes d'âge adulte (30-34 ans, 40-44 ans).

Pour les autres classes d'âges comprises entre 25 et 49 ans, la baisse des taux d'entrées constitue un prolongement de la tendance à la réduction des taux d'entrées, observable à partir de 1973. Cette tendance se poursuit d'ailleurs entre 1976 et 1979.

Peut-on en déduire la manifestation d'une sensibilité des entrées en activité des femmes à la situation du marché du travail ? Si cela était, elle ne concernerait que les jeunes femmes et se traduirait par des entrées différées en activité dans l'attente d'une situation plus favorable.

L'existence d'un tel effet sur les entrées en activité aux âges jeunes est cependant infirmée par les résultats des enquêtes emploi des années suivantes (1976-1979) pour lesquelles on note au contraire une reprise de la croissance des taux d'entrées en activité.

De sorte que l'on peut avancer que le ralentissement de l'activité économique ne perturbe pas de façon significative la tendance d'évolution des taux d'entrées en activité des femmes, depuis 1970.

L'impact du ralentissement économique sur l'activité féminine semblerait par contre se manifester sur les taux de sorties d'activité. Le ralentissement des taux de sorties d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans est antérieur à la crise et traduit la tendance à la stabilisation des femmes dans l'activité. Depuis 1975, le rythme de décroissance des taux de sorties d'activité semble s'accélérer. La réduction des occasions d'emploi et la montée du chômage tendrait à accentuer la tendance à la fixation des femmes adultes en activité mais également à accélérer et à rajeunir les sorties définitives d'activité (au-delà de 55 ans). Le ralentissement économique aurait ainsi pour effet d'intensifier les transformations structurelles de l'activité féminine.

La fixation des femmes dans le salariat, des entrées nettes plus massives non perturbées par la crise, l'augmentation continue des taux d'activité sont autant de facteurs qui entrent en contradiction avec l'hypothèse d'une variation à la baisse de l'offre de travail des femmes en période de basse conjoncture. Cette contradiction, que l'on retrouve dans la plupart des pays industrialisés⁷² peut donner lieu à plusieurs interprétations *qui loin de s'exclure se renforcent* :

Tableau

Taux d'entrées et taux de sorties annuels d'activité des femmes par âges quinquennaux

(Source : Enquête sur l'Emploi de mars -INSEE)

Années Âges	Taux d'entrées								Années Âges	Taux de sorties							
	1970- 1971	1971- 1972	1972- 1973	1973- 1974	1975- 1976	1976- 1977	1977- 1978	1978- 1979		1970- 1971	1971- 1972	1972- 1973	1973- 1974	1975- 1976	1976- 1977	1977- 1978	1978- 1979
15-19	41,6	44,9	45,8	47,0	44,9	50,9	51,3	51,5	15-19	3,9	3,0	3,1	2,5	3,3	3,8	3,0	2,6
20-24	13,4	13,4	13,7	14,4	12,9	12,8	13,4	13,2	20-24	9,8	8,0	7,3	7,3	5,4	6,3	6,6	5,1
25-29	9,1	9,3	9,8	8,7	6,7	7,6	7,2	7,4	25-29	10,5	8,9	9,7	7,8	6,3	6,3	6,4	5,8
30-34	8,6	9,5	8,8	8,9	7,1	7,5	7,8	7,0	30-34	6,7	7,0	6,6	6,4	6,9	6,6	5,8	5,1
35-39	9,9	10,3	10,2	9,3	6,2	8,2	7,1	7,4	35-39	6,3	6,1	5,8	5,8	5,4	4,4	5,2	4,1
40-44	9,8	8,1	8,2	8,5	7,7	7,5	6,9	5,7	40-44	6,0	5,9	5,1	4,8	5,5	4,7	4,8	3,9
45-49	7,2	7,5	7,6	6,7	5,0	6,1	6,2	5,0	45-49	6,2	4,9	5,2	4,7	5,1	5,2	4,6	5,2
50-54	6,7	7,5	6,2	5,6	5,2	5,2	5,1	5,0	50-54	7,9	6,6	6,9	7,0	5,4	5,4	6,7	4,8
55-59	5,9	5,9	4,9	5,5	4,6	4,8	4,2	5,0	55-59	8,3	7,7	7,2	7,4	8,3	9,6	9,0	9,1
60-64	7,0	5,3	5,7	4,0	6,0	6,5	6,9	5,1	60-64	14,6	14,0	14,1	16,2	16,3	16,7	25,8	23,4
65-69		7,2	5,2	6,0	6,6	7,2	7,8	6,8	65-69		40,1	42,8	43,3	39,6	51,5	50,5	48,5
70-74	14,6	9,4	10,5	8,2	15,4	7,8	6,1	7,0	70-74	34,5	29,2	40,3	32,5	24,5	43,5	35,4	25,7
75 et +		7,4	10,4	12,0	11,5	5,2	9,9	9,5	75 et +		30,3	29,7	34,9	31,7	44,7	21,3	27,4
Total	11,3	11,2	11,1	10,7	9,2	9,9	9,6	9,5	Total	9,1	8,2	8,2	7,8	7,0	7,3	7,4	6,4

1. La stabilisation des femmes dans l'activité peut s'expliquer d'abord par la forte salarisation de la main-d'œuvre féminine depuis 1968. Devenant salariées, les femmes bénéficient de droits sociaux⁷³ qui les maintiennent en activité. En effet, la garantie de ces droits, en période de chômage est soumise à une inscription préalable à l'Agence pour l'Emploi. En cas de perte d'emploi, les femmes seraient donc davantage incitées à rester au chômage, plutôt que de sortir d'activité. La salarisation de la main-d'œuvre féminine aurait pour effet de *stabiliser les femmes dans le chômage*. Le développement de l'emploi salarié depuis 1968 (et notamment dans le Tertiaire) engendrerait alors une réaction *assymétrique* de l'offre de travail des femmes aux variations conjoncturelles de l'emploi. Les fortes créations d'emploi salarié entre 1968 et 1974 ont attiré un grand nombre de femmes inactives vers l'activité salariée. En retour, la salarisation de la main-d'œuvre féminine tendrait à *fixer* les femmes dans l'activité et exercerait un « *effet cliquet* » en période de *croissance du chômage*. A une forte élasticité de l'offre de travail des femmes en période de croissance s'opposerait alors une rigidité à la baisse en période de chômage.

2. Le développement des formes précaires d'emploi (travail intérimaire, travail temporaire, contrats à durée indéterminée) est un facteur de stabilisation de la main-d'œuvre féminine dans l'activité en période de chômage. L'occupation d'un emploi précaire, emploi provisoire et d'attente, constitue pour de nombreuses femmes un moyen d'empêcher ou de différer une éventuelle sortie d'activité.

3. Les femmes ne constituent pas la seule catégorie de main-d'œuvre sur laquelle le système productif s'appuie pour réguler le marché du travail. Si les femmes amortissent de moins en moins, par leurs mouvements d'entrées-sorties d'activité, les à-coups de la conjoncture et notamment en période de chômage, on peut mettre en parallèle l'accélération des sorties d'activité des travailleurs âgés et l'arrêt de l'immigration. Les systèmes productif et institutionnel auraient reporté sur d'autres catégories de main-d'œuvre, ce rôle d'adaptation à court terme des ressources en main-d'œuvre aux besoins de l'appareil productif.

CHAPITRE II

INTEGRATION DES FEMMES MARIEES A L'APPAREIL DE PRODUCTION

Ce sont les femmes mariées qui contribuent presque essentiellement à l'accroissement de l'activité féminine entre 1968 et 1975. Trois taux révèlent cette forte participation :

- le taux d'activité des femmes mariées atteint 40 % en 1975, contre 33,7 % en 1968 et 31,6 % en 1962 (tableau II₁) ;
- elles représentent 60 % de la population active féminine en 1975 contre 55 % en 1968 ;
- elles contribuent pour 86,3 % à l'accroissement de la population active féminine entre les deux derniers recensements.

L'accroissement des taux d'activité féminins porte essentiellement sur les classes d'âge : 20-44 ans et plus particulièrement sur la classe 30-34 ans pour laquelle le taux d'activité des femmes passe de 37 % en 1968 à 49,2 % en 1975.

L'exploitation des données du recensement de 1962 et 1968⁷⁴ révèle le poids des déterminants familiaux (milieu social, charge familiale) dans la décision de travail ou de non travail de la femme mariée. Doit-on alors attribuer la transformation de la structure des taux d'activité féminins à des transformations exclusivement socio-démographiques ?

C'est au sein de la famille, à la fois *unité économique* et *unité sociale* que s'opère le processus décisionnel d'activité ou d'inactivité de la femme. Les structures économiques de la famille (niveau de revenu du ménage, mode de consommation) et socio-démographiques (milieu social, âge de la femme, nombre et âge des enfants) et leurs transformations conditionneraient donc le comportement d'activité des femmes mariées.

La comparaison des taux d'activité féminins selon les caractéristiques de la famille (niveau de revenu du conjoint, charge familiale, milieu social) attesterait l'existence d'un « calcul économique » dans la décision de travail de la femme et, de ce fait, affirmerait la validité des analyses micro-économiques de l'offre de travail du ménage. Mais l'intégration massive des femmes mariées à l'appareil productif répond-elle à cette même logique ? En d'autres termes, la théorie micro-économique de l'offre de travail du ménage, développée dans les années soixante peut-elle servir de support théorique à la compréhension de l'évolution récente ? Le calcul économique se pose-t-il dans les termes avancés par les économistes anglo-saxons ? La première partie de ce chapitre sera consacrée au test de la validité des théories avancées et des dépassements possibles.

Si la famille est le lieu privilégié de décision en matière d'activité ou d'inactivité

des femmes, elle ne constitue pas une unité isolée des structures sociales globales dans laquelle elle évolue. Par là même, toute transformation structurelle réagit sur la cellule familiale et modifie les termes dans lesquels se pose la prise de décision. Se trouve alors posée l'inter-relation entre le niveau macro-économique (structures globales) et le niveau micro-économique (la famille)⁷⁵.

Tableau II₁

Taux d'activité par âge quinquennal des femmes mariées aux recensements de 1962, 1968, 1975

(en pourcentage)

(Source : INSEE)

Ages	1962 ¹	1968 ¹	1975 ²
15 - 24 ans	45,0	51,0	61,1
25 - 29 ans	36,2	43,1	56,2
30 - 34 ans	32,0	37,0	49,2
35 - 39 ans	33,4	35,6	45,6
40 - 44 ans	35,0	37,4	43,9
45 - 49 ans	38,2	39,1	43,6
50 - 54 ans	38,4	38,4	40,8
55 ans et +	23,0	21,0	15,7
15 ans et +	32,4	34,2	40,0

1. Sondage au 1/20^e.

2. Sondage au 1/5^e.

Enfin, la fonction économique de la femme, au sein de la famille (apport d'un supplément de revenu) n'est que la projection dans la sphère de l'économie de la fonction sociale qui lui est attribuée. L'analyse économique de l'offre de travail de la femme mariée a donc une portée relative dans la mesure où elle repose sur un mode d'organisation familiale : celui de la famille moderne. Toute transformation de ce mode d'organisation peut induire une transformation des rapports sociaux au sein de la famille, et des fonctions traditionnellement attachées aux femmes. L'évolution récente de l'activité féminine ne serait-elle pas le reflet de mutations profondes dans ce mode d'organisation de la famille ?

I. *L'offre de travail des femmes mariées*

Dans leur choix entre activité et inactivité, les femmes par leur place au sein de la famille, sont soumises à des pressions contradictoires, agissant en sens inverse. L'offre de travail des femmes mariées résulterait du jeu de différentes variables et de leur force respective. Que l'activité féminine repose sur un calcul économique préalable semble réaliste⁷⁶ dans la mesure où tout acte économique reposant sur un choix engendre un coût d'opportunité. Mais ce calcul se pose-t-il dans des termes identiques dans tous les milieux sociaux ? Par-delà le comportement économique rationnel, quel est le poids des variables socio-culturelles sur le comportement d'activité des femmes mariées ?

A. LA THEORIE DE L'OFFRE DE TRAVAIL DES FEMMES MARIEES TELLE QU'ELLE RESULTE DE L'ECONOMIE STANDARD

L'étude des fluctuations d'activité des femmes trouve sa correspondance théorique dans les travaux portant sur l'offre de travail des femmes mariées. Ces travaux, en général anglo-saxons, restent soit d'inspiration néo-classique, soit d'inspiration keynésienne.

De façon schématique, on peut dire que les approches de l'offre de travail des femmes mariées, d'inspiration néo-classique, retiennent le salaire ou le revenu comme déterminant essentiel de l'offre de travail des femmes, alors que l'approche keynésienne, centrée en particulier sur les analyses de la sensibilité des taux d'activité aux conditions du marché⁷⁷ retient les « occasions d'emploi » comme déterminant essentiel.

En fait, les choses ne sont pas si simples. Bien souvent les variables « salaires » et « occasions d'emploi » se mêlent.

Il peut en outre y avoir une autre façon de présenter ces théories. Deux autres aspects peuvent en effet les distinguer⁷⁸. L'offre de travail de la femme est liée d'une part à des *variables individuelles* qui recouvrent une dimension socio-économique en particulier par l'intermédiaire de l'unité familiale (nombre d'enfants à charge, caractéristiques socio-professionnelles du conjoint), par l'impact du revenu du ménage et de sa structure (revenu du mari, revenu de la femme, autres revenus du ménage...), d'autre part à des *variables collectives* qui regroupent les « conditions du marché ». Ceci amène la distinction entre détermination micro-économique et détermination macro-économique de l'offre de travail. Le choix des variables dans les différentes approches théoriques, les méthodes empiriques (économétriques essentiellement) utilisées par les différents économistes qui les ont présentées, conduisent à s'interroger sur la validité d'une distinction précise entre approches néo-classiques et approches keynésiennes.

Sans doute la dénomination n'a-t-elle grande importance, les démarches utilisées

attirent davantage notre attention. Cependant, nous garderons la distinction présentée ci-dessus pour l'exposé des théories concernant l'activité des femmes. Les théories de l'offre de travail des femmes mariées ont pour fondement la construction néo-classique et son approche micro-économique. Le cadre d'analyse du choix du consommateur est appliqué à un bien spécifique, le travail.

On a choisi de présenter cette approche théorique de façon « chronologique » c'est-à-dire allant de la démarche la plus simple (offre de travail de l'individu isolé) à une construction plus complexe (offre de travail du ménage, distinction des membres du ménage selon leur fonction socio-économique, prise en compte du revenu du ménage permanent ou transitoire).

Allant ainsi de l'élémentaire au plus complexe, nous verrons comment les économistes ont dû « *aménager* » la théorie néo-classique pour maintenir une correspondance entre modélisation des « comportements » et réalité. Ceci pose d'ailleurs le problème plus large de la « création de modèles théoriques ».

« Un modèle n'est pas une fin en soi, il est un moyen de connaître et doit rendre la réalité intelligible »⁷⁹. L'observation concrète des décisions d'activité des femmes, les modifications de participation aux activités du marché, telles que l'on peut les repérer de façon temporelle, on produit les « aménagements » que nous avons déjà évoqués. Toutefois ceux-ci ne s'éloignent pas du cadre *théorique* initial. On peut le montrer en ne citant que l'application des théories de la consommation qui a permis d'introduire la distinction entre revenus permanents et revenus transitoires (Friedman) dans la théorie de l'offre de travail. De la même manière, a été intégrée la « Theory of Allocation of Time » de Becker proposant une théorie générale des activités autres que le travail⁸⁰.

1. L'offre du travail de l'individu isolé

La détermination de l'offre de travail sur le marché résulte d'un arbitrage effectué entre travail rémunéré et loisir. Il s'agit donc d'un problème d'utilisation du temps disponible, le travail et le loisir y étant deux occupations complémentaires. Le prix du bien loisir (temps de loisir) et le prix du bien travail sont considérés de façon relative ou même réciproque l'un par rapport à l'autre. C'est à partir de ces deux éléments qu'est construite la fonction d'utilité. Le prix du loisir est considéré comme le prix du renoncement au travail.

« Le salaire constitue un revenu auquel la personne a renoncé (*foregone earning*) en consacrant son temps au loisir ; il représente le coût de n'avoir pas choisi l'autre terme de l'alternative et mesure donc la valeur marginale du temps de loisir ; il est considéré comme son prix »⁸¹.

« Dans le cadre de la théorie néo-classique, l'entrée plus ou moins intense de la main-d'œuvre sur le marché résulte d'un arbitrage libre des individus entre la désutilité du travail qui consomme du temps et prive de loisir d'une part, et le revenu réel dont l'utilité est liée aux biens de consommation dont il autorise la possession d'autre part »⁸².

Le déterminant principal de l'offre de travail dans ce cadre théorique est la variation du niveau de salaire (taux de salaire). Deux mouvements contradictoires de l'offre de travail peuvent en résulter :

– En premier lieu une augmentation du taux de salaire entraîne non seulement une augmentation du revenu réel pour une durée de travail constante mais aussi l'augmentation de la consommation des biens « normaux ». Le loisir étant considéré comme un bien de consommation normal⁸³, il se produit également une augmentation de la demande de ce bien au détriment de la quantité de travail offerte.

La répartition temps de travail - temps de loisir ainsi modifiée a un impact négatif sur le volume de l'offre de travail. Cet effet, appelé *l'effet revenu* est donc négatif.

– En second lieu, l'augmentation du taux de salaire peut avoir un impact positif sur l'offre de travail. L'élévation du taux de salaire, constitue en même temps une hausse du prix du loisir, ce qui en freine la consommation. Le coût d'opportunité du loisir étant plus élevé, le coût causé par la diminution du temps de travail s'élève en conséquence. *L'effet de substitution* entraîne donc, lors d'un accroissement du taux de salaire, une augmentation de l'offre de travail.

La théorie indique le sens de ces deux effets mais ne renseigne pas sur leur poids respectif. On ne connaît donc pas, a priori, l'impact résultant d'une variation de salaire sur l'offre de travail. Les études empiriques doivent permettre de combler cette lacune. Toutefois, elles nous amènent à constater la diversité de réactions des individus selon la nature temporelle, entre autres, de la variation du salaire.

Ainsi, une hausse provisoire du salaire, hausse conjoncturelle en quelque sorte, engendrerait une hausse sensible et de court terme de l'offre de travail⁸⁴. Par contre, on constate que l'élévation du niveau relatif de salaire, sur le long terme, s'accompagne d'une baisse de la durée du travail, traduisant donc une baisse relative de la quantité de travail offerte.

Mais ce cadre néo-classique, donnant une approche théorique de l'offre de travail de l'individu isolé, convenait imparfaitement aux femmes dans la mesure où, pour elles, le temps disponible n'est pas ventilé selon la « norme masculine » entre temps de travail et temps de loisir. En outre, la décision économique d'activité des hommes ou des femmes s'effectue généralement dans le cadre du ménage, unité sociale et économique et non de façon isolée. Par ailleurs, la pénétration rapide des femmes dans l'activité aux Etats-Unis, en France et dans la plupart des pays industrialisés après la II^e guerre mondiale, et ce particulièrement pour les femmes mariées, posait un problème d'ambiguïté théorique par rapport au schéma traditionnel⁸⁵.

En effet, la théorie de l'offre de travail aurait plutôt « prévu » un effet à la baisse de l'activité à la fois des hommes et des femmes induit par l'augmentation de revenu moyen. Si cet effet se vérifie pour la main-d'œuvre masculine, la relation est inverse pour les femmes⁸⁶. La hausse tendancielle des salaires féminins depuis la fin des années cinquante s'accompagne d'une élévation des taux d'activité féminins. Une extension de la théorie de l'offre de travail de l'individu a donc dû être envisagée pour cerner davantage les déterminants de l'activité féminine.

2. Approches de l'offre de travail des femmes mariées

a. *Les théories de l'offre de travail du ménage*

Parmi l'ensemble des économistes, ayant abordé ce sujet, Jacob Mincer et Glen Cain ont été les premiers à envisager cette approche⁸⁷.

Elle résulte de la constatation que la dichotomie du partage du temps entre travail rémunéré et loisir, valable pour les hommes, est insatisfaisante pour les femmes. Pour elles le « choix » existe entre trois termes : le travail (sur marché) rémunéré, *le travail domestique* (hors marché) non rémunéré et le loisir⁸⁸.

La prise en compte de ces trois affectations possibles permet d'affiner la théorie de l'offre de travail et d'introduire une spécificité dans le cadre de l'offre de travail des femmes et en particulier des femmes mariées. Un autre changement essentiel qui intervient par rapport à la première présentation théorique est le passage de l'approche de l'offre de travail de l'individu à l'offre de travail du ménage (Households theories).

Ce glissement conceptuel est essentiel et traduit l'idée que l'offre du travail du ménage n'est pas la somme d'offres de travail individuelles des individus qui le compose. On distingue alors les membres de la famille selon leur « dépendance » plus ou moins grande à l'activité. Il s'agit d'une première ébauche de la différenciation entre travailleurs primaires – *actifs obligés* – et travailleurs secondaires – *actifs potentiels* – ayant une moindre dépendance par rapport à l'emploi.

En effet, dans ce cadre, le taux de salaire ne reste pas l'unique facteur déterminant l'offre de travail, mais un élément du *revenu du ménage* (ressources totales du ménage). *Le ménage constitue l'unité de décision* : l'ensemble des ressources du ménage est pris en compte dans le choix entre activité marchande et activité non marchande (travail domestique). Dans le cas des femmes plus particulièrement, les variations des revenus ou des salaires ont un impact diversifié sur le travail dans son ensemble (rémunéré ou non) et sur le travail rémunéré. C'est la productivité du travail domestique, relative à celle du travail salarié qui détermine le partage du temps de travail d'une femme.

Une variation à la hausse des revenus du ménage aura une influence sur le partage entre temps de travail du ménage dans son ensemble et temps de loisir. Elle incite à l'accroissement de la consommation du loisir au détriment des autres biens, sans savoir si le déficit au niveau du travail se répercutera sur l'activité marchande ou sur l'activité domestique. Il n'y a donc pas de réduction automatique de l'offre de travail.

Par contre, une augmentation du salaire de la femme exerce une influence sur le partage entre travail rémunéré et travail non rémunéré. Il s'agit ici davantage de *l'effet de substitution*. La substituabilité incluse dans cette présentation « théorique » est nuancée par les composantes de l'activité domestique de la femme. Elle peut être plus ou moins réduite.

Chaque tâche domestique se prête plus ou moins à la « substitution marchande »

(produits préparés, services domestiques, appareils électro-ménagers). Il existe donc des limites à la parfaite substituabilité. La charge familiale (âge et nombre des enfants à charge) constitue à cet égard un obstacle essentiel.

Ainsi, en cas de bonne substituabilité, les conditions de revenu du ménage et de productivité domestique restant inchangées, une augmentation de son taux de salaire, peut inciter la femme à réaffecter son temps de travail en faveur du travail salarié dont la productivité augmente.

Plus globalement, on peut dire qu'au sein du ménage, toute variation du taux de salaire d'un des actifs peut modifier l'offre de travail de tous les membres du ménage. Ainsi, par l'effet d'une possible *substitution interne* au sein du groupe, une hausse de salaire du mari peut entraîner un accroissement de son offre de travail mais une baisse de celle de sa femme.

Mincer a donc affiné la théorie de l'offre de travail en se basant sur trois éléments :

- l'introduction dans l'usage du temps, du travail domestique pour les femmes,
- le ménage plus que l'individu est l'unité appropriée pour étudier l'offre de travail,
- l'adaptation de la théorie de la consommation de Milton Friedman introduisant la distinction entre revenu permanent et revenu transitoire.

b. *Activité des femmes mariées,*

Revenu Permanent, Revenu Transitoire

Cette dernière remarque est intégrée dans les analyses distinguant l'effet des modifications, de court terme et de long terme, du revenu du ménage sur la décision d'activité des femmes.

Les fluctuations temporaires de revenu sont supposées avoir une influence différente des modifications définitives de celui-ci.

Mincer est alors amené à dissocier l'effet « revenu permanent » et l'effet « revenu temporaire ». Il suppose que « les fluctuations temporaires des revenus du mari influencent plus fortement l'activité des femmes mariées que les variations de revenu « permanent » »⁸⁹.

La décision du ménage concernant la mise au travail des femmes résulte alors de la volonté de maintien du niveau de consommation permanent du ménage. Elle constitue une autre modalité du maintien du niveau de revenu permanent, différente des processus d'épargne et de désépargne.

Selon cette approche, *l'indicateur de revenu permanent du ménage est souvent assimilé au revenu du mari*. Dans ce cadre, l'offre de travail des femmes mariées fournit la *composante transitoire* du revenu du ménage (salaire d'appoint). Sur la base de ces « aménagements », J. Mincer a pu résoudre la contradiction apparente entre l'augmentation du revenu et le fait que *théoriquement l'activité des femmes mariées à un moment est inversement proportionnelle (en liaison inverse) au revenu de leurs maris*.

Par ailleurs, l'argumentation de Mincer a pu résoudre la contradiction observée

dans les données de court terme ou de long terme. Plus précisément, le long terme concerne les séries observées sur plusieurs années (time-series) à partir des données de recensements successifs (étude dynamique) ; le court terme représente plus directement les données en « cross sectorial », c'est-à-dire en quelque sorte « transversales ». Elles sont issues d'observations effectuées sur une même période dans différentes régions, ou différents secteurs répondant en général à des caractéristiques différentes (statistique comparative).

Selon ces deux critères temporels, les termes de la relation salaire des femmes-offre de travail sont inverses, résultant de forces contraires positives et négatives constituées par l'effet de substitution ou l'effet de revenu. « Sur longue période, si le revenu du ménage et la productivité à la maison restent inchangés, une augmentation des salaires féminins entraîne une réallocation du travail vers le marché et ceci au détriment du travail domestique et du loisir »⁹⁰.

Dans ce cas, l'effet de substitution (positif) l'emporte sur l'effet de revenu (négatif). Par contre, les travaux empiriques sur données transversales indiquent un effet de revenu négatif sur l'activité des femmes lors d'une élévation du taux de salaire féminin⁹¹.

Par ailleurs, les données en « cross sectorial » (transversales) révèlent également que la part des femmes actives est inversement proportionnelle au revenu de leur mari. « Seules les femmes pauvres travaillent ». G. Cain a appliqué un modèle établi par Mincer aux données empiriques.

L'offre de travail des femmes reste fonction non seulement du taux de salaire mais également du revenu du ménage (variable déjà introduite par Mincer), du nombre d'enfants et des salaires des autres membres du ménage. G. Cain effectue donc une série de régressions dont les variables sont les suivantes : revenu non issu du travail, salaire potentiel du mari, salaire potentiel de la femme, présence d'enfants, goût de la femme pour l'activité professionnelle. G. Cain arrive à partir de ce modèle aux mêmes conclusions que Mincer.

c. Fonction de production domestique et offre de travail des femmes mariées

Dans le prolongement des travaux de Becker, Gronau⁹² propose une modélisation de l'arbitrage entre temps de travail (marchand et domestique) et loisir sur la base de la formalisation d'une fonction de production domestique dont l'input est le temps de travail domestique et l'output une production de biens domestiques. La production de biens domestiques se définit comme une production non rémunérée réalisée par des membres du ménage dont on trouve des substituts sur le marché⁹³.

L'allocation du temps entre loisir et travail (domestique ou marchand) résulte d'un processus d'optimisation d'une fonction d'utilité sous la contrainte exogène du temps. Le « choix » se pose alors en termes d'alternative entre temps de loisir et acquisition de biens (marchands ou domestiques). Leur taux marginal de substitution détermine un prix fictif (shadow price) qui exprime la résistance des individus au travail salarié⁹⁴. Cette résistance se traduit pour chaque individu par la fixation d'un

taux de salaire minimum exigé pour se porter sur le marché du travail (point d'entrée). Au-delà de ce seuil, la quantité de travail offerte par un individu dépend de la préférence pour le loisir. La référence à un taux de salaire minimum exigé à l'entrée sur le marché débouche sur une modélisation de la discontinuité de l'offre de travail des femmes mariées et plus précisément du cycle d'activité⁹⁵ des femmes mariées. La non-maîtrise des horaires et de la durée de travail introduit une discontinuité de l'offre de travail des femmes mariées marquées par des points de rupture (entrées-sorties d'activité), dont l'alternance traduit l'évolution du taux de salaire minimum exigé pour l'entrée ou le maintien en activité au cours du cycle de vie active des ménages.

B. ACTIVITE FEMININE ET NIVEAU DE REVENU DU MENAGE : VERIFICATION EMPIRIQUE SUR DES DONNEES FRANÇAISES

L'enquête sur les Revenus des ménages en 1970⁹⁶ apporte quelques indications sur les taux d'activité des femmes mariées, selon le niveau de revenu du chef de foyer et le nombre d'enfants à charge.

L'effet revenu selon lequel l'offre de travail des femmes varie en sens inverse du niveau de revenu du ménage, semble entaché d'un effet « seuil ». Il ne s'applique qu'au-delà d'un certain seuil minimum de revenus et en-deça d'un nombre maximum d'enfants à charge.

1. Offre de travail des femmes et revenu du ménage

En utilisant les taux d'activité féminins comme indicateurs *de l'offre de travail des femmes* et le revenu du chef de foyer comme indicateur du *revenu permanent du ménage*, on peut schématiser la courbe de l'offre de travail des femmes mariées à partir des statistiques sur le « Revenu des Ménages en 1970 »⁹⁷ (graphique II₁).

« *L'effet revenu* » selon lequel un accroissement du niveau de revenu du chef de foyer entraîne, par substitution interne, entre les membres de la famille, une diminution de l'offre de travail de la femme, ne jouerait, dans le cas de la France, qu'au-delà d'un seuil minimum de revenu du chef de foyer fixé en 1970 à 12 000 F annuels. Le nombre de ménages en-deça de ce seuil de revenu n'est pas négligeable. En 1970, 27 % des ménages disposaient d'un niveau de revenu annuel inférieur à 10 000 F, 44,5 % d'un niveau de revenu inférieur à 15 000 F.

Dans la zone des bas revenus, la croissance des taux d'activité féminins avec le niveau de revenu du chef de foyer atteste du *degré d'autonomie de l'activité féminine par rapport au revenu du conjoint*. Cet effet « seuil » signifie que, suivant le niveau de revenu permanent de la famille, le supplément de revenu qu'apporte la femme par son activité extérieure n'a pas la même fonction ; dans la zone des bas salaires, l'autonomie de l'offre de travail de la femme révèle *la nécessité d'un second salaire*. Au contraire, au-delà d'un seuil minimum de revenus du ménage, la décroissance du taux d'activité féminin lorsque le revenu du ménage croît donnerait

au salaire de la femme son *caractère d'appoint*. C'est ici que la distinction entre nécessité du double salaire ou salaire d'appoint trouve sa signification, dans la mesure où elle introduit deux « comportements » d'activité divergents.

2. Les contraintes familiales

L'introduction de la charge familiale dans la relation entre revenu du mari et activité des femmes mariées ne perturbe pas son sens mais en réduit la portée. L'élasticité de l'offre de travail des femmes au niveau de revenu du mari est d'autant plus faible que la charge familiale augmente et devient pratiquement nulle au-delà de trois enfants. La charge familiale introduit ainsi un *degré d'indépendance* de l'activité féminine au revenu du ménage. Mais ce degré d'indépendance ne recouvre pas la même réalité dans les ménages à bas et à hauts revenus (graphique II₁).

a. Dans les ménages à bas revenus

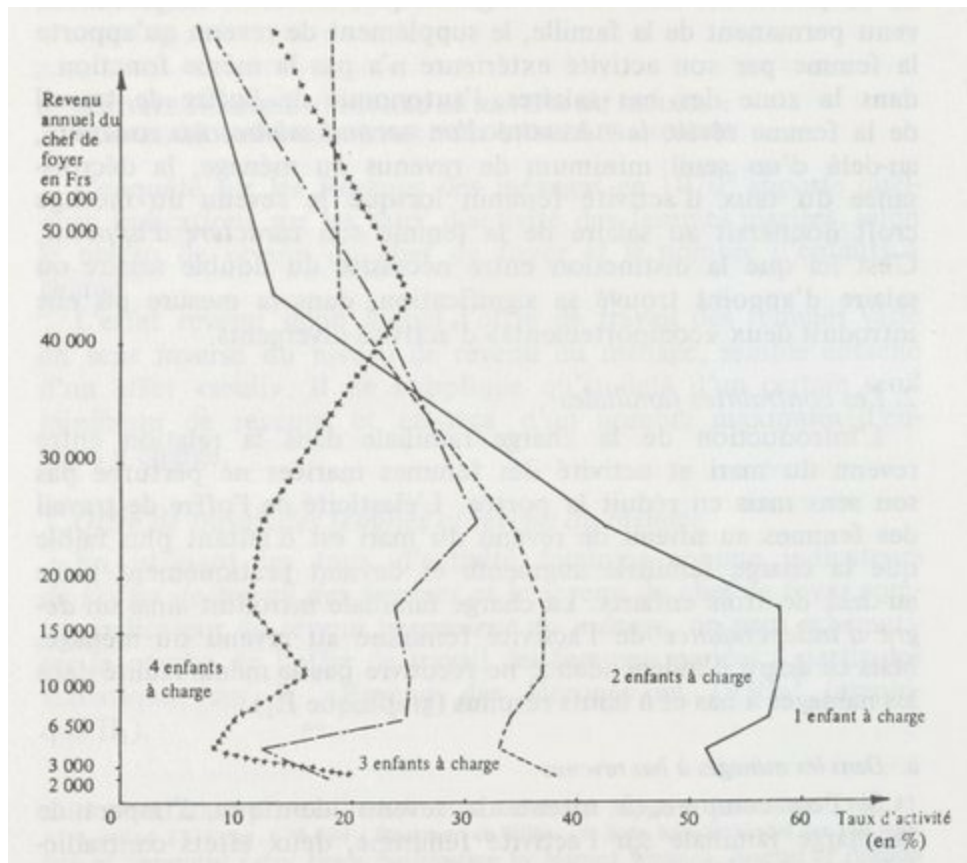
Si l'on compare, à niveau de revenu identique, l'impact de la charge familiale sur l'activité féminine, deux effets contradictoires semblent jouer :

– *Pour les ménages ayant un enfant à charge* : par référence aux taux d'activité des ménages sans enfant, on peut considérer que la venue d'un premier enfant aurait tendance à accroître l'activité féminine. La charge familiale exercerait un effet positif sur l'offre de travail des femmes mariées. Cette réaction peut s'expliquer par la nécessité pour les ménages à bas revenus de recourir au travail de la femme pour couvrir les frais liés à l'agrandissement de la taille de la famille (consommation, logement). On peut en effet considérer que, malgré la faiblesse du revenu escompté par la femme lors de sa mise au travail salarié, le gain net qu'elle peut en retirer (salaire perçu - coût de la mise au travail) constitue un élément incitatif.

Graphique II₁

Offre de travail des femmes mariées selon le niveau de revenu moyen annuel du chef de ménage et la charge familiale (en 1970)

(Source : INSEE - Champ : Ensemble des ménages dont le chef est salarié)



– *Au-delà d'un enfant à charge* : la relation s'inverse : l'accroissement de la charge familiale diminue l'offre de travail des femmes, à niveau de revenu identique. Le poids des contraintes familiales devient alors l'élément déterminant de l'offre de travail des femmes. Ne pouvant escompter par le maintien ou la reprise d'activité salariée qu'un salaire net relativement peu élevé, les mères de famille sont d'autant plus incitées à rester au foyer que la charge familiale s'aloudit ; et ceci compte tenu des coûts engendrés par l'activité « extérieure », non seulement en *termes monétaires* (frais de garde, perte de prestations sociales, élévation du taux d'imposition), mais aussi en *termes de conditions de vie* (fatigue, transport, budget-temps, etc.).

Dans les ménages à bas revenus, la relative indépendance de la décision d'activité des femmes au niveau de revenu de leur conjoint, met en évidence les enjeux du calcul économique : le gain net retiré de l'exercice d'une activité professionnelle, compte tenu du coût qu'elle engendre.

b. Dans les ménages à haut revenu

L'effet revenu qui traduit l'élasticité négative de l'offre de travail par rapport au revenu du conjoint perd de son intensité lorsque la charge familiale croît :

– Le seuil minimum de revenu à partir duquel on peut considérer qu'un tel effet joue, augmente avec le nombre d'enfants : ce seuil de 10 000 à 15 000 F en 1970 pour les ménages sans enfant, s'élève entre 15 000 et 20 000 F pour les ménages ayant un enfant à charge et entre 20 000 et 30 000 F pour les ménages de 2 enfants et

plus. *Le niveau de revenu du mari en-deça duquel le travail féminin est indispensable pour maintenir un certain niveau de vie dépend du nombre de personnes à charge.* La prise en compte non du revenu du mari mais du revenu par unité de consommation, comme variable économique constituerait à cet égard un indicateur plus fiable.

– Cependant, la moindre sensibilité de l'activité féminine à l'accroissement de la charge familiale dans les ménages à haut revenu témoigne de la prédominance des variables de revenu : (revenu du mari/salaire escompté de la femme) sur les variables familiales dans la décision d'activité des femmes mariées.

– Dans la sphère des hauts revenus (niveau du revenu du chef de ménage supérieur à 50 000 F en 1970) le maintien des femmes en activité malgré la suffisance relative du niveau de revenu du ménage met cependant en avant l'existence dans les catégories aisées d'autres motivations (indépendance, émancipation) qui leur sont spécifiques. La notion de calcul économique dans les ménages à haut revenu doit être nuancée dans la mesure où il s'agit en majorité de ménages de cadres supérieurs et professions libérales pour lesquels des facteurs « socio-culturels » se superposent aux simples déterminismes économiques.

Pour la plupart des femmes, le travail « extérieur » répond à des motivations d'ordre économique, mais le calcul économique qui conditionne la prise de décision ne se pose pas dans les mêmes termes, selon le niveau de Revenu du ménage. En outre, il n'y a pas de liaison systématique, comme nous l'avons montré précédemment, entre le niveau de Revenu du mari, et l'activité féminine dans un ménage.

Ceci est dû autant à l'existence de facteurs sociaux et sociologiques non pris en compte dans la théorie micro-économique de l'offre de travail du ménage, qu'à l'inadéquation du revenu du mari comme indicateur du niveau de vie du ménage.

Sans doute, les divers facteurs déterminant la décision d'activité rémunérée des femmes – strictement économiques (niveau de revenu) et sociaux ou sociologiques (milieu social, niveau de vie, niveau de formation...) – sont multidimensionnels et se relayent d'une catégorie sociale à l'autre pour constituer l'élément explicatif à caractère dominant.

C. LES VOIES POSSIBLES DE DEPASSEMENT DU CADRE DE REFERENCE THEORIQUE

1. Travail féminin et milieu social

Des études récentes⁹⁸ tendent à montrer que le milieu social d'origine (mesuré par la CSP du père) autant que celui d'adoption (CSP du mari) exercent une influence sur le comportement d'activité ou d'inactivité des femmes mariées. En effet, la poursuite d'une activité professionnelle après le mariage, dépend de l'existence même de cette activité. Or, la décision première de travailler a été prise, au sein de la famille d'origine généralement dès la fin de la scolarité.

De même, le milieu social de la femme (mesuré par sa CSP) comparé à son milieu d'origine ou à celui acquis par le mariage, détermine en partie le choix entre activité totale, activité discontinue ou inactivité totale.

« ... La probabilité d'avoir une vie active continue augmente avec le niveau de formation et de qualification de l'emploi et elle augmente d'autant plus que le milieu social d'appartenance de la femme (mesuré par sa propre CSP) est plus élevé que le milieu social d'origine hérité du père ou le milieu social acquis par le mariage »⁹⁹.

Utilisant les données de l'enquête FQP de 1970, J. Frish souligne que les taux d'inactivité totale des femmes sont d'autant plus importants que la CSP de leur père est élevée¹⁰⁰. Le milieu social du mari semble, au contraire, exercer une influence plus tardive, lors du choix entre la poursuite d'une activité professionnelle ou son interruption consécutive au mariage ou aux naissances.

Ainsi l'influence du milieu social sur le « comportement » d'activité des femmes nécessiterait une étude longitudinale, retraçant les passages du milieu social d'origine à celui acquis par le mariage. Les données statistiques actuellement disponibles ne permettent pas de telles études. Elles n'autorisent que des études transversales du cycle d'activité des femmes en fonction de la catégorie sociale de leur mari. C'est à travers les résultats du recensement de 1968 que l'impact du milieu social sur le travail de la femme mariée apparaît le plus nettement³. On peut y distinguer quatre groupes :

a. *Les femmes d'exploitants agricoles et de patrons de l'industrie et du commerce* : la forme de la courbe d'activité révèle l'existence d'un comportement d'activité « atypique » (taux d'activité qui s'élèvent avec l'âge jusqu'à 45 ans). L'homogamie socio-professionnelle de l'homme et de la femme, cache pour cette dernière un statut bien particulier : celui d'aide-familiale. Ce statut confère à la femme une plus grande souplesse dans la répartition de son temps disponible entre travail domestique et aide à l'exploitation familiale et donc un cycle d'activité plus stable.

b. *Au sein des catégories salariées, les femmes de cadres moyens et d'employés* ont, à tous les âges, les taux d'activité les plus élevés malgré une décroissance rapide et continue de ces taux avec l'âge. Les femmes de cadres moyens et d'employés ont de préférence une activité continue. Lorsqu'elles interrompent leur activité pour élever leurs enfants, elles reprennent une activité professionnelle relativement tôt. Les revenus issus de leur activité, leur niveau de diplôme généralement plus élevé que la moyenne, les possibilités de promotions plus fortes dans les emplois tertiaires, l'intérêt pour leur travail, les conditions de travail plus acceptables, sont autant d'atouts pour la poursuite d'une activité professionnelle en dépit des contraintes familiales. Par-delà les explications d'ordre professionnel, la forte propension à l'activité des femmes des classes moyennes peut s'expliquer également en termes de rapports sociaux et économiques au sein de la famille.

Les femmes de cadres moyens et d'employés appartiennent souvent à la même catégorie sociale que leur mari, ou à une catégorie immédiatement en-deçà. En 1975, parmi celles qui sont actives, 39,3 % des femmes de cadres moyens sont employées ;

36,6 % sont cadres moyens. Cette structure socio-professionnelle est relativement stable depuis 1962. Chez les femmes d'employés qui exercent une activité professionnelle, l'homogamie socio-professionnelle est plus accentuée, 49 % des femmes appartiennent à la même CSP que leur mari, 15,3 % sont cadres moyens, et 18,9 % sont ouvrières. Contrairement aux femmes de cadres moyens, les femmes d'employés enregistrent, depuis 1962, un glissement de leur milieu social d'appartenance¹⁰¹ qui traduit une « tertiarisation » des emplois occupés, diminution de la part des ouvrières, accroissement de la part des cadres moyens.

La relative identité du milieu socio-professionnel d'appartenance peut apparaître comme un facteur d'incitation à l'exercice d'une activité professionnelle. Contrairement aux catégories supérieures, les femmes des catégories moyennes, et dans une plus large mesure des catégories « modestes », contribuent par leur activité salariée, à une large part du revenu du ménage. En 1975, la contribution relative au revenu primaire familial du revenu des épouses actives était de 37,2 %¹⁰². La comparaison à l'intérieur d'une même catégorie sociale, du niveau de revenu des ménages selon que la femme est active ou inactive, apparaît significative de la dimension économique que revêt l'activité féminine dans les catégories moyennes et modestes. S'exprimerait alors avec plus de netteté l'enjeu, en termes de revenu et de conditions de vie, du travail féminin.

c. Les femmes de cadres supérieurs : le niveau moyen de salaires des cadres supérieurs et les perspectives d'évolution à long terme assurent à la famille une aisance relative. La décision d'activité des femmes de cadres supérieurs dépend en grande partie (abstraction faite de la charge familiale) du niveau de revenu auquel elles peuvent accéder, comparé à celui de leur mari. Si les femmes de cadres supérieurs ont à tous les âges des taux d'activité plus faibles, ceci s'explique à la fois par leur milieu social d'origine et par la position sociale d'appartenance, pour les femmes qui travaillent, par rapport à celle de leur mari. Etant issues, en général, de milieux sociaux élevés, c'est dans ces catégories que l'inactivité totale des femmes y est la plus forte. Parmi les femmes qui travaillent, on trouve une forte proportion d'employées (27,1 % en 1975) et de cadres moyens (33,3 %). L'écart avec la CSP du mari et avec le milieu social d'origine explique à la fois les fortes sorties d'activité consécutives aux naissances et la faiblesse des reprises ultérieures, le statut social d'origine ou celui acquis par le mariage étant, en général, plus valorisé que celui que la femme peut obtenir par sa propre activité.

Ainsi, et l'enquête du Centre d'Etude de l'Emploi le confirme, lorsque la femme a acquis un niveau de formation relativement élevé lui permettant d'accéder à un emploi bien rémunéré et procurant un statut social proche de celui de son mari (cadre moyen ou supérieur) elle sera incitée à se maintenir en activité. Pour ces femmes, l'« activité totale » est le cas le plus fréquent. Au contraire, les femmes de cadres supérieurs qui n'exerçaient pas, avant le mariage, d'activité professionnelle, ou celles qui occupaient un emploi faiblement qualifié, conférant à leurs titulaires, un niveau de rémunération et un statut social bien inférieur à ceux de leur mari, auront tendance soit à rester inactive (inactivité totale) soit à sortir d'activité d'autant plus

facilement que la charge familiale sera lourde. Dans ce dernier cas, la probabilité de reprise sera faible. La forme de la courbe d'activité des femmes de cadres supérieurs traduit le fait qu'elles travaillent surtout aux âges jeunes et exprime la volonté de maintien du standard de vie de la catégorie à laquelle elles appartiennent. C'est en effet chez les cadres supérieurs que les disparités de salaires selon l'âge sont les plus grandes. Le travail féminin peut alors être interprété comme une volonté de combler le « manque à gagner » aux âges jeunes. L'activité des femmes mariées, en partie fonction du revenu des maris, doit être analysée en référence au déroulement du cycle de vie du ménage. Pour les familles des milieux « aisés » ce second facteur semble tout à fait significatif¹⁰³.

C'est surtout pour les femmes qui, passé trente ans, restent inactives que l'on peut mettre en avant les motivations personnelles (indépendance, émancipation, épanouissement par le travail).

d. *Les femmes d'ouvriers et de salariés agricoles* : c'est pour ces catégories que la charge familiale prend toute son importance.

La physionomie des courbes d'activité atteste qu'il s'agit de groupes pour lesquels les taux d'activité sont les plus faibles et les plus fluctuants selon l'âge. Étant majoritairement employées ou ouvrières (femmes d'ouvriers), salariées agricoles, ouvrières ou personnels de services (femmes de salariés agricoles) elles se trouvent confrontées à un double problème :

- La faiblesse du salaire du mari rend indispensable un deuxième salaire qui, bien que lui-même peu élevé, représente, en 1975 pour les ménages ouvriers environ 35 % du revenu¹⁰⁴. Comme pour les femmes d'employés, la part du salaire de la femme dans le revenu est un élément qui pousse au maintien ou à la reprise précoce d'activité.

- Le salaire perçu par la femme peut s'avérer insuffisant compte tenu du coût de remplacement de l'activité domestique. Dans ce cas, la femme sera peu encline à poursuivre ou à reprendre une activité professionnelle. Deux effets contradictoires vont donc s'exercer dans la décision des femmes, effets dont l'issue est indéterminée. Une fois encore, l'étude du Centre d'Etudes de l'Emploi fournit des renseignements complémentaires¹⁰⁵.

Les femmes d'ouvriers qualifiés auront tendance à reprendre très rapidement une activité professionnelle. Les femmes d'ouvriers spécialisés ont un comportement plus nuancé ; on trouve les deux attitudes : reprise d'activité ou maintien en inactivité. Les conditions de travail, l'éloignement du lieu de travail, les horaires, apparaissent comme autant de facteurs qui peuvent inciter les femmes, elles-mêmes en grande majorité ouvrières, à cesser toute activité extérieure rémunérée.

L'enquête sur les revenus des ménages en 1970 le confirme. Au sein d'une même catégorie, les écarts de revenu entre les ménages selon que la femme est active ou inactive, sont d'autant plus importants que l'on descend dans la hiérarchie socio-professionnelle.

En 1975, les différences de revenu moyen qui sont de 21 % chez les cadres moyens atteignent 39 % dans les ménages employés, 45 % dans les ménages

d'ouvriers¹⁰⁶.

La relative identité du milieu socio-professionnel d'appartenance de l'homme et de la femme peut apparaître comme un facteur d'incitation à l'exercice d'une activité professionnelle. Contrairement aux catégories supérieures, les femmes des catégories moyennes, et dans une plus large mesure des catégories « modestes », contribuent par leur activité salariée, à une large part du revenu du ménage. En 1975, par leur activité salariée, les femmes d'employés contribuaient pour 37 % au revenu du ménage ; les femmes d'ouvriers pour environ 35 %, les femmes de cadres supérieurs pour 30,5 %¹⁰⁷.

Contribution relative au revenu primaire familial du revenu des épouses actives¹⁰⁸ en %

Catégorie socio-professionnelle du mari	Contribution de l'épouse au revenu familial
Exploitant agricole	46,3
Salarié agricole	32,5
Artisan, petit commerçant	31,9
Industriel, gros commerçant	20,8
Profession libérale	28,1
Cadre supérieur	30,5
Cadre moyen	35,0
Employé	37,2
Ouvrier qualifié	35,7
Ouvrier non qualifié	35,0
Inactif	53,2
Ensemble	35,5

Source : Enquête sur les revenus fiscaux des ménages de 1975, INSEE, *Economie et Statistique*, n° 128, *op. cit.*, p. 15.

Revenus primaires des couples avec enfant(s) selon que l'épouse est active ou non¹⁰⁹¹¹⁰

Catégorie socio-professionnelle du mari	Revenu annuel moyen de 1975 de la famille		Indice de disparité ²
	Épouse active	Épouse inactive	
Exploitant agricole	24 161	23 130	1,04
Salarié agricole	40 775	26 484	1,54
Artisan, petit commerçant	65 938	55 489	1,19
Industriel, gros commerçant	134 970	127 714	1,06
Profession libérale	136 977	134 519	1,02
Cadre supérieur	108 860	107 218	1,02
Cadre moyen	68 308	56 390	1,21
Employé	55 734	40 044	1,39
Ouvrier qualifié	48 281	33 354	1,45
Ouvrier non qualifié	43 499	30 441	1,43
Inactif	47 323	36 693	1,29
Ensemble	58 605	48 597	1,21

Source : Enquête sur les revenus fiscaux des ménages de 1975, INSEE, *Economie et Statistique*, n° 128, *op. cit.*, p. 15.

La comparaison à l'intérieur d'une même catégorie sociale, du niveau de revenu des ménages selon que la femme est active ou inactive, apparaît significative de la dimension économique que revêt l'activité féminine dans les catégories moyennes et modestes. Si l'activité féminine est un élément d'inégalité de revenu et de conditions de vie dans les catégories moyennes et basses, elle contribue cependant à réduire les disparités de revenu et de conditions de vie entre les catégories.

Dans les ménages où la femme est inactive, le revenu moyen des ménages de cadres supérieurs en France en 1975 était en moyenne 4,0 fois plus élevé que celui des salariés agricoles. Dans les ménages où la femme est active, l'écart se réduit à 2,7¹¹¹.

L'étude des déterminants de l'offre de travail des femmes mariées en référence au milieu social enrichit la portée de l'analyse dans la mesure où elle permet d'intégrer la dimension socio-culturelle ; mais outre les pratiques sociales, un autre élément semble essentiel pour expliquer l'évolution récente de l'activité féminine : le mode de consommation et sa diffusion sociale.

En effet, dans les catégories moyennes et modestes, les écarts de revenu selon le statut de la femme (active ou inactive) témoignent de l'importance de l'activité féminine comme moyen d'accéder au niveau, voire au mode de consommation des catégories plus élevées dans la hiérarchie socio-professionnelle.

2. Comportement d'activité des femmes mariées et mode de consommation

La relation entre activité féminine et mode de consommation serait symétrique : le travail féminin serait un facteur de transformation du mode de consommation de la

famille par la substitution qu'elle engendre entre production domestique et consommation (biens marchands et collectifs). Mais réciproquement, le désir d'accroître la consommation en biens durables serait un facteur propre au développement de l'activité féminine.

Une réserve importante doit être formulée face aux informations concernant la consommation des ménages : l'analyse de celle-ci doit se référer nécessairement à une double dimension : son niveau d'une part, sa structure d'autre part.

Sur le premier point, le travail des femmes contribue sans nul doute à un accroissement du revenu des familles beaucoup plus important que ce que peuvent attendre les familles des seules augmentations de rémunération des hommes au cours de leur vie active.

Sur le second point, deux groupes de travaux vont alimenter notre réflexion : des travaux nord-américains¹¹² et des travaux français menés au CREDOC¹¹³.

a. Les recherches entreprises relativement récemment aux Etats-Unis ont un double objectif :

- estimer l'impact du travail de la femme sur la consommation du ménage ;
- déterminer le mode d'utilisation du salaire de la femme par le ménage. La méthode utilisée repose sur la comparaison de propension moyenne à consommer des ménages, dans le cas où la femme est active (W.W.F.) et dans le cas où la femme est inactive (N.W.W.F.)¹¹⁴.

Une distinction est établie entre :

- la propension moyenne à consommer des biens durables DUR/Y ¹¹⁵ ;
- la propension moyenne à consommer des biens non durables (C/Y) .

La recherche de M.H. Strober a été menée à partir d'une enquête de consommation effectuée par le Centre de Recherche et d'Etudes du Michigan.

Cette enquête portant sur 812 familles, 433 où la femme était inactive, 379 où elle était active - dont le chef avait entre 25 et 54 ans.

La consommation du ménage est supposée être fonction de variables économiques – revenus courants du ménage, revenus anticipés et patrimoine — , mais également de variables socio-démographiques – âge des conjoints, niveau culturel – Les régressions effectuées permettent d'avancer quatre conclusions à propos du rôle du salaire de la femme dans le mode de consommation du ménage :

1. De façon générale, l'activité féminine constitue un moyen d'accéder au niveau de revenu des ménages où la femme est inactive et disposant au départ d'un niveau de revenu supérieur.
2. La propension moyenne à consommer des biens non durables est plus élevée dans les ménages où la femme travaille. Cette différence s'expliquerait par l'accroissement des dépenses de consommation induit par l'activité professionnelle de la femme (habillement, transports, ensemble des produits de remplacement du travail domestique).
3. La propension moyenne à consommer des biens durables est, à position

identique dans le cycle de vie, relativement égale dans les deux catégories de ménages, c'est-à-dire que la femme travaille ou non. Il y a en outre peu de différences quant au taux d'endettement des ménages et aux dépenses de loisirs.

4. L'âge ne semble pas exercer une influence notable sur la propension à consommer des biens non durables. Par contre, on observe une corrélation négative entre dépenses en biens durables et âge du chef du ménage. Fortes aux jeunes âges, ces dernières diminuent avec l'élévation de l'âge du chef de ménage.

En définitive, l'auteur montre que, l'épouse exerçant ou non une activité rémunérée, à revenu et composition de la famille égaux, il n'y a pas de différence portant sur l'acquisition et la possession de biens durables.

De là, l'interprétation suivante est formulée : le salaire de la femme permettrait aux ménages d'acheter des biens durables et des services dans des proportions relativement identiques à celles des ménages où la femme est inactive. Ce qui fournit un cadre de raisonnement peu éloigné du discours sur le travail féminin, travail d'appoint.

L'activité des femmes, par le revenu supplémentaire qu'elle procure au ménage apparaît alors comme un *moyen de rattrapage* du niveau de vie, perçu par le mode de consommation, du groupe de référence auquel le ménage se compare. Ces conclusions sont dans la ligne des travaux de Duesenberry¹¹⁶ : l'existence en matière de consommation d'un « effet d'imitation » selon lequel la plupart des familles modèlent leur consommation sur celle d'un groupe de référence. Diverses modalités permettent de réduire les écarts de mode de vie entre les groupes « sociaux ». Le travail extérieur rémunéré de l'épouse dans le ménage en serait une.

b. L'étude de Nicole Tabard porte également sur l'influence du travail des femmes sur la consommation des ménages. A son terme, elle aboutit à une conclusion surprenante, en totale contradiction avec l'idée du travail d'appoint. « Il n'y aurait pas de différences de structure des budgets des ménages selon que la femme est salariée ou au foyer »¹¹⁷.

Les trois enquêtes sur les conditions de vie réalisées par l'INSEE en 1970-71-72 a constitué la majeure partie de l'information analysée lors de la recherche.

La démarche adoptée a consisté à comparer des « structures budgétaires » à revenu égal, dans les deux cas, femmes salariées et femmes au foyer.

La question précise posée lors de cette investigation, était de savoir s'il y a ou non spécificité de l'affectation de la part des ressources d'un ménage provenant du travail professionnel de la femme.

Les résultats sont formulés par l'auteur en trois étapes :

- « Le travail des femmes a peu d'influence sur la répartition des dépenses, vues sous l'angle des nomenclatures en usage actuellement »¹¹⁸. De façon plus précise, les ressources provenant du travail des femmes n'ont pas une allocation spécifique dans le budget du ménage.

- Le peu d'influence du travail féminin tend à contredire le discours sur ce

sujet¹¹⁹ : « les ressources des femmes ne servent pas à l'acquisition de tel ou tel bien durable ou à l'accession à la propriété ». Les ressources supplémentaires du ménage procurées par le salaire de la femme seraient diffusées au sein de divers postes budgétaires¹²⁰.

« Les ménages dont la femme travaille apparaissent plus proches, par leur pratique budgétaire de leur milieu professionnel que de leur classe de revenu monétaire »¹²¹.

Ces pistes de réflexions doivent, selon N. Tabard, être assorties d'un certain nombre de réserves, notamment d'ordre méthodologique mais également conceptuel (qualité de l'information, hétérogénéité des populations...).

En particulier, deux ménages dont la femme travaille à l'extérieur dans un cas et non dans l'autre, atteignant le même niveau de revenu disponible, concerneront bien évidemment deux catégories socio-professionnelles différentes. Pour un même revenu, le statut sera bien entendu plus bas dans le ménage où il y a deux actifs.

O. Choquet, modère également les conclusions avancées par l'auteur à partir des résultats de l'Enquête sur les revenus fiscaux des ménages de 1975. « Si le revenu est un facteur important, l'étape du cycle de vie l'est aussi. Une famille, même aisée, ne peut, dès sa formation, acheter son logement et les biens durables usuels. D'autre part, une capacité d'épargne moindre peut être compensée par une période d'épargne plus longue. Là réside sans doute l'explication du fait que les taux de possession de l'habitation principale ou de biens durables (...) ne dépendent guère de l'activité des épouses »¹²².

Néanmoins, malgré le caractère surprenant de ses présomptions qu'elle reconnaît elle-même, N. Tabard semble orienter son interprétation selon deux axes :

D'une part, l'observation du caractère permanent, plus massif, et plus continu de l'activité des femmes, même s'il est modulé selon les catégories sociales, paraît liée à la question de savoir s'il est possible pour les femmes de ne pas exercer d'activité rémunérée. Une réponse affirmative entraîne l'acceptation d'une frange de plus en plus conséquente de pauvreté¹²³. La croissance économique et la modification de la structure économique accroissent la dépendance vis-à-vis de la consommation ; les contraintes en matière de consommation ont un caractère irréversible.

D'autre part, une autre approche problématique de la consommation pourrait être dégagée, mettant en avant, dans l'analyse, l'existence d'une composante non négligeable de déterminisme social dans les pratiques économiques des ménages.

Mais pouvant être aussi la catégorie juste au-dessus : désir d'accéder aux modes de consommation des catégories supérieures.

II. Le sens des changements en France depuis 1962

L'entrée massive des femmes mariées sur le marché du travail entre 1968 et 1975 s'inscrit dans le prolongement d'une tendance amorcée dès 1962, à la hausse des taux d'activité de catégories spécifiques de femmes. *L'ampleur des mouvements entre les deux derniers recensements traduit la généralisation à d'autres catégories d'un processus précédemment déclenché.* C'est donc en 1962 et non en 1968 qu'il faut situer la période de démarrage.

A. LE CONSTAT

1. Evolution de l'activité des femmes mariées selon le milieu social

Si l'on compare l'évolution des taux d'activité des femmes mariées entre les recensements de 1962, 1968 et 1975, la tendance à la généralisation apparaît très clairement :

– *Généralisation sur des classes d'âge plus nombreuses*

Entre 1962 et 1968, la hausse des taux d'activité touche particulièrement les femmes de moins de 30 ans. La diffusion entre 1968 et 1975 de cette hausse, à des classes d'âge plus nombreuses traduit le vieillissement des générations et la poursuite par les nouvelles générations de la tendance à une activité plus importante aux âges jeunes.

– *Généralisation aux femmes de tous les milieux sociaux*

Entre 1962 et 1968, la hausse des taux d'activité concerne particulièrement les femmes de cadres supérieurs (tableau II₂).

Bien qu'il soit difficile d'en déterminer la signification exacte, le développement de l'activité féminine dans les catégories supérieures apparaît la résultante d'un certain nombre de facteurs :

– *l'élévation du niveau de diplômes des filles de cadres supérieurs*

– *la croissance rapide des emplois de cadres supérieurs.*

Entre 1962 et 1968, le taux de croissance moyen annuel des femmes cadres supérieurs ou profession libérale a été de 7,7 %.

C'est la catégorie « Professeurs, professions libérales et artistiques » qui a connu la croissance la plus rapide de ses effectifs (+ 9,3 %) suite à l'intense mouvement de recrutement de professeurs entre 1960 et 1970. Cette évolution a été plus particulièrement favorable aux femmes (+ 10,0 %) dans la mesure où c'est au sein de la catégorie cadres supérieurs, la sous-catégorie où elles sont les plus présentes (près de 45 % des effectifs en 1968, 4,7 % en 1975).

– *La volonté de rompre avec l'« esprit domestique » et l'isolement*

Le désir d'autonomie et d'émancipation, l'épanouissement et la libération par le travail sont des arguments souvent mis en avant par les femmes des catégories supérieures, motivant l'exercice d'une activité professionnelle.

Entre 1968 et 1975 : la forte augmentation des taux d'activité des femmes âgées

de moins de 30 ans se diffuse à travers l'ensemble des catégories salariées. Cette transformation modifie non seulement le niveau des courbes d'activité par âge mais également leur structure.

Il est important de noter que la nouvelle physionomie de la courbe d'activité féminine (disparition du creux traditionnel) apparaissait déjà en 1968 chez les femmes des cadres supérieurs alors que la courbe traditionnelle s'affirmait sous des formes plus ou moins atténuées chez les femmes de cadres moyens, d'employés et d'ouvriers (graphique II₁).

On peut donc avancer que la disparition progressive de la courbe traditionnelle d'activité, telle que le laisse apparaître le recensement de 1975, est à rapprocher de la diffusion progressive à l'ensemble des femmes des catégories salariées de la structure par âge des taux d'activité des femmes de cadres supérieurs. En effet :

– Si les femmes d'employés et de cadres moyens ont à tous les âges des taux d'activité supérieurs à ceux des femmes de cadres supérieurs, leur structure d'activité par âge tend à s'en rapprocher en 1975 : tout se passe comme si les femmes d'employés et de cadres moyens calquaient avec retard leur comportement d'activité sur les femmes de cadres supérieurs (graphique II₂).

– Un comportement analogue peut être repéré chez les femmes d'ouvriers et de personnels de service. La similitude des courbes d'activité des femmes d'ouvriers en 1975 et des femmes d'employés en 1968 renforce l'idée d'une propagation du comportement d'activité des catégories sociales supérieures à celles situées juste en deçà.

Tableau II₂

Variation des taux d'activité par tranche d'âge quinquennal des femmes mariées, selon la CSP du mari entre 1962, 1968 et 1975

(Source recensement - INSEE)

Age de la femme CSP du mari	— de 25 ans	25/29 ans	30/34 ans	35/39 ans	40/44 ans	45/49 ans	50/54 ans	55 ans et +	15 ans et +
<i>Professions libérales et cadres supérieurs</i>									
Variation									
1962/68	10,4	13,8	8,4	6,2	4,0	4,3	2,9	2,9	6,4
1968/75	14,7	15,3	15,9	15,7	11,6	7,6	7,5	4,6	12,6
<i>Cadres moyens</i>									
Variation									
1962/68	5,5	9,3	8,6	3,5	3,0	2,4	2,7	3,3	6,4
1968/75	10,6	12,7	16,0	16,7	10,2	6,4	3,7	- 3,1	12,9
<i>Employés</i>									
Variation									
1962/68	8,3	8,5	5,9	3,2	3,7	4,0	2,1	2,0	5,0
1968/75	8,7	12,9	13,7	13,3	10,1	8,1	7,3	2,1	11,0
<i>Ouvriers</i>									
Variation									
1962/68	6,9	5,7	5,0	3,1	4,0	2,6	1,6	1,2	4,2
1968/75	12,1	15,5	14,1	12,1	9,4	8,0	5,4	2,6	11,5

C'est donc surtout chez les jeunes générations de femmes des catégories supérieures que l'activité féminine se développe entre 1962 et 1968.

Tableau II₃

Taux d'activité des femmes mariées, selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage et l'âge de la femme

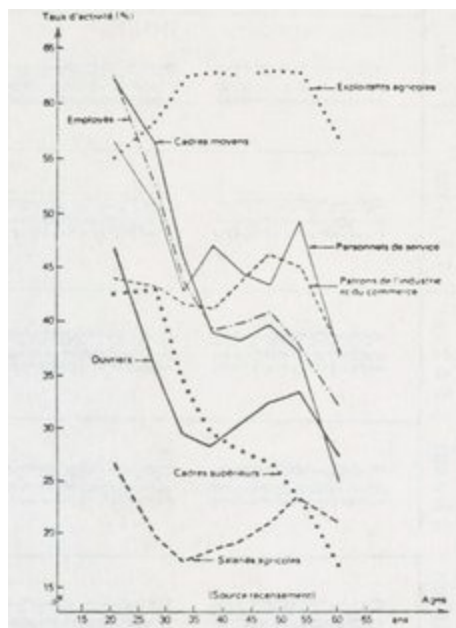
(Source recensement - INSEE)

Age de la femme CSPCM	moins de 25 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55 ans et +	15 ans et +
1962									
Exploit. agr.	56,2	61,6	60,9	62,3	62,6	63,7	62,3	54,5	59,4
Salariés agr.	19,3	16,1	15,1	15,7	16,7	20,8	22,7	18,5	17,5
Patrons de l'ind. et du comm.	40,1	39,1	38,7	41,7	43,2	43,9	42,5	36,2	40,3
Cadres sup.	32,1	28,9	25,8	23,4	24,0	22,8	21,0	14,2	22,8
Cadres moy.	56,9	47,0	36,9	35,5	35,3	37,4	34,6	21,7	37,2
Employés	54,3	44,3	37,9	36,2	36,3	37,0	36,0	30,2	37,9
Ouvriers	41,1	30,1	24,6	25,4	26,6	30,0	32,0	26,5	28,7
Personnels de service	54,0	41,2	41,7	40,5	40,6	44,8	43,3	34,6	40,5
Autres catégories	26,0	19,2	15,7	18,7	20,5	21,1	20,5	18,1	19,4
Inactifs	55,8	48,5	29,7	26,7	29,2	27,8	24,5	8,0	12,2
Total	43,7	35,4	31,2	32,5	34,1	37,1	37,4	22,6	31,6
1968									
Exploit. agr.	55,0	58,4	62,5	63,0	62,7	63,2	63,0	56,9	60,5
Salariés agr.	27,2	19,9	17,5	18,5	19,2	21,1	23,8	21,4	20,5
Patrons de l'ind. et du comm.	44,1	43,4	41,6	41,3	43,9	46,3	45,2	37,4	42,1
Cadres sup.	42,5	42,7	34,2	29,6	28,0	27,1	23,9	17,1	29,2
Cadres moy.	62,4	56,3	45,5	39,0	38,3	39,8	37,3	25,0	43,6
Employés	62,6	52,8	43,8	39,4	40,0	41,0	38,1	32,2	43,5
Ouvriers	47,0	35,8	29,6	28,5	30,6	32,6	33,6	27,7	32,9
Personnels de service	56,8	50,8	42,7	47,2	44,8	43,6	39,3	36,9	44,8
Autres catégories	39,9	30,0	23,9	22,4	22,1	24,1	24,3	22,3	25,7
Inactifs	55,0	48,9	28,7	29,5	32,8	28,8	27,5	8,1	11,8
Total	50,1	42,5	36,4	35,1	36,8	38,4	37,7	22,6	33,7
1975									
Exploit. agr.	56,4	55,9	53,6	56,6	57,6	59,2	59,9	53,6	57,0
Salariés agr.	42,0	34,4	27,3	25,0	25,5	29,0	29,3	23,0	29,1
Patrons de l'ind. et du comm.	51,4	49,7	47,7	45,8	45,2	46,8	46,8	39,1	45,7
Cadres sup.	57,2	58,0	50,1	45,3	39,6	34,7	31,4	21,7	41,8
Cadres moy.	73,0	69,0	61,5	55,7	50,2	47,4	41,8	29,1	56,4
Employés	71,3	65,7	57,5	52,7	50,1	49,1	45,4	34,1	54,5
Ouvriers	59,1	51,3	43,7	40,6	40,0	40,6	39,0	30,3	44,4
Personnels de service	64,5	61,0	57,3	54,8	55,4	53,4	50,7	40,0	53,7
Autres catégories	50,6	46,2	42,2	38,5	35,2	34,9	30,8	25,6	40,5
Inactifs	56,8	55,7	38,5	35,1	35,9	34,3	30,6	7,5	11,8
Total	61,1	56,2	49,2	45,6	43,9	43,6	40,8	15,7	40,3

Graphique II₁

Taux d'activité des femmes mariées selon l'âge quinquennal et la catégorie socio-professionnelle du mari, en 1963

(Source recensement INSEE)



Graphique II₂

Taux d'activité des femmes mariées selon l'âge quinquennal et la catégorie socio-professionnelle du mari, en 1975

(Source recensement *INSEE*)

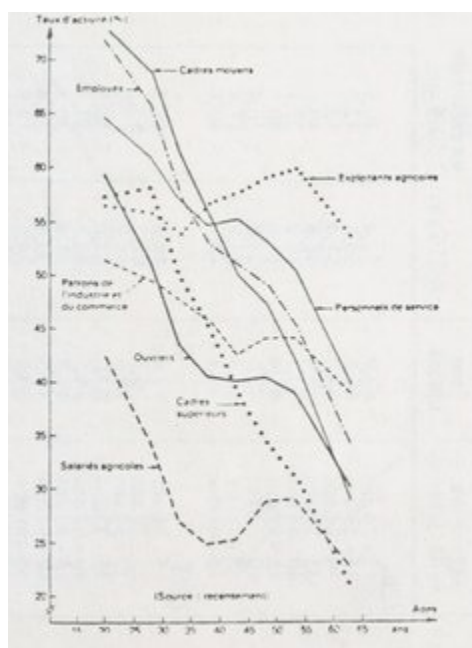


Tableau II₄

Taux d'activité des femmes mariées, par tranche d'âge quinquennal, selon le nombre et l'âge du dernier enfant à charge en 1962, 1968, 1975

(Source recensement *INSEE*)

(en pourcentage)

Age révolu au 1 ^{er} janvier	Sans enfant	un enfant de			2 enfants dont le + jeune a de			3 enfants et + dont le plus jeune a de		
		7 à 16 ans	3 à 6 ans	0 à 2 ans	7 à 16 ans	3 à 6 ans	0 à 2 ans	7 à 16 ans	3 à 6 ans	0 à 2 ans
1962										
15 - 24 ans	63,9	52,4	40,5	35,4	52,0	18,3	15,6	25,0	13,8	8,0
25 - 29 ans	67,5	50,8	42,0	38,1	30,7	21,6	20,5	15,7	11,9	10,4
30 - 34 ans	64,2	51,4	42,6	39,0	29,7	25,0	24,1	19,1	15,1	12,5
35 - 39 ans	58,4	48,8	40,6	39,8	30,2	26,1	28,0	21,4	17,9	15,0
40 - 44 ans	50,7	40,9	37,1	35,8	29,2	24,6	19,4	21,0	18,3	14,9
45 - 49 ans	45,4	35,6	30,1	26,6	28,0	19,7	22,8	22,0	17,1	11,3
50 - 54 ans	41,0	33,0	26,4	23,0	25,3	22,5	23,1	22,4	18,4	15,5
55 ans et +	22,5	25,9	17,4	16,7	20,9	15,5	21,6	17,9	16,2	12,7
15 ans et +	35,5	40,0	40,1	36,3	28,9	23,9	21,3	21,1	16,5	12,7
1968										
15 - 24 ans	72,4	48,6	48,3	43,0	34,6	21,0	17,6	8,3	13,9	8,5
25 - 29 ans	75,7	62,3	53,7	50,7	35,3	27,7	26,6	15,9	15,3	11,9
30 - 34 ans	70,6	58,9	52,9	48,7	35,6	30,6	31,2	22,7	17,9	15,1
35 - 39 ans	63,0	52,6	46,6	44,2	34,1	30,1	30,5	23,0	17,6	15,1
40 - 44 ans	54,5	40,7	37,3	35,5	29,7	26,6	25,9	21,0	17,0	15,3
45 - 49 ans	47,3	35,4	30,3	28,4	27,6	23,9	24,9	20,7	15,9	14,0
50 - 54 ans	41,5	30,4	22,6	23,2	23,1	18,0	21,0	18,7	15,1	11,6
55 ans et +	20,5	24,5	17,8	24,1	18,3	13,4	22,5	20,1	12,2	13,6
15 ans et +	35,8	41,6	48,7	45,3	31,1	29,6	25,9	21,8	17,2	13,9
1975										
15 - 24 ans	79,8	63,0	62,8	56,3	42,2	32,7	24,3	27,9	15,8	8,7
25 - 29 ans	83,8	73,3	70,3	66,6	50,7	41,2	39,1	34,2	19,6	14,2
30 - 34 ans	77,4	72,6	68,3	63,2	52,2	46,6	48,0	33,9	23,8	18,9
35 - 39 ans	69,6	64,7	60,0	59,2	48,6	45,9	45,7	32,3	23,4	15,6
40 - 44 ans	60,1	50,2	46,5	47,0	39,2	34,0	33,5	26,5	19,5	15,8
45 - 49 ans	51,9	41,0	37,2	38,0	31,7	26,5	29,4	21,9	16,3	14,4
50 - 54 ans	44,2	33,9	30,0	29,4	26,2	23,4	26,8	17,1	16,7	13,7
55 ans et +	15,5	22,5	16,7	18,7	18,5	19,9	18,2	14,8	16,2	12,7
15 ans et +	36,9	49,6	64,7	60,5	42,4	42,1	37,8	28,7	21,7	16,3

2. Activité féminine et charges familiales

La diminution du nombre moyen d'enfants par famille et, depuis ces dernières années, l'allongement de l'intervalle protogénésique¹²⁴ (délai entre le mariage et la première naissance) sont des facteurs favorables à la poursuite d'une activité professionnelle. Mais il serait illusoire d'accorder à l'évolution des structures démographiques un rôle prépondérant dans l'évolution de la structure par âge des taux d'activité féminins.

- D'une part, parce qu'ils est difficile d'établir le sens de la relation entre fécondité et activité féminine¹²⁵ ;

- D'autre part, parce qu'à âge et situation familiale identiques, les femmes ont tendance à travailler davantage en 1975 qu'en 1968 et 1962.

En 1975 comme en 1968, les taux d'activité, à tous âges, décroissent avec l'alourdissement de la charge familiale, mais le poids de l'âge des enfants sur la disparité des taux d'activité féminine (à charge familiale donnée, les taux d'activité croissent avec l'âge du dernier enfant) n'apparaît significatif qu'à partir de trois enfants.

Ici encore, on peut repérer dès 1962 le sens du changement :

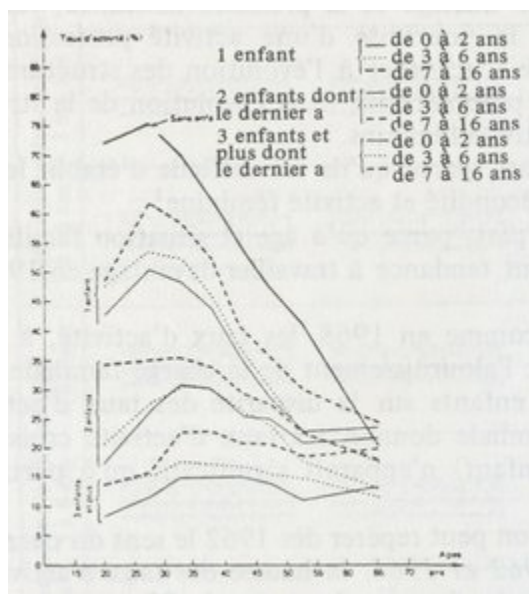
– *Entre 1962 et 1968*, la hausse des taux d'activité est surtout repérable chez les femmes de moins de 35 ans sans enfant ou avec un enfant à charge. « *Le décrochage* », c'est-à-dire le nombre d'enfants à partir duquel on note une chute brutale des taux d'activité des femmes mariées est significatif à *partir de deux enfants dont le dernier a, entre trois et six ans* : en 1968 comme en 1962, malgré une hausse modérée des taux d'activité féminins, la venue d'un deuxième enfant était l'origine de profonds mouvements de sorties d'activité marquant là le *seuil d'incompatibilité* entre vie professionnelle et vie familiale.

De façon plus nette, la stabilité entre 1962 et 1968, des taux d'activité des femmes ayant au moins trois enfants à charge, témoigne, malgré le développement des biens ou des services de substitution au travail domestique, la limite à cette substitution.

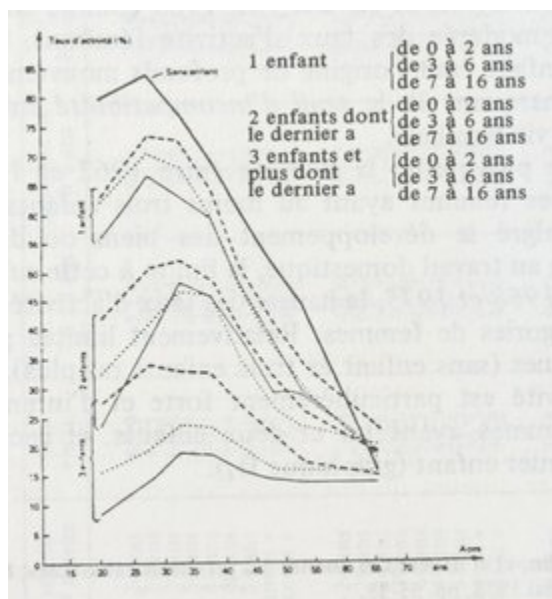
– *Entre 1968 et 1975*, la hausse des taux d'activité concerne toutes les catégories

de femmes. Relativement limitée pour les situations extrêmes (sans enfant et trois enfants ou plus), la hausse des taux d'activité est particulièrement forte et d'intensité identique pour les femmes ayant un et deux enfants, et ceci quelque soit l'âge du dernier enfant (graphique II₄).

Graphique II₃
Activité féminine et charge familiale en 1968
 (Source recensement INSEE)



Graphique II₄
Activité féminine et charge familiale en 1975
 (Source recensement INSEE)



Ceci semble indiquer deux évolutions particulièrement importantes :
 - le poids des contraintes familiales perd de son intensité dans la décision

d'activité des femmes ayant au plus deux enfants à charge. *La charge familiale dans les familles ayant au plus deux enfants à charge entrave de moins en moins le travail de la femme.*

– le seuil d'incompatibilité entre charge familiale et vie professionnelle tend à se déplacer vers trois enfants.

Les scénarios que l'on peut construire à partir des recensements de 1962, 1968 et 1975 pour estimer l'effet d'un accroissement ou d'une réduction de la charge familiale, confirme cette évolution. Si on assiste en 1975 à une moins grande sensibilité à la baisse des taux d'activité lorsque la charge familiale s'alourdit, (passage sans enfant en 1968 à un enfant de 0 à un an en 1975), la sensibilité à la hausse des taux d'activité lorsqu'elle s'allège (passage d'un enfant de trois à six ans en 1968 à un enfant de sept à seize ans en 1975), s'accroît.

On peut émettre l'hypothèse qu'actuellement pour les familles sans enfant ou avec un enfant, l'agrandissement de la taille de la famille consécutive à une naissance, engendre moins de sorties d'activité, ou contrarie moins de projets de réinsertion professionnelle. De même, l'allègement du poids de la charge familiale (arrivée d'un enfant à l'âge scolaire) suscite de plus forts mouvements d'entrées en activité.

Peut-on attribuer le recul du poids de la charge familiale, comme facteur de retour ou de maintien dans l'activité, au développement de l'infrastructure en équipement collectif pour la petite enfance ? Malgré l'amélioration de l'infrastructure, la France souffre d'un sous-équipement chronique en centres d'accueil des enfants d'âge pré-scolaire.

Au premier janvier 1975, le nombre de places dans des établissements publics pré-scolaires était estimé à 96 032¹²⁶ alors qu'au recensement de 1975 on dénombrait 1 708 000 enfants de moins de trois ans.

Le mode de garde le plus fréquent demeure encore la nourrice gardienne (258 155 nourrices agréées en 1975) et dans les milieux les plus modestes, la famille ou les voisins¹²⁷.

Les femmes qui désirent continuer leur activité après une naissance, éprouvent (surtout en zone rurale) de grandes difficultés à trouver un mode de garde qui, en général, ne les satisfont pas. Il faut chercher ailleurs qu'une meilleure prise en charge des enfants d'âge pré-scolaire, l'origine du développement du travail des femmes mères de famille. Il faut admettre que les facteurs qui poussent au travail de la femme (les difficultés matérielles) l'emportent sur les facteurs en constituant un frein (charges familiales).

Cette dernière remarque se vérifie lorsque l'on constate que l'accroissement de l'activité des femmes chargées de famille, entre 1968 et 1975, est particulièrement forte chez les femmes d'employés et d'ouvriers.

3. Activité féminine et niveau de diplômes

Le niveau de diplômes exerce deux types d'influence sur le comportement d'activité des femmes :

- a. l'activité des femmes est d'autant plus forte que le niveau de diplôme est élevé ;
- b. les mouvements d'entrées-sorties d'activité durant la vie active, sont d'autant plus marqués que le niveau de diplôme est faible ou nul.

L'enquête du CEE, Centre d'étude de l'emploi ¹²⁸, confirme cette interprétation à partir des recensements. Les résultats de l'enquête montrent que, dans les deux villes considérées (Lyon et Caen), les actives totales sont en majorité des femmes qui ont le niveau de formation générale le plus élevé, alors que les actives discontinues ont souvent arrêté leur scolarité à un âge jeune et n'ont pratiquement pas de formation utilisable sur le marché du travail.

Ainsi, le fait d'avoir, dès la recherche du premier emploi, un bon niveau de formation constitue pour les femmes, un facteur de continuité dans l'activité.

Cependant on assiste, entre 1968 et 1975, à une hausse généralisée des taux d'activité des femmes ayant entre 20 et 50 ans, quel que soit le niveau de formation. De plus, cette hausse touche particulièrement les femmes pour qui, en 1968, l'activité était la plus faible (CAP, BEP) contribuant à un resserrement par le bas, des écarts d'activité selon le niveau de diplôme.

On retrouve le phénomène déjà mentionné à propos des deux autres indicateurs (milieux sociaux et charge familiale) : *les facteurs de disparités des taux d'activité féminins tendraient à perdre de leur influence sur le comportement d'activité des femmes.*

L'accroissement du nombre des femmes mariées, en activité sur la période 1968-1975 résulte *pour une large part d'une hausse autonome des taux d'activité.* Cette hausse généralisée des taux d'activité entre 1968 et 1975 apparaît comme *le prolongement et la diffusion* sur une population plus large de femmes, d'un processus déjà repérable entre les recensements de 1962 et 1968 :

– Ce qui marque la période 1962-1968, c'est le développement de l'activité des femmes des milieux sociaux élevés (femmes de cadres) et des femmes les plus disponibles (femmes sans enfant ou avec un enfant à charge). Entre 1968 et 1975, le développement de l'activité féminine se diffuse à la fois aux femmes des milieux modestes (employés-ouvriers) et aux femmes mariées ayant deux enfants à charge.

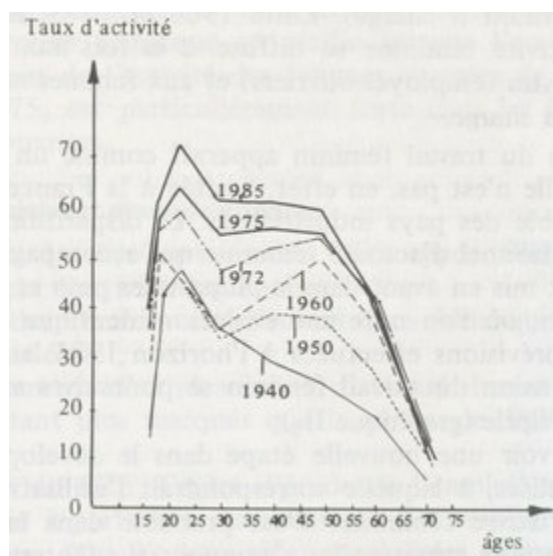
L'extension du travail féminin apparaît comme un phénomène irréversible. Elle n'est pas, en effet, limitée à la France mais caractérise l'ensemble des pays industrialisés. La disparition progressive du cycle traditionnel d'activité féminine qui accompagne son développement est mis en avant dans la plupart des pays et, notamment aux Etats-Unis, où l'on note une évolution identique à celle de la France. Des prévisions effectuées à l'horizon 1985 laissent supposer que l'extension du travail féminin se poursuivra au moins jusqu'à la fin du siècle (graphique II₅).

Doit-on y voir une nouvelle étape dans le développement des pays industrialisés, à laquelle correspondrait l'utilisation intensive d'une main-d'œuvre féminine. C'est probable dans la mesure où *les transformations structurelles s'appuient sur l'intensification du processus de mobilisation des réserves en main-d'œuvre féminine.*

Le double mouvement d'accroissement des taux d'activité féminins et de fléchissement des taux d'activité masculins depuis le début des années cinquante est analysé par certains économistes comme un phénomène de compensation. Ainsi pour J.P. Courtheoux¹²⁹, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail n'est qu'une juste restitution d'actifs, l'économie s'efforçant de compenser la perte de population active masculine par le recrutement de nouvelles catégories d'actifs. Les données de recensement de 1975 corroborent cette thèse dans la mesure où l'accroissement du taux moyen d'activité des femmes entre 1968 et 1975 (+ 2,5 %)¹³⁰ compense en partie la baisse du taux moyen d'activité des hommes (- 3,6 %)¹³¹. Mais ce phénomène de restitution d'actifs n'est pas simplement, comme tendrait à la supposer l'auteur¹³² un phénomène mécanique analogue au phénomène physique de la conservation de la masse. Cette transformation dans la composition des ressources en main-d'œuvre disponible s'accompagne de profondes transformations structurelles favorisant cette mutation.

Graphique II₅

Taux d'activité des femmes par classe d'âge quinquennal Etats-Unis



* 1940-1950-1960-1972 : US department of Labor.

1975 Source : Current Population Survey.

1985 Projections de population. Source : Current Population Reports.

Par ailleurs, le développement de l'activité féminine s'accompagne d'un processus de stabilisation dans l'activité qui se traduit par un ralentissement des sorties d'activité aux âges jeunes. Commence alors à se développer l'idée selon laquelle les femmes tendraient à calquer leur comportement d'activité sur celui des hommes. La courbe d'activité féminine tendrait alors, dans un futur plus ou moins proche, à prendre une configuration identique à celle des hommes. Il est vrai que l'identité des courbes d'activité féminine et masculine en URSS et dans certains pays d'Europe du Nord peut étayer cette thèse. Néanmoins, il est difficile au stade actuel d'évolution des pays capitalistes occidentaux de prévoir une évolution similaire.

Malgré la forte hausse des taux d'activité féminine enregistrée en France au cours de cette dernière décennie, 52 % des femmes en âge de travailler¹³³ sont encore inactives en 1975. On peut considérer à la limite, que les femmes inactives constituent toutes des ressources potentielles en main-d'œuvre. Néanmoins, les femmes actuellement inactives ne sont pas disponibles au même degré ; et la mobilisation massive des réserves en main-d'œuvre féminine suppose au préalable des transformations structurelles (extension des équipements collectifs, aménagements du temps de travail). Elle se heurterait de plus à un certain nombre de résistances d'ordre social et d'ordre institutionnel.

B. ESSAI D'INTERPRETATION DE L'EVOLUTION RECENTE DE L'ACTIVITE FEMININE

L'analyse de l'origine de la forte intégration des femmes à l'appareil production est complexe parce que multi-dimensionnelle. Nous ne prétendons pas, dans un domaine encore peu exploité, apporter la réponse à la question de l'origine de la croissance de l'activité féminine sur la période récente, mais en réunissant un certain nombre de renseignements fournis par des études parcellaires touchant à divers domaines de proposer des pistes de recherches ultérieures.

Le développement de l'activité féminine apparaît comme la résultante d'un *ensemble d'impulsions* provenant de transformations des structures du système capitaliste (structures économiques, sociales, démographiques et institutionnelles) qui ont favorisé l'entrée des femmes dans la vie active.

Avant de s'engager plus loin dans l'étude, deux remarques s'imposent :

- On ne peut établir un lien de causalité bien tranché entre mutations structurelles et développement de l'activité féminine, dans la mesure où ces deux processus sont étroitement imbriqués et s'influencent réciproquement.

Ainsi, il est difficile de discerner qui, de la *baisse de la fécondité* ou du développement de l'*activité féminine* joue le rôle de propagateur : si la baisse de la fécondité est un facteur permissif au développement du travail féminin, le sens de la relation reste indéterminé.

Une interaction identique existe entre transformation *des structures économiques* (structures de consommation, structures productives) des *structures sociales* (mode d'organisation familiale) ou *institutionnelles* et développement de l'activité féminine.

- Il est difficile de discerner, parmi l'ensemble des transformations structurelles qui ont accompagné le développement de l'activité féminine, celles qui ont joué un rôle moteur, d'une part parce qu'il est impossible de mesurer leur force relative et d'autre part, parce que cela suppose des transformations structurelles indépendantes les unes des autres. Or, il est indéniable que les transformations structurelles rétroagissent les unes sur les autres.

Ce que l'on peut simplement avancer, c'est que le développement des économies capitalistes depuis les années soixante s'accompagne d'un ensemble de

transformations qui créent un milieu propice à l'extension de l'activité féminine, en développant deux processus concomitants :

- par leur impact sur *le mode d'organisation de la famille*, elles favorisent une plus *grande disponibilité* des réserves potentielles en main-d'œuvre féminine,
- par leur *impact sur le système productif*, elles favorisent « *la mobilisation* » intensive de cette catégorie de main-d'œuvre.

Ce deuxième thème ne sera que rapidement esquissé dans cette première partie dans la mesure où il constitue le thème central de la deuxième partie.

1. Accroissement du degré de disponibilité de la population féminine

On peut, dans son acception la plus simple, définir la disponibilité du travail comme la capacité de réponse à une impulsion du marché du travail (occasion d'emploi). Le degré de disponibilité de la femme dépend en premier lieu de *variables exogènes* au marché du travail (structures familiales, sociales, démographiques, économiques et juridiques...) et endogènes (les femmes sont d'autant plus incitées à travailler que les occasions d'emploi sont favorables).

Les variables endogènes susceptibles d'influencer la disponibilité de la main-d'œuvre renvoient au processus de mobilisation, objet du deuxième point.

Dans le premier point, on se limitera à examiner comment certaines transformations structurelles ont pu créer un terrain favorable à l'accroissement du degré de disponibilité de la population féminine : trois transformations semblent avoir joué un rôle prédominant :

- l'évolution démographique,
- l'évolution de la famille,
- l'évolution du mode de consommation.

a. *L'évolution démographique* : deux facteurs essentiels tendent à accroître *le degré de disponibilité des nouvelles générations de femmes* :

– *La décroissance de la natalité* favorise l'extension de l'activité continue en réduisant la fréquence et la durée des retraits d'activité.

– *La modification du calendrier des premières naissances* (extension de l'intervalle protogénésique) favorise l'extension du travail féminin aux âges jeunes. On constate, en effet, depuis le début des années soixante dix, une tendance chez les jeunes couples à retarder la première naissance¹³⁴. La fréquence des naissances dans les trois premières années du mariage, est ainsi passée de 76 % en 1971 à moins de 65 % en 1976.

Or, des études françaises et étrangères tendent à montrer que la probabilité d'inactivité totale ou d'une longue interruption d'activité est d'autant plus forte que la première naissance se produit à un âge jeune¹³⁵ (avant 25 ans) et dans les premières années du mariage¹³⁶.

b. *Evolution du mode d'organisation de la famille*

La famille moderne s'étant modelée autour de la fonction domestique de la femme, le développement de l'activité féminine est-il le témoin de transformations du mode d'organisation de la famille ?

Deux phénomènes sont à retenir :

- *la socialisation du travail domestique,*
- *la déstabilisation des liens conjugaux.*

La socialisation du travail domestique

Trois phénomènes analysés par les sociologues de la famille convergent pour attester la perte du pouvoir de la femme au sein de la famille.

– *La famille cesse d'être le lieu privilégié d'investissement et d'affection.* L'allongement du temps passé hors du domicile (allongement du temps de trajet, socialisation des loisirs) réduit la communication entre les membres de la famille à de brefs instants. L'étrangeté du milieu lié au développement des grands ensembles tend à accentuer l'isolement de la femme au foyer dans les zones urbaines.

– *Le développement des formes collectives de socialisation de l'enfant* (école, apprentissage) réduit la fonction éducative de la mère au sein de la famille.

– *La socialisation de la production domestique.* La substitution progressive de l'activité domestique par la consommation de biens et de services marchands, la mécanisation des tâches domestiques relègue la femme au foyer à un rôle de « faire valoir des marques alimentaires »¹³⁷ et « d'appendice de la machine ».

La fonction de la femme au sein de la famille moderne se dévalorise. Aussi est-elle tentée de trouver, à l'extérieur du foyer une source d'enrichissement, d'épanouissement et d'affirmation. Le travail à l'extérieur du foyer est apparu comme une réponse à ce besoin.

Cependant, la conception du travail, source d'épanouissement, de libération et d'indépendance reste spécifique aux femmes des catégories supérieures. Pour elles, le niveau de formation et l'environnement social constituent des éléments propices à l'accession d'emplois valorisant, biens rémunérés et susceptibles de répondre à ces motivations.

La déstabilisation des liens conjugaux

Chez les jeunes générations, le mariage n'est plus considéré comme l'engagement, vis-à-vis de la société, de fonder une famille unie par des liens durables mais plutôt comme une formalité donnant acte à la société de la formation d'un couple nouveau¹³⁸, la durée de ce mariage relevant essentiellement de la volonté des conjoints. Le but du mariage est moins la recherche d'un bonheur durable dont les naissances constituent le gage (mariage romantique)¹³⁹ que le désir de mener un temps, une vie commune (compagnonnage). Cette nouvelle conception des liens matrimoniaux nécessite une plus grande indépendance de la femme, que l'exercice d'une activité professionnelle distincte de celle du conjoint est susceptible de lui procurer. Deux événements démographiques confirment cette nouvelle conception

des liens matrimoniaux, la montée parallèle depuis le début des années soixante :

- de la cohabitation hors mariage,
- du nombre de divorces.

Le concubinage n'est pas une structure matrimoniale récente. Ce qui est récent, c'est la diffusion de ce modèle aux catégories aisées, son adoption par les jeunes générations et sa reconnaissance sous conditions par la société. Il est difficile de mesurer l'importance de la cohabitation hors mariage en France, dans la mesure où le recensement l'assimile au célibat. Néanmoins, une enquête récente de l'INED¹⁴⁰ permet de mieux cerner les caractéristiques et les motivations des jeunes ayant adopté cette forme d'union.

Son impact sur l'activité féminine est évident : la législation, par l'adoption d'un certain nombre de lois, vise à protéger les enfants conçus hors mariage, mais n'accorde qu'une faible protection aux femmes inactives¹⁴¹. Le besoin d'indépendance matérielle pour la femme non mariée se pose alors avec plus d'acuité. Il est alors peu surprenant de constater la faiblesse du nombre de femmes inactives parmi les couples non mariés. Ainsi, dans l'enquête effectuée par l'INED, parmi les *couples non mariés*, seules 20 % des femmes se sont déclarées inactives¹⁴².

- *L'instabilité des liens conjugaux*

A partir des années soixante, on assiste dans pratiquement tous les pays occidentaux, à une montée du taux de divorce.

Tableau II₅

Taux de divorce dans divers pays industrialisés (en ‰)

Pays	Taux pour 1 000 habitants		
	1969	1973	1976
R.F.A.	1,2	1,4	1,7
Danemark . . .	1,8	2,5	2,6
France	0,8	1,0	1,2
Pays-Bas	0,7	1,3	1,5
Royaume-Uni .	1,0	2,2 ¹	2,6 ¹
Etats-Unis ² . .	3,2	4,4	5,0
U.R.S.S.	2,6	2,7	

1. Angleterre et Galles.

2. Estimation - source : ONU.

Si ce phénomène témoigne d'une évolution dans la conception du mariage, il est source d'une plus grande mobilité des couples et d'une destabilisation de la famille.

Le taux de divortialité varie selon le milieu social ; le nombre annuel de divorces, faible chez les agriculteurs exploitants (0,7 % pour les hommes et 0,3 % chez les femmes en 1970) est plus élevé dans les catégories salariées et plus particulièrement

chez les cadres, professions libérales et employés et ceci surtout pour les femmes.

Par l'exercice d'une activité professionnelle, autonome de celle de leur mari (activité salariée) les femmes acquièrent une indépendance financière qui leur permettent de rompre ou d'accepter plus aisément une rupture d'union.

L'évolution des liens matrimoniaux sous-tend une plus grande indépendance économique des partenaires. L'activité, source d'émancipation devient aussi couverture des risques. Mais il serait hâtif de percevoir à travers ces transformations, une évolution du mode d'organisation familiale qui consacrerait la mort de la famille moderne :

- L'abandon progressif par les jeunes générations de l'image traditionnelle qui entoure le mariage ne remet pas en cause celui-ci en tant qu'institution. La cohabitation juvénile est en effet plus vécue comme *une phase préparatoire au mariage*, que comme son rejet. Le mariage apparaissant alors comme une simple formalité, comme la légalisation d'une union de fait.

- Un certain nombre d'études de sociologues américains tendent à montrer qu'au divorce succède fréquemment un remariage¹⁴³. Ce n'est pas là encore le mariage en tant qu'institution qui est remis en cause par la montée de la fréquence des divorces, mais l'idée que les liens du mariage sont indissolubles. Cette nouvelle conception du mariage nécessite cependant une plus grande indépendance matérielle de la femme que lui assure l'exercice d'une activité salariée.

La transmission d'un modèle socio-culturel

Doit-on assimiler l'extension entre 1968 et 1975 de la hausse des taux d'activité des femmes aux âges jeunes à un phénomène de transmission d'un nouveau modèle socio-culturel à travers les groupes sociaux ?

Si on assiste bien à un phénomène de diffusion du travail féminin, à toutes les catégories sociales, il est difficile actuellement d'y repérer l'effet d'une transmission d'un modèle. Le travail répond chez les femmes de cadres supérieurs à un besoin de valorisation sociale que le statut de mère au foyer ne produit plus. Mais la réalité de la vie quotidienne des femmes des catégories les plus basses, tant dans la vie familiale que dans la vie professionnelle, induit des motivations et des attitudes face au travail très divergentes.

Deux types d'informations recueillies par des enquêtes ponctuelles récentes limitent la thèse d'une généralisation d'un modèle véhiculé par les classes aisées :

- les motivations de l'activité féminine,
- et l'attitude des femmes face au travail selon le milieu social.

Les motivations de l'activité féminine

De nombreuses enquêtes sur les motivations de l'activité féminine et des reprises d'activité, mettent en évidence que le milieu social confère aux femmes des motivations bien spécifiques. Le désir d'indépendance, de communication ou l'amour du métier restent des motivations du travail invoquées par les femmes des

catégories aisées (cadres moyens et cadres supérieurs). Au contraire, les contraintes financières restent la principale motivation invoquée dans les catégories les plus basses.

Le tableau suivant est une synthèse des résultats d'enquêtes ponctuelles effectuées dans l'agglomération parisienne et l'agglomération dijonnaise respectivement en 1972 et 1974. Avec une base d'enquête différente, on note pour les trois échantillons de femmes des résultats similaires. Les motifs personnels (indépendance, désir de contact, amour du métier) sont invoqués par plus de 60 % des femmes cadres ou mariées à un cadre pour justifier l'exercice ou la reprise d'une activité professionnelle. Au contraire, chez les employés, ouvriers, personnels de service (catégorie d'appartenance ou acquise par le mariage), le travail est dans 80 % des cas, motivé par un besoin financier).

L'attitude face au travail

Qu'elles soient actives ou inactives, les femmes des catégories les plus défavorisées (ouvrières ou femmes d'ouvriers) manifestent une opposition vis-à-vis du travail féminin¹⁴⁴ : l'inadéquation des aspirations à la réalité révèle que pour de nombreuses ouvrières, le travail reste une contrainte. Au contraire, plus on s'élève dans la hiérarchie socio-professionnelle, plus les femmes actives sont favorables au travail¹⁴⁴. Ce n'est pas la valorisation du travail domestique qui explique l'opposition des femmes ouvrières à l'exercice d'une activité professionnelle mais plutôt l'absence de valorisation que cette dernière procure¹⁴⁵.

D'autre part, en général, les hommes manifestent une opposition plus marquée que leurs épouses au travail des femmes, invoquant la suffisance de leur niveau de salaire ou la surcharge de travail qui incombe à la femme. Cependant l'opposition du mari influence d'autant plus le renoncement des femmes à l'exercice d'une activité professionnelle qu'elles appartiennent aux catégories les plus basses.

Tableau II₆

Répartition des femmes selon leur milieu social et leurs motivations
(en pourcentage)

	Agglomération parisienne (1a) 1974		Agglomération parisienne (1c - 1d) 1974		Agglomération dijonnaise (2a)		
	Femmes actives (1b)		Femmes inactives (2b) désirant reprendre une activité professionnelle				
	Raisons financ.	Raisons person.	Raisons financ.	Raisons person.	Raisons financ.	Raisons person.	Sans réponse
Cadres supérieurs	33,3	67,7	31,0				
Cadres moyens (techniciens)	49,2	50,8	31,8	68,2	27,2	65,7	7,1
Institutrices	40,8	59,2					
Employés	70,9	29,1	60,3	39,7	63,1	21,9	25,0
Agents de maîtrise					56,3	25,5	18,2
Ouvriers profes.	81,5	18,5	73,2	28,6	76,1	6,9	17,0
Ouvriers spécial.					68,9	9,5	21,6
Personnels de serv.	85,0	15,0	80,6	19,4			
Inactifs					42,7	28,6	28,6

1a «Comportement et motivations à l'égard du travail des femmes habitant dans les grands ensembles», E.R.E., Paris, 1974, p. 97. L'échantillon comporte 351 femmes actives.

1b Catégorie socio-professionnelle de la femme.

1c Femmes inactives mais anciennement actives désirant reprendre une activité professionnelle (193 femmes).

1d Catégorie socio-professionnelle des anciennes actives.

2a «La réinsertion professionnelle des femmes, l'exemple de l'agglomération dijonnaise», Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education, CNRS, 1973, p. 95.

2b Catégorie socio-professionnelle du conjoint.

Ainsi l'enquête effectuée par l'Echelon Régional de l'Emploi de Paris, auprès de 900 femmes de 16 ans et plus, non scolarisées montrent que, si aucune femme de cadres supérieurs, invoque comme motif d'un maintien en inactivité, l'opposition du mari, il constitue 30,3 % des motifs invoqués par les femmes d'ouvriers n'ayant jamais travaillé¹⁴⁶.

Les motivations et les attitudes différentes des femmes situées aux deux extrêmes de la hiérarchie socio-professionnelle écartent la thèse d'une généralisation, d'une diffusion d'un modèle socio-culturel véhiculé par les femmes des catégories supérieures.

Si l'hypothèse d'une généralisation d'un modèle socio-culturel ne semble pas se vérifier, la thèse de la hausse généralisée des taux d'activité des femmes *comme moyen de réduction des écarts de conditions de vie et d'adhésion au mode de consommation des catégories dominantes apparaît plus probante*.

d. Evolution du mode de consommation et travail féminin

On assiste depuis ces dernières décennies à une transformation du « calendrier » de consommation en biens durables et d'investissement des ménages. L'équipement du ménage autrefois échelonné en fonction de l'accroissement des ressources du ménage, tend à se concentrer sur des tranches d'âge de plus en plus jeunes. En d'autres termes, c'est dans les premières années du mariage qu'ont lieu les

principaux achats d'équipements des ménages. Cette transformation du mode de consommation repérable en France à travers l'évolution du taux d'équipement des ménages selon l'âge du chef de famille est également mise en évidence aux Etats-Unis par l'étude de M.H. Strober à partir des données de l'enquête américaine sur la consommation des ménages ; la propension à consommer des biens durables est la plus élevée dans les ménages où le chef de famille a entre 25 et 34 ans et décroît lorsque l'âge du ménage augmente¹⁴⁷.

L'endettement et le travail de la femme apparaissent comme deux substituts à la faiblesse des revenus et du patrimoine des jeunes couples.

– L'évolution du taux d'équipement des ménages

Le temps nécessaire à la diffusion inter-catégorielle, d'un nouveau bien d'équipement se réduit considérablement au cours de cette dernière décennie. Plus que la comparaison temporelle des taux d'équipements, l'analyse du raccourcissement de la durée de diffusion d'un produit témoigne d'une plus grande rapidité de diffusion des nouveaux biens de consommation.

Les ménages de cadres supérieurs jouent un rôle de propagateurs des innovations pour presque tous les biens d'équipement. Mais si les catégories les plus défavorisées (salariés agricoles, personnels, de service, ouvriers) ont mis près de 20 ans pour combler leur retard quant à la possession d'une automobile et n'ont pas encore rattrapé les cadres et patrons de l'industrie et du commerce, en équipement en téléphone, leur retard tend à se réduire avec l'apparition des nouveaux biens : 9 ans en moyenne pour la possession d'un réfrigérateur, 7 ans pour la possession d'une machine à laver, 3 ans pour la télévision (noir et blanc et couleur). La propagation plus rapide des nouveaux modes de consommation peut, certes s'expliquer par une tendance à la hausse plus rapide des bas revenus. Mais l'importance du taux d'endettement des jeunes ménages montre que l'accroissement de la consommation des jeunes ménages en biens durables va de pair avec un recours intensif aux diverses formes de crédit à court terme.

L'acquisition par les ménages de biens, autrefois échelonnés dans le temps, en fonction de l'accroissement des revenus, tend à s'effectuer actuellement en bloc dans les premières années du mariage¹⁴⁸. Dans ce contexte, le développement de l'activité féminine chez les moins de 30 ans semble répondre à l'exigence d'un deuxième salaire, pour faire face à la fois à la lourdeur des charges financières liées à une acquisition plus rapide de biens durables et aux conditions restrictives d'accession au crédit.

– L'endettement des ménages par le logement

Pour toutes les catégories socio-professionnelles, la propriété immobilière constitue l'actif principal composant le patrimoine des ménages. Considéré comme un bien d'usage ou bien de rapport selon les catégories sociales, il apparaît comme l'élément du patrimoine résistant le mieux à la dépréciation monétaire. Ces motivations liées au développement de l'achat à crédit et à la hausse spéculative des

loyers en zone urbaine développent, à partir de la fin des années soixante, le désir d'accession à la propriété. L'évolution des attitudes à l'égard du crédit chez les jeunes générations s'accompagne d'un rajeunissement de l'âge moyen d'accession à la propriété et modifie l'ordre de constitution du patrimoine des ménages.

Deux statistiques révèlent l'importance prise par l'accession à la propriété du logement dans la gestion du patrimoine des ménages.

– Quelle que soit la catégorie socio-professionnelle, le pourcentage des ménages occupant un logement en accession à la propriété a presque doublé entre 1963 et 1973¹⁴⁹. Pour toutes les catégories socio-professionnelles non agricoles, le pourcentage d'accédants à la propriété était en 1973 plus du double de celui des propriétaires définitifs. La poursuite de la tendance à la hausse des charges locatives, la modification des critères d'aide publique au logement, le développement des formes d'épargne logement, l'amélioration des procédures de financement dont autant de facteurs qui favorisent l'accession à la propriété. Ce phénomène devrait s'amplifier dans les années à venir, dans la mesure où devenir propriétaire de son logement apparaît à la fois comme l'aspiration essentielle des ménages et comme moyen privilégié de constitution du patrimoine¹⁵⁰.

– *L'accession à la propriété s'effectue en grande partie entre 35 et 40 ans* marquant là une transformation radicale du comportement des jeunes générations quant à la vitesse de constitution du patrimoine.

Pour les générations précédentes, la constitution d'une épargne en vue de construire ou d'acquérir un logement s'effectuait principalement après les dépenses d'équipements et d'éducation des enfants, dans les dernières années de la vie active. L'objectif était essentiellement économique : alléger les dépenses pendant la dernière période de la vie où les revenus atteignent leur phase déclinante et s'assurer une sécurité pour la retraite. A l'inverse, pour les jeunes générations, être propriétaire ne constitue plus l'aboutissement de toute une vie active, « un tremplin vers la retraite », mais un investissement patrimonial nécessaire, lorsque le ménage dispose d'une assise financière suffisante pour assurer la sécurité de ses membres. Mais si l'accession à la propriété constitue, par rapport au système locatif, un moyen de réduction, en longue période, du coût du logement, elle contribue à accroître, à court terme, les charges financières du ménage, à un âge où les revenus permanents sont à leur niveau le plus bas. Le travail de la femme est un moyen de se procurer le supplément de revenu nécessaire.

Les transformations des structures socio-économiques depuis les années soixante ont accru le désir d'activité des femmes mariées. Cette évolution ne peut être saisie intégralement à travers les statistiques officielles dans la mesure où le critère d'activité ne retient que le désir clairement exprimé par une volonté de recherche d'un emploi. Mais à côté des personnes qui déclarent spontanément rechercher un emploi (PDRE) ou dans le cours de l'interview (PMDRE)¹⁵¹ existe une réserve en main-d'œuvre « cachée » dans l'inactivité (composée surtout de femmes) qui n'en manifeste pas moins un désir conditionnel de travail. Ainsi, au cours de l'enquête emploi de 1969, 900 000 personnes se déclaraient prêtes à travailler si on leur en

offrait la possibilité (occasions d'emploi). Volontaires ou velléitaires¹⁵², disponibles immédiatement ou sous conditions, les femmes inactives constituent des réserves de main-d'œuvre, que les transformations structurelles vont attirer en masse sur le marché du travail.

2. La mobilisation des réserves en main-d'œuvre féminine

Les transformations des structures productives qui accompagnent le développement économique de la France depuis 1968 s'appuient sur une mobilisation intensive des réserves en main-d'œuvre féminine. Ce processus apparaît très clairement par la contradiction apparente entre la montée parallèle du chômage et des créations d'emploi entre 1968 et 1974. *Les créations d'emplois contribueraient plus à déplacer la frontière entre l'activité et l'inactivité qu'à réduire le niveau de chômage déclaré.* En d'autres termes, l'accroissement de l'emploi jusqu'en 1974 s'est accompagné d'un profond appel à l'inactivité, favorisant la mobilisation de nouvelles disponibilités en main-d'œuvre féminine et révélant l'importance du sous-emploi des femmes, de leur *chômage caché*¹⁵³ dans l'inactivité.

Au regard de l'évolution du niveau et de la structure des emplois féminins depuis 1968, trois transformations concomitantes semblent avoir joué un rôle moteur :

- *le développement rapide du secteur tertiaire*
- *la restructuration du système productif*
 - restructuration interne à la sphère capitaliste
 - extension du mode de production capitaliste aux secteurs pré-capitalistes (agriculture, commerce)

– *le souci d'économicité des chefs d'entreprises* se traduit depuis 1968 par l'adoption de modes de gestion plus stricte de la main-d'œuvre (contrat à durée déterminée, travail temporaire, travail intérimaire) et d'une politique de décentralisation en zones rurales, privilégiant l'embauche d'une main-d'œuvre féminine.

L'ensemble de ces transformations ont comme conséquence première, la salarisation massive de la main-d'œuvre féminine.

C'est au travers de ces principales transformations de l'appareil productif qu'apparaît la spécificité de l'intégration récente des femmes à l'appareil productif – thème central de la deuxième partie de cet ouvrage.

DEUXIÈME PARTIE

SPÉCIFICITÉ DE L'INTEGRATION DES FEMMES AU SYSTÈME PRODUCTIF

Depuis le début des années soixante, les femmes s'intègrent de plus en plus massivement à l'appareil de production. Cette forte intégration s'accompagne-t-elle d'une évolution quant à la place et au rôle des femmes dans le système productif ? Les femmes remplissent-elles une fonction spécifique à la fois dans les restructurations de l'appareil productif et dans la régulation du marché du travail ?

C'est à ces deux interrogations que s'attache cette seconde partie qui s'articule autour de deux thèmes centraux :

- main-d'œuvre féminine et restructuration de l'appareil productif (chapitre I) ;
- la sensibilité de la main-d'œuvre féminine aux variations conjoncturelles de l'emploi (chapitre II).

CHAPITRE I

MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE ET RESTRUCTURATION DU SYSTEME PRODUCTIF

Entre 1968 et 1975, les restructurations de l'appareil productif, notamment dans l'industrie, s'accompagnent de profondes transformations dans le mode d'utilisation de la main-d'œuvre féminine. Ces transformations se manifestent par l'observation de trois tendances :

- accélération du processus de salarisation de la main-d'œuvre féminine,
- amorce d'une diffusion de l'emploi féminin dans l'industrie,
- intensification de la circulation de la main-d'œuvre féminine.

I. *L'intégration des femmes au salariat*

Les transformations des structures productives qu'accompagnent la croissance des économies libérales, engendrent, par destruction – restructuration des modes de production pré-existants, l'intégration progressive de l'ensemble des forces productives au salariat. Les jeunes et les femmes à la frange de l'activité salariée constituent un réservoir de main-d'œuvre sur lequel va jouer prioritairement l'ensemble du système productif.

La salarisation de la main-d'œuvre féminine, sous-jacente au développement du système capitaliste¹⁵⁴, s'intensifie au cours de cette dernière décennie. Le taux de salarisation¹⁵⁵ de la main-d'œuvre féminine de 69 % en 1962, s'élève à 84,1 % au recensement de 1975, dépassant pour la première fois le taux de salarisation de la main-d'œuvre masculine (81,8 % en 1975)¹⁵⁶.

L'intégration progressive des forces productives au salariat résulte d'un double mouvement :

- *L'extension du mode de production* capitaliste aux secteurs où prédomine un mode de production familiale (agriculture, commerce, artisanat) libère – par destruction progressive des unités de production familiales – une main-d'œuvre non salariée (indépendants, aides familiaux) aisément intégrable dans la sphère de production dominante.

- La poursuite de la croissance s'appuie sur la mobilisation des ressources potentielles en main-d'œuvre que constituent les jeunes et les femmes.

Statistiquement, le processus de salarisation de la main-d'œuvre peut être repéré par deux mouvements :

- *Un mouvement d'allocation de la main-d'œuvre* (entrées nettes dans l'activité salariée).

Si les entrées en activité contribuent, conjointement aux flux de mobilité, au renouvellement de la main-d'œuvre, elles participent également à sa restructuration.

- *Un mouvement de réallocation de la main-d'œuvre* (solde des transferts entre le non salariat et la salariat) qui s'opère par *mutations internes* (réallocation interne au secteur) ou *externes* (réallocation sectorielle de la main-d'œuvre).

La salarisation croissante de la main-d'œuvre féminine, repérable entre les recensements de 1962, 1968, 1975, l'est également à travers la comparaison des flux nets d'intégration au salariat entre 1959-1964 et 1965-1970¹⁵⁷. La non-disponibilité en 1980 des résultats de l'enquête Formation-Qualification Professionnelle effectuée en 1977, ne permet pas de disposer de données plus récentes concernant les modalités de salarisation de la main-d'œuvre.

L'intensification des flux entre ces deux périodes ne modifie pas leur structure. *La salarisation de la main-d'œuvre féminine s'opère pour plus de 90 % par les entrées nettes en activité (tableau I₁).*

A. MODALITES D'INSERTION DES RESERVES INACTIVES

Ce point ne nécessite pas un long développement, les transformations récentes de l'activité féminine ayant été largement abordées dans le cadre de la première partie. On peut simplement ajouter ici, que la structure des flux d'entrée des femmes dans l'activité salariée reflète leur concentration dans les activités tertiaires. En effet, 69 % des femmes inactives en 1965 et se déclarant actives en 1970 sont devenues salariées du tertiaire, avec une forte prédominance des Services et du Commerce. Le secteur Tertiaire constitue *le pôle d'attraction dans le salariat* des ressources potentielles en main-d'œuvre féminine (tableau I₂).

Tableau I₁
Mouvements de salarisation de la main-d'œuvre féminine
(Sources Enquêtes FQP - INSEE)

	1959-1964	1965-1970
Transferts nets dans le salariat	+ 26 400 (a) (5,4 %)	+ 56 100 (c) (8,7 %)
Entrées nettes dans le salariat	+ 459 400 (b) (94,6 %)	+ 588 300 (91,3 %)
Total	+ 485 800 100 %	+ 644 400 100 %

(a) « La mobilité professionnelle en France entre 1959 et 1964 ». Etudes et conjoncture n° 10, octobre 1966, d'après tableau p. 39.

(b) Idem, tableau p. 48.

(c) Enquête FQP de 1970 - INSEE Série D 32/1974 - extraits du tableau 2-4, p. 35.

Tableau I₂
Répartition des entrées en activité des salariés par secteur entre 1965 et 1970

Secteurs en 1970	Répartition des entrées entre 1965 et 1970			
	Femmes		Hommes	
	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	10 736	0,6	38 005	2,5
Industrie des biens de consommation .	331 344	17,5	168 296	11,1
Industrie des biens intermédiaires . . .	106 609	5,6	183 843	12,2
Bâtiment et T.P.	28 178	1,5	263 923	17,5
Transports, services, commerces	765 233	40,3	447 116	29,6
Administration et Institutions financières (hors secteurs)	546 442	28,8	233 810	15,5
Ensemble	1 896 987	100	1 510 316	100

Source enquête FQP 1970 - Tableau 6039 - INSEE Série D 32/1974, p. 60-61.

B. TRANSFORMATION DES STRUCTURES PRODUCTIVES ET MODALITES D'INSERTION DES NON-SALARIEES DANS LE SALARIAT

La dernière décennie est marquée par une accélération du rythme de disparition des actifs familiaux (aides familiaux, indépendants et employeurs) marquant la régression du mode de production ou d'exploitation familiale. Trois catégories socio-professionnelles sont particulièrement touchées : les artisans, les petits commerçants et les agriculteurs¹⁵⁸.

La disparition progressive des actifs familiaux résulte du jeu conjoint de deux flux de mobilité :

- *un flux de mobilité intra-générationnelle* : les actifs familiaux s'intègrent progressivement au salariat, les transformations des structures productives assurant l'exercice d'une production familiale dans des conditions de moins en moins viables ;

- *un flux de mobilité inter-générationnelle* : les actifs familiaux forment une population âgée et les départs à la retraite sont particulièrement nombreux. La disparition progressive des non-salariés provient en deuxième lieu d'un *remplacement insuffisant des départs à la retraite par les nouvelles générations qui recherchent à l'extérieur de l'unité familiale une activité plus rémunératrice.*

A cet égard, les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour freiner le vieillissement progressif de la population active agricole n'ont eu, jusqu'à présent, que des effets limités. L'incitation au départ des agriculteurs âgés (indemnités viagère de départ) et à l'installation des jeunes (subventions) ont stoppé le vieillissement de la population agricole¹⁵⁹, mais ont été insuffisantes pour assurer le renouvellement de la population active.

Si la disparition progressive des petits commerçants et des exploitants agricoles (chef d'exploitation et aides familiaux) s'effectue selon des modalités similaires (accélération des sorties, ralentissement des entrées) les propagateurs qui en sont à l'origine, ne sont pas de même nature et ont des implications importantes quant au mode d'insertion dans le salariat des surplus de main-d'œuvre dégagés.

– *Les transformations du monde agricole*

L'abaissement progressif des barrières douanières a durement touché l'agriculture trop morcelée pour faire face à une concurrence extérieure particulièrement vive. Malgré les efforts de modernisation entrepris depuis le début des années soixante et les mouvements de concentration, l'agriculture française reste dominée par la petite exploitation familiale. En 1970, la moitié des exploitations agricoles françaises occupe deux actifs familiaux¹⁶⁰ et deux exploitants sur trois n'emploient pas de salariés.

Une enquête réalisée par M. Lenco à partir d'un échantillon de 6 000

exploitations¹⁶¹ révèle que seulement 7 % des exploitations agricoles fonctionnent selon un mode de production capitaliste (main-d'œuvre essentiellement salariée) et à grande échelle : exploitation avoisinant 50 hectares en moyenne.

Les difficultés rencontrées par les petits exploitants agricoles pour moderniser leurs techniques et spécialiser leur production, la faiblesse des revenus tirés de leur activité de production expliquent la désaffection des jeunes pour reprendre l'exploitation familiale. Parallèlement les techniques productives « Labour Saving » adoptées et développées dans les grandes exploitations et le recours à une main-d'œuvre étrangère limitent les possibilités d'insertion salariale des jeunes dans l'agriculture.

L'agriculture continue donc à libérer des surplus de main-d'œuvre (composée en grande partie de jeunes et de femmes) qui, par transferts sectoriels, s'intègrent progressivement au salariat.

L'hémorragie de population agricole est moins le signe d'une *restructuration de l'appareil productif*, qui reste dominé par un mode de production familiale, que celui d'une *inadaptation des structures agricoles françaises aux transformations du marché*.

– La restructuration de l'appareil de distribution

C'est pour le commerce que l'on peut véritablement lier la restructuration de la main-d'œuvre à la pénétration du mode de production capitaliste. Jusque dans les années cinquante, malgré l'implantation très localisée de sociétés commerciales (grands magasins), le secteur du commerce, dominé par le petit commerce familial est resté en dehors de la sphère capitaliste. Mais les transformations rapides du mode de vie et de consommation à partir des années cinquante, liées au développement de l'urbanisation et des transports ont élargi l'étendue du marché potentiel. L'extension rapide de nouvelles formes de réseaux de distribution (magasins à grande surface) mieux adaptés aux transformations des conditions du marché ont précipité la reconversion du commerce traditionnel et sa restructuration. La disparition du statut d'actif familial dans le commerce est contrairement à l'agriculture le signe d'une *restructuration interne de la main-d'œuvre et des emplois offerts*.

Les transformations internes de l'agriculture et du commerce poussent à la salarisation croissante de leur main-d'œuvre, mais selon des modalités d'insertion étroitement dépendantes de l'évolution respective de leurs structures productives.

2. La mobilisation des surplus de main-d'œuvre féminine agricole

Entre 1968 et 1975, la population active agricole a régressé au rythme annuel de 5,1 % alors que les taux annuels de décroissance enregistrés sur la période séparant les recensements antérieurs s'élevaient à 3 % entre 1954 et 1962, 3,8 % entre 1962 et 1968. En 1975, comme depuis 1954, les femmes sont les premières touchées par l'évolution des structures agricoles révélant l'existence d'importants surplus de

main-d'œuvre féminine dans l'agriculture (tableau I₃).

Mais les mouvements à l'origine de la chute de l'activité agricole des femmes marquent une rupture de tendance. Jusqu'en 1968, la tendance était à la décroissance plus rapide des effectifs salariés que des actifs familiaux (aides familiaux ou chefs d'exploitations).

Entre 1968 et 1975, alors que se ralentit le rythme de baisse des effectifs salariés, s'accélère la disparition des aides familiaux (pour 75 % composés de femmes). La crise de l'emploi depuis 1975 semble cependant s'accompagner d'un ralentissement du rythme de décroissance du non salariat dans l'agriculture, qu'il s'agisse des exploitants agricoles ou des aides familiaux. Ce frein est particulièrement net pour les femmes ayant le statut d'aide familiale : effet démographique (arrivée à l'âge de la retraite de classes creuses) mais aussi moins grande incitation au départ de l'agriculture devant la récession de l'emploi salarié¹⁶², notamment dans l'industrie (tableau I₄).

Tableau I₃

Évolution des agriculteurs aux recensements de 1954, 1962, 1968, 1975

In « Les catégories sociales en 1975 » Laurent Thévenot, p. 11

(Source : RP - INSEE)

	Effectifs (en milliers)				Taux annuel de variation (%)		
	1954	1962	1968	1975	1954-62	1962-68	1968-75
Chefs d'exploit.							
Hommes . .	1 636	1 446	1 227	959	- 1,5	- 2,7	- 3,5
Femmes . .	280	230	168	188	- 2,4	- 5,1	+ 1,6
Total	1 916	1 676	1 395	1 147	- 1,7	- 3,0	- 2,3
Aides familiaux							
Hommes . .	684	406	298	125	- 6,3	- 5,0	- 11,7
Femmes . .	1 366	962	771	379	- 4,3	- 3,6	- 9,6
Total	2 050	1 368	1 069	504	- 4,9	- 4,0	- 10,2
Salariés							
Hommes . .	987	731	524	332	- 3,7	- 5,4	- 6,3
Femmes . .	174	95	60	44	- 7,3	- 7,4	- 4,3
Total	1 161	826	584	376	- 4,2	- 5,6	- 6,1
dont étrangers*	119	92	80	70			
(Part des étrangers dans les salariés agricoles)	(10,2)	(11,1)	(13,7)	18,5)			
Ensemble :							
Hommes . .	3 307	2 583	2 049	1 616	- 3,0	- 3,8	- 5,1
Femmes . .	1 820	1 287	999	611	- 4,2	- 4,1	- 6,8
Total	5 127	3 870	3 046	2 027	- 3,5	- 3,9	- 5,7

* Ces effectifs sont extraits du sondage au 1/20^e des recensements de 1954, 1962 et 1968.

Tableau I₄

Évolution des effectifs occupés dans l'agriculture selon le statut

(Source enquête emploi, sens BIT-INSEE)

En milliers	1975	1976	1977	1978	1979
Agriculteurs exploit.					
Hommes . .	920	898 (-2,4)	896 (-2,2)	845 (-5,7)	851 (+0,7)
Femmes . .	112	120 (+7,0)	123 (+2,5)	117 (-4,9)	129 (+10,2)
Total . .	1 032	1 018 (-1,3)	1 020 (+0,2)	963 (-5,6)	980 (+1,8)
Aides familiaux					
Hommes . .	173	162 (-6,3)	154 (-4,9)	132 (-14,3)	125 (-5,3)
Femmes . .	547	526 (-3,8)	528 (+0,4)	490 (-7,2)	496 (+1,2)
Total . .	720	688 (-4,4)	682 (-0,9)	622 (-8,8)	621 (-0,2)
Non salariés					
Hommes . .	1 094	1 060 (-3,1)	1 050 (-0,9)	977 (-6,9)	977 (0,0)
Femmes . .	659	645 (-2,1)	651 (+0,9)	608 (-6,6)	625 (+2,8)
Total . .	1 752	1 706 (-2,6)	1 701 (-0,3)	1 585 (-6,8)	1 601 (+1,0)
Salariés					
Hommes . .	329	318 (-3,3)	276 (-13,2)	251 (-9,0)	251 (0,0)
Femmes . .	47	44 (-6,3)	43 (-2,3)	39 (-9,3)	41 (+5,1)
Total . .	376	362 (-3,7)	319 (-11,9)	290 (-9,1)	292 (+0,7)

L'intégration progressive des femmes de milieu agricole dans le salariat s'accompagne de profondes mutations dans la mesure où elle engendre *un processus de réallocation sectorielle de la main-d'œuvre*. L'abandon par de nombreuses femmes d'une activité agricole s'accompagne non seulement d'un changement de statut (non salariée - salariée) mais également d'un changement dans la nature des emplois occupés.

La diminution des effectifs employés dans l'agriculture résulte également d'un renouvellement imparfait de la population active agricole. L'enquête FQP révèle ainsi qu'entre 1965 et 1970 une sortie de l'agriculture seulement sur trois a été compensée par une entrée.

Les transferts entre l'agriculture et le reste de l'économie s'opèrent donc à deux niveaux :

a. *par mobilité intra-générationnelle*

Certains actifs agricoles au cours de leur vie active quittent l'agriculture pour se diriger vers d'autres secteurs d'activité économique.

L'intensité de ce flux aurait tendance à diminuer légèrement depuis le début des années soixante : *entre 1959 et 1964*, 330 000 personnes (soit en moyenne 66 000 par an) ont quitté l'agriculture en cours de vie active pour occuper un emploi non agricole.

Entre 1965 et 1970, les départs vers les autres secteurs se sont légèrement ralentis : 307 000, soit 61 000 en moyenne par an¹⁶³ ; ce ralentissement cache en fait un double mouvement : *décélération des transferts pour les hommes mais accélération des transferts féminins*¹⁶⁴.

L'intégration des actives familiales dans le salariat passe par l'industrie :

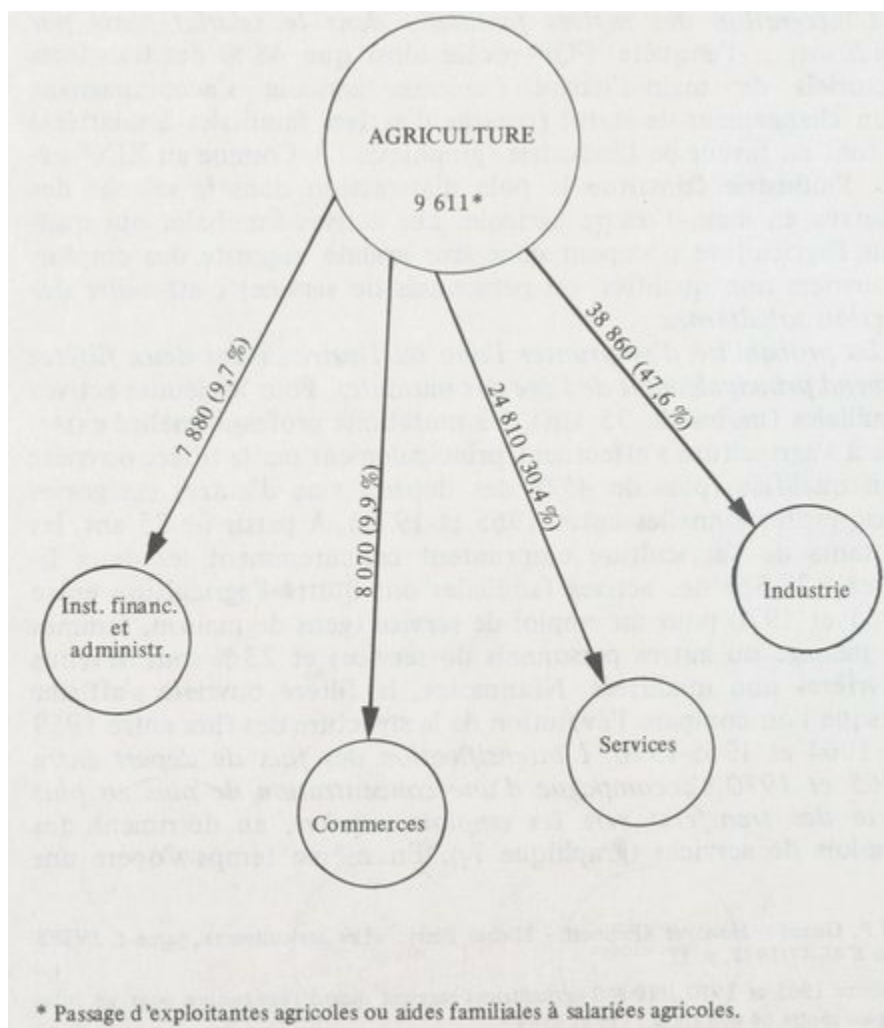
l'enquête FQP révèle ainsi que 48 % des transferts sectoriels de main-d'œuvre féminine agricole s'accompagnant d'un changement de statut (passage d'actives familiales à salariées) se font en faveur de l'industrie (graphique I₁). Comme au XIX^e siècle, l'industrie constitue le pôle d'attraction dans le salariat des réserves en main-d'œuvre agricole. Les actives familiales qui quittent l'agriculture occupent dans leur grande majorité des emplois d'ouvriers non qualifiés, ou personnels de service) *c'est-à-dire des emplois subalternes*.

La probabilité d'emprunter l'une ou l'autre de ces deux filières dépend principalement de l'âge des mutantes. Pour les jeunes actives familiales (moins de 35 ans), les mutations professionnelles externes à l'agriculture s'effectuent principalement par la filière ouvrière non qualifiée (plus de 45 % des départs vers d'autres catégories socio-professionnelles entre 1965 et 1970). A partir de 35 ans, les mutants de l'agriculture empruntent concurremment les deux filières : 28,5 % des actives familiales ont quitté l'agriculture entre 1965 et 1970 pour un emploi de service (gens de maison, femmes de ménage ou autres personnels de service) et 23 % sont devenus ouvrières non qualifiées. Néanmoins, la filière ouvrière s'affirme lorsque l'on compare l'évolution de la structure des flux entre 1959 et 1964 et 1965-1970. *L'intensification des flux de départ entre 1965 et 1970 s'accompagne d'une concentration de plus en plus forte des transferts vers les emplois ouvriers*, au détriment des emplois de services (graphique I₂). En même temps s'opère une mutation interne à cette deuxième catégorie. Les actives familiales devenant personnels de services sont surtout salariés d'entreprises ou d'établissements publics et *non plus personnels domestiques* comme le relevait l'enquête de 1965.

Graphique I₁

***Répartition des départs de l'agriculture vers d'autres secteurs d'activité entraînant un changement de statut
(non salarié - salarié) entre 1965 et 1970***

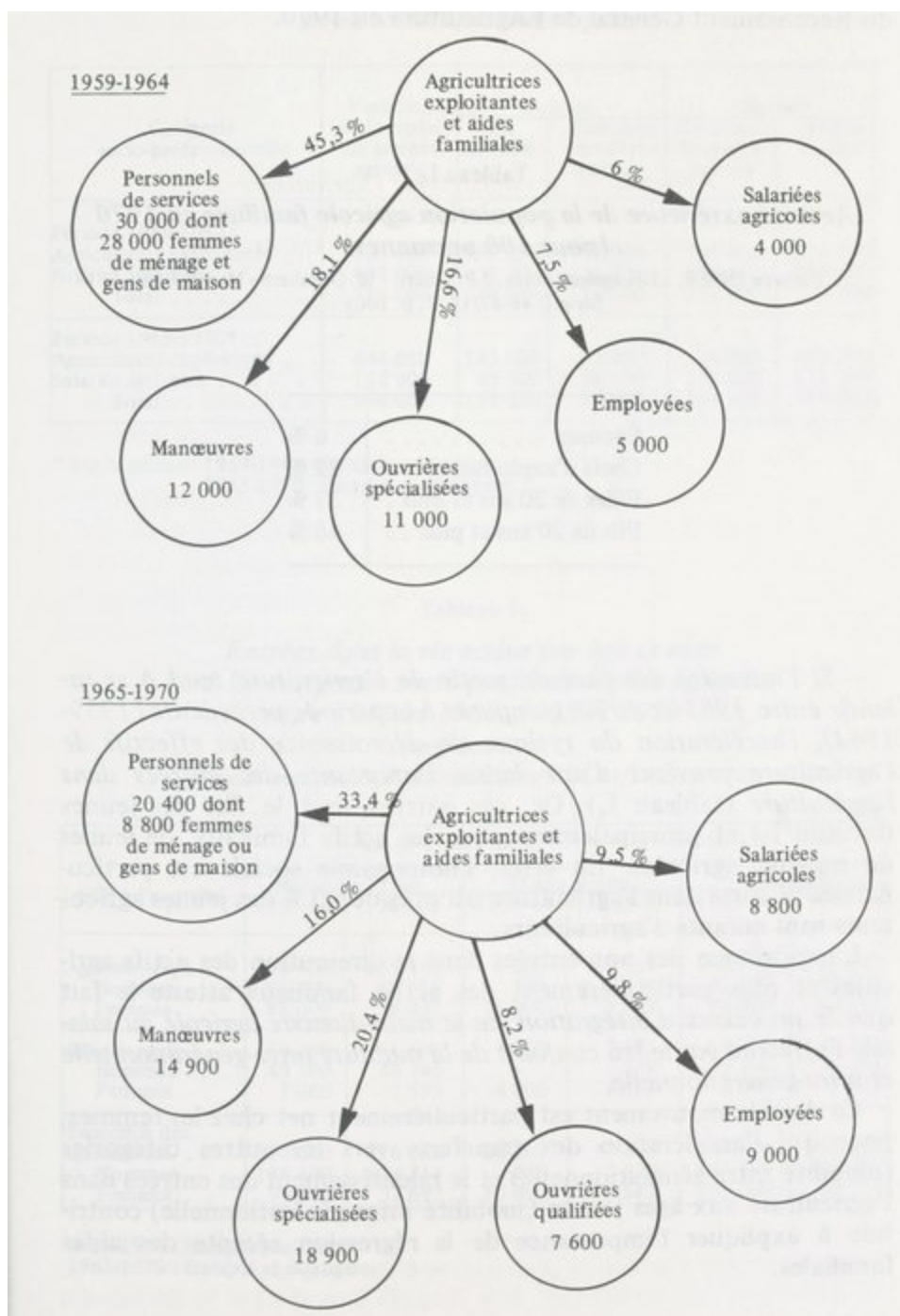
(Source Enquête FQP 1970 - INSEE)



Graphique I₂

Répartition des départs des exploitantes agricoles vers d'autres catégories socio-professionnelles salariées

(Source Enquête FQP - INSEE)



b. Le processus inter-générationnel d'intégration dans le salariat

Les jeunes travaillent de moins en moins sur l'exploitation familiale mais recherchent à l'extérieur, une activité indépendante et plus rémunératrice comme en témoigne le tableau I₅, extrait du Recensement Général de l'Agriculture en 1970.

Tableau I₅
Activité extérieure de la population agricole familiale en 1970
(pour 100 personnes)

(Source INSEE, « Les agriculteurs », J.P. Girard - M. Gombert - Michel Pétry Série E 46-47/1977, p. 100)

Chefs d'exploitation	22 %
Filles de 20 ans et plus	37 %
Fils de 20 ans et plus	48 %

– Si l'intensité des flux de sortie de l'agriculture tend à se ralentir entre 1965 et 1970, comparée à la période précédente (1959-1964), l'accélération du rythme de décroissance des effectifs de l'agriculture provient d'une baisse importante des entrées dans l'agriculture (tableau I₆). Or, ces entrées sont le fait des jeunes (tableau I₇) et principalement pour les actifs familiaux, de jeunes de milieux agricoles. En effet, l'homogamie sociale est particulièrement forte dans l'agriculture où près de 90 % des jeunes agriculteurs sont enfants d'agriculteurs.

L'importance des non-entrées dans la diminution des actifs agricoles et plus particulièrement des actifs familiaux atteste le fait que *le processus d'intégration de la main-d'œuvre agricole au salariat s'effectue par le jeu conjoint de la mobilité inter-générationnelle et intra-générationnelle*.

Ce double mouvement est particulièrement net chez les femmes, pour qui l'accélération des transferts vers les autres catégories (mobilité intra-générationnelle) et le ralentissement des entrées dans l'agriculture aux âges jeunes (mobilité inter-générationnelle) contribue à expliquer l'importance de la régression récente des aides familiales.

Tableau I₆

Bilan des entrées et des sorties de la population active agricole entre 1959 et 1964, 1965 et 1970
(unité : individu)

(Source INSEE Série E 46/47, p. 32)

Catégorie socio-professionnelle	Variation de l'emploi du secteur agricole	Entrées		Sorties	
		En activité	Mutations vers l'agriculture	Mutations hors agriculture	Autres sorties
Période 1959-1964*					
Agriculteurs exploitants . .	525 000	190 600	49 000	194 400	570 200
Salariés agricoles	193 000	58 200	21 200	135 400	137 000
Total	718 000	248 800	70 200	329 800	707 200
Période 1965-1970*					
Agriculteurs exploitants . .	444 000	145 000	42 400	174 300	458 000
Salariés agricoles	152 000	45 300	46 500	132 600	111 200
Total	596 000	191 200	88 900	306 900	569 200

* Sur la période 1959-1964 : français seulement.
1965-1970 : français et étrangers.

Tableau I₇

Entrées dans la vie active par âge et sexe dans les catégories socio-professionnelles agricoles entre 1959 et 1964, 1965 et 1970
(unité individu)

(Source enquêtes FQP in INSEE Série E 46-47/1977, p. 276)

CSP à l'enquête	Age au 1 ^{er} janvier 1965 ou au 1 ^{er} janvier 1971					
	Moins de 35 ans		35 ans et plus		Ensemble	
	1959-64	1965-70	1959-64	1965-70	1959-64	1965-70
Agricult. expl. .	184 400	135 353	6 200	10 517	190 600	145 870
Hommes . .	96 400	80 516	200	1 988	96 600	82 504
Femmes . .	88 000	54 837	6 000	8 529	94 000	63 366
Salariés agric. .	54 200	41 600	4 000	3 691	58 200	45 291
Hommes . .	49 200	38 745	—	539	49 200	39 284
Femmes . .	5 000	2 855	4 000	3 152	9 000	6 007
Ensemble des agriculteurs . .	238 600	176 953	10 200	14 208	248 800	191 161
Hommes . .	145 600	119 261	200	2 527	145 800	121 788
Femmes . .	93 000	57 692	10 000	11 681	103 000	69 373

1959-1964 : français seulement.
1965-1970 : français et étrangers.

Les jeunes femmes de milieu agricole refusent de plus en plus, le travail sur l'exploitation familiale (en grande majorité comme aide familiale) et vont chercher à l'extérieur une activité salariée. Le développement rapide au cours de ces dernières années des implantations industrielles en zone rurale (textile, électronique) facilite cette mutation.

L'insertion dans le salariat qui accompagne généralement la mobilité sociale des jeunes n'est que rarement un facteur de promotion sociale. Filles ou garçons, les jeunes qui renoncent à exercer un emploi agricole, accèdent peu aux emplois de cadres mais se retrouvent massivement dans les emplois d'employés ou d'ouvriers non qualifiés.

L'exode agricole des femmes et des jeunes s'intensifie au cours des années récentes, sous le jeu conjoint de deux processus :

– *Intensification des mutations externes*

La relative stabilisation des transferts de population active entre l'agriculture et le reste de l'économie cache un double mouvement de ralentissement de l'« hémorragie » d'actifs agricoles plus que compensé par l'accélération des mutations externes d'actives familiales. Les départs de l'agriculture s'accompagnent généralement d'un changement de statut par intégration massive au salariat.

– *Non renouvellement de la population active agricole*

Par ralentissement des entrées dans l'agriculture des jeunes générations. Les jeunes, hommes comme femmes, espèrent trouver à l'extérieur un niveau de revenu supérieur à ce qu'ils peuvent escompter d'une activité agricole.

L'agriculture continue donc à jouer son rôle de réservoir de main-d'œuvre industrielle. L'intensification des transferts de main-d'œuvre féminine de l'agriculture vers l'industrie est à rapprocher de la tendance récente à la délocalisation des établissements industriels, et à leur implantation en zone rurale, trouvant là une main-d'œuvre abondante et bon marché, facilement mobilisable.

2. Restructuration du commerce et salarisation de la main-d'œuvre féminine

La croissance de l'emploi salarié dans le commerce résulte de deux mouvements contradictoires, baisse du nombre de non salariés et croissance de celui des salariés (tableau I₈). La poursuite de la tendance à la baisse des petits commerçants entre 1968 et 1975 (- 113 000) est imputable en partie à l'accélération du rythme de disparition des aides familiaux (- 7,6 % en moyenne par an). Cette tendance apparaît cependant freinée depuis 1975 (tableau I₉). La sensibilité du commerce à la conjoncture semble se manifester au niveau de l'emploi par un ralentissement du mouvement de salarisation de la main-d'œuvre à la fois par :

- diminution du rythme de croissance des effectifs salariés depuis 1974 après une chute des effectifs en 1975 ;
- ralentissement du rythme de décroissance des effectifs non salariés tout au moins entre 1974 et 1977.

Les femmes (qui représentent plus de 85 % des aides familiaux) sont les premières touchées par les restructurations des circuits de distribution (extension des magasins à grandes surfaces) et la régression concomitantes des commerces traditionnels (petits commerces) (tableau I₁₀). Les transformations de l'appareil commercial engendrent une restructuration des emplois du commerce (salarisation croissante de la main-d'œuvre) et l'intensification des *transferts intra-sectoriels* de population active.

Contrairement à l'agriculture où le processus de salarisation de la main-d'œuvre féminine s'accompagne de *mutations externes* (transferts vers d'autres secteurs), la salarisation des actives non salariées du commerce s'effectue généralement par *mutations internes*.

En effet, 45,9 % des femmes, non salariées du commerce en 1954 et occupant en 1970 un emploi salarié, sont devenues salariées du commerce. L'administration et les Institutions Financières (24,0 % des transferts) et les services (16,8 % des transferts) constituent les deux autres principaux pôles externes d'attraction dans le salariat des réserves de main-d'œuvre féminine du commerce (graphique I₃).

Graphique I₃

Réallocation sectorielle des femmes non salariées du commerce en 1965 occupant un emploi salarié en 1970

(Source enquête FQP de 1970 INSEE Série D 32/1974, tableau 1025)

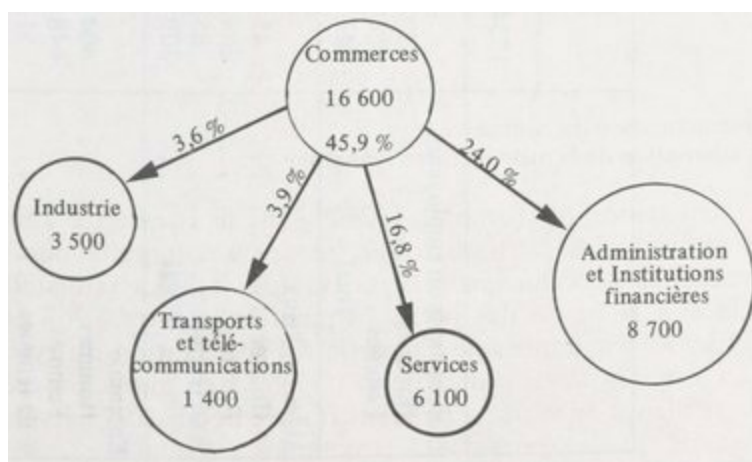


Tableau Ig

Évolution des petits commerçants aux recensements de 1954, 1962, 1968, 1975

	Effectifs (en milliers)				Taux annuel de variation %		
	1954	1962	1968	1975	1954-1962	1962-1968	1968-1975
Indépendants ou employeurs							
Hommes	559	520	480	454	- 0,9	- 1,3	- 0,8
Femmes	384	353	299	317	- 1,0	- 2,7	+ 0,8
Total	943	873	779	771	- 1,0	- 1,9	- 0,1
Aides familiaux							
Hommes	45	32	31	19	- 4,2	- 0,5	- 6,8
Femmes	264	229	216	123	- 1,8	- 1,0	- 7,7
% de femmes	85,5	87,8	87,5	86,7			
Total	309	261	247	142	- 2,1	- 0,9	- 7,6
Ensemble							
Hommes	604	552	511	473	- 1,1	- 1,3	- 1,1
Femmes	648	582	515	440	- 1,3	- 2,0	- 2,2
% de femmes	51,8	51,4	50,2	48,2			
Total	1 252	1 134	1 026	913	- 1,2	- 1,7	- 1,7

Source INSEE Eco et Stat. n° 91, juillet-août 1977, p. 14.

Tableau I9

*Effectifs salariés du commerce de 1974 à 1978
(données brutes provisoires en moyennes annuelles)*

(Source « Le commerce en France en 1978 », INSEE Série C 80/1979, p. 31)

	1974	1975	1976	1977	1978
Commerce de gros alimentaire	235 140	234 910	237 350	239 240	241 620
Commerce de gros non alimentaire	527 450	523 490	535 260	545 020	549 910
Commerce de détail alimentaire	353 290	356 290	368 620	379 370	390 810
Commerce de détail non alimentaire	655 700	652 410	670 870	679 240	689 550
Ensemble du commerce	1 771 580	1 767 100	1 812 100	1 842 870	1 871 890

1. Y compris intermédiaires du commerce.

Effectifs non salariés du commerce de 1974 à 1978 (données brutes provisoires en moyennes annuelles)

(Source INSEE Série C 80/1979)

	1974	1975	1976	1977	1978
Commerce de gros alimentaire	38 100	38 500	39 100	36 800	33 400
Commerce de gros non alimentaire	41 500	41 300	41 100	40 600	40 700
Commerce de détail alimentaire	213 000	208 500	208 700	194 400	185 100
Commerce de détail non alimentaire	317 600	315 400	318 000	321 000	320 500
Ensemble du commerce ¹	610 200	603 700	601 900	592 800	579 700

1. Y compris intermédiaires du commerce.

Tableau I₁₀

Évolution du nombre d'entreprises commerciales selon la personnalité juridique de l'exploitant

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Société								
– de capitaux	+ 2 809	+ 3 286	+ 3 003	+ 3 328	+ 2 982	+ 2 806	+ 3 458	+ 3 309
– de personnes	+ 5 771	+ 8 746	+ 7 657	+ 7 825	+ 7 953	+ 9 266	+ 10 561	+ 11 902
Entreprises personnelles	– 9 449	– 6 325	– 11 688	– 13 090	– 6 959	– 5 162	– 1 212	+ 308
Total	– 870	+ 5 325	– 1 028	– 1 947	+ 3 976	+ 6 910	+ 12 807	+ 15 519

Source AFRESKO (exploitation du BODAC), Rapport de la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation - INSEE Série C 28/1974, C 50/1976, C 58/1977, C 80/1979.

Contrairement à l'agriculture où les femmes intègrent le salariat par la filière ouvrière, dans le commerce, la salarisation de la main-d'œuvre féminine s'effectue principalement par la filière employée (en majorité des emplois de bureau pour les moins de 35 ans, emplois de commerce pour les femmes de 35 ans et plus) (graphique I₄).

L'intensification des mouvements de main-d'œuvre vers les autres catégories socio-professionnelles entre 1965 et 1970 s'accompagne d'un rétrécissement du champ de mobilité de la main-d'œuvre féminine. Entre 1959 et 1964, la redistribution professionnelle de la main-d'œuvre était relativement diversifiée : 24,8 % des petits commerçants qui ont changé de CSP sont devenues ouvrières, 24,7 % personnels de services et 15,5 % exploitantes agricoles, avec néanmoins une prédominance employée (38,8 % des transferts de main-d'œuvre). *Entre 1965 et 1970, la prédominance employée des transferts s'affirme (53,9 % des femmes ayant changé de CSP en 1970 sont devenues employées).*

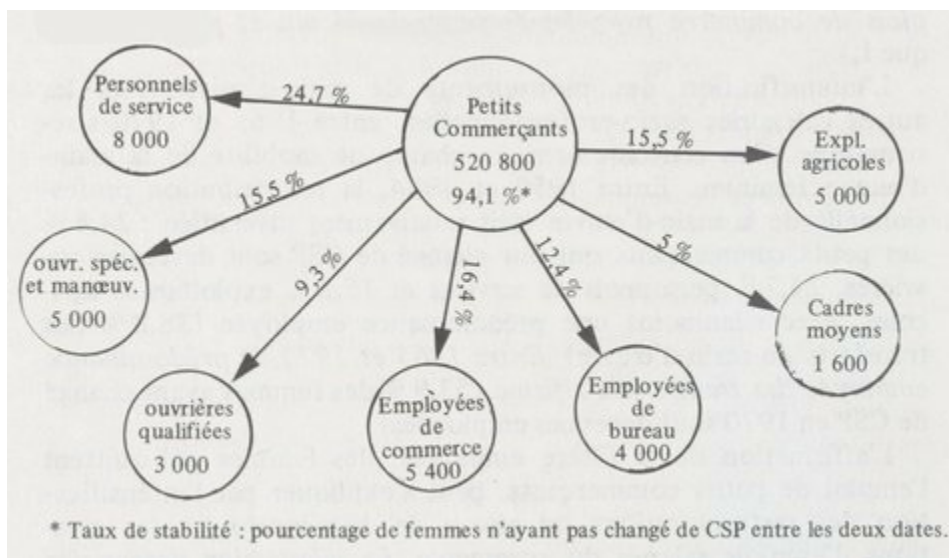
L'affirmation de la filière employée, des femmes qui quittent l'emploi de petits

commerçants, peut s'expliquer par l'intensification des restructurations du réseau de distribution et des créations d'emplois salariés du commerce. *La salarisation progressive des emplois du commerce résulte à la fois de la disparition des petites entreprises et d'un changement de leur statut juridique.* En effet, de nombreuses entreprises personnelles se transforment en sociétés afin de bénéficier de la législation sociale de salariés et de certains avantages fiscaux¹⁶⁵. Ainsi, le passage de non salariée du petit commerce (indépendante, employeuse ou aide familiale) à employée du commerce peut ne correspondre qu'à *une salarisation fictive* de l'emploi occupé, sans en changer la nature, dans la mesure où elle peut ne correspondre qu'à un changement de la personnalité juridique de l'entreprise. L'introduction de rapports salariaux dans les petits commerces peut alors modifier l'appartenance socio-professionnelle de la femme sans modifier radicalement son statut et sa place dans l'entreprise familiale. De ce fait, le passage d'aide familiale à employés de commerce perd une partie de sa signification (notamment quant à l'intégration des femmes commerçantes dans le salariat) et limite la portée du phénomène observable.

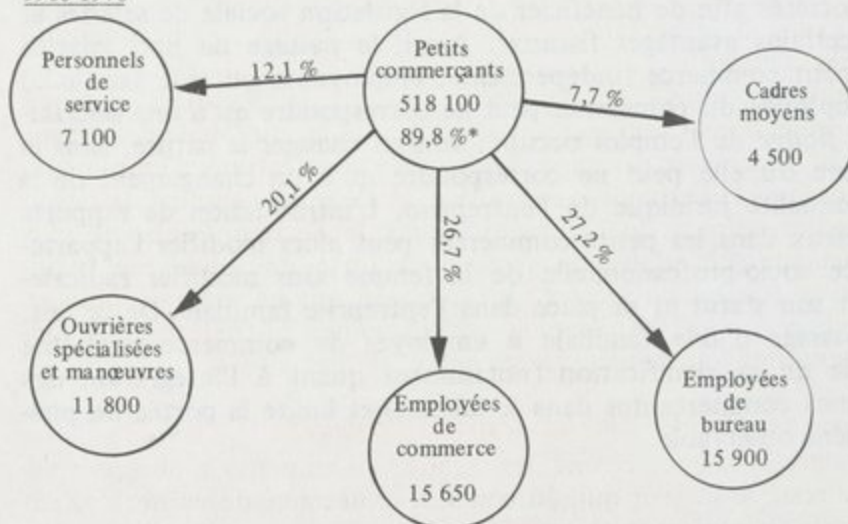
Graphique I4

Répartition des transferts des petits commerçants vers les autres catégories socio-professionnelles entre 1959-1964 et 1965-1970

(Source Enquête FQP - INSEE)¹⁶⁶



1965-1970



* Taux de stabilité : pourcentage de femmes n'ayant pas changé de CSP entre les deux dates.

II. L'évolution sectorielle de l'emploi féminin depuis 1968

A. BILAN GENERAL

Entre 1968 et 1975, la population active occupée s'est accrue de 980 000 personnes dont 76 % de femmes. Entre 1975 et 1978 le rythme de croissance de l'emploi salarié féminin se ralentit (+ 135 000 emplois féminins salariés en moyenne par an contre 180 000 par an entre 1968 et 1975)¹⁶⁷.

L'accroissement global de l'emploi salarié féminin ne touche pas indifféremment l'ensemble des secteurs d'activité économique.

1. La montée des emplois féminins dans le secteur tertiaire

Le secteur Tertiaire reste le pôle d'attraction de la main-d'œuvre féminine. Il regroupait au recensement de 1975 près de 70 % des emplois féminins salariés et représente 83 % des créations nettes d'emplois salariés entre 1968 et 1975. Malgré le ralentissement de l'activité économique, l'emploi salarié féminin dans les activités du Tertiaire continu de croître au rythme moyen de 120 000 emplois supplémentaires¹⁶⁷ entre 1975 et 1978 et ce, grâce à la poursuite des créations nettes d'emplois salariés féminins dans le Secteur Public. Parmi les Activités du Tertiaire, celles qui contribuent le plus à l'accroissement de l'emploi salarié féminin depuis 1975 reste les Activités de Services rendus aux particuliers et plus particulièrement le Secteur de la Santé et les Postes et Télécommunications (tableau II₁).

Des projections d'emplois féminins entre 1978 et 1985 à partir des projections, par secteurs détaillés, issus du Modèle Propage laissent cependant penser que le rythme de créations d'emplois féminins dans le Tertiaire se ralentira dans les années à venir¹⁶⁸, en raison du ralentissement de l'embauche dans le Secteur Public et plus particulièrement dans les secteurs à forte embauche de main-d'œuvre féminine (Secteur de la Santé qui ne créerait plus en moyenne que 30 000 emplois par an contre 63 000 emplois supplémentaires en moyenne par an entre 1975 et 1978).

a. Place des femmes dans les Activités Tertiaires

Malgré le ralentissement des créations d'emplois, le Secteur Tertiaire reste le secteur qui, au cours de la dernière décennie, a vu ses effectifs s'accroître le plus rapidement.

Tableau II₁

Évolution de la population active féminine (sens BIT) ayant un emploi salarié par secteur d'Activité Economique (SECT 38)

(Source Enquête sur l'emploi, INSEE)

N° de code	Secteur d'activité écon. système 70 en 14 postes	Mars 1975	Mars 1976	Mars 1977	Mars 1978	Mars 1979
01	Agriculture	78 659	68 660	87 543	61 417	60 862
02 à 06	Industrie	1 777 753	1 744 219	1 767 660	1 727 442	1 700 516
02	– Agric. et alim. . .	153 030	157 260	158 445	165 540	171 466
03	– Énergie	43 462	40 033	38 591	43 296	49 493
04	– Biens interm. . .	346 297	337 591	336 373	294 264	301 948
05	– Biens d'équip. . .	463 096	452 758	471 037	469 485	457 412
06	– Biens de consom. .	771 868	756 577	763 214	754 857	720 197
07	Bâtiment, génie civ. et agricole	85 451	88 756	97 790	98 692	95 107
08 à 14	Tertiaire	4 655 399	4 776 039	4 843 452	4 993 345	5 203 208
08	– Commerce	856 495	878 002	861 178	876 177	926 425
09	– Transp. et téléc. .	271 721	275 985	281 610	284 316	296 028
10	– Services march. . .	1 358 913	1 423 685	1 488 777	1 559 315	1 626 733
11 à 13	– Instit. financ. . .	300 422	303 470	304 305	309 253	300 895
14	– Serv. non march. .	1 867 848	1 894 897	1 907 582	1 964 284	2 051 127
01 à 14	Ensemble	6 597 262	6 677 674	6 796 445	6 880 896	7 059 693

Les transformations du mode de consommation des ménages et le recours croissant des entreprises, aux services rendus par des organismes spécialisés expliquent le développement des Services Marchands (santé, loisir pour les premiers, banques, assurances, sociétés de crédit-bail, sociétés d'études et de conseil pour les seconds).

L'évolution des Catégories Socio-Professionnelles révèle cette tendance au développement rapide de certaines activités de Service. Entre les recensements de 1968 et de 1975, les catégories socio-professionnelles qui ont vu leurs effectifs croître le plus rapidement sont celles des professeurs, professions littéraires et scientifiques (+ 8,5 % en moyenne par an) et le personnel médical et social (+ 8,1 % par an en moyenne).

Les activités du tertiaire par leur dynamisme en matière de créations d'emploi ont été favorables à l'accroissement de la participation des femmes à l'activité, dans la mesure où elles représentent près de 50 % des effectifs du secteur.

Ce taux est loin cependant de signifier une réelle mixité des emplois tertiaires mais cache un cloisonnement des emplois féminins. Dans le secteur des Banques et Assurances, par exemple, où les femmes représentent près de 50 % des effectifs salariés, leur participation dans l'emploi varie en sens inverse du degré de qualification des emplois. Représentant 70 % des employés administratifs, elles ne représentent que 18 % des cadres administratifs supérieurs, malgré une légère augmentation de leur représentation entre 1969 et 1974 (tableau II₂).

La probabilité d'accès des femmes aux postes qualifiés et mettant en jeu des relations d'autorité, reste faible malgré la forte croissance des emplois de cadres moyens et supérieurs occupés par les femmes entre 1968 et 1975. Mais cette forte croissance ne doit pas faire illusion dans la mesure où elle concerne principalement

les emplois d'instituteurs et de personnels médicaux et sociaux pour les cadres moyens et de professeurs pour les cadres supérieurs.

Les femmes n'accèdent à des emplois qualifiés que dans des domaines bien précis : *ceux qui ne sont que la projection dans la sphère marchande du travail domestique traditionnellement réservé aux femmes*. Ainsi : « Le travail féminin peut s'analyser comme la résultante particulière de trois principes généraux :

- assignation des femmes en priorité dans les emplois non directement productifs ou improductifs ;
- subordination des femmes au regard de l'autorité et de la qualification ;
- extension au domaine social des activités traditionnellement effectuées dans le cadre familial¹⁶⁹.

Tableau II₂

Répartition des effectifs salariés des Banques et Assurances selon le sexe et les types d'emplois regroupés

(Code BCND)

Poids des femmes dans l'emploi

(Effectifs au 1^{er} janvier)

(Source enquête sur la structure des emplois¹ - INSEE - Ministère du Travail)

Agrégation de la nomenclature des emplois en 62 postes	Effectifs (unité)				Pourcentage dans l'emploi				Taux de féminisation	
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		(en %)	
	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974	1969	1974
<i>Banques et Assurances</i>										
Techniciens et cadres techniques (01-06-08-09)	527	1 330	14	80	0,4	0,7	0,0	0,0	2,6	5,7
Ouvriers (10... 32, 07)	2 502	3 908	838	835	1,7	1,9	0,6	0,4	25,1	17,6
Cadres adm. sup. (35-49)	11 081	17 304	1 744	3 696	7,6	8,6	1,3	1,9	13,6	17,6
Cadres commerciaux (41-42)	703	2 095	41	358	0,5	1,0	0,0	0,2	5,5	14,6
Cadres techniques de la Banque et des Assurances (36-38-40)	50 929	65 068	13 544	22 478	34,8	32,3	9,9	11,3	21,0	25,7
Employés adm. (36-38-40)	29 497	45 749	71 483	102 235	20,1	22,7	52,0	51,4	70,8	69,1
Employés de commerce (43)	58	141	55	79	0,0	0,1	0,0	0,0	48,7	35,9
Personnel qualifié de la Banque et des Assurances (45)	30 273	39 846	30 206	41 777	20,7	19,8	22,0	21,0	50,0	51,2
Employés de services (60)	19 250	23 730	18 530	26 095	13,1	11,8	13,5	13,1	49,0	52,4

1. Taux de couverture à l'enquête : 84,0 % en 1969, 84,5 % en 1974.

Tableau II₃

Effectifs salariés du secteur tertiaire selon le sexe en 1968 et 1975 (en unité)

(Source R.P. - INSEE)

Secteur d'activité Code BCND	1968 (sondage au 1/4)		1975 (sondage au 1/5)		Variations 1968-1975		Taux de féminisation 1968 (en %)	Taux de féminisation 1975 (en %)	Part des femmes dans la variation nette de l'em- ploi salarié
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
25. Transports	656 948	91 020	663 630	110 355	+ 6 681	+ 19 335	12,2	14,3	74,3 %
26. Télécommunications . .	202 880	138 460	247 545	153 695	+ 44 665	+ 15 235	40,6	38,3	25,4 %
27. Services du logement . .	25 144	60 556	42 005	69 285	+ 16 861	+ 8 729	70,7	62,3	34,1 %
28. Autres services	814 528	862 492	996 755	1 264 945	+ 182 227	+ 402 453	51,4	56,2	68,8 %
Ensemble des services	1 042 552	1 061 508	1 286 305	1 487 925	+ 243 753	+ 426 417	50,4	53,6	63,6 %
29. Commerces	879 540	627 660	1 006 735	797 980	+ 127 195	+ 170 320	41,6	41,9	57,2 %
30. Banques et assurances . .	163 612	156 132	244 205	245 950	+ 80 593	+ 89 818	48,8	50,2	52,7 %
31. Serv. de l'état (sauf armée)	654 856	610 012	788 605	889 135	+ 133 749	+ 279 123	48,2	53,0	67,6 %
32. Armée	283 296	34 068	274 025	39 050	- 9 271	+ 4 982	10,7	12,5	-
33. Collectivités locales et or- ganismes semi-publics . .	218 584	124 120	265 956	183 760	+ 47 371	+ 59 640	36,2	40,9	55,7 %
34. Sécurité sociale	49 272	99 316	63 685	150 140	+ 14 413	+ 50 824	66,8	70,2	77,9 %
35. Administration privées et étrangères	115 580	173 108	155 690	252 930	+ 40 110	+ 79 822	60,0	61,9	66,6 %
Institutions financ. et admin.	1 485 200	1 196 756	1 792 166	1 760 965	+ 306 966	+ 564 209	44,6	49,6	64,8 %
36. Ménages	30 056	464 460	19 334	297 065	- 10 722	- 167 395	93,9	93,9	93,9 %
37. Hors économie	1 416	848	1 855	1 395	439	547	37,5	42,9	55,5 %
TERTIAIRE	4 095 712	3 442 252	4 770 025	4 455 685	+ 674 313	+ 1 013 433	45,7	47,8	60,0 %

b. Les femmes dans l'administration

Seuls les recensements spécifiques effectués par l'INSEE sur les agents de l'Etat permettent d'obtenir des renseignements très détaillés sur les effectifs et les indices des salariés de la fonction publique. Le premier a été effectué en mars 1969 et le deuxième en mai 1975¹⁷⁰.

En 1975, les agents de l'Etat en fonction sur le territoire métropolitain représentent 1 718 000¹⁷¹ personnes dont 70 % appartiennent à deux ministères : Ministère de l'Education (48,5 %) et les postes et télécommunications (21,4 %). Peu d'entre eux occupent des emplois à mi-temps (à peine 1 % des effectifs).

En 1975, 47,4 % des emplois à temps complet de la fonction publique sont occupés par des femmes, marquant là une féminisation modérée des effectifs depuis 1969 (45,5 %). Ce taux moyen cache cependant des disparités très grandes entre les ministères. Très nombreuses dans les ministères à vocation sociale : 60 % des effectifs de l'Education, 68 % des effectifs du Ministère du Travail et de la Santé, elles sont peu nombreuses dans les Ministères « d'autorité » : 11,6 % des effectifs du Ministère de l'Intérieur, 25,8 % des effectifs du Ministère de la Justice (tableau II₄). On retrouve au niveau de la répartition des effectifs féminins selon les ministères, la spécificité de l'activité féminine : *projection dans la sphère sociale des fonctions traditionnellement réservées aux femmes dans l'économie domestique*.

Le développement au sein de la fonction publique des formes précaires d'emplois (vacataire, auxiliaire, contractuel) déstabilise un secteur prisé par sa forte stabilité de l'emploi. Entre 1969 et 1975, le pourcentage de non titulaires de la fonction publique a augmenté dans tous les ministères à l'exception du Ministère de l'Education¹⁷² ; pour ce dernier, la baisse de la part des non titulaires s'explique par une stabilisation relative du personnel enseignant non titulaire liée à la titularisation ou le non-réemploi d'une partie des non-titulaires¹⁷³.

Pour tous les autres ministères, le poids des agents non titulaires a progressé entre les deux dates et atteint de fortes proportions dans certains ministères : 46 % à la culture, 40 % au ministère de l'industrie, 48 % au ministère de l'agriculture.

Tableau II₄*Effectifs féminins par ministère et catégorie de personnel*

Ministères (classés par effectifs totaux décroissants)	Titulaires				Non-titulaires ¹			Ensemble ²		
	Effectifs des femmes titulaires à temps complet en 1975	Effectifs des femmes titulaires à temps partiel au moins égal au mi-temps en 1975	% des femmes parmi les titulaires en 1975 ³	% des femmes parmi les titulaires en 1969	Effectifs des femmes non-titul. à temps complet en 1975	% des femmes parmi les non-titul. à temps complet en 1975	% des femmes parmi les non-titul. à temps complet en 1969	Effectifs totaux des agents féminins à temps complet en 1975	% des femmes parmi les agents à temps complet en 1975	% des femmes parmi les agents à temps complet en 1969
Education et Universités	407 958	8 967	61,0	59,6	99 676	58,0	60,8	507 652	60,2	59,9
PTT	95 599	2 347	31,3	34,9	30 297	56,5	50,6	125 896	34,8	36,8
Economie et Finances	73 184	2 792	52,4	46,0	16 154	75,1	74,1	89 934	54,3	49,5
Intérieur	13 341	260	11,1	10,3	2 633	58,0	48,7	16 042	12,7	11,6
Équipement	8 841	172	15,5	12,6	6 382	33,6	37,2	15 237	18,3	12,6
Justice	8 448	81	34,0	20,8	3 625	67,2	60,5	12 073	39,9	25,8
Qualité de la vie	8 513	161	39,8	38,0	2 533	36,6	39,3	11 087	38,8	38,2
Agriculture	3 931	111	28,5	27,2	6 449	49,5	46,4	10 391	38,4	35,7
Travail-Santé	10 519	198	71,3	67,4	3 205	74,2	70,0	13 724	71,8	68,0
Transports	1 492	5	16,8	14,9	807	38,3	40,2	2 367	19,5	18,4
Culture	1 505	30	35,4	30,3	1 321	36,5	35,6	2 840	35,9	32,9
Anciens combattants	2 767	69	63,8	61,3	332	52,4	54,1	3 105	60,6	58,9
Industrie	1 145	8	39,1	41,3	977	50,4	51,6	2 129	43,5	43,8
Affaires étrangères	668	12	42,7	34,8	466	72,1	64,6	1 134	50,8	47,9
Premier ministre	337	7	46,1	48,0	553	61,6	55,8	1 163	52,7	43,8
Coopération	64	0	28,7	27,4	308	64,2	63,5	372	52,9	48,4
DOM-TOM	85	0	45,2	31,1	57	55,3	62,5	142	49,1	44,4
Tous ministères	638 397	15 220	46,0	43,5	175 775	56,6	57,8	815 288	47,4	45,5

1. On rappelle que les 10000 non-titulaires éliminés des tableaux 1 à 3 à la suite des vérifications des administrations n'ont pu être ventilés dans ce tableau.
2. L'ensemble comprend les ouvriers qui ne figurent ni parmi les titulaires, ni parmi les non-titulaires, leur petit nombre dans les ministères civils n'a pas d'influence significative sur les résultats.
3. Pourcentages calculés en attribuant aux effectifs des agents travaillant à mi-temps un coefficient de pondération égal à 0,5.

Tableau tiré de l'article de G. Badeyan, J.N. Durvy et D. Quarre, «Les agents de l'Etat en 1975», *Economie et Statistique* n° 86, février 1977, p. 21 - INSEE.

La part des femmes est plus importante dans les emplois précaires (57 % des effectifs non titulaires en 1975) que dans les emplois stables (46 % des titulaires) et atteint le taux de 70 % ou plus des effectifs non titulaires dans certains ministères : Travail et Santé (74 %), 75 % au Ministère de l'Economie et des Finances, 72 % aux Affaires Etrangères, 67 % à la Justice).

Le recrutement du personnel féminin surtout dans les ministères traditionnellement masculins n'emprunte pas des voies aussi favorables que celles accordées en général au personnel masculin. Plus concentrées que les hommes dans les emplois à faible coefficient indiciaire, les modalités de leur recrutement confèrent de plus aux femmes une forte instabilité de l'emploi.

2. Les femmes dans l'industrie

Le secteur industriel représente en 1975 28 % des emplois féminins salariés. L'essentiel des créations nettes d'emplois se sont effectuées au sein des industries de biens d'équipements (56 % des créations nettes salariés dans l'industrie) et les biens intermédiaires (36 % des créations nettes dans l'industrie), alors que les industries des biens de consommation à main-d'œuvre traditionnellement féminine, n'ont que peu participé à la croissance de l'emploi féminin dans l'industrie (*tableau II₅*).

Aussi, dans le secteur industriel, *les créations nettes d'emplois féminins ont touché des activités à main-d'œuvre masculine prépondérante.*

La pénétration des femmes dans les industries où elles sont peu présentes amène à analyser les fonctions qu'elles y occupent. Cette pénétration féminine induit-elle l'accès des femmes à de nouveaux emplois ? Par quel processus cette réallocation industrielle de la main-d'œuvre féminine s'effectue-t-elle. Est-ce dans un contexte de croissance ou de stagnation de l'emploi ? Se substitue-t-elle à la main-d'œuvre

masculine et dans quels types d'emplois ? Ces questions seront abordées ultérieurement.

Le tableau II₆ retrace l'évolution des taux de féminisation¹⁷⁴ de la population active ayant un emploi entre les recensements de 1962-1968 et 1975. Si le taux de féminisation mesure l'importance des femmes dans l'emploi, son évolution de période en période doit être rapprochée de l'évolution de l'emploi global dans la mesure où une même évolution peut cacher des tendances contradictoires. En effet, un taux de féminisation en hausse peut signifier soit une pénétration des femmes dans l'emploi, à la suite d'une augmentation de l'emploi féminin plus rapide que celle de l'emploi masculin, soit une diminution de l'emploi féminin moins rapide que celle de l'emploi masculin.

Tableau II₅

Population active ayant un emploi, selon le sexe et le secteur d'activité économique (en effectifs)
(Source R.P. - INSEE)

SAE (BCND) Pop. active ayant un emploi	Agriculture	INDUSTRIE				B et TP	TERTIAIRE					Tous secteurs réunis
		IBE	IBI	IBC	Total		Commerces	IFA	TTS	SD	Total	
1962 (sondage exhaustif)												
Pop. active												
ayant un emploi												
Hommes	2 511 290	920 693	1 776 974	1 354 486	4 052 153	1 476 783	1 108 866	1 380 542	1 918 211	30 196	4 437 815	12 478 041
Femmes	1 288 825	245 172	367 689	1 082 654	1 695 515	56 165	832 871	982 430	1 213 301	508 373	3 536 976	6 577 480
Deux sexes . . .	3 800 115	1 165 865	2 144 663	2 437 140	5 747 668	1 532 948	1 941 737	2 362 972	3 131 512	538 569	7 974 790	19 055 521
dont salariés												
Hommes	672 046	895 546	1 695 523	1 149 769	3 740 838	1 226 057	711 956	1 320 924	1 420 554	29 666	3 483 100	9 122 041
Femmes	98 537	242 381	356 071	957 771	1 556 223	43 952	486 252	905 955	881 241	506 596	2 780 044	4 478 756
Deux sexes . . .	770 583	1 137 927	2 051 594	2 107 540	5 297 061	1 270 009	1 198 208	2 226 879	2 301 795	536 262	6 263 144	13 600 797
1968 (sondage au 1/4)												
Pop. active												
ayant un emploi												
Hommes	1 998 680	994 948	1 760 688	1 399 256	4 154 892	1 832 652	1 263 768	1 608 876	2 205 596	31 908	5 046 236	13 032 460
Femmes	1 009 468	260 420	384 996	1 053 960	1 699 376	7 8284	947 520	1 260 668	1 466 168	467 888	4 142 244	6 929 372
Deux sexes . . .	3 008 148	1 255 368	2 145 684	2 453 216	5 854 268	1 910 936	2 211 288	2 805 632	3 671 764	499 796	9 188 480	19 961 832
dont salariés												
Hommes	485 960	968 088	1 686 740	1 225 148	3 879 976	1 553 428	879 540	1 485 200	1 699 500	31 472	4 095 712	10 015 076
Femmes	70 568	257 132	373 432	953 600	1 584 164	62 552	627 660	1 196 756	1 152 528	465 308	3 442 252	5 159 536
Deux sexes . . .	556 528	1 225 220	2 060 172	2 178 748	5 464 140	1 615 980	1 507 200	2 681 956	2 852 028	496 780	7 537 964	15 174 612
1975 (sondage au 1/20 ^e)												
Pop. active												
ayant un emploi												
Hommes	1 378 370	1 189 035	1 803 350	1 447 690	4 440 075	1 793 020	1 337 035	1 849 705	2 452 785	21 655	5 661 180	13 268 145
Femmes	619 225	374 395	457 199	1 052 460	1 884 054	103 405	1 058 840	1 821 645	1 898 950	300 660	5 080 095	7 675 755
Deux sexes . . .	1 997 595	1 563 430	2 260 549	2 500 150	6 324 129	1 896 425	2 395 875	3 671 350	4 351 735	322 315	10 741 275	20 943 900
dont salariés												
Hommes	305 635	1 161 075	1 743 500	1 308 226	4 212 801	1 506 620	1 006 735	1 792 166	1 949 935	21 189	4 770 025	10 785 510
Femmes	53 815	369 875	446 645	970 375	1 786 895	87 675	797 980	1 760 965	1 598 280	298 460	4 455 635	6 383 460
Deux sexes . . .	359 500	1 530 950	2 190 145	2 278 601	5 999 696	1 604 295	1 804 715	3 553 131	3 548 219	319 645	9 315 710	17 168 970

IBE : Industries des Biens d'Équipement – IBI : Industries des Biens Intermédiaires – IBC : Industries des Biens de Consommation – B et TP : Bâtiments et Travaux Publics – IFA : Institutions Financières et Administrations – TTS : Transports, Télécommunications Services – SD : Services Domestiques.

Le raisonnement inverse peut être tenu face à un taux de féminité qui décroît entre deux périodes.

Tableau II₆

Taux de féminisation de la population active ayant un emploi
– statut – branche d'activité

(Source R.P. - INSEE)

(en %)

(BCND)	1962		1968		1975	
	TFT (a)	TFS (b)	TFT	TFS	TFT	TFS
Agriculture (01)	33,9	12,8	33,6	12,7	31,0	15,0
Industrie dont (02 à 23) .	29,5	29,4	29,0	29,0	29,8	29,8
IBE (12-13-15)	21,0	21,3	20,7	21,0	24,0	24,2
IBI (03 à 11) (16-20-21) .	17,1	17,4	17,9	18,1	20,2	20,4
IBC (02-14-17 à 19-22-23)	44,4	45,4	43,0	43,8	42,1	42,6
B et TP (24)	3,7	3,5	4,1	3,9	5,4	5,5
Tertiaire dont (25 à 37) .	44,3	44,4	45,1	45,7	47,3	47,8
Commerce (29)	42,9	40,6	42,8	41,6	44,2	41,9
IFA (30 à 35)	41,6	40,7	44,9	44,6	49,6	49,6
TTS (25 à 28-37)	38,7	38,3	39,9	40,4	43,6	45,0
SD (36)	94,4	94,5	93,6	93,7	93,3	93,4
Total	34,5	32,9	34,7	34,0	36,6	37,2

a) Taux de féminisation totale.
b) Taux de féminisation de l'emploi salarié.

a. La déféminisation des secteurs traditionnellement féminins

La tendance à la déféminisation des secteurs d'activité où les femmes sont traditionnellement présentes (Biens de Consommation) déjà amorcée entre 1962 et 1968, s'accroît entre 1968 et 1975. Ce mouvement traduit une augmentation de l'emploi féminin moins rapide que celui des emplois masculins. Dans ce secteur, l'évolution de l'emploi féminin est contrastée selon la nature de l'activité industrielle (tableau II₇).

Dans les industries des biens de consommation à main-d'œuvre féminine prédominante, l'emploi féminin soit stagne (habillement), soit régresse relativement plus vite que l'emploi masculin (industrie textile, ce qui explique la déféminisation de ces industries. La déféminisation de ces secteurs traditionnellement féminins et en déclin, s'accroît entre 1968 et 1975¹⁷⁵.

Une exception cependant, dans l'industrie du cuir où dans le contexte d'une régression de l'emploi entre 1968 et 1975 le taux de féminité augmente (54,4 % en 1968, 57,8 % en 1975) les suppressions nettes d'emplois touchant en priorité les hommes.

Ces particularismes rendent indispensables une étude approfondie des fonctions exercées par les femmes dans les industries en déclin.

Dans les autres secteurs des biens de consommation, à main-d'œuvre masculine prépondérante : les femmes pénètrent dans les secteurs où l'emploi global

augmente (dans les industries agricoles où les femmes assurent la totalité des créations nettes d'emploi et dans l'automobile) mais sont les principales victimes des suppressions nettes d'emplois dans les secteurs en crise (presse et éditions).

Ainsi à l'intérieur des secteurs des biens de consommations, s'effectue une redistribution de la main-d'œuvre féminine.

Premières touchées par les suppressions d'emplois dans les secteurs en déclin, où elles sont fortement représentées, les femmes bénéficient dans une large mesure des créations nettes d'emplois dans les autres secteurs des biens de consommation à main-d'œuvre masculine prédominante.

Tableau II₇

Population active ayant un emploi salarié selon le sexe dans les industries de biens de consommation

(Source R.P. - INSEE)

Secteurs d'activité code BNCD	1968 (sondage 1/4 ^e) Effectifs (unité)		1975 (sondage 1/5 ^e) Effectifs (unité)		Taux de fé- mini- sa- tion 1968 (en %)	Taux de fé- mini- sa- tion 1975 (en %)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
02. Industries agri- coles	369 036	145 512	366 396	169 235	28,3	31,7
14. Automobile . . .	281 272	58 932	382 120	88 840	17,3	18,9
17. Industrie textile .	208 732	238 796	178 550	197 160	53,4	52,5
18. Habillement . .	46 436	250 512	46 250	249 945	84,4	83,8
19. Industrie du cuir	65 064	77 764	54 645	74 950	54,4	57,8
22. Presse et édition	148 620	89 652	153 930	80 515	37,6	34,3
23. Industries chimi- ques et div. (a) .	105 988	92 432	126 335	109 730	46,6	46,5
Total	1 225 148	953 600	1 308 226	970 375	43,8	42,6

a) Regroupement des postes

56 : bijouterie, orfèvrerie, joaillerie
57 : jeux, jouets, articles de sport et puériculture
58 : instruments de musique
59 : broserie, tabletterie et articles de bureau
60 : industries diverses et mal désignées
61 : transformation des matières plastiques

de la nomenclature NAE.

Tableau II₈

Variations nettes d'emplois salariés dans les industries de biens de consommation (1968-1975)

(Effectifs en unité)

(Source R.P. - INSEE)

Secteurs d'activité code BCND	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes dans la variation
02. Industries agricoles . .	- 2 640	+ 23 723	+ 21 083	112,5 %
14. Automobile	+ 100 848	+ 29 908	+ 130 756	22,9 %
17. Industrie textile	- 30 182	- 41 636	- 71 818	58,0 %
18. Habillement	- 186	- 567	- 753	75,3 %
19. Industrie du cuir	- 10 419	- 2 814	- 13 237	21,3 %
22. Presse et éditions	+ 5 310	- 9 137	- 3 827	238,7 %
23. Industries diverses . . .	+ 20 347	+ 17 298	+ 37 645	45,9 %
Total	+ 83 078	+ 16 775	+ 99 853	16,8 %

b. *Forte pénétration des femmes dans les autres secteurs industriels*

Dans les autres secteurs industriels (biens d'équipements et biens intermédiaires), on assiste à une forte intégration des femmes dans les emplois salariés. Néanmoins, cette évolution globale recouvre des disparités assez grandes selon la nature des activités économiques.

– *Industries des biens d'équipement (tableau II₉)*

Dans les industries des biens d'équipement, la pénétration des femmes est un phénomène généralisé. En effet, les femmes participent plus à la croissance de l'emploi global, qu'elles ne sont présentes dans les trois secteurs qui le composent. Ce phénomène est surtout marquant dans les industries électriques et électroniques où 50 % des créations nettes d'emplois entre 1968 et 1975 sont imputables aux femmes qui représentent moins de 40 % de l'effectif salarié. *La forte croissance des emplois dans les industries de biens d'équipement a favorisé l'entrée des femmes dans ce secteur.*

Tableau II₉

Population active ayant un emploi salarié dans les industries des biens d'équipement

(Source R.P. - INSEE)

Secteurs d'activité code BCND	1968		1975		Taux de féminisation 1968 (en %)	Taux de féminisation 1975 (en %)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
12. Industries mécaniques	562 864	103 784	664 230	137 120	15,6	17,1
13. Industries électriques et électroniques	240 348	131 436	316 140	207 050	35,4	39,6
15. Construction navale, aéronautique, armement	164 876	21 912	180 705	25 705	11,7	12,5
Total	968 088	257 132	1 161 075	369 875	21,0	24,2

Tableau II₁₀

Variations de l'emploi salarié dans les industries des biens d'équipement (1968-1975)

(Source R.P. - INSEE)

Secteur d'activité Code BCND	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes dans les variations
12. Industries mécaniques	101 366	33 336	134 702	24,7 %
13. Industries électriques et électroniques	75 792	75 614	151 406	50,0 %
15. Construction navale, aéronautique, armement	15 829	3 793	19 622	19,3 %
Total	192 987	112 743	305 730	36,9 %

– Industries de biens intermédiaires

Des trois grands secteurs industriels, c'est le secteur des biens intermédiaires qui enregistre la plus grande poussée féminine. Alors que les femmes représentaient en 1968 18,1 % des effectifs salariés, leur part dans les créations nettes d'emplois entre les deux recensements atteint 56 % (tableaux II₁₁ et II₁₂).

La forte participation des femmes à l'accroissement des emplois salariés dans le secteur des biens intermédiaires cache cependant des disparités selon les secteurs industriels qui le compose.

Les femmes pénètrent essentiellement dans des secteurs enregistrant une croissance de l'emploi global (*électricité-pétrole, gaz naturel, carburant, première transformation des métaux, industries chimiques, industrie du bois*). Ce dernier secteur est remarquable dans la mesure où 75 % des créations nettes d'emplois salariés ont été pourvues par des femmes alors qu'elles ne représentaient, en 1968, que 17,2 % des effectifs salariés. Au contraire, dans les secteurs en déclin, où l'emploi régresse (*combustibles, gaz, minerais et métaux non ferreux*), l'effectif féminin stagne voire régresse, mais dans des proportions moindres que celles de l'emploi masculin, ce qui contribue à accroître la part des femmes dans l'emploi salarié. Une exception cependant pour l'industrie des matériaux de construction où la stagnation de l'emploi salarié masculin s'accompagne d'une poussée des emplois salariés féminins. Enfin, deux secteurs se déféminisent à la suite d'une croissance plus rapide des emplois salariés occupés par des hommes (*industries du verre et du papier carton*).

Tableau II₁₁

Population active ayant un emploi salarié dans les industries de biens intermédiaires

(Source R.P. - INSEE)

Secteur d'activité Code BCND	1968		1975		Taux de féminisation 1968 (en %)	Taux de féminisation 1975 (en %)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
03. Combustibles - Minéraux solides	153 008	3 104	98 870	2 260	2,0	2,4
04. Gaz	11 796	2 836	8 490	2 080	19,4	19,7
05. Électricité, eau, divers	122 412	23 200	132 170	27 570	15,9	17,3
06. Pétrole, gaz naturel et carburants	52 912	10 872	55 305	13 215	17,0	20,8
07. Matériaux de construction	176 284	24 216	174 430	31 310	12,1	15,2
08. Verre	50 920	13 156	62 515	15 060	20,5	19,4
09. Minéral de fer et industrie sidérurgique	192 000	13 608	202 560	15 295	6,6	7,0
10. Minerais et métaux non ferreux	28 196	3 180	26 786	3 370	10,1	11,0
11. Première transformation des métaux	316 788	83 360	347 010	104 015	20,8	22,8
16. Industrie chimique	304 292	110 964	345 979	132 180	26,7	28,1
20. Industrie du bois	194 044	40 212	198 195	53 055	17,2	21,1
21. Papiers, carton	84 088	44 724	96 190	48 490	34,7	33,5
Total des biens intermédiaires	1 686 740	373 432	1 743 500	446 645	18,1	20,4

Tableau II₁₂

Variations des effectifs salariés (1968.1975) et part des femmes dans les variations

(Source recensement - INSEE)

Secteur d'activité	Hommes	Femmes	Part des femmes dans les variations
03. Combustibles - Minéraux solides	- 59 138	- 844	1,4 %
04. Gaz	- 3 306	- 756	18,6 %
05. Électricité, eau, divers	+ 9 758	+ 4 370	30,9 %
06. Pétrole, gaz naturel et carburants	+ 2 393	+ 2 343	49,9 %
07. Matériaux de construction	- 1 854	+ 7 094	135,4 %
08. Verre	+ 11 595	+ 1 904	14,1 %
09. Minéral de fer et industrie sidérurgique . . .	+ 10 560	+ 1 687	13,8 %
10. Minerais et métaux non ferreux	- 1 410	+ 190	-15,6 %
11. Première transformation des métaux	+ 30 222	+ 20 655	40,6 %
16. Industrie chimique	+ 41 687	+ 21 216	33,7 %
20. Industrie du bois	+ 4 151	+ 12 843	75,6 %
21. Papiers, carton	+ 12 102	+ 3 766	23,7 %
Total des biens intermédiaires	+ 56 760	+ 73 213	56,3 %

La stabilité, voire la croissance entre 1975 et 1979, de la part des femmes dans l'emploi salarié (taux de féminisation) et particulièrement dans les secteurs à forte suppression nette d'emplois témoignent cependant du fait que les femmes ne sont pas les plus touchées par les réductions de l'emploi industriel depuis 1975.

Cette dernière remarque nécessite de poursuivre l'étude dans deux directions :

– *La sensibilité des emplois féminins aux variations conjoncturelles de l'emploi*, dans la mesure où elle conditionne en partie la vulnérabilité des femmes au chômage et leur part dans les flux de main-d'œuvre.

– *Les fonctions des femmes dans l'industrie*

La diffusion de la main-d'œuvre industrielle féminine entre 1968 et 1975 s'accompagne-t-elle d'une promotion professionnelle liée à l'occupation de nouveaux emplois ou maintient-elle les femmes dans des emplois subalternes de production, de commercialisation ou d'administration.

D'autre part, l'entrée des femmes dans certains emplois traditionnellement masculins s'accompagne-t-elle d'un phénomène de substitution hommes-femmes ?

B. LA STRUCTURE DES EMPLOIS FEMININS DANS L'INDUSTRIE ET SON EVOLUTION DEPUIS 1969

L'étude de l'évolution de l'emploi salarié dans l'industrie entre les recensements de 1968 et 1975 met en évidence un processus de diffusion industrielle de la main-d'œuvre féminine par le double jeu d'une stagnation des effectifs salariés dans les industries à main-d'œuvre féminine prépondérante et d'un accroissement des effectifs féminins dans les industries où les femmes ne sont encore que peu représentées. Si en 1975, la main-d'œuvre féminine reste encore concentrée dans les industries des biens de consommation (54,3 % des emplois féminins dans l'industrie) une nette tendance à la dé-spécialisation semble s'amorcer depuis 1968 (date à

laquelle le secteur des biens de consommation regroupait 60,2 % des femmes salariées de l'industrie). Cependant, au regard de la structure des emplois dans l'industrie et de son évolution entre 1969 et 1974, il apparaît que cette réallocation de la main-d'œuvre féminine, loin de s'accompagner d'un accès de femmes à de nouveaux types d'emploi, témoigne d'un *processus de déqualification des emplois industriels occupés par les femmes*.

1. Evolution de la structure des emplois féminins dans les secteurs Industriels

La probabilité pour les femmes d'occuper un emploi qualifié est d'autant plus élevée qu'elles sont fortement implantées dans le secteur. On peut en effet distinguer trois groupes de secteurs selon la part des femmes dans les effectifs salariés :

a. *Les industries à main-d'œuvre féminine prépondérante* (taux de féminisation supérieur à 50 %). Trois secteurs ont plus de 50 % de leurs effectifs composés de femmes ; tous trois appartenant aux industries de biens de consommation :

– industrie du cuir	57,9 %
– industrie du textile	51,3 %
– habillement	85,9 %

Si dans les industries à main-d'œuvre féminine prépondérante plus de 85 % des femmes ont des emplois de production, une infime partie d'entre elles occupent des emplois de direction et de conception, qui restent entièrement tenus par des hommes (exception faite de l'habillement). Les femmes occupent essentiellement des emplois d'exécution avec un fort pourcentage d'ouvrières qualifiées directement affectées à la production (ouvrière qualifiée du cuir, textile ou du travail des étoffes).

Entre 1969 et 1975, les emplois d'ouvriers qualifiés et des manœuvres continuent de se féminiser et la structure des emplois se modifie selon deux processus (tableau I₁₃) :

- alors que les effectifs salariés féminins restent stables ou continuent de croître, la régression des emplois occupés par les hommes (surtout les emplois de manœuvres) accentue le poids des femmes dans les emplois d'exécution ;

- l'accroissement plus rapide des emplois de manœuvres que des emplois d'ouvriers qualifiés tend à modifier la structure des emplois de production et témoigne d'un mouvement de déqualification de l'emploi.

Dans ces industries en déclin, soumises à une forte concurrence internationale, la politique de restructuration liée aux transformations des techniques de production et à l'introduction des chaînes de production provoque une parcellisation des tâches et une déqualification des emplois qui se traduit par une augmentation relative de la part d'O.S. et de manœuvres au détriment des emplois qualifiés.

La plus forte vulnérabilité des emplois masculins d'O.Q. et de manœuvres face

aux difficultés que connaissent ces secteurs et à la restructuration des emplois qui y est liée, peut s'expliquer par des raisons diverses :

Tableau II₁₃

Répartition des effectifs salariés par sexe dans les emplois de production et poids des femmes dans l'emploi (au 1^{er} janvier)

Activités économiques pour lesquelles les femmes représentent plus de 50 % des effectifs salariés

(Source enquête structure des emplois, INSEE - Ministère du Travail)

Emplois occupés	Effectifs masculins		Effectifs féminins		Pourcentage dans l'emploi				Taux de féminisation (en %)	
	1969	1974	1969	1974	Hommes		Femmes		1969	1974
					1969	1974	1969	1974		
1. <i>Industrie du cuir</i>					88,5	87,0	88,9	89,3	53,0 *	57,9 *
– Techniciens, cadres	1 066	1 720	153	168	2,0	3,5	0,2	0,2	12,5	8,9
– Agent maîtrise	2 532	3 155	857	944	4,7	6,4	1,4	1,4	25,3	23,0
– Ouvrier qualifié du cuir	22 287	18 373	30 297	29 794	41,2	37,5	49,5	44,5	57,6	61,9
– Ouvrier qualifié prod. annexe	5 783	4 929	2 087	2 826	10,7	10,0	3,4	4,2	26,5	36,4
– Manœuvres et OS	16 196	14 507	21 040	26 308	29,9	29,6	34,4	39,0	56,5	64,5
2. <i>Industrie textile</i>					86,4	86,5	86,4	85,2	50,9 *	51,3 *
– Techniciens, cadres de prod.	10 093	9 749	1 297	1 582	5,0	5,2	0,6	0,8	11,4	14,0
– Agent de maîtrise	15 341	14 943	3 180	3 166	7,6	8,0	1,5	1,6	17,2	17,5
– Ouvrier qualifié textile	50 503	46 066	64 062	56 332	24,9	24,6	30,6	28,4	49,0	51,6
– Ouvrier qualifié prod. annexe	36 960	35 698	35 608	37 990	18,3	19,0	17,0	19,2	56,0	55,0
– Manœuvres et OS	61 748	55 759	76 845	69 668	30,6	29,7	36,7	35,2	55,5	55,5
3. <i>Habillement</i>					62,8	63,3	89,9	90,5	83,8 *	85,9 *
– Techniciens, cadres	1 253	1 537	584	1 225	3,8	4,5	0,3	0,6	31,8	44,3
– Agent de maîtrise	1 379	1 416	4 022	5 215	4,2	4,1	2,3	2,5	74,5	78,6
– Ouvrier qualifié du trav. étoffe	9 615	9 201	116 036	131 845	29,0	26,9	67,5	63,4	92,3	93,5
– Ouvrier qualifié prod. annexe	4 047	4 787	4 797	4 778	12,2	14,0	2,8	2,3	54,2	49,9
– Manœuvres et OS	4 497	4 729	29 224	45 105	13,6	13,8	17,0	21,7	86,7	90,5

* Taux de féminisation global du secteur.

– Dans le textile, certaines enquêtes¹⁷⁶ effectuées auprès des employeurs tendent à montrer la spécificité du travail des hommes et des femmes employés à des postes d'ouvriers qualifiés. Les femmes travaillent essentiellement les textiles naturels, les hommes sont en grande majorité affectés au travail des fibres synthétiques. Or, la crise actuelle du textile tend à toucher en priorité les fibres artificielles, notamment sous l'effet de l'intensification de la concurrence internationale (surtout en provenance des pays en voie de développement) et de la hausse des prix des matières premières.

Un autre élément qui s'applique plus généralement aux trois secteurs considérés est la mise en place progressive du travail continu en équipe (3 x 8) qui, dans le contexte d'une industrie fortement féminisée et d'une législation interdisant aux femmes le travail de nuit, aboutit souvent à la constitution d'équipes fixes : deux équipes de jours féminines et une équipe de nuit constituée intégralement d'effectifs masculins. La vulnérabilité relativement plus forte des ouvriers qualifiés et manœuvres hommes pourrait s'expliquer par la tendance à la suppression de l'équipe de nuit en période de ralentissement de la production.

b. *Les industries à main-d'œuvre masculine prépondérante mais où les femmes sont néanmoins relativement présentes* : (industries où le taux de féminisation est compris entre 30 % et 50 %) (tableau II₁₄)

Dans ce groupe, on relève :

- 3 industries des biens de consommation :
 - industrie agricole et alimentaire (33,6 %),
 - industries polygraphiques, presse et édition (33,7 %),
 - transformation des matières plastiques et industries diverses (48,3 %) ;
- 1 industrie de biens d'équipement :
 - la construction électrique (40 %) ;
- l'industrie des biens intermédiaires :
 - industrie papetière (33,7 %).

Comme dans le premier groupe d'industries les femmes sont dans leur grande majorité affectées à des emplois de production. Mais, si dans le premier groupe, les femmes occupent principalement des emplois qualifiés, elles occupent ici essentiellement des emplois non qualifiés de manœuvres ou d'ouvriers spécialisés. Le degré de concentration des femmes dans les emplois de manœuvre y est très fort puisque parmi les femmes occupant des emplois de production en 1974, le pourcentage de manœuvres est de :

- 79,2 % dans les industries agricoles et alimentaires,
- 46,1 % dans les industries polygraphiques, presse et édition,
- 75,8 % dans les transformations des matières plastiques et industries diverses,
- 82,4 % dans la construction électrique et électronique,
- 81,6 % dans l'industrie papetière et l'industrie du bois.

Les femmes sont donc sur-représentées dans la catégorie manœuvre. En effet, dans tous les secteurs, la part des femmes dans l'emploi y est supérieure à sa représentation dans le secteur.

La part importante des femmes dans les emplois de manœuvres s'explique pour deux raisons :

1. *Les industries polygraphiques et de construction électrique et électronique* constituent des secteurs pour lesquels les emplois qualifiés (ouvriers qualifiés de l'imprimerie pour la première, ouvriers qualifiés de la construction électrique, de la mécanique ou de l'entretien) restent des emplois réservés aux hommes. Les femmes pénètrent dans les emplois où le développement de la mécanisation et de l'automation, lié à la fabrication en grande ou en moyenne série engendre progressivement la disparition des emplois qualifiés au profit d'emplois de manœuvres et d'ouvriers spécialisés.

C'est ainsi que :

– *Dans les industries polygraphiques*, les femmes travaillent essentiellement dans le secteur de la reliure où le remplacement progressif de la brochure par le collage a entraîné une déqualification des emplois et une substitution des femmes aux hommes pour occuper des emplois d'O.S. et de manœuvres.

– Dans la construction électrique : les principaux travaux confiés aux femmes sont des travaux de câblage, de soudure et d'assemblage, effectués en atelier¹⁷⁷. En général, aucune qualification en électronique n'est requise lors de l'embauche. L'enquête effectuée en Aquitaine par l'Echelon Régional de l'Emploi de Bordeaux, met en évidence le processus de déqualification qui accompagne l'embauche des femmes dans ces emplois, une grande partie d'entre elles étant précédemment ouvrières qualifiées dans les métiers de la couture ou des cuirs et peaux.

Tableau II₁₄

Répartition des effectifs salariés par sexe dans les emplois de production Poids des femmes dans l'emploi

(Activités économiques où la part des femmes dans l'emploi est comprise entre 30 % et 50 %)

(Source : enquête sur la structure des emplois - INSEE - Ministère du Travail (effectif au 1^{er} janvier de chaque année))

Groupe d'emplois	Effectifs Hommes		Effectifs Femmes		Pourcentage de l'emploi				Taux de féminisation (en %)	
	1969	1974	1969	1974	Hommes		Femmes		1969	1974
					1969	1974	1969	1974		
Industrie agricole et alimentaire					67,5	61,6	67,4	66,3	31,9	33,6
Techniciens et cadres	8 613	10 297	803	1 065	3,5	4,1	0,7	0,8	8,7	9,4
Agents de maîtrise	8 369	9 916	963	1 078	3,4	3,9	0,8	0,8	10,3	9,8
O.Q. de l'alimentation	35 531	38 755	7 644	8 788	14,5	12,5	6,7	6,8	17,7	18,5
O.Q. Prod. Annexes	33 671	37 997	4 848	7 030	13,8	11,7	4,2	5,5	12,6	15,6
Manœuvres	79 087	74 298	63 022	68 482	32,3	29,4	55,0	52,4	44,3	47,5
Industrie polygr. presse et édit.					73,2	72,4	52,4	50,0	32,2	33,7
Techniciens et cadres	3 998	4 889	464	768	3,5	4,0	0,8	1,2	10,4	13,6
Agents de maîtrise	4 309	5 133	405	644	3,7	4,2	0,7	1,0	8,6	11,1
O.Q. de la fotogr. et de l'imp.	43 482	43 921	3 723	5 082	37,7	36,0	6,8	8,2	7,9	10,4
O.Q. prod. annexes	14 045	15 230	9 929	10 208	12,2	12,5	18,2	16,5	41,4	40,1
Manœuvres	18 676	19 205	14 178	14 281	16,2	15,7	25,9	23,1	43,1	42,6
Transf. mat. plast. et ind. diverses					77,4	79,3	72,8	71,9	49,2	48,3
Techniciens et cadres	4 787	7 176	835	1 202	5,7	6,6	1,0	1,2	14,8	14,4
Agents de maîtrise	5 028	7 406	1 092	1 259	6,1	6,8	1,3	1,2	17,8	14,2
Ouvriers qualifiés	22 854	32 055	12 554	15 340	27,6	29,3	15,6	15,0	35,5	32,4
Manœuvres	31 411	40 019	44 102	55 763	37,9	36,6	54,9	54,5	58,4	58,2
Const. électriques et électron.					87,3	87,6	74,4	77,3	36,3	40,1
Techniciens et cadres	53 346	66 901	3 955	5 729	22,3	22,7	2,9	2,9	6,9	8,6
Agents de maîtrise	14 832	20 041	1 227	2 370	6,2	6,8	0,9	1,2	7,6	10,6
Ouvriers qualifiés	80 618	99 615	13 229	18 766	33,7	33,8	9,7	9,5	14,1	15,9
Manœuvres et OS	58 131	71 616	86 872	125 131	25,1	24,3	60,9	63,7	59,9	63,7
Industrie papetière					86,1	85,4	76,8	73,0	33,2	32,7
Techniciens et cadres	3 809	4 694	280	354	4,6	5,0	0,7	0,8	6,8	7,0
Agents de maîtrise	4 270	5 162	529	570	5,2	5,5	1,3	1,2	11,0	9,9
Ouvriers qualifiés papier et carton	10 237	13 773	2 844	3 193	12,4	14,7	6,9	7,0	21,7	18,8
Ouvriers qualifiés prod. annexes	18 455	20 407	2 331	2 030	22,3	21,8	5,9	4,4	11,2	9,0
Manœuvres	34 322	35 971	25 451	27 206	41,6	38,4	62,0	59,6	42,6	43,1

2. Les industries agricoles et alimentaires, de transformation des matières plastiques et papetières ont des processus de production très mécanisés qui ne requièrent que peu de main-d'œuvre qualifiée (essentiellement dans les emplois de réglage et d'entretien des machines). Les emplois proprement de fabrication sont tenus par des O.S. et manœuvres où les femmes sont fortement représentées.

c. Les industries où la participation des femmes à l'activité reste faible (taux de féminisation inférieur à 30 %) (tableau II₁₅)

C'est le groupe d'industries le plus important où l'on trouve en majorité des industries de biens intermédiaires et de biens d'équipement. Il s'agit de¹⁷⁸ :

- l'industrie automobile - taux de féminité en 1974 18,4 %
- matériaux de construction 14,8 %
- extraction des minerais de fer 6,4 %

– premières transformations et travail des métaux	23,0 %
– industrie du verre	18,4 %
– industrie de la chimie et du caoutchouc	27,0 %
– industrie du bois	23,4 %
– industrie mécanique	16,3 %
– construction navale et aéronautique	10,5 %

Excepté pour les industries d'extraction du minerai de fer, où à peine une femme sur quatre occupe un emploi de production, les emplois des femmes dans les industries à main-d'œuvre masculine prépondérante restent majoritairement des emplois de production. Là encore, les femmes sont concentrées dans les emplois subalternes de manœuvres ou d'ouvriers spécialisés. La part des femmes dans l'emploi de manœuvre progresse dans pratiquement tous les secteurs (le cas de l'automobile est ici exemplaire) selon deux processus :

– appel plus important à de la main-d'œuvre féminine que masculine lors de créations nettes d'emplois de manœuvres (première transformation et travail des métaux, industrie du bois, industrie mécanique) ;

– substitution de la main-d'œuvre féminine à la main-d'œuvre masculine par stagnation voire régression des emplois masculins de manœuvres s'accompagnant d'un accroissement des effectifs féminins (matériaux de construction, construction navale et aéronautique).

Tableau II₁₅ Répartition des effectifs salariés par sexe dans les emplois de production Poids des femmes dans l'emploi

(Activités économiques où la part des femmes dans l'emploi est inférieure à 30 %)

(Source : enquête structure des emplois (effectif au 1^{er} janvier de chaque année - INSEE - Ministère du Travail)

Groupe d'emploi	Effectifs Hommes		Effectifs Femmes		Pourcentage dans l'emploi				Taux de féminisation (en %)	
	1969	1974	1969	1974	Hommes		Femmes		1969	1974
					1969	1974	1969	1974		
Industrie Automobile					91,8	91,6	71,5	74,6	17,1	18,4
Techniciens et cadres	23 075	34 121	528	1 111	8,8	9,2	1,0	1,3	2,2	3,3
Agents de maîtrise	11 616	17 411	119	307	4,4	4,7	0,2	0,4	1,0	1,7
O.Q. attachés à la production et O.Q. prod. annexe	73 070	114 719	2 985	4 645	27,9	31,1	5,5	5,6	3,9	3,9
Manœuvres	132 772	172 078	34 914	55 817	50,7	46,6	64,8	67,3	20,8	24,5
07. Matériaux de construction					81,6	80,5	60,7	57,8	12,8	14,8
Techniciens et cadres	5 452	6 787	124	252	3,9	4,8	0,7	1,0	2,2	3,6
Agents de maîtrise	7 056	8 579	114	131	5,1	5,9	0,6	0,5	1,6	1,5
O.Q. attachés à la production	17 627	16 764	46	53	12,6	11,4	0,2	0,2	0,3	0,3
O.Q. prod. annexe	24 321	25 504	3 210	3 643	17,4	17,4	15,7	14,4	11,7	12,5
Manœuvres	60 859	60 087	8 903	10 576	43,6	41,0	43,6	41,7	12,8	15,0
08. Industrie du verre					87,1	88,6	81,9	59,4	19,9	18,4
Techniciens et cadres	2 933	4 368	113	156	6,0	7,2	0,9	1,1	3,7	3,4
Agents de maîtrise	2 341	2 269	57	113	4,8	5,2	0,5	0,7	2,4	3,2
O.Q. verre céramique	13 182	16 128	1 819	1 536	27,1	26,6	15,0	11,1	12,1	8,7
O.Q. prod. annexe	9 102	10 388	484	549	18,7	17,1	4,0	4,0	5,3	5,0
Manœuvres	14 838	19 715	5 026	5 864	30,5	32,5	41,5	42,5	25,3	22,9
09. Extraction minérale de fer et sidérurgie					85,9	83,2	27,1	20,1	6,1	6,4
Techniciens et cadres	13 466	18 095	183	323	7,7	9,7	1,6	2,5	1,3	1,7
Agents de maîtrise	9 569	13 245	9	20	5,4	7,1	0,1	0,1	0,1	0,1
O.Q. prod. et transf. des métaux	9 201	9 854	8	10	2,2	1,3	0,1	0,1	0,0	0,1
O.Q. prod. annexe	45 531	51 875	78	150	25,9	27,7	0,7	1,2	0,2	0,3
Manœuvres	73 204	62 535	2 795	2 075	41,7	33,4	24,6	16,1	3,7	3,2

Groupes d'emplois	Effectifs Hommes		Effectifs Femmes		Pourcentage dans l'emploi				Taux de féminisation (en %)	
	1969	1974	1969	1974	Hommes		Femmes		1969	1974
					1969	1974	1969	1974		
11. Premières transformations et travail des métaux					89,7	89,4	69,0	68,7	21,0	23,0
Techniciens et cadres	15 852	20 062	571	1 016	5,4	6,1	0,7	1,0	3,5	4,8
Agents de maîtrise	17 139	21 862	357	459	5,9	6,7	0,5	0,5	2,0	2,1
O.Q. Prod. 1 ^{ères} transf. métaux	12 986	14 203	505	625	4,4	4,3	0,6	0,6	3,7	4,2
O.Q. Prod. annexe	78 031	88 037	3 023	3 943	26,7	26,9	3,9	4,0	3,7	4,3
Manœuvres	138 250	148 649	49 164	61 194	47,3	45,4	63,3	62,6	26,2	29,2
16. Industrie de la chimie et du caoutchouc					78,9	78,5	54,6	52,3	26,4	27,0
Techniciens et cadres	45 332	49 857	6 822	8 208	15,5	15,5	6,5	6,9	13,1	14,1
Agent de maîtrise	15 276	18 153	1 095	1 449	5,2	5,6	1,0	1,2	6,7	7,4
O.Q. de la chimie	33 772	40 331	3 168	4 883	11,5	12,5	3,0	4,1	8,6	10,8
O.Q. prod. annexe	56 541	64 124	13 432	14 017	19,3	19,9	12,7	11,8	19,2	17,9
Manœuvres	80 099	80 469	33 032	33 574	27,4	25,0	41,4	28,3	29,2	29,4
20. Industrie du bois					84,4	84,1	73,2	73,4	20,0	23,4
Techniciens et cadres	2 529	3 815	68	134	2,0	2,6	0,7	0,3	2,7	3,4
Agents de maîtrise	6 010	7 691	184	356	4,7	5,2	0,6	0,8	3,0	4,4
O.Q. du travail du bois	24 848	26 388	757	1 189	19,3	17,9	2,3	2,6	3,0	4,3
O.Q. prod. annexe	12 970	15 382	3 529	4 176	10,1	10,4	10,9	9,3	21,4	21,3
Manœuvres	62 062	70 722	18 893	27 198	48,3	48,0	58,7	60,4	23,3	27,8
12. Industrie mécanique					88,5	87,4	46,4	46,5	15,3	16,3
Techniciens et cadres	63 710	81 816	1 383	2 572	12,5	13,6	1,5	2,2	2,1	3,0
Agents de maîtrise	29 561	37 299	277	350	5,8	6,2	0,3	0,3	0,9	0,9
O.Q. Forge et mécan. (15+17)	147 807	174 461	553	1 052	29,0	29,0	0,6	0,9	0,4	0,6
O.Q. Prod. annexe	90 723	101 669	3 966	5 729	17,8	16,9	4,3	4,9	4,2	5,3
Manœuvres	119 265	130 545	36 617	44 660	23,4	21,7	39,7	38,2	23,5	25,5
15. Constr. navale et aéronaut.					90,0	90,0	34,1	34,5	10,0	10,5
Techniciens et cadres	32 990	38 060	1 021	1 186	24,6	25,9	6,8	6,9	3,0	3,0
Agents de maîtrise	7 108	8 523	60	69	5,3	5,8	0,5	0,4	0,8	0,8
O.Q. (15+16)	34 734	42 027	60	275	25,9	28,6	0,5	1,6	0,2	0,6
O.Q. Prod. annexe	31 784	31 887	1 261	1 375	23,7	21,7	8,4	8,0	3,8	4,1
Manœuvres	14 081	11 756	2 687	3 026	10,5	8,0	17,9	17,6	16,0	20,5

La pénétration des femmes dans les emplois de manœuvres s'accompagne d'un mouvement de qualification de la main-d'œuvre masculine. En effet, on remarque dans pratiquement toutes les industries étudiées, une forte progression des effectifs masculins dans les postes qualifiés allant des techniciens aux ouvriers qualifiés sans que ce mouvement touche les femmes qui restent exclues des emplois de conception.

2. Les fonctions des femmes dans l'industrie

a. Spécialisation industrielle de la main-d'œuvre féminine

— Malgré un mouvement de pénétration sensible des femmes dans l'ensemble des secteurs industriels, la main-d'œuvre féminine reste concentrée dans certains secteurs traditionnels qui traversent actuellement une crise profonde liée à l'intensification de la concurrence internationale et à la profonde réorganisation des structures productives (habillement, textile, industrie agricole et alimentaire). Au contraire, les secteurs de pointe à forte création d'emplois (industries mécaniques, automobile, travail des métaux, construction électrique et électronique) n'occupent qu'une faible part des effectifs féminins salariés. Les caractéristiques liées aux types d'industries dans lesquelles les femmes sont concentrées constituent un élément non négligeable de la sélection des femmes par le chômage.

Néanmoins, si la nature du produit fabriqué conditionne la plus ou moins forte présence féminine dans le secteur d'activité économique, la nette progression des femmes dans les secteurs où elles étaient antérieurement peu présentes tend à montrer que la transformation des techniques de production et du mode d'organisation du travail induit un processus de diffusion sectorielle de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie.

b. Nature de la production et emploi des femmes dans l'industrie

La faible participation des femmes aux emplois de production, dans la plupart des

secteurs industriels, est justifiée par les employeurs pour des raisons tenant à la fois à la nature des tâches à effectuer et au système de valeurs qui entoure l'image traditionnelle de la femme au travail.

L'enquête effectuée par L. Aurousseau¹⁷⁹ dans la région de Bordeaux, auprès des employeurs et du personnel féminin dans des entreprises où le taux de féminité est inférieur à 45 %, est révélatrice de l'image traditionnelle qu'ont les employeurs et les femmes elles-mêmes, des emplois industriels susceptibles d'être tenus par les femmes.

Pour expliquer la faible féminisation des emplois *les arguments liés à la nature des tâches à effectuer*, qui sont le plus souvent invoqués, font référence à des *incompatibilités morphologiques* (pénibilité du travail, nécessité d'une certaine force physique), *institutionnelles* (interdiction du travail de nuit pour les femmes), ou *d'organisation du travail* (travail sur chantiers, déplacements fréquents, organisations des ateliers ne permettant pas, sans transformations profondes, l'embauche des femmes).

Les arguments psychologiques avancés reproduisent le système de valeurs largement diffusé par l'ensemble de la population (problèmes posés par la mixité des ateliers, refus du personnel masculin d'être dirigé par des femmes, préjugés de la clientèle).

Mais l'extrême pénibilité du travail effectué par les femmes dans les industries traditionnellement féminines, le recours massif à une main-d'œuvre féminine dans certains emplois spécifiques pour les autres industries, révèlent que face aux motivations invoquées freinant, voire même interdisant l'accès des femmes à certains emplois industriels, se dressent des impératifs économiques incitant l'embauche d'un personnel féminin, qui, loin d'aboutir à une promotion des femmes par l'ouverture sur de nouveaux emplois, les enferment dans des emplois subalternes et poussent à la reproduction des fonctions traditionnelles attribuées aux femmes dans l'industrie.

c. Organisation de la production et emploi des femmes dans l'industrie

Entre 1969 et 1974, les femmes pénètrent massivement dans les secteurs où l'organisation de la production tournée vers une fabrication en moyenne ou en grande série, tend vers une automation à un niveau tel qu'il n'est plus nécessaire de confier les tâches de production essentiellement à une main-d'œuvre qualifiée, (qui se concentre alors pour sa grande part dans les travaux de surveillance et d'entretien des machines) l'essentiel du travail pouvant être effectué par une main-d'œuvre sans qualification (ouvriers spécialisés et manœuvres). La tendance est, alors, à confier aux femmes les travaux destinés à combler « les trous de l'automation »¹⁸⁰. Les employeurs trouvent auprès des femmes une main-d'œuvre bon marché et qui accepte plus facilement des tâches répétitives. La précarisation des emplois de production, consécutive au développement de mode de gestions plus strictes de la main-d'œuvre (contrat à durée déterminée, travail à temps partiel ou saisonnier, recours au travail temporaire) accélère cette tendance.

C'est ce phénomène qui explique l'importance du processus de féminisation des emplois de manœuvres dans l'automobile, les matériaux de construction, premières transformations et travail des métaux, l'industrie du bois, les industries mécaniques, les industries alimentaires et agricoles, la construction électrique et électronique ou les industries papetières.

d. Reproduction du rôle traditionnel de la femme

Le fait que les secteurs dans lesquels la main-d'œuvre féminine est concentrée restent exclusivement ceux de la production des biens de consommation (industries textiles, habillement, industries du cuir, industries agricoles et alimentaires) révèle que le développement de l'activité professionnelle des femmes reste attaché à la vision traditionnelle du rôle social de la femme dans la mesure où se projettent, dans la sphère de production, les fonctions traditionnelles effectuées par les femmes au sein de la famille.

Le mouvement de réallocation de la main-d'œuvre féminine qui semble s'amorcer depuis ces dernières années ne modifie en rien ce schéma. En effet, si on analyse les emplois d'ouvriers qualifiés occupés par les femmes dans les secteurs d'activité où elles sont minoritaires (taux de féminité inférieur à 50 %) on constate que la pénétration des femmes dans ces emplois ne traduit pas un mouvement de promotion sociale par l'accès à de nouveaux emplois mais la reproduction de la fonction sociale de la femme.

En effet, les femmes occupant des emplois d'ouvrières qualifiées ne sont pas affectées directement à la fabrication du produit mais à des travaux annexes, de second œuvre demandant une habileté, une dextérité et une précision qui s'accordent avec les qualités féminines traditionnellement mises en avant. Les femmes occupent des fonctions qui leur sont dévolues, de longue date, dans la famille, et dans l'industrie.

C'est ainsi, par exemple, que dans l'automobile, la construction navale et aéronautique, ou dans l'industrie du bois, les ouvrières qualifiées sont en grande majorité affectées au travail des étoffes. Dans l'industrie de la chimie, les femmes sont concentrées dans la parfumerie, la fabrication des produits de ménage et d'entretien, des produits savonniers et détergents, ou sont affectées à des emplois d'ouvrières chimistes, dans la production des fibres synthétiques. Enfin, dans les matériaux de construction, les ouvrières qualifiées sont affectées au travail du verre et de la céramique.

e. Déqualification des emplois industriels occupés par les femmes

Dans la mesure où simultanément :

- dans les industries où la main-d'œuvre féminine est fortement représentée (industrie des biens de consommation) la tendance est, sous l'effet d'une intensification de la mécanisation de la production, à un gonflement des emplois de manœuvre et à une stagnation des emplois d'ouvrières qualifiées ;

- dans les industries où la main-d'œuvre féminine est minoritaire, la pénétration

féminine s'effectue essentiellement dans les emplois d'ouvriers spécialisés et de manœuvres.

Le processus de réallocation de la main-d'œuvre féminine qui semble s'amorcer depuis 1968 – et que retracent aussi bien les statistiques du recensement, que celles des données UNEDIC et des enquêtes sur la structure des emplois – s'accompagne d'un mouvement de déqualification des emplois offerts aux femmes.

L'introduction de l'automatisation tend à accentuer les clivages entre postes masculins et féminins. Aux hommes sont réservés les emplois de production qualifiés (conduite, surveillance, réparation), aux femmes les tâches parcellaires monotones et répétitives¹⁸¹.

Le développement des emplois occupés par les femmes dans les industries à main-d'œuvre masculine prépondérante ne constitue pas un indice de promotion sociale des femmes, qui accéderaient par la même, à de nouveaux emplois mais n'est que la résultante d'une transformation des structures du marché du travail liée à la fois aux transformations du mode production et des politiques de gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie.

3. La crise économique et sa répercussion sur la structure des emplois occupés par les femmes dans l'industrie

La comparaison de la structure des emplois de production occupés par les hommes et par les femmes dans les secteurs industriels en 1975 et en 1978 permet de dégager quelques tendances et contrastes :

- excepté pour deux secteurs industriels (Matériel de Transport, Caoutchouc et Matière Plastique), on assiste à une baisse généralisée des emplois de production occupés tant par les femmes que par les hommes ;

- cependant, cette baisse des effectifs touche principalement les emplois de manœuvre (tableau II₁₆) dont la part dans les emplois de production régresse en 1978 en faveur des emplois d'ouvriers qualifiés qui représentent en 1978 un poids plus important des emplois ouvriers qu'en 1975. Cette tendance se vérifie tant pour les hommes que pour les femmes. On peut, à cet égard, noter que dans un certain nombre d'Industries¹⁸², la baisse des emplois de manœuvres entre 1975 et 1978 s'accompagne d'un accroissement des emplois d'ouvriers qualifiés. La signification d'un tel contraste dans le contexte d'une baisse généralisée des emplois de production est incertaine.

Tableau II₁₆

Répartition des effectifs salariés affectés aux emplois de production (E 1) par secteurs d'activité économique (SECT 38) en 1975 et 1978

(Source enquête structure des emplois - INSEE - Ministère du Travail)

Emplois regroupés et secteurs d'activité économique	Effectifs au 1 ^{er} janvier				% dans l'emploi				Taux de féminisation (en %)	
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes			
	1975	1978	1975	1978	1975	1978	1975	1978	1975	1978
02-03. Industries agroalimentaires (viande + lait + autres)										
Tech. cadres	10 483	11 556	1 256	1 673	6,1	6,5	1,5	2,0	10,7	12,7
Agents de maîtrise	10 555	11 187	1 095	1 055	6,1	6,2	2,3	1,3	9,4	8,6
O.Q.	75 853	85 035	15 135	17 404	44,1	47,4	18,0	20,9	16,6	17,0
O.S. et manœuvres	74 998	71 480	66 754	63 082	43,6	39,9	79,2	75,8	47,1	46,9
Total	171 889	179 258	84 240	83 082	100,0	100,0	100,0	100,0	32,9	31,7
07. Minerais et métaux ferreux										
Tech. cadres	18 510	20 325	452	505	10,5	13,0	10,5	13,8	2,4	2,4
Agents maîtrise	15 500	14 655	26	40	8,8	9,4	0,6	1,1	0,2	0,3
O.Q.	69 092	64 753	462	427	39,2	41,5	10,7	11,7	0,7	0,7
O.S. et manœuvres	73 285	56 215	3 383	2 685	41,6	36,1	78,3	73,4	4,4	4,6
Total	176 387	155 946	4 323	3 657	100,0	100,0	100,0	100,0	2,4	2,3
08. Minerais et métaux non ferreux										
Tech. cadres	4 226	7 306	341	444	10,6	15,6	9,8	12,4	7,5	5,7
Agents maîtrise	3 485	3 824	39	45	8,8	8,2	1,1	1,3	1,1	1,2
O.Q.	17 396	22 118	418	481	43,7	47,3	12,0	13,4	2,4	2,1
O.S. et manœuvres	14 730	13 531	2 676	2 626	37,0	28,9	77,0	73,0	15,4	16,3
Total	39 837	46 779	3 474	3 596	100,0	100,0	100,0	100,0	8,0	7,1

Emplois regroupés et secteurs d'activité économique	Effectifs au 1 ^{er} janvier				% dans l'emploi				Taux de féminisation (en %)	
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes			
	1975	1978	1975	1978	1975	1978	1975	1978	1975	1978
09. Matériaux de construction, minéraux divers										
Tech. cadres	8 555	8 545	263	316	6,9	7,7	1,8	2,3	3,0	3,6
Agents de maîtrise	9 104	8 840	133	171	7,4	7,9	0,9	1,2	1,4	1,9
O.Q.	46 186	44 248	3 475	3 452	27,4	39,8	24,1	25,1	7,0	7,2
O.S. et manœuvres	59 746	49 687	10 567	9 884	48,3	44,6	73,2	71,5	15,0	16,6
Total	123 591	111 320	14 438	13 823	100,0	100,0	100,0	100,0	10,5	12,4
10. Industrie du verre										
Tech. cadres	4 478	4 388	196	197	8,5	8,8	2,4	2,6	4,2	4,3
Agents maîtrise	3 145	2 898	95	67	6,0	5,8	1,2	0,9	2,9	2,3
O.Q.	26 555	26 304	2 026	1 862	50,5	52,8	25,1	24,6	7,1	6,6
O.S. et manœuvres	18 404	16 239	5 759	5 432	35,0	32,6	71,3	71,3	23,9	25,1
Total	52 582	49 829	8 076	7 558	100,0	100,0	100,0	100,0	13,3	13,2
11. Chimie de base, fibres artif.										
Tech. cadres	19 904	21 744	2 077	2 404	18,5	20,4	20,6	29,3	9,5	10,0
Agents maîtrise	9 207	9 857	213	152	8,6	9,2	2,1	1,9	2,3	1,5
O.Q.	57 227	59 095	3 212	2 561	53,1	55,4	31,9	31,2	5,3	4,2
O.S. et manœuvres	21 386	16 063	4 575	3 086	19,9	15,1	45,4	37,6	17,6	16,1
Total	107 724	106 759	10 077	8 202	100,0	100,0	100,0	100,0	8,6	7,1
12. Parachimie et pharmacie										
Tech. cadres	10 257	11 038	4 636	4 778	18,1	19,5	11,6	12,4	31,1	30,2
Agents maîtrise	4 073	4 111	1 314	1 239	7,2	7,3	3,3	3,3	24,4	23,2
O.Q.	23 521	26 795	17 258	16 706	41,6	47,4	43,1	43,4	42,3	38,4
O.S. et manœuvres	18 686	14 589	16 880	15 731	33,1	25,8	42,1	40,9	47,5	51,9
Total	56 537	56 533	40 088	38 454	100,0	100,0	100,0	100,0	41,5	40,5

Emplois regroupés et secteurs d'activité économique	Effectifs au 1 ^{er} janvier				% dans l'emploi				Taux de féminisation (en %)	
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes			
	1975	1978	1975	1978	1975	1978	1975	1978	1975	1978
13. Fonderie et travail des métaux										
Tech. cadres	27 653	27 950	997	1 229	8,4	9,3	1,7	2,2	3,5	4,2
Agents de maîtrise	25 550	23 835	436	416	7,8	7,9	0,7	0,8	1,7	1,7
O.Q.	145 335	142 628	4 284	4 771	44,4	47,5	7,1	8,5	2,9	3,2
O.S. et manœuvres	129 145	105 739	54 682	49 419	39,4	35,2	90,5	88,5	29,8	31,9
Total	327 683	300 152	60 399	55 835	100,0	100,0	100,0	100,0	15,6	15,7
14. Construction mécanique										
Tech. cadres	57 562	56 736	1 588	1 821	15,1	16,6	3,9	4,6	2,7	3,1
Agents maîtrise	27 907	25 577	292	347	7,4	7,5	0,7	0,9	1,0	1,3
O.Q.	198 523	186 340	4 915	6 271	52,3	54,4	12,1	15,9	2,4	3,3
O.S. et manœuvres	95 458	73 843	33 754	31 026	25,2	21,6	83,2	78,6	26,1	29,6
Total	379 450	342 496	40 549	39 465	100,0	100,0	100,0	100,0	9,7	10,3
15. Construction électrique										
Tech. cadres	85 109	90 611	7 181	8 339	30,1	32,4	4,5	5,5	7,8	8,4
Agents maîtrise	21 263	20 594	2 884	3 071	7,5	7,4	1,8	2,0	11,9	13,0
O.Q.	101 232	102 654	21 877	24 207	35,9	36,7	13,8	15,8	17,8	19,1
O.S. et manœuvres	74 764	66 137	126 651	117 215	26,5	23,6	79,9	76,7	62,9	63,9
Total	282 368	279 996	158 593	153 832	100,0	100,0	100,0	100,0	36,0	35,3
16. Matériel de transport terrestre										
Tech. cadres	39 980	41 651	1 374	1 797	11,6	1,5	2,1	2,7	3,3	4,1
Agents maîtrise	19 660	18 889	294	317	5,7	5,2	0,5	0,5	1,5	1,7
O.Q.	125 889	131 068	4 847	5 117	36,4	36,3	7,5	7,7	3,7	3,8
O.S. et manœuvres	160 697	169 411	57 863	58 969	46,4	46,9	89,9	89,1	26,5	25,8
Total	346 226	361 019	64 378	66 200	100,0	100,0	100,0	100,0	15,7	15,5

Emplois regroupés et secteurs d'activité économique	Effectifs au 1 ^{er} janvier				% dans l'emploi				Taux de féminisation (en %)	
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes			
	1975	1978	1975	1978	1975	1978	1975	1978	1975	1978
17. Constructions navale et aéronautique										
Tech. cadres	40 189	41 144	1 352	1 505	29,8	32,6	19,7	21,9	3,3	3,5
Agents maîtrise	8 682	8 338	58	70	6,4	6,6	0,9	1,0	0,7	0,8
O.Q.	75 059	68 340	2 240	2 256	55,6	54,1	32,7	32,8	2,9	3,2
O.S. et manœuvres	11 130	8 416	3 204	3 039	8,2	6,7	46,8	44,2	22,4	26,5
Total	135 060	126 338	6 854	6 870	100,0	100,0	100,0	100,0	4,8	5,2
18. Industrie textile et habillement										
Tech. cadres	8 775	8 342	2 727	3 043	5,7	6,1	0,8	1,0	23,7	26,7
Agents maîtrise	14 525	12 851	8 159	7 602	9,4	9,5	2,5	2,5	36,0	37,2
O.Q.	81 356	70 964	214 824	194 790	52,4	52,3	64,4	64,2	72,5	73,3
O.S. et manœuvres	50 642	43 672	107 884	97 843	32,4	32,2	32,3	32,3	68,1	69,1
Total	155 298	135 829	333 594	303 278	100,0	100,0	100,0	100,0	68,2	69,1
19. Industrie du cuir et de la chaussure										
Tech. cadres	1 733	1 736	220	257	4,1	4,9	0,4	0,5	11,3	12,9
Agents maîtrise	3 154	2 687	934	906	7,5	7,6	1,6	1,7	22,9	25,2
O.Q.	22 654	19 466	32 300	29 605	54,0	54,9	54,7	54,4	58,8	60,3
O.S. et manœuvres	14 451	11 548	25 614	23 666	34,4	32,6	43,4	43,5	63,9	67,2
Total	41 992	35 437	59 068	54 434	100,0	100,0	100,0	100,0	58,5	60,6
20. Bois, meubles, industries diverses										
Tech. cadres	5 923	7 158	454	637	4,2	5,1	0,7	1,0	7,1	8,2
Agents maîtrise	10 071	9 786	1 047	982	7,1	6,9	1,6	1,5	9,3	9,1
O.Q.	50 131	51 242	12 135	13 156	35,3	36,3	18,8	20,6	19,5	20,4
O.S. et manœuvres	76 057	72 895	50 867	48 974	53,5	51,7	78,9	76,8	40,1	40,2
Total	142 182	141 081	64 493	63 749	100,0	100,0	100,0	100,0	31,2	31,1

Emplois regroupés et secteurs d'activité économique	Effectifs au 1 ^{er} janvier				% dans l'emploi				Taux de féminisation (en %)	
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		1975	1978
	1975	1978	1975	1978	1975	1978	1975	1978		
21. Papier, carton										
Tech. cadres	4 798	4 906	350	404	6,1	7,1	1,2	1,5	6,8	7,6
Agents maîtrise	5 266	4 861	564	440	6,7	7,0	1,9	1,6	9,7	8,3
O.Q.	34 850	31 558	4 644	4 565	44,4	45,6	15,4	16,9	11,8	12,6
O.S. et manœuvres	33 529	27 962	24 626	21 599	42,7	40,4	81,6	80,0	42,4	43,6
Total	78 443	69 287	30 184	27 008	100,0	100,0	100,0	100,0	27,8	28,1
22. Imprimerie, presse, édition										
Tech. cadres	4 605	5 100	783	908	6,2	7,0	3,1	3,6	14,5	15,1
Agents maîtrise	4 425	4 402	694	673	6,0	6,0	2,7	2,7	13,6	13,3
O.Q.	50 337	49 114	12 421	12 733	67,8	67,4	49,0	50,8	19,8	20,6
O.S. et manœuvres	14 921	14 262	11 439	10 732	20,1	19,6	45,2	42,9	43,4	42,9
Total	74 288	72 878	25 337	25 046	100,0	100,0	100,0	100,0	25,4	25,6
23. Caoutchouc et matières plas- tiques										
Tech. cadres	13 378	14 676	1 459	1 747	10,4	11,0	3,1	3,6	9,8	10,6
Agents maîtrise	9 670	10 224	643	650	7,6	7,7	1,3	1,3	6,2	6,0
O.Q.	45 180	47 525	7 618	8 477	35,3	35,6	15,9	17,7	14,4	15,3
O.S. et manœuvres	59 930	61 204	38 158	37 450	46,8	45,8	79,7	77,3	38,9	38,0
Total	128 158	133 629	47 878	48 424	100,0	100,0	100,0	100,0	27,2	26,6

Elle peut traduire une réalité économique, telle que l'impact des transformations technologiques sur la transformation des emplois de production comme le simple résultat d'un glissement de la nomenclature des qualifications.

– Si les emplois de manœuvres et d'ouvriers spécialisés sont les plus vulnérables aux suppressions nettes d'emplois de production, la régression des emplois de manœuvres ne touche pas prioritairement la main d'œuvre féminine. La baisse des emplois d'ouvriers spécialisés et de manœuvres entre 1975 et 1978 s'accompagne d'un accroissement sensible de leurs taux de féminisation. Ce phénomène traduit une moindre sensibilité des emplois de manœuvres et d'ouvriers spécialisés occupés par des femmes, aux suppressions nettes d'emplois.

C. CIRCULATION ET UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE

Les questions auxquelles nous sommes tentés de répondre, après l'exposé des

modifications structurelles de l'emploi féminin et dans un chapitre portant plus particulièrement sur la circulation et l'utilisation de la main-d'œuvre, concernent les modalités et processus employés par les secteurs pour combler leurs besoins d'actifs ou pour résorber leur surplus. Il faut bien entendu répondre à ces questions au féminin.

Notre tâche n'est pas, pour l'étude des mouvements de main-d'œuvre, d'entrer dans une multitude de détails, elle est selon la problématique adoptée, d'éclairer les variations des stocks de main-d'œuvre féminine par l'*intensité* et les *directions* des flux. Elle est d'isoler des modalités sectorielles d'utilisation de la main-d'œuvre féminine. Elle est d'essayer de résoudre à l'aide d'une *étude dynamisée* la contradiction apparente entre spécificité d'emploi et fonction de réserves. Elle est en définitive d'appréhender plus complètement les fonctionnements du marché du travail et la place détenue par les femmes sur ce marché.

Les idées que nous avancerons pourront souvent être taxées d'ébauches. Mais en même temps que nous cherchons à interpréter l'évolution récente et la spécificité de l'intégration des femmes à l'appareil de production, c'est aussi l'intérêt d'une étude en terme de flux plutôt qu'en terme de stock que nous voulons tester¹⁸³.

Nous n'étudierons ici que la mobilité sectorielle et les changements d'entreprise. On pourrait dire la mobilité inter et intrasectorielle.

Les mouvements de main-d'œuvre retenus se décomposent en effet de la façon suivante :

Parmi la main-d'œuvre occupée dans un secteur d'activité économique en début de période :

- Une partie (généralement majoritaire) sera occupée dans le même secteur un an plus tard¹⁸⁴. Cet ensemble n'aura donc pas effectué de transfert intersectoriel. Mais deux catégories pourront alors être isolées :

- une partie des actives aura changé d'entreprise dans le même secteur. C'est ce que l'on nommera plus spécifiquement *l'instabilité* (mobilité intrasectorielle) ;
- une autre partie n'aura rien modifié à sa situation professionnelle antérieure. C'est alors une parfaite stabilité, même secteur, même entreprise.

- Enfin, une dernière catégorie de la main-d'œuvre considérée au départ aura durant l'année, changé de secteur d'activité économique. Elle aura, dans ce cas, automatiquement changé d'entreprise. Il s'agit là de *mobilité intersectorielle*.

Une classification identique peut être proposée pour la population active occupée en fin de période dans un secteur. Ce sont les différents éléments de ces schémas qu'il faut expliciter pour les femmes.

L'étude portera donc sur la circulation et sur l'instabilité de la main-d'œuvre féminine.

1. La circulation sectorielle de la main-d'œuvre féminine

Trois caractéristiques concernant les flux de main-d'œuvre doivent être retenues

conjointement : leur volume, c'est-à-dire leur intensité ; leur résultante, qui fait que tel secteur est « déficitaire » ou « bénéficiaire » à l'issue de ces transferts (il s'agit donc de repérer si c'est l'effet positif ou l'effet négatif qui l'emporte) ; enfin leur structure qui indique les modalités de circulation des approvisionnements et des excédents de main-d'œuvre.

C'est en réalité l'intensité des flux de main-d'œuvre et le rapprochement de l'intensité des flux positifs et des flux négatifs qui conduira au gain ou à la perte des effectifs d'un secteur.

– La caractéristique de « redistribution » d'un secteur recouvre la distinction secteur déficitaire - secteur bénéficiaire.

Pour confirmer cette remarque, deux exemples concrets peuvent être fournis. M.Castellan¹⁸⁵ attribue la caractéristique « redistributeur » à deux secteurs d'activité, les Bâtiments-Travaux Publics et les Industries de Biens Intermédiaires qui, pourtant, diffèrent profondément quant aux modes d'utilisation de leur main-d'œuvre. Les B.T.P. : c'est un secteur où le volume des flux est très important mais qui connaît un fort déficit dû au fait que les sorties vers les autres secteurs excèdent les entrées en provenance de l'inactivité (jeunes venant du système scolaire et immigrants). L'ensemble de ces éléments font des B.T.P. un secteur redistributeur.

Les industries des biens intermédiaires regroupent par contre des secteurs en forte croissance d'emploi (secteurs bénéficiaires). Le volume des flux d'entrées et de sorties du secteur est important. Il s'agit ici également d'un secteur redistributeur.

– Les entrées et les sorties d'un secteur d'activité, que ces échanges concernent les autres secteurs, l'inactivité ou le chômage, doivent être considérés comme des flux de main-d'œuvre interdépendants.

On ne peut, dans une phase analytique, les isoler l'un de l'autre. Ils doivent s'expliquer réciproquement. Ils sont deux éléments d'une même stratégie sectorielle de résorption ou d'extension de la main-d'œuvre employée. Il serait difficile d'envisager le mode d'utilisation des ressources en main-d'œuvre en éliminant un élément crucial qui est l'interaction des entrées et des sorties d'un secteur.

En tenant compte des trois remarques que nous venons de formuler, divers aspects de la mobilité sectorielle des femmes seront maintenant abordés. Ils relèvent de deux approches différentes, utilisant des *bilans d'emploi sectoriels* d'une part, et des *schémas de mobilité sectorielle* d'autre part.

Ces représentations unissent les renseignements sur l'intensité, la structure et la résultante des flux de main-d'œuvre.

a. Une approche à partir des Bilans d'Emploi

Le principe de ces bilans consiste à décomposer chaque variation annuelle des effectifs d'un secteur d'activité économique en fonction des flux de main-d'œuvre de départ ou d'arrivée vers ce secteur. Ainsi, la variation annuelle dépend de trois types de transferts de main-d'œuvre :

– les flux reliant au sein de l'activité occupée. les différents secteurs d'activité

(transferts entre secteurs),

- les flux reliant chaque secteur avec l'inactivité, transferts avec l'inactivité,
- les flux reliant chaque secteur avec le chômage : transferts avec la Population Disponible à la Recherche d'un Emploi.

1. *La main-d'œuvre féminine :*

un élément de fluidité du Marché

en période de fortes créations d'emplois (mars 1968 - mars 1969)

Le point de départ de l'analyse correspond à l'année 1968-69, année non anodine du point de vue de la croissance de l'emploi féminin. Certains économistes la considèrent comme l'année clef de la pénétration des femmes dans l'activité. On peut dire surtout que l'on a enregistré une forte poussée de l'intégration féminine spécifiquement en 1968 dans la mesure où il s'agissait de l'année du Recensement, où les données statistiques affluaient. Cette tendance existait cependant depuis au moins 1962. L'évolution plus spectaculaire de l'emploi féminin de mars 1968 à mars 1969 peut être présentée dans ses aspects généraux suivants :

– *accroissement net de la population active féminine occupée particulièrement élevé pour la période (+ 143 000)*¹⁸⁶,

– *augmentation importante des effectifs des femmes « mobiles »* changeant de secteurs d'activité : 587 000 entre mars 1968 et mars 1969, 441 000 entre mars 1969 et mars 1970¹⁸⁶,

– *niveau élevé des échanges avec l'Inactivité* dans les deux sens c'est-à-dire pour les entrées mais également pour les sorties.

Respectivement ces mouvements concernent 883000 et 756000 femmes. Les effectifs d'entrées-sorties annuelles n'ont jamais été aussi élevés depuis mars 1969.

– *enfin, niveau relativement élevé des entrées en activité depuis la PDRE* (résorption du chômage).

Ces différents éléments concordent pour avancer certaines hypothèses à propos du fonctionnement du marché du travail et de la place de la main-d'œuvre féminine dans celui-ci.

Il semble d'après ces observations qu'une intensification globale de la circulation sur le marché du travail se réalise simultanément avec de fortes créations d'emploi.

Il en résulte une plus forte propension aux déplacements. On notera d'ailleurs ultérieurement que cette intensification s'accompagne d'une diversification des orientations des flux de main-d'œuvre sur le marché.

Néanmoins, au stade de l'analyse, on ne pourra pas dire que cette propension accrue aux mouvements provient de décisions autonomes de la part des actives. La preuve en est que les processus de rejet s'intensifient en même temps que le processus d'appel¹⁸⁷. Or, les « exclusions » des emplois sont significatives d'opérations sélectives vis-à-vis de la main-d'œuvre sur le marché. Cet aspect fonctionnel du marché du travail s'accroît donc à l'encontre de la catégorie de main-d'œuvre féminine entre mars 1968 et mars 1969.

Au moment où se créent des emplois, se développe et s'affirme l'exercice de la

malléabilité de la main-d'œuvre qui peut être révélée par sa circulation sur le marché. Certains insistent sur la hausse de la « fluidité » qui en résulte¹⁸⁸. Cette « fluidité » se situe tout à fait dans la perspective des besoins exprimés par les « premiers » planificateurs français¹⁸⁹. On cherche à adapter la structure qualitative de la main-d'œuvre aux besoins de l'économie¹⁹⁰.

Il faut assurer la capacité de la main-d'œuvre à répondre aux besoins de renouvellement ou à s'ajuster en volume et en structure aux modifications de l'appareil productif, concrétisés par des créations-suppressions d'emploi. En réalité, la croissance des emplois va de pair avec l'adaptation de la main-d'œuvre. Elle n'aboutit pas à un plus grand choix pour la population active mais à une utilisation plus affirmée et plus déterministe encore de la part des employeurs.

Les réflexions qui précèdent portent en l'occurrence sur la main-d'œuvre féminine. L'usage qui est fait de cette catégorie découle de ses caractéristiques « fonctionnelles »¹⁹¹, s'appuyant sur la sélectivité et sur l'infériorisation¹⁹². Le rôle de réserve de main-d'œuvre qui lui est attribué, hors emplois – dans l'inactivité ou le chômage – et à l'intérieur de la sphère active constitue le pivot de ce raisonnement.

Des bilans d'emploi du même type peuvent être établis à partir des enquêtes sur l'emploi depuis mars 1968 jusqu'à mars 1979 toujours à partir des comptes socio-démographiques établis chaque année.

Les années qui ont suivi 1969 vont être également significatives de l'usage de la main-d'œuvre féminine et des modalités de sa circulation sur le marché du travail.

Tableau II₁₇

Décomposition de la variation annuelle des effectifs par secteur d'activité économique de mars 1968 à mars 1969

(Source Enquête Emploi - INSEE)

(en milliers)

Année mars 1968 - mars 1969 Secteurs	Solde des échanges avec l'inacti- vité	Solde des échanges avec les autres secteurs	Solde des échanges avec la PDRE	Total de la variation annuelle nette
Agriculture	- 5	- 10	+ 1	- 14
Industrie				
- des biens d'équipement	+ 11	+ 8	+ 1	+ 20
- de biens intermédiaires	+ 10	+ 6	- 1	+ 15
- de biens de consommation	- 9	- 5	+ 6	- 8
Bâtiments et travaux publics	+ 4	- 3	+ 1	+ 2
Transports, télécommunications, services . . .	+ 43	+ 7	+ 2	+ 53
Commerce	+ 17	- 13	+ 1	+ 4
Institutions financières - Administration . . .	+ 48	+ 6	+ 4	+ 59
Services domestiques	+ 7	+ 3	+ 2	+ 12
Total	+ 126	-	+ 17	+ 143
Volume des flux (en milliers)	Entrées : 883 Sorties : 756	Instables 587	Entrées : 81 Sorties : 64	

2. Mise en évidence du jeu

différencié de la circulation dans l'industrie et le tertiaire (mars 1969 - mars 1974)

Ainsi, à partir des bilans pluriannuels de l'emploi, il devient possible d'établir une typologie des secteurs d'activité.

Durant les dix années observées, on distingue :

- des secteurs « *stables* » (Bâtiment et Travaux Publics),
- des secteurs « *déficitaires* » (Agriculture et Services Domestiques),
- des secteurs « *bénéficiaires* » (Institutions Financières et Administration, Transports, Télécommunications, Services, Commerce, Industrie des Biens d'Equipement, des Biens Intermédiaires et dans une moindre mesure des Biens de Consommation).

On retrouve bien ici les traits significatifs de l'évolution structurelle de l'emploi féminin sur la période récente. On note la poussée encore massive du tertiaire, et notamment des « secteurs les plus qualifiés » du tertiaire ; on remarque également des écarts dans les gains d'effectifs absorbés par les trois secteurs industriels dont la place, on le sait, est différenciée dans la mutation de l'appareil productif.

- Les transferts avec l'inactivité occupent une part prédominante dans l'explication des variations des emplois dans les secteurs. Ceci est surtout vrai pour le Tertiaire et aussi bien dans les Transports et Services, les commerces ou les administrations.

Pour ce dernier secteur, on constate que l'ensemble des transferts aboutissent à un solde positif et se renforcent les uns les autres. Les services rejettent une partie de leur main-d'œuvre féminine vers le chômage. Le commerce n'est bénéficiaire que

grâce aux échanges avec l'inactivité ; les actives du commerce partent vers d'autres secteurs plus que d'autres actives n'y entrent ; les sorties vers le chômage sont plus importantes que les entrées qui en proviennent.

– Dans les industries, l'augmentation des effectifs occupés résulte aussi bien de l'appel auprès de l'inactivité que de l'appel auprès des autres secteurs. Le poids des appels exercés dans ces deux directions est relativement identique contrairement à ce que l'on observe pour le Tertiaire.

En particulier, et c'est un cas notable, dans les Industries des Biens d'équipement, ce sont les transferts avec les autres secteurs qui expliquent une part prédominante de la variation nette du secteur¹⁹³. Ceci est un élément parfaitement indicatif de la restructuration industrielle qui s'est opérée avec l'appui important des femmes déjà actives. Dans ces transferts internes de main-d'œuvre, et on le verra à l'aide des schémas de mobilité, les industries de consommation constituent le plus fréquemment le point de départ des flux allant vers les industries d'équipement et intermédiaires.

On constate en outre que les différents secteurs d'activité économique par l'intermédiaire de la main-d'œuvre féminine qu'ils emploient, entretiennent des rapports diversifiés avec le chômage. Les Services et le Commerce ainsi que les Industries de Biens de Consommation participent à son extension. Au contraire, les Administrations le résorbent fortement, les Industries de Biens Intermédiaires et d'Équipement plus faiblement.

Tableau II₁₈

Décomposition de la variation annuelle des effectifs par secteurs d'activité économique

(Source Enquête Emploi - INSEE)

(en milliers)

Années 1968-1969 – 1973-1974 Secteurs	Solde des échanges avec l'inacti- vité	Solde des échanges avec les autres secteurs	Solde des échanges avec la PDRE	Total de la variation annuelle nette
Agriculture	- 187	- 51	- 4	- 242
Industrie				
– des biens d'équipement	+ 48	+ 64	+ 4	+ 117
– des biens intermédiaires	+ 61	+ 30	+ 6	+ 96
– des biens de consommation	+ 62	- 19	- 10	+ 32
Bâtiments - Travaux Publics	+ 6	- 4	-	+ 1
Transports, Télécommunications, Services . .	+ 323	+ 25	- 15	+ 334
Commerce	+ 167	- 20	- 12	+ 134
Institutions financières - Administrations . . .	+ 321	+ 73	+ 16	+ 411
Services domestiques	+ 4	- 96	+ 2	- 90
Total	+ 805	-	+ 12	+ 793
Volume des flux (en milliers)	Entrées : 4 711 Sorties : 3 906	Mobiles 2 674	Entrées : 465 Sorties : 477	

3. Les perturbations à partir de 1975 (à partir de mars 1975 jusqu'à mars 1979)

Deux modifications, l'une purement technique, l'autre d'ordre économique doivent être signalées :

- En premier lieu, la nomenclature est nouvelle depuis 1975¹⁹⁴. La classification plus fine des secteurs d'activité économique entraîne automatiquement une intensification des flux de main-d'œuvre qu'on ne peut pas comparer à la fréquence des flux des années précédentes.

- En second lieu, cette deuxième période concerne « l'après-crise ». Des observations portant sur l'influence de « la crise » sur la circulation de la main-d'œuvre féminine peuvent donc être isolées.

On expliquera une partie des changements intervenus dans la réallocation de la main-d'œuvre féminine, par ces deux éléments sans pouvoir toutefois dissocier systématiquement leur influence respective.

En réalité, la circulation paraît effectivement perturbée, dans son volume et sa structure.

Les bilans d'emplois indiquent nettement un effet dépressif de la crise entre mars 1975 et mars 1976 par le ralentissement des créations d'emplois féminins (+ 41 000 sur cette année). Cet effet semble disparaître les années suivantes puisque la variation nette des effectifs de femmes employées est respectivement de + 125 000 actives occupées entre mars 1976 et mars 1977, et + 120 000 entre mars 1977 et mars 1978 et + 132 000 entre mars 1978 et mars 1979.

La première année observée est donc soumise à une évolution différente des autres. Ce sont essentiellement les liaisons avec le chômage qui orientent cette

évolution.

L'année 1975-76 est très fortement créatrice de chômage féminin (66 000). Les années 1976-77 et 1977-78 sont à peu près également créatrices de chômage (respectivement 18 000 et 16 000).

Une nouvelle accélération dans la création nette de chômage féminin doit être notée en 1978-79 (+ 43 000).

En outre, les liaisons avec l'inactivité sont moins intenses et la première année, les soldes ne sont positifs que pour le Tertiaire. On constate que non seulement les flux allant de l'inactivité à l'activité occupée (et vice-versa) sont plus nombreux, mais que parallèlement les soldes résultant de ces flux sont de plus en plus élevés.

Tableau II₁₉

Décomposition de la variation pluriannuelle des effectifs par secteur d'activité économique

(Source Enquête Emploi - INSEE)

(en milliers)

Années 1975-76 et 1976-77 Secteurs	Solde des échanges avec l'inacti- vité	Solde des échanges avec les autres secteurs	Solde des échanges avec la PDRE	Total de la variation nette
Agriculture	- 34	- 10	- 5	- 49
Industries agricoles et alimentaires	+ 2	- 4	- 8	- 10
Énergie	-	-	-	-
Industries de biens intermédiaires	- 7	0	- 2	- 9
Industries de biens d'équipement	+ 4	+ 3	- 5	+ 2
Industries de biens de consommation	+ 8	- 9	- 16	- 17
Bâtiment, Génie, Armement	+ 8	+ 7	- 1	+ 14
Commerce	+ 39	- 7	- 16	+ 16
Transports, Télécommunications	+ 6	- 3	0	+ 3
Services marchands	+ 126	+ 7	- 30	+ 116
Institutions financières	+ 7	- 3	+ 1	+ 15
Services non marchands	+ 89	0	- 2	+ 84
Total	+ 249	0	- 84	+ 165
Volume des flux (en milliers)	Entrées : 1 323 Sorties : 1 072	Mobiles 978	Entrées : 289 Sorties : 369	

Tableau II₂₀

Décomposition de la variation pluriannuelle des effectifs par secteur d'activité économique

(Source Enquête Emploi - INSEE)

(en milliers)

Années 1977-78 et 1978-79 Secteurs	Solde des échanges avec l'inacti- vité	Solde des échanges avec les autres secteurs	Solde des échanges avec la PDRE	Total de la variation nette
Agriculture	- 24	- 18	- 3	- 45
Industries agricoles et alimentaires	+ 6	+ 7	0	+ 14
Énergie	+ 3	+ 2	+ 1	+ 6
Industries de biens intermédiaires	- 3	- 3	- 7	- 13
Industries de biens d'équipement	- 3	- 2	- 11	- 16
Industries de biens de consommation	+ 13	- 2	- 24	- 13
Bâtiment, Génie, Armement	+ 3	- 4	- 5	- 6
Commerce	+ 49	+ 7	- 20	+ 36
Transports, Télécommunications	+ 6	+ 3	- 1	+ 7
Services marchands	+ 122	+ 6	+ 1	+ 129
Institutions financières	+ 9	- 3	+ 5	+ 11
Services non marchands	+ 128	+ 7	+ 6	+ 143
Total	+ 311	-	- 59	+ 252
Volume des flux (en milliers)	Entrées : 1 377 Sorties : 1 064	Mobiles 796	Entrées : 380 Sorties : 440	

Tableau II₂₁

Échanges globaux entre Inactivité et Activité occupée pour la main-d'œuvre féminine de mars 1975 à mars 1979

(Source INSEE Enquête Emploi)

Flux (en milliers)	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79
Entrées I → A o (Inactivité) (Activité occupée)	628	695	695	682
Sorties A o → I	520	551	559	506
Solde E - S (entrées) - (sorties)	108	144	136	176

Au total, les secteurs d'activité gagnant des effectifs, de par l'ensemble des échanges, sont de façon prédominante les Services marchands et non marchands ;

viennent ensuite avec un excédent plus faible les Institutions financières et le Commerce.

L'ensemble des secteurs industriels sont déficitaires. Il faut toutefois noter une évolution sur la période. L'industrie des Biens d'Équipement ne perdait en effet pas d'effectifs féminins pendant les deux premières années. Or, ce secteur connaît pendant 2 années ultérieures la même évolution que les autres secteurs industriels.

De 1977 à 1979, les Industries de Biens d'Équipement ne bénéficient plus d'échanges positifs avec l'inactivité d'une part, avec les autres secteurs d'autre part. L'emploi féminin dans ce secteur semble donc être touché par la crise au même titre que dans l'ensemble de l'industrie. Les données sur l'évolution de l'emploi livrées dans les autres parties de cet ouvrage¹⁹⁵ confirment notre propos.

Les conclusions générales que l'on peut tirer de ces bilans sont les suivantes :

– La période dépressive a eu, semble-t-il, d'après nos données sur la circulation (les études sur l'emploi et sur le chômage le confirment) un impact plus fort sur le secteur industriel que sur le secteur Tertiaire.

On peut d'ailleurs trouver une logique dans ce mouvement. La croissance du secteur tertiaire a toujours utilisé plus fortement les réserves inactives. Or, on sait que la pénétration des femmes dans l'activité n'a pas été freinée par la dépression économique après 1974. Les Services, Administrations et Commerce ont donc pu continuer à mobiliser les effectifs inactifs dont ils avaient besoin.

Par contre, l'Industrie s'appuyant sur les réserves déjà mobilisées, la plus faible fluidité de la main-d'œuvre a entravé les approvisionnements. De plus le déclin de l'Industrie a été de toute façon plus fort sur cette période. Les secteurs industriels ont donc accusé une nette perte de vitesse ; notamment les Biens d'Équipement et les Biens Intermédiaires qui avaient jusque-là bénéficié de la restructuration industrielle et recruté relativement largement des ressources en main-d'œuvre féminine¹⁹⁶.

b. Une approche à partir des schémas de mobilité sectorielle

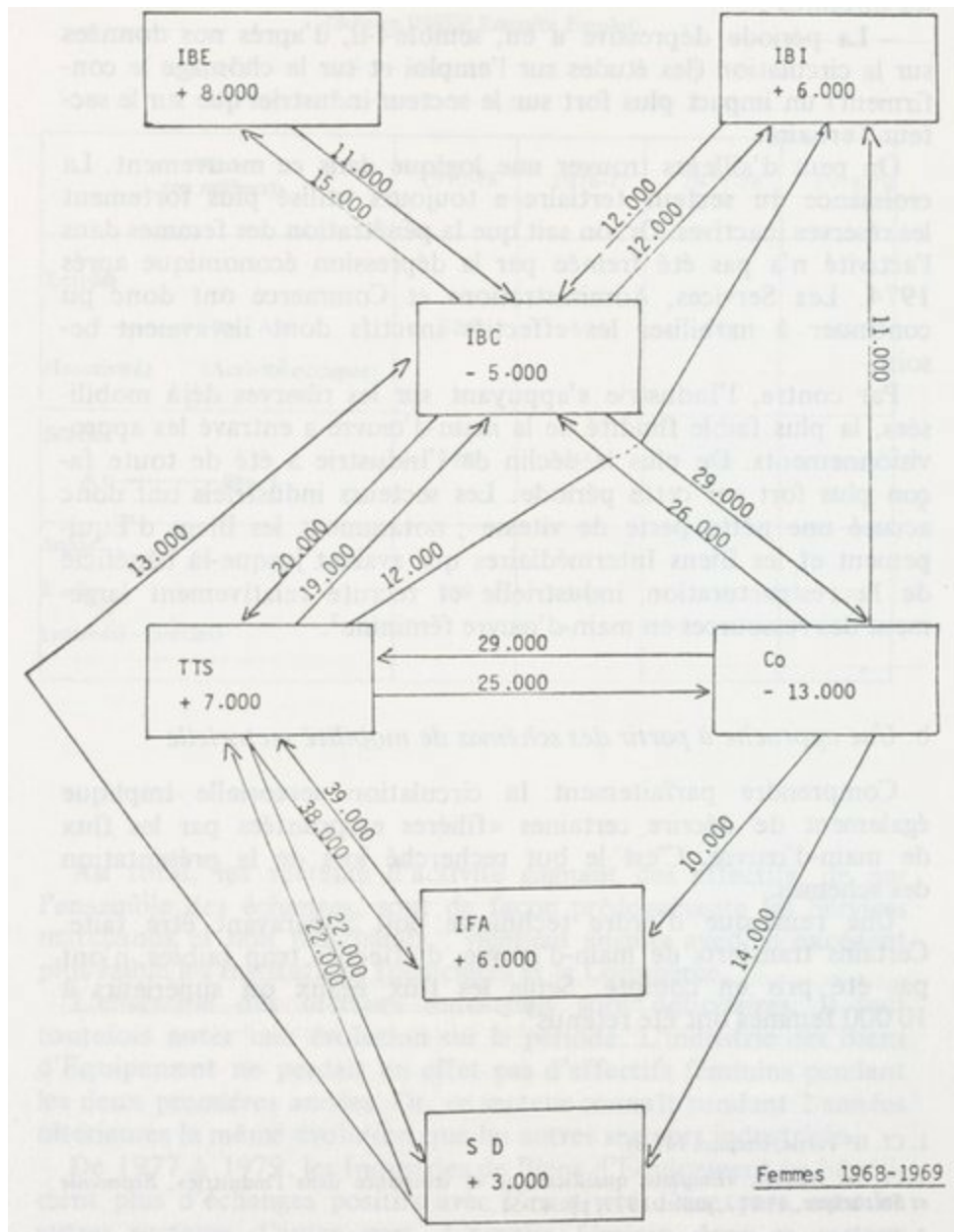
Comprendre parfaitement la circulation sectorielle implique également de décrire certaines « filières empruntées par les flux de main-d'œuvre. C'est le but recherché lors de la présentation des schémas.

Une remarque d'ordre technique doit auparavant être faite. Certains transferts de main-d'œuvre, d'effectifs trop faibles, n'ont pas été pris en compte. Seuls les flux égaux ou supérieurs à 10 000 femmes ont été retenus¹⁹⁷.

Graphique II₁

Schéma de mobilité sectorielle des femmes en 1968-1969

(Sources : Enquête Emploi - INSEE (BCND))

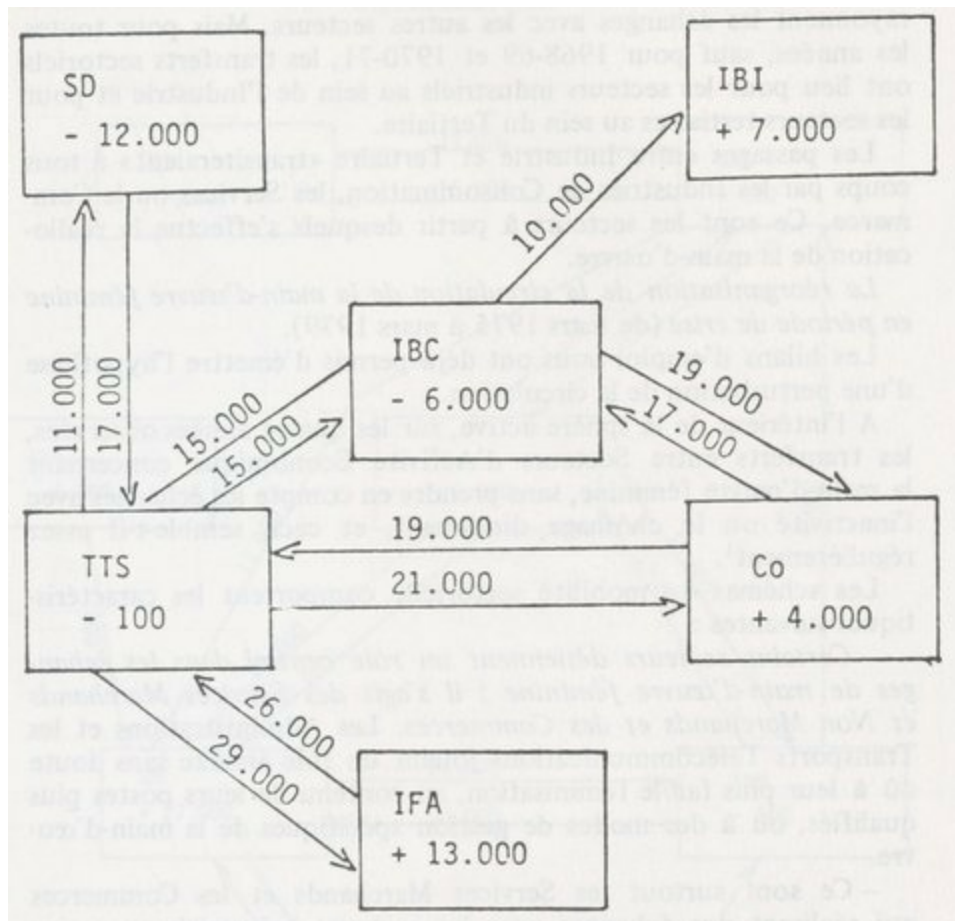


(Ce graphique concerne uniquement les femmes actives occupées aux deux dates. Les flèches ne représentent que les flux égaux et supérieurs à 10000 femmes. Les soldes indiqués pour chaque secteur sont au contraire calculés sur l'ensemble des flux).

Graphique II₂

Schéma de mobilité sectorielle des femmes en 1971-1972

(Source INSEE - Enquête sur l'emploi (BCND))



(Ce graphique concerne uniquement les femmes actives occupées aux deux dates. Les flèches ne représentent que les flux égaux et supérieurs à 10000 femmes. Les soldes indiqués pour chaque secteur sont au contraire calculés sur l'ensemble des flux).

A	Agriculture
IBE	Industrie des Biens d'Equipeement
IBI	Industrie des Biens Intermédiaires
IBC	Industrie des Biens de Consommation
BTP	Bâtiments - Travaux Publics
TTS	Transports - Télécommunications - Services
C	Commerce
IFA	Institutions Financières - Administration
SD	Services Domestiques

Il est significatif que les échanges entre secteurs s'articulent ainsi. Les « réserves » privilégiées à l'intérieur de l'activité se situent dans les activités où les effectifs féminins sont les plus importants.

Par ailleurs, autour de la plaque tournante que nous avons isolée rayonnent les échanges avec les autres secteurs. Mais pour toutes les années, sauf pour 1968-69 et 1970-71, les transferts sectoriels ont lieu pour les secteurs industriels au sein de l'Industrie et pour les secteurs tertiaires au sein du Tertiaire.

Les passages entre Industrie et Tertiaire « transiteraient » à tous coups par les Industries de Consommation, les Services ou le Commerce. Ce sont les secteurs à partir desquels s'effectue la réallocation de la main-d'œuvre.

La réorganisation de la circulation de la main-d'œuvre féminine en période de crise (de mars 1975 à mars 1979).

Les bilans d'emploi nous ont déjà permis d'émettre l'hypothèse d'une perturbation de la circulation.

A l'intérieur de la sphère active, sur les quatre années observées, les transferts entre Secteurs d'Activité Economique concernant la main-d'œuvre féminine, sans prendre en compte les échanges avec l'inactivité ou le chômage, diminuent, et ceci, semble-t-il assez régulièrement¹⁹⁸.

Les schémas de mobilité sectorielle comportent les caractéristiques suivantes :

– *Certains secteurs détiennent un rôle central dans les échanges de main-d'œuvre féminine ; il s'agit des Services Marchands et Non Marchands et des Commerces.* Les Administrations et les Transports Télécommunications jouent un rôle annexe sans doute dû à leur plus faible féminisation, au contenu de leurs postes plus qualifiés, ou à des modes de gestion spécifiques de la main-d'œuvre.

– Ce sont surtout les Services Marchands et les Commerces qui réalisent des échanges avec les secteurs industriels au moins pendant les deux premières années.

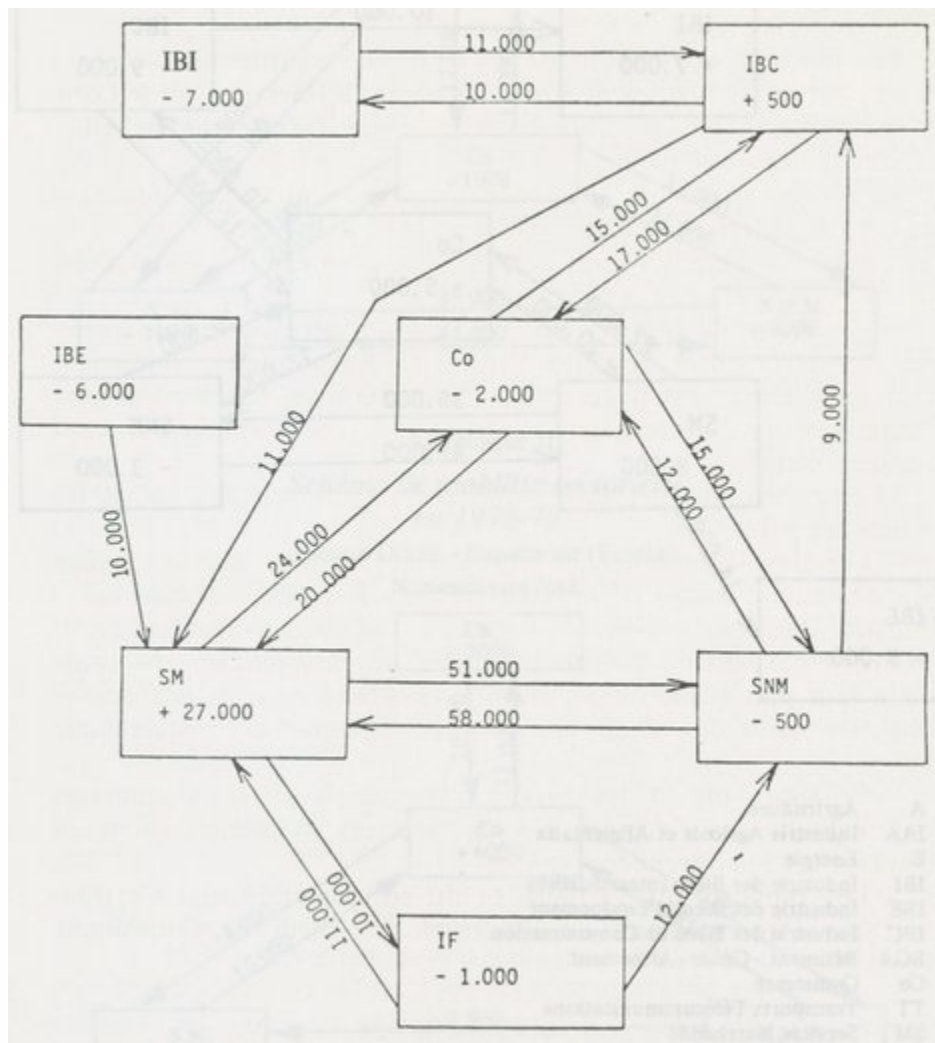
– Les rapports du Tertiaire et du secteur Industriel s'établissent par l'intermédiaire de l'Industrie de Biens de Consommation.

Graphique II₃

***Schéma de mobilité sectorielle des femmes
en 1975-76***

(Source INSEE - Enquête sur l'Emploi)

Nomenclature NAE

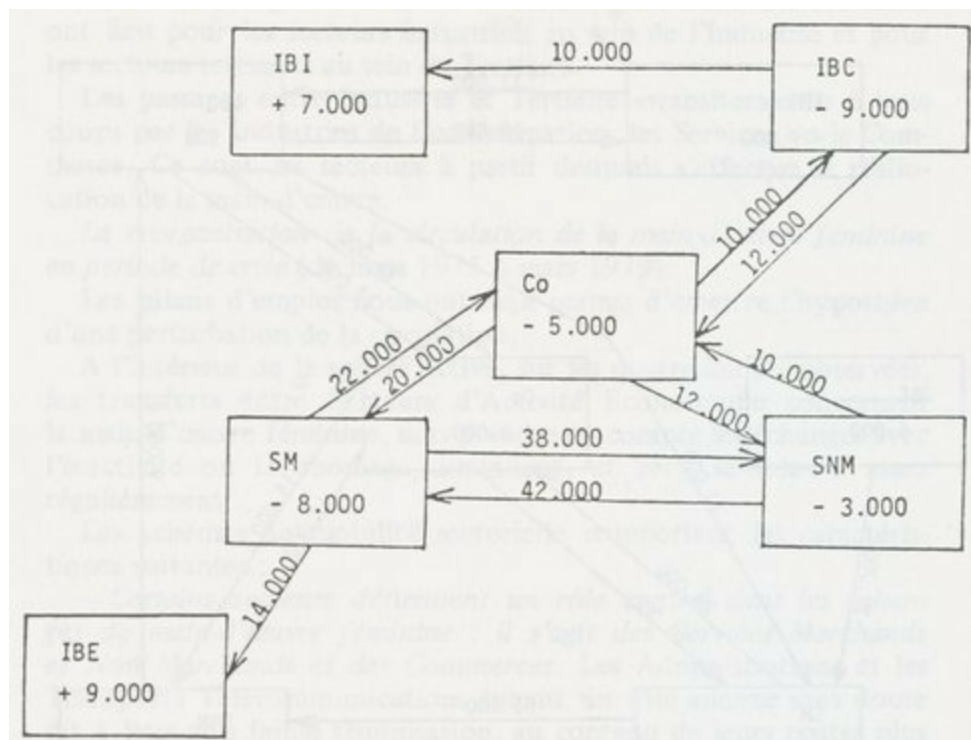


(Ce graphique concerne uniquement les femmes actives occupées aux deux dates. Les flèches ne représentent que les flux égaux ou supérieurs à 10000 femmes. Les soldes indiqués pour chaque secteur sont au contraire calculés sur l'ensemble des flux).

Graphique II₄
**Schéma de mobilité sectorielle des femmes
 en 1976-77**

(Source INSEE - Enquête sur l'Emploi)

Nomenclature NAE



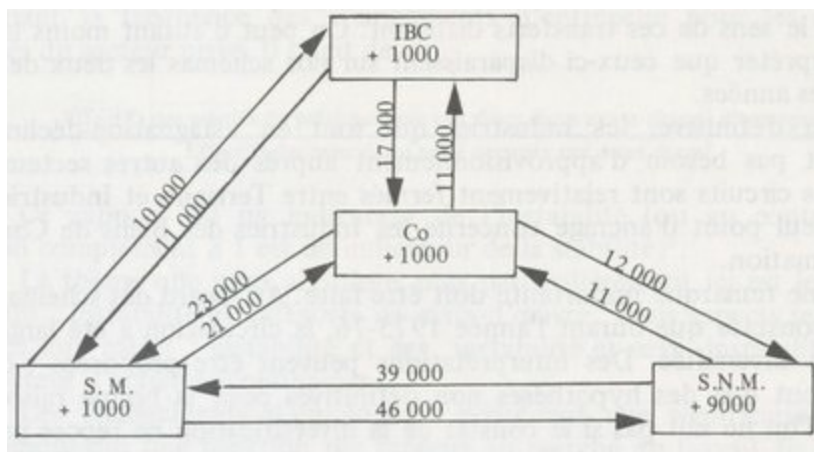
A	Agriculture
IAA	Industrie Agricole et Alimentaire
E	Energie
IBI	Industrie des Biens Intermédiaires
IBE	Industrie des Biens d'Equipement
IBC	Industrie des Biens de Consommation
BGA	Bâtiment - Génie - Armement
Co	Commerce
TT	Transports Télécommunications
SM	Services Marchands
IF	Institutions Financières
SNM	Services Non Marchands

(Ce graphique concerne uniquement les femmes actives occupées aux deux dates. Les flèches ne représentent que les flux égaux ou supérieurs à 10 000 femmes. Les soldes indiqués pour chaque secteur sont au contraire calculés sur l'ensemble des flux).

Graphique II₅
**Schéma de mobilité sectorielle
en 1977-78**

(Source INSEE - Enquête sur l'Emploi)

Nomenclature NAE

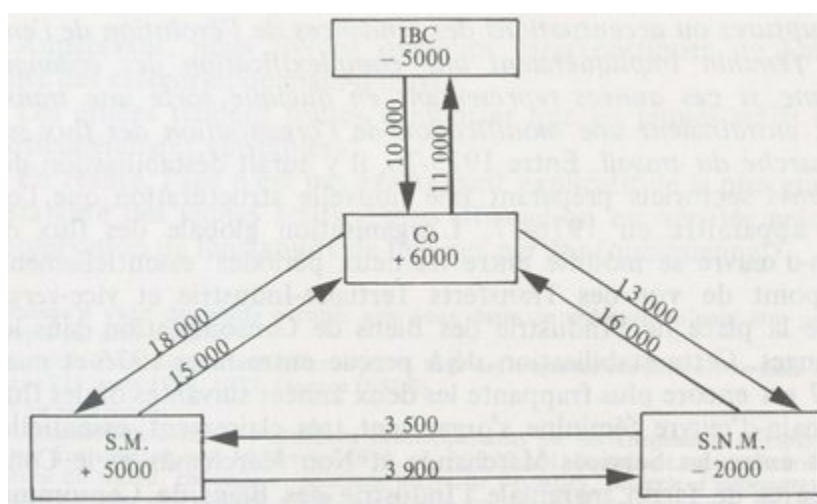


Graphique II₆

Schéma de mobilité sectorielle en 1978-79

(Source INSEE - Enquête sur l'Emploi)

Nomenclature NAE



(Ces graphiques concernent uniquement les femmes actives occupées aux deux dates. Les flèches ne représentent que les flux égaux ou supérieurs à 10 000 femmes. Les soldes indiqués pour chaque secteur sont au contraire calculés sur l'ensemble des flux).

Mais il est notable de constater que ce type de transferts est moins fréquent qu'avant 1974. Ces processus se passent comme si l'Industrie et le Tertiaire se refermaient sur eux-mêmes pour entreprendre leur réallocation de main-d'œuvre.

Au début, les industries des Biens d'Équipement échangent des actifs avec les Services Marchands ; cependant, sur les deux ans, le sens de ces transferts diffèrent. On peut d'autant moins les interpréter que ceux-ci disparaissent sur nos schémas les deux dernières années.

En définitive, les Industries qui sont en « stagnation-déclin » n'ont pas besoin

d'approvisionnement auprès des autres secteurs et les circuits sont relativement fermés entre Tertiaire et Industrie. Le seul point d'ancrage concerne les Industries des Biens de Consommation.

Une remarque importante doit être faite. Au regard des schémas, on constate que durant l'année 1975-76, la circulation a été largement diversifiée. Des interprétations peuvent être proposées ; ce ne sont que des hypothèses non définitives pour la bonne raison que l'on ne sait pas si le constat de la diversification ne repose pas tout simplement sur le fait que l'on travaille sur une nouvelle nomenclature.

Si cette diversification existe de fait, il est intéressant de constater que sur toute la période étudiée, la circulation s'avèrerait connaître des schémas sectoriels plus complexes pour deux années : l'une de forte croissance de l'emploi 1968-69, l'autre de faible croissance 1975-76. Ceci constitue un élément remarquable : *les ruptures ou accentuations des tendances de l'évolution de l'emploi féminin impliqueraient une complexification des échanges comme si ces années représentant en quelque sorte une transition, entraînaient une modification de l'organisation des flux sur le marché du travail.* Entre 1975-76, il y aurait déstabilisation des schémas sectoriels préparant une nouvelle structuration que l'on voit apparaître en 1976-77. L'organisation globale des flux de main-d'œuvre se modifie entre les deux périodes¹⁹⁹ essentiellement, du point de vue des Transferts Tertiaire-Industrie et vice-versa, et de la place de l'Industrie des Biens de Consommation dans les échanges. Cette stabilisation déjà perçue entre mars 1976 et mars 1977 est encore plus frappante les deux années suivantes où les flux de main-d'œuvre féminine s'organisent très clairement, essentiellement entre les Services Marchands et Non Marchands et le Commerce et de façon marginale l'Industrie des Biens de Consommation.

2. L'instabilité des femmes

Le critère de stabilité ou d'instabilité relève du changement ou non d'employeur. Le changement d'entreprise est synonyme du changement d'employeur.

L'étude a utilisé comme indice statistique un rapport indiquant la fréquence des changements d'entreprise pour les salariés du secteur privé. Il s'agit de :

$$i = \frac{\text{Effectifs des salariés du privé occupés aux deux dates ayant changé d'entreprise}}{\text{Effectifs des salariés du privé occupés aux deux dates}^1}$$

200

Ce rapport est un indicateur de l'instabilité (ou au contraire son complément à 1 est un indicateur de la stabilité)²⁰¹.

Le thème que nous abordons plus particulièrement ici est le suivant : instabilité et catégorie de main-d'œuvre. Trois aspects seront dès lors mêlés : instabilité et âge, instabilité et sexe, instabilité et secteur d'activité économique.

Les changements d'employeurs possèdent une signification et remplissent une

fonction par rapport au marché du travail. Ils sont sources de flux apparaissant sur ce marché. L'instabilité suscite généralement des réflexions plus théoriques autour des thèmes : mobilité interne, mobilité externe, mobilité volontaire, mobilité forcée, et plus récemment instabilité de la main-d'œuvre et précarité²⁰². Pour l'heure, nous essaierons de réfléchir plus spécifiquement sur la sensibilité de l'instabilité à la conjoncture.

a. Auparavant, nous livrons quelques caractéristiques de l'instabilité des catégories de main-d'œuvre.

Les études tendent toutes à montrer que les jeunes actifs sont particulièrement « instables »²⁰³.

En réalité, l'âge n'est pas exactement explicatif de la plus grande instabilité des jeunes actifs. Cette affirmation est vérifiée grâce à l'observation de l'instabilité de femmes par âge (quinquennal).

Tableau II₂₂

Fréquence des changements d'entreprise par âge quinquennal pour les femmes entre mars 1971 et mars 1972

(Source Enquête emploi de mars 1972 - INSEE)

Groupes d'âge	Fréquence des changements d'entreprise (%)
15-19 ans	23,8
20-24 ans	21,8
25-29 ans	17,4
30-34 ans	13,2
35-39 ans	10,9
40-44 ans	11,9
45-49 ans	10,8
50-54 ans	9,6
55-59 ans	8,2
60-64 ans	7,2
65 ans et plus	5,7
Ensemble	14,5

On constate en effet qu'entre 40-44 ans, il y a un ralentissement puis une légère rupture de la baisse de l'instabilité.

Il s'agit ici du phénomène de « mobilité de rattrapage » : le début du cycle de la

vie active, plus que l'âge, renforce la probabilité de changement d'employeur. L'incitation au changement est d'autant plus forte que l'entrée en activité est fréquemment déqualifiante.

Il existe en outre une plus forte instabilité relative des salariés du privé pour l'ensemble de la population active et ce phénomène est renforcé pour les femmes.

Enfin, pour les femmes, contrairement aux hommes, la fréquence des changements d'employeurs n'est guère diversifiée selon la catégorie socio-professionnelle.

b. L'influence de la « conjoncture » sur l'instabilité des femmes

Une étude de l'évolution, à partir des quatre Enquêtes sur l'emploi, de la fréquence des changements d'entreprise permet d'appréhender *l'influence de la « conjoncture » sur l'instabilité*.

Deux effets se succèdent et traduisent l'existence d'une sensibilité de l'instabilité à la conjoncture.

– De 1971-72 à 1973-74, on note un effet légèrement positif entraînant un accroissement des fréquences des changements d'entreprise.

– De 1973-74 à 1976-77, on assiste au contraire à un effet négatif se manifestant par une baisse généralisée des fréquences de changement d'entreprise.

En outre, la variation à la baisse est beaucoup plus ample que la variation à la hausse (qui pourrait être considérée comme non significative). La part des changements d'entreprise dans la population active occupée aux deux dates représente en 1971-72 15,4 %, 15,7 % en 1973-74 et 8,8 % en 1976-77²⁰⁴.

La « crise » est sans doute à l'origine de l'augmentation de la stabilité enregistrée en 1976-77.

Cette liaison à la conjoncture incite à se référer à la distinction entre mobilité volontaire et mobilité forcée. La mobilité volontaire peut être assimilée aux démissions, la mobilité forcée aux licenciements²⁰⁵. On considère qu'il existe une relation réciproque entre niveau des licenciements et niveau de chômage. Dès lors, la mobilité volontaire varie en sens inverse des variations du chômage ; une augmentation du niveau général du chômage décourage les démissions. Au contraire, la mobilité forcée varie dans le même sens que les variations du chômage.

Dans ce contexte, on peut considérer qu'à partir de 1974, les changements d'employeurs constituent un « résidu » regroupant uniquement une mobilité de type involontaire liée à des opérations de licenciements²⁰⁶.

Tableau II₂₃

Taux de féminisation des changements d'entreprise par groupe d'âge des salariés du secteur privé

(Source : enquêtes sur l'emploi - INSEE)

(en %)

Enquêtes emploi \ Groupes d'âge	— de 20 ans	20-25 ans	25-40 ans	40-50 ans	50-60 ans	60 ans et plus	Total
1972	35,5	42,8	24,1	28,5	33,0	39,2	31,4
1974	40,6	42,2	25,4	30,5	37,4	43,6	32,9
1977	23,1	35,3	23,2	28,8	34,7	32,9	28,6

Tableau II₂₄

Fréquence des changements d'entreprise par groupe d'âge et sexe des salariés du secteur privé
(d'après les enquêtes annuelles sur l'emploi)

(Source : INSEE - enquêtes emploi - la population de référence est ici les actifs occupés résidant sur le territoire national aux deux dates - INSEE)

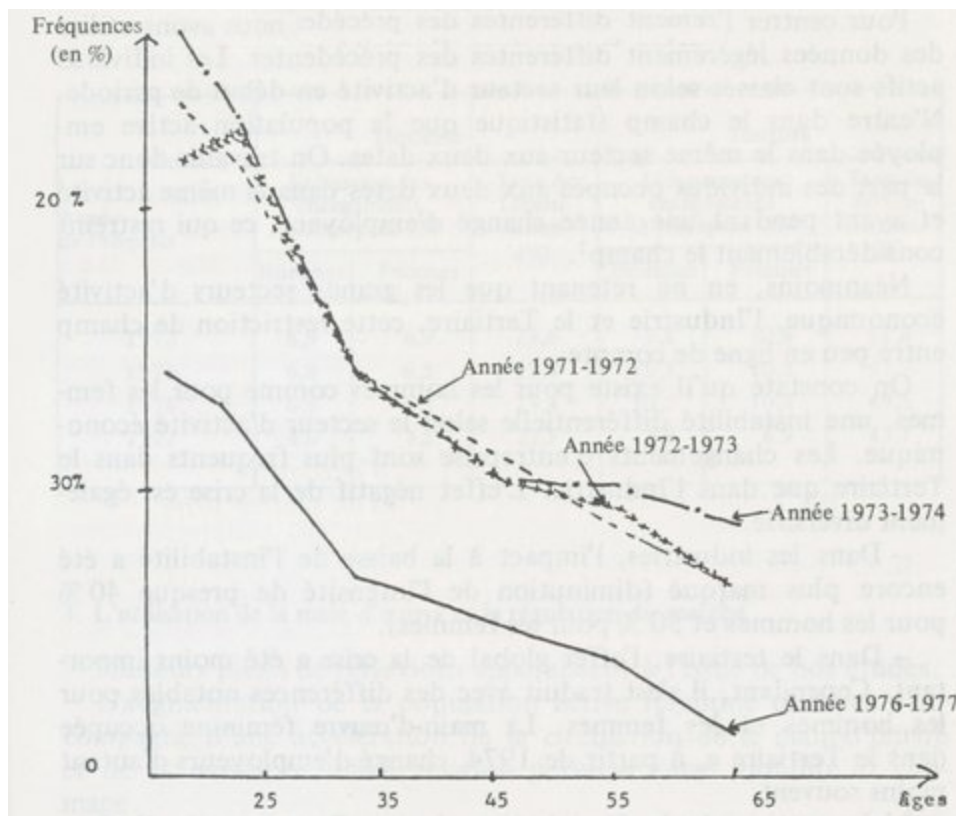
(en %)

Enquête emploi \ Age	— de 20 ans	20-25 ans	25-40 ans	40-50 ans	50-60 ans	60 ans et plus	Total
1972							
Hommes . . .	25,4	26,4	17,8	11,7	9,5	7,1	15,9
Femmes . . .	23,8	21,8	14,4	11,4	8,9	6,8	14,5
1973							
Hommes . . .	27,7	28,8	17,6	11,1	9,2	7,3	15,9
Femmes . . .	21,9	22,9	14,3		9,5	6,6	14,4
1974							
Hommes . . .	26,9	30,9	18,3	10,7	8,9	7,2	16,1
Femmes . . .	26,4	23,4	14,4	19,6	10,3	8,9	15,1
1977							
	— 18 ans	18-25 ans					
Hommes . . .	17,7	20,6	11,4	5,7	3,8	2,5	9,6
Femmes . . .	14,4	13,1	7,2	5,1	4,2	1,6	7,3

Graphique II₇

Fréquences des changements d'entreprise des femmes
(actives résidant sur le territoire national et occupées aux deux dates) Salariées du Privé

(Source : Enquête Emploi - INSEE)



A partir des taux de féminisation, on peut étudier la place prise par les femmes dans les changements d'employeurs²⁰⁷. Ainsi, cet indice était de 31,4 % en 1971-72, a atteint 32,9 % en 1973-74 et a baissé jusqu'à 28,6 % en 1976-77. En outre, la fréquence des changements d'employeurs baisse de 40 % pour les hommes et de 50 % pour les femmes.

Ceci indique :

- en période de léger accroissement de l'instabilité, la main-d'œuvre féminine participe un peu plus aux changements d'entreprise ;
- en période de forte diminution de l'instabilité, les femmes actives changent d'autant moins d'entreprise.

L'impact négatif de la crise sur les changements d'employeurs, enregistré à partir des enquêtes emploi, est renforcé pour les femmes. Il existe sans doute dans ce phénomène une combinaison d'un « effet âge », d'un « effet secteur » et probablement d'un « effet emploi ».

Pour centrer l'analyse sur instabilité et secteur, nous avons utilisé des données légèrement différentes des précédentes. Les individus actifs sont classés selon leur secteur d'activité en début de période. N'entre dans le champ statistique que la population active employée dans le même secteur aux deux dates. On travaille donc sur la part des individus occupés aux deux dates dans la même activité et ayant pendant une année changé d'employeur, ce qui restreint considérablement le champ²⁰⁸.

Néanmoins, en ne retenant que les grands secteurs d'activité économique, l'Industrie et le Tertiaire, cette restriction de champ entre peu en ligne de compte.

On constate qu'il existe pour les hommes comme pour les femmes, une instabilité

différentielle selon le secteur d'activité économique. Les changements d'entreprise sont plus fréquents dans le Tertiaire que dans l'Industrie. L'effet négatif de la crise est également diversifié.

– Dans les industries, l'impact à la baisse de l'instabilité a été encore plus marqué (diminution de l'intensité de presque 40 % pour les hommes et 50 % pour les femmes).

– Dans le tertiaire, l'effet global de la crise a été moins important. Cependant, il s'est traduit avec des différences notables pour les hommes et les femmes. La main-d'œuvre féminine occupée dans le Tertiaire a, à partir de 1974, changé d'employeurs d'autant moins souvent.

L'observation de la féminisation de ces flux de main-d'œuvre confirme ces conclusions.

La féminisation des flux d'actifs changeant d'employeurs :

– a légèrement baissé dans l'industrie (moins 2 points) ;

– a plus nettement baissé dans le Tertiaire (moins 8 points).

Parallèlement à la part respective des hommes et des femmes, dans les flux, l'intensité de l'instabilité a été plus nettement réduite dans l'industrie que dans le Tertiaire.

Ainsi, dans le secteur le plus sensible à la conjoncture, la part des femmes a été peu modifiée dans le flux. Par contre, dans le secteur le moins sensible, la part des femmes dans les changements d'entreprise a plus fortement baissé.

Tableau II₂₅

Fréquence des changements d'entreprise par secteur et par sexe et taux de féminisation de ces mouvements

(Source : INSEE - Enquêtes annuelles sur l'emploi)

Année de l'enquête	Secteur	Industrie		Taux de fémini- sation (%)	Tertiaire		Taux de fémini- sation (%)
		Fréquence des changements d'entreprise (%)			Fréquence des changements d'entreprise (%)		
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
1972		6,9	6,9	29,6	9,8	10,6	51,8
1973		6,8	6,5	29,4	10,9	10,3	47,7
1974		6,9	6,5	29,4	10,7	10,4	49,5
1977		4,0	3,5	27,5	8,8	6,9	43,7

3. L'utilisation de la main-d'œuvre et la régulation du marché

Plusieurs pistes de réflexions apparaissent à l'issue de nos études.

L'augmentation de la population active féminine occupée s'accompagne d'une accélération de la circulation de la main-d'œuvre et de la naissance d'une relation perverse entre mobilité et chômage.

« Il semble que l'accélération du processus de circulation de la main-d'œuvre

dans l'emploi permet de renouveler la main-d'œuvre employée et de sélectionner les meilleurs (...), entraîne le développement de formes de mobilité génératrice de chômage, tend à développer un système d'emplois spécifiques de courte durée, peu qualifiés, à forte rotation de main-d'œuvre et à créer ainsi une sorte de sous-marché du Travail²⁰⁹ ».

L'augmentation de la circulation, dans le contexte actuel de l'emploi des femmes et de son évolution, s'est accompagnée d'une *diversification des schémas traditionnels*, et, semble-t-il, à partir de la crise d'une *réorganisation* de ces schémas. Ce seraient les ruptures de tendance de l'évolution de l'emploi qui produiraient cette déstabilisation.

Il existe des modalités sectorielles d'utilisation de la main-d'œuvre, des approvisionnements et du rejet des excédents. Lorsque l'on traite de la circulation de la main-d'œuvre il est important d'isoler les « effets secteurs ». L'organisation des mouvements de main-d'œuvre porte bien sûr sur les catégories d'actifs, mais se construit de façon prédominante autour des caractéristiques d'emploi.

On peut considérer que la circulation de la main-d'œuvre opère la régulation sur le marché du travail. La régulation, en effet, s'assimile ici à la nécessité d'obtenir à chaque instant une main-d'œuvre adaptée en volume et en qualité aux besoins de l'appareil de production et à « réserver » à la marge un certain volume de main-d'œuvre prête à être mobilisée dans les emplois.

La régulation combine le « vieux concept d'ajustement » et le processus de réserve. C'est une présentation bien sûr simplifiée des phénomènes.

L'industrie en restructuration puise essentiellement ses ressources en main-d'œuvre féminine à l'intérieur de l'activité. Des échanges existent bien avec l'inactivité mais ils sont moins explicatifs de la variation nette positive des emplois dans cette activité. Ce mécanisme avait déjà été mis en évidence au niveau de l'emploi. Ce sont les Industries des Biens d'Equipements et les Industries des Biens Intermédiaires qui bénéficient surtout de cette réallocation au moins au début de la période étudiée. Les Industries des Biens de Consommation stagnent et surtout jouent un rôle de *secteur redistributeur* vers les autres industries d'une part, et grâce à des liaisons facilitées avec le Tertiaire. Son attribut de secteur fortement féminisé implique l'existence en son sein de réserves actives et ceci d'autant plus que les secteurs détaillés qui composent les industries de consommation sont en déclin (sauf l'Automobile). C'est grâce à la spécificité accentuée des emplois féminins des Industries de Consommation (textile, habillement, cuir) que la restructuration qui s'appuie sur la disparition de ces emplois spécifiques peut utiliser les réserves actives et par conséquent modifier leur usage.

Les réserves et le cloisonnement des emplois féminins ne sont alors plus contradictoires. Ce sont deux caractéristiques féminines qui se complètent et sont nécessaires l'une à l'autre lors de la restructuration.

A partir du moment – début de la crise – où les activités industrielles sont dominées par la dépression, les transferts continuent à s'effectuer en son sein, le rôle redistributeur de l'Industrie des Biens de Consommation s'amenuise ; l'ensemble de

la fluidité de la main-d'œuvre, caractéristique du fonctionnement du marché diminue ; les liaisons entretenues auparavant avec les Services et les Commerces voient leurs effectifs nettement s'affaiblir, voire disparaître, sur nos schémas de mobilité.

Le Tertiaire connaît également des mutations mais la tendance de l'évolution de ses effectifs est constante. Il se produit une croissance permanente des actifs occupés dans le Tertiaire que permettent des entrées massives en provenance de l'inactivité. Or, on l'a vu, la pénétration des femmes dans l'appareil de production est continue, à peine freinée par la crise ; elle assure donc de façon permanente le recours aux ressources en main-d'œuvre exigé par le Tertiaire pour réaliser son expansion.

Ceci peut d'ailleurs être un élément explicatif de la continuation de la pénétration massive dans l'appareil de production, malgré la période dépressive.

Le Tertiaire, toujours en croissance, continue à mobiliser des femmes inactives ; ce processus résiste à la basse conjoncture, les entrées de l'inactivité vers le secteur tertiaire ne diminuent point.

Par ailleurs, si les échanges entre secteurs ne paraissent pas particulièrement bénéfiques pour les emplois féminins du Tertiaire, leur intensité est néanmoins assez forte. De fortes réallocations et mouvements internes existent dans le Tertiaire notamment entre Services et Commerces. Elles n'apparaissent pas lors de l'observation des soldes.

Ce caractère de *redistribution interne* du secteur Tertiaire doublée d'une *réallocation externe en période de prospérité* économique est un élément important de nos observations.

Il apparaît selon ces schémas que des organisations sectorielles d'utilisation de main-d'œuvre différenciées s'imposent dans le Tertiaire et l'Industrie, qui correspondent sans doute à des stratégies affirmées.

Deux aspects de la *circulation-régulation* peuvent être distingués :

- *Les modes d'approvisionnement* et de rejet des excédents au niveau des différents secteurs. Un des éléments clef, quelque soit la stratégie adoptée, consiste à assurer sans cesse aux secteurs des possibilités de ressources en main-d'œuvre nouvelles. Ceci consiste à pouvoir jouer sur un élément de la réserve, dans l'emploi ou hors emploi.

- *La « rotation » adoptée* par le secteur d'activité. Elle indique le rôle redistributeur des secteurs, qui combinent de fortes entrées et de fortes sorties et également les changements d'employeurs internes aux secteurs.

Ces deux aspects de la circulation-régulation sont interdépendants. Ainsi, on pourrait aisément affirmer que la forte rotation de la main-d'œuvre féminine dans le Tertiaire est facilitée par les amples possibilités d'approvisionnement puisque la voie privilégiée le relie à l'Inactivité et que pour l'heure ces ressources apparaissent encore inépuisables.

En outre, l'intensité de la féminisation des emplois commande diverses caractéristiques de la circulation.

D'une part, généralement, la féminisation des flux de main-d'œuvre est plus forte que la féminisation des stocks (emplois occupés). *Les femmes participent donc plus fortement aux processus de réallocation qu'elles ne sont présentes dans les emplois.*

D'autre part, aborder le problème de la féminisation des flux de main-d'œuvre, c'est aussi aborder le thème de la concurrence entre catégories de main-d'œuvre et de la sélectivité. Or, plusieurs remarques peuvent être énoncées.

A partir du moment où la féminisation d'un secteur est élevée (comme par exemple : le Tertiaire), où les réserves disponibles et mobilisables sont nombreuses, l'infériorisation des femmes peut néanmoins exister. En effet, le nombre renforce habituellement les phénomènes de sélection ; la concurrence entre femmes (qui est un niveau de l'infériorisation) et la concurrence entre hommes et femmes peuvent s'intensifier.

La sélectivité de la mobilité sectorielle existe parce qu'il existe des stratégies diversifiées des employeurs (ou ici des secteurs) et que la situation hiérarchisée des catégories de main-d'œuvre du point de vue des modes de gestion qui les concernent permet de jouer différemment sur ces catégories.

Il en résulte entre autre, l'apparition de « filières sectorielles déterminées ».

Conjugant la nécessité des approvisionnements et la rotation, le jeu sur la main-d'œuvre féminine se diversifie. L'étude de la période de restructuration avant 1974, sur laquelle se greffe la crise économique par la suite, permet de mettre en évidence trois catégories sectorielles (outre leurs divers niveaux d'équipements technologiques, leurs degrés de concentration, etc...). Les secteurs du *Tertiaire* à forte rotation, lors de créations d'emploi, puisent leurs ressources à l'extérieur de l'activité. Pour l'Industrie, la diversification interne de son utilisation de main-d'œuvre s'affirme plus nettement avec la succession des deux phases - restructuration et restructuration + crise. Les *industries de consommation* sont en baisse et redistribuent (sauf l'automobile qui croît).

Les Industries Intermédiaires et d'Equipement puisent leur ressources à l'intérieur de l'activité. L'Industrie a une tendance plus grande à se refermer sur elle-même au moment de la crise. Or, elle est en même temps plus sensible au déclin conjoncturel. Ces aspects sectoriels différenciés de la circulation-régulation pour les femmes sont en outre notables dans la mesure où l'Industrie est et restera le secteur moteur de l'appareil productif.

CHAPITRE II

LA SENSIBILITE DE LA MAIN-D'ŒUVRE FEMININE AUX VARIATIONS CONJONCTURELLES DE L'EMPLOI

La fonction traditionnelle attribuée aux femmes est celle de constituer une réserve de main-d'œuvre qui, dans son expression la plus simple, exprime leur rôle d'adaptation à court terme des ressources en main-d'œuvre aux besoins de l'économie. Ceci se traduit par une position particulière des femmes face à l'emploi et au chômage : premières licenciées en période de ralentissement conjoncturel, elles ne bénéficieraient qu'avec retard des créations d'emploi en période de croissance.

Ce rôle de réserve dépasse le strict cadre de l'activité. S'il modèle les flux de main-d'œuvre entre le chômage et l'emploi, il modèle également les flux de passage entre l'activité et l'inactivité amortissant par là-même les effets sur le chômage, des retournements conjoncturels²¹⁰.

La période récente se caractérise par l'existence de *réactions dissymétriques de l'activité féminine aux variations de l'emploi*. Face à une forte sensibilité de l'activité féminine aux créations d'emplois, (de fortes créations d'emplois attirant vers l'activité grand nombre d'inactives) l'évolution de l'activité féminine depuis 1974 attesterait l'existence d'une rigidité des taux d'activité à la baisse, en période de stagnation voire de régression de l'emploi.

Cette résistance de l'activité féminine aux contractions de l'emploi est-elle contradictoire avec ce rôle de réserve de main-d'œuvre ?

La stabilisation des femmes dans l'activité, qui semble caractériser la période récente, est-elle le signe d'une moindre sensibilité de la main-d'œuvre féminine aux fluctuations conjoncturelles ?

I. La sensibilité des emplois féminins

La transformation des structures d'emplois occupés par les femmes sur la période 1969-1974, notamment dans l'industrie, et leur diversité sectorielle tendent à montrer que l'intégration des femmes à l'appareil productif revêt une spécificité sectorielle.

En d'autres termes, si le mode d'utilisation des femmes témoigne d'une fonction spécifique qui leur est attribuée, l'« effet secteur » en ce domaine révèle des modes d'utilisations diversifiées renvoyant à des fonctions particulières attribuées aux femmes.

Le rôle traditionnel de réserve que l'on attribue aux femmes renvoie cependant à un mode d'utilisation généralisé à l'ensemble du système productif : celle de fournir *une main-d'œuvre complémentaire* permettant d'adapter les ressources nécessaires en main-d'œuvre aux besoins de l'appareil de production.

La forte intégration des femmes à l'appareil productif, sa diffusion dans les secteurs industriels dans lesquels elles sont peu présentes, suit-elle cette logique ou traduit-elle une tendance au remplacement des hommes par des femmes dans certains secteurs, application d'un processus de mise en concurrence des catégories de main-d'œuvre.

Complémentaire ou concurrente, l'utilisation de la main-d'œuvre féminine renvoie à deux fonctions divergentes que traduit le degré de sensibilité de la main-d'œuvre féminine aux variations sectorielles de l'emploi.

La période 1968-1979 présente l'avantage de recouvrir deux phases contrastées quant à l'évolution de l'emploi global : 1968-1973 : hausse de l'emploi global ; 1974-1979 : stagnation puis baisse de l'emploi global consécutives au ralentissement de l'activité économique.

Durant ces deux périodes, la sensibilité de l'emploi féminin aux variations de l'emploi global n'est pas uniforme mais présente deux caractéristiques principales :

- *l'absence de symétrie quant aux réactions à la hausse et à la baisse de l'emploi global,*
- *l'hétérogénéité sectorielle des mouvements constatés.*

A. LES ASPECTS METHODOLOGIQUES

Cette étude s'appuie sur l'exploitation des statistiques annuelles de l'UNEDIC concernant les effectifs salariés du secteur privé industriel et commercial et du secteur semi-public, sur la période 1968-1979. Les statistiques annuelles sur la répartition des effectifs salariés par activité économique²¹¹ sont établies par l'UNEDIC à partir de bordereaux adressés à l'ASSEDIC par les établissements affiliés à ce régime. Ces statistiques présentent donc un caractère exhaustif mais ne recouvre pas intégralement l'ensemble des secteurs et salariés dans la mesure où elles sont dépendantes de la réglementation générale du régime²¹².

Le changement de nomenclature à partir de 1975 introduit une discontinuité sur la

période dans la mesure où le passage de la nouvelle nomenclature à l'ancienne, qui aurait permis d'obtenir une série homogène, s'est révélé malaisée pour certains postes. Nous avons donc préféré conserver la nouvelle nomenclature pour la période 1975-1979 sans possibilité de continuité avec la série précédente.

L'objectif est de déterminer le degré d'autonomie des variations de l'emploi féminin et de l'emploi global et l'existence éventuelle de délais de réaction. Le rôle de réserve attribué en général à la main-d'œuvre féminine suppose une dissymétrie entre la variation de l'emploi féminin et celle de l'emploi global.

– *Quant au degré de sensibilité* de l'emploi féminin aux variations de l'emploi global. L'ampleur des variations de l'emploi féminin devrait être supérieure à celle de l'emploi en cas de régression de l'emploi (« premières licenciées ») et inférieure en cas de croissance de l'emploi (« dernières embauchées »). En d'autres termes, l'existence d'un tel jeu devrait se traduire au niveau statistique par :

– une représentation plus forte des femmes dans les variations de l'emploi que dans les effectifs du secteur, en période de suppression d'emploi et par une représentation moindre en période de création d'emplois.

– *Quant au délai de réaction.* La relation entre emploi total et emploi féminin est immédiate à la baisse, exige un délai de réaction à la hausse.

Pour tester l'homogénéité ou l'hétérogénéité des secteurs industriels quant au mode d'utilisation de la main-d'œuvre féminine, quatre indicateurs ont été construits :

1. *les taux de variations annuels de l'emploi par branche entre 1968 et 1974-1975 et 1977 ($\Delta EF/EF$, $\Delta ET/ET$) ;*
2. *le taux de féminisation de la branche*

$$TF_{in} = \frac{\text{Effectif féminin de la branche } i \text{ en l'année } n}{\text{Effectif total de la branche } i \text{ en l'année } n}$$

3. *l'élasticité de l'emploi féminin aux variations annuelles de l'emploi global*

$$\sigma_{F/T} = \frac{\Delta EF/EF_n}{\Delta ET/ET_n}$$

4. *Part des femmes dans la variation annuelle de l'emploi*

$$\frac{\Delta EF}{\Delta ET} = \frac{EF(n+1) - EF(n)}{ET(n+1) - ET(n)}$$

où EF : emploi féminin

ET : emploi total

B. SENSIBILITE DES EMPLOIS FEMININS DANS L'INDUSTRIE

Une analyse portant sur l'évolution des effectifs salariés du secteur privé entre le 31 décembre 1969 et le 31 décembre 1970²¹³ dans les départements de la région Rhône-Alpes atteste *le rôle de main-d'œuvre complémentaire* joué par les femmes sur le marché du travail industriel et *sa sensibilité aux fluctuations conjoncturelles*. Les femmes seraient en effet touchées par les premières décisions de restriction des effectifs et ne seraient recrutées en grand nombre qu'en périodes de forte expansion²¹⁴. *Les variables essentielles de l'emploi féminin seraient liées à l'activité du secteur qui les embauche et les licencie* (variation globale de l'effectif, du nombre d'établissements, évolution tendancielle de l'emploi, taille moyenne de l'établissement) et reste indépendante de l'évolution de l'emploi dans les autres secteurs d'activité. Cette deuxième caractéristique est importante dans la mesure où elle met en évidence *le rôle du chômage caché dans l'inactivité comme élément de fluidité de la main-d'œuvre féminine*. L'abondance des ressources en main-d'œuvre que constituent les femmes inactives favorise en effet l'autonomie des secteurs dans l'adaptation des ressources en main-d'œuvre, aux besoins du système productif.

Néanmoins, le repérage de l'évolution de l'emploi féminin sur une période plus longue (1968-1979) amène à nuancer l'affirmation première à laquelle conduit l'analyse de type « Multivar » à laquelle ont procédé les auteurs *à savoir la généralisation à tous les secteurs de l'industrie du rôle complémentaire* de la main-d'œuvre féminine. Cette limite tient à l'inadéquation de la méthode (comparaison sur une année 1969-1970 des évolutions sectorielles différentielles de l'emploi féminin et de l'emploi global) à l'objectif (déduction d'une dynamique temporelle). Les auteurs supposent implicitement une homogénéité des secteurs dans le mode d'utilisation de la main-d'œuvre féminine qu'une étude longitudinale tend à infirmer.

En utilisant comme indicateur de la sensibilité de l'emploi féminin aux variations de l'emploi global, des coefficients d'élasticité, on peut dresser une typologie des secteurs qui renvoie à des modes spécifiques d'utilisation de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie.

On peut distinguer deux types de secteurs selon le degré de sensibilité de l'emploi féminin aux variations conjoncturelles de l'emploi.

1. Dans un premier groupe de secteurs la sensibilité de l'emploi féminin aux variations conjoncturelles de l'emploi traduit un processus d'appel privilégié aux femmes en période de créations d'emploi, et de rétention de la main-d'œuvre féminine en période de suppression d'emploi. Le processus d'attraction-rétention de la main-d'œuvre féminine se traduit :

a. Soit par des variations de l'emploi féminin accentuant les variations de l'emploi

global à la hausse mais les amortissant à la baisse. Ce mouvement dissymétrique traduit le fait que, lorsque l'emploi dans la branche croît, l'emploi féminin croît plus vite que l'emploi masculin (élasticité supérieure à 1), lorsque l'emploi dans le secteur régresse, l'emploi féminin est moins sensible que l'emploi masculin aux suppressions d'emploi. Cette dissymétrie se vérifie aussi bien durant la période de prospérité (1969-1974) que durant les années de crise (1975-1979) (tableaux I₁ et I₃). *Les femmes participent plus aux variations de l'emploi, qu'elles ne sont présentes dans le secteur en période de croissance de l'emploi, mais leur part dans la variation est inférieure à leur part dans l'emploi en période de décroissance de l'emploi global.* Il en résulte une tendance à la féminisation des effectifs salariés qui se poursuit même en période de suppression d'emploi.

Dans ce premier sous-groupe, on trouve les secteurs suivants :

Code BCND 1969-1975	Code Sect 38 1975-1979
12. Construction mécanique	10. Construction mécanique
14. Automobile	16. Matériel de transports terrestre
15. Construction navale et aéron.	17. Construction navale et aéron.
19. Industrie du cuir	19. Industrie du cuir
21. Industrie papetière	21. Papier carton
22. Industrie polygr. presse et édition	22. Imprimerie, presse, édition

b. Soit par des variations de l'emploi féminin accentuant les mouvements à la hausse de l'emploi global, l'emploi féminin restant insensible aux suppressions nettes d'emploi.

Ce mouvement assymétrique traduit le fait qu'en période de croissance de l'emploi, l'emploi féminin croît plus vite que l'emploi masculin, mais qu'en période de décroissance de l'emploi, l'emploi féminin reste insensible au mouvement de baisse et continue à croître simplement avec un ralentissement dans le rythme de croissance ($\sigma > 1$ en période de croissance et $\sigma < 1$ en période de décroissance). Les femmes participent plus aux variations de l'emploi qu'elles ne sont présentes dans la branche en période de croissance de l'emploi, mais leur participation est nulle à la baisse de l'emploi.

Ce mouvement *assymétrique* traduit d'autre part l'existence d'une *autonomie* relative de l'emploi féminin aux fluctuations conjoncturelles de l'emploi global qui s'affirme surtout en période de fortes suppressions d'emploi : ce mouvement se vérifie plus précisément dans les secteurs industriels :

Code BCND	Code Sect 38
-----------	--------------

1969-1974	1975-1979
02. Industries agricoles et alimentaires 07. Matériaux de construction	02. Industrie de la viande et du lait 03. Autres industries alimentaires 09. Matér. de constr., minéraux div.

L'autonomie de l'emploi féminin semble traduire un mouvement tendanciel de pénétration des femmes dans les industries, que ne perturbent par les retournements conjoncturels de l'emploi global.

La croissance de l'emploi féminin s'expliquerait par la *tendance depuis 1968 à un remplacement progressif de la main-d'œuvre masculine par des femmes dans les emplois de manœuvres (industrie agricoles et alimentaires, matériaux de construction)*. La poursuite, à partir de 1974, de la croissance des emplois de manœuvre occupés par des femmes, alors que les effectifs masculins stagnent, voire régressent, marquerait une *tendance à la substitution en période de crise, de la main-d'œuvre masculine non qualifiée par une main-d'œuvre moins coûteuse*. On retrouverait là l'idée déjà avancée selon laquelle la main-d'œuvre féminine non qualifiée serait relativement « prisée » par les entreprises industrielles en période de récession²¹⁵.

Tableau I₁

*Variation annuelle des effectifs salariés féminins et globaux dans l'industrie, par branche de la comptabilité nationale Sensibilité des emplois féminins dans l'industrie
(au 31 décembre)
(en %)*

(Source : UNEDIC)

Secteurs BCND	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
02. Industries agr. et alimentaires						
$\Delta EF/EFn$	+ 6,6	+ 1,5	+ 2,1	+ 2,6	+ 2,2	- 0,1
$\Delta ET/ETn$	+15,8	- 1,7	+ 0,3	- 0,6	+ 1,1	- 0,4
$\Delta EF/\Delta ET$	+13,4	- 25,5	-189,0	-128,0	+65,5	+10,0
$\sigma EF/ET$	+ 0,4	- 0,9	+ 7,0	- 4,3	+ 2,0	+ 0,25
07. Matériaux de construction						
$\Delta EF/EFn$	+ 5,9	+ 1,6	+ 2,7	+ 2,7	+ 5,7	+ 1,8
$\Delta ET/ETn$	+ 1,5	+ 0,1	- 0,7	- 0,4	+ 1,9	- 0,9
$\Delta EF/\Delta ET$	+47,4	+140,0	- 50,4	- 82,4	+39,7	- 27,0
$\sigma EF/ET$	+ 4,0	+16,0	- 4,0	- 7,0	+ 3,0	- 2,0
08. Verre						
$\Delta EF/EFn$	+ 3,6	+ 0,7	+ 1,4	+ 3,3	+ 5,3	0,0
$\Delta ET/ETn$	+ 4,0	+ 2,9	+ 2,5	+ 3,3	+ 5,5	+ 0,7
$\Delta EF/\Delta ET$	+18,0	+ 5,2	+10,9	+19,1	+18,9	0,0
$\sigma EF/ET$	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,6	+ 1,0	+ 1,0	0,0
09. Minerais de fer						
$\Delta EF/EFn$	+ 1,4	+ 5,3	0,0	- 0,4	+ 2,0	+ 3,3
$\Delta ET/ETn$	+ 2,2	+ 2,5	- 2,2	- 0,5	+ 2,1	+ 4,5
$\Delta EF/\Delta ET$	+ 4,7	+ 5,3	+ 0,1	+ 6,2	+ 6,8	+ 5,5
$\sigma EF/ET$	+ 0,6	+ 2,1	0,0	+ 0,8	+ 1,0	+ 0,7
10. Extr. des min. et metall. des métaux non fer.						
$\Delta EF/EFn$	- 1,0	- 1,8	+12,8	-14,7	+ 3,0	+ 7,0
$\Delta ET/ETn$	- 0,5	+ 2,8	+ 1,6	- 9,8	+ 3,2	+ 2,1
$\Delta EF/\Delta ET$	+22,3	+ 6,9	+87,5	+17,7	+10,4	+36,7
$\sigma EF/ET$	+ 2,0	- 0,6	+ 8,0	+ 1,5	+ 0,9	+ 3,5

Secteurs BCND	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
11. 1 ^{ère} transf. des métaux						
$\Delta EF/EFn$	+ 6,8	+ 2,3	+ 1,2	+ 4,2	+ 5,1	- 0,8
$\Delta ET/ETn$	+ 5,9	+ 2,0	- 0,3	+ 2,0	+ 2,7	- 1,0
$\Delta EF/\Delta ET$	+ 27,7	+ 28,4	- 99,1	+ 50,8	+ 47,7	+ 19,9
$\sigma EF/ET$	+ 1,1	+ 1,1	- 4,0	+ 2,1	+ 1,9	+ 0,8
12. Ind. mécanique						
$\Delta EF/EFn$	+ 8,5	+ 6,2	+ 0,3	+ 3,1	+ 5,6	+ 2,5
$\Delta ET/ETn$	+ 5,7	+ 5,0	+ 0,9	+ 0,9	+ 4,1	+ 1,0
$\Delta EF/\Delta ET$	+ 22,9	+ 19,6	+ 6,0	+ 57,3	+ 21,8	+ 38,7
$\sigma EF/ET$	+ 1,5	+ 1,2	+ 0,3	+ 3,4	+ 1,4	+ 2,5
13. Constr. électr.						
$\Delta EF/EFn$	+ 10,0	+ 5,7	+ 3,2	+ 9,7	+ 11,3	+ 2,1
$\Delta ET/ETn$	+ 5,7	+ 6,3	+ 3,1	+ 5,5	+ 7,5	+ 1,9
$\Delta EF/\Delta ET$	+ 61,1	+ 33,5	+ 37,5	+ 64,0	+ 57,5	+ 24,2
$\sigma EF/ET$	+ 1,7	+ 0,9	+ 1,0	+ 1,8	+ 1,5	+ 1,1
14. Automobiles						
$\Delta EF/EFn$	+ 6,9	+ 10,9	+ 5,2	+ 8,0	+ 7,9	- 1,2
$\Delta ET/ETn$	+ 7,0	+ 8,6	+ 2,7	+ 4,5	+ 5,1	- 4,2
$\Delta EF/\Delta ET$	+ 14,7	+ 19,1	+ 29,7	+ 30,6	+ 25,2	+ 5,0
$\sigma EF/ET$	+ 100,0	+ 1,0	+ 1,9	+ 2,0	+ 1,5	+ 0,3
15. Constr. navale et aéronautiq.						
$\Delta EF/EFn$	+ 0,3	+ 4,4	+ 6,1	+ 1,3	- 0,5	+ 6,3
$\Delta ET/ETn$	+ 2,1	+ 3,2	+ 5,1	- 0,3	∞	+ 3,2
$\Delta EF/\Delta ET$	+ 1,3	+ 13,8	+ 12,9	- 51,3	- 280,0	+ 20,8
$\sigma EF/ET$	+ 0,1	+ 1,4	+ 1,2	- 4,3	- ∞	+ 2,0
16. Chim. et caout.						
$\Delta EF/EFn$	+ 3,9	+ 2,1	+ 2,0	+ 2,8	+ 2,2	- 1,4
$\Delta ET/ETn$	+ 3,3	+ 2,6	+ 2,2	+ 1,8	+ 2,3	- 0,6
$\Delta EF/\Delta ET$	+ 36,1	+ 25,1	+ 28,2	+ 46,3	+ 29,6	- 68,1
$\sigma EF/ET$	+ 1,2	+ 0,8	+ 0,9	+ 1,6	+ 1,0	+ 2,3
17. Ind. textiles						
$\Delta EF/EFn$	+ 2,3	- 6,1	- 1,8	- 1,6	- 2,7	- 4,2
$\Delta ET/ETn$	+ 1,6	- 5,2	- 1,6	- 1,8	- 2,2	- 4,5
$\Delta EF/\Delta ET$	+ 75,8	+ 62,5	+ 61,1	+ 44,9	+ 63,0	+ 48,3
$\sigma EF/ET$	+ 1,4	+ 1,2	+ 1,1	+ 0,9	+ 1,2	+ 0,9

Secteurs BCND	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
18. Habillement						
$\Delta EF/EFn$	+ 7,6	- 4,0	+ 5,4	+ 4,1	- 2,3	- 5,3
$\Delta ET/ETn$	+ 6,6	- 3,9	+ 4,6	+ 3,5	- 2,3	- 5,3
$\Delta EF/\Delta ET$	+92,7	+82,9	+94,2	+95,8	+81,4	+81,5
$\sigma EF/ET$	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,2	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,0
19. Ind. du cuir						
$\Delta EF/EFn$	+ 1,5	- 2,4	+ 4,8	- 0,4	- 4,4	- 2,0
$\Delta ET/ETn$	- 0,3	- 3,0	+ 3,3	- 1,0	- 5,3	- 2,9
$\Delta EF/\Delta ET$	+318,8	+43,0	+80,1	+22,4	+46,6	+38,2
$\sigma EF/ET$	- 5,0	+ 0,8	+ 1,5	+ 0,4	+ 0,8	+ 0,7
20. Ind. du bois						
$\Delta EF/EFn$	+ 6,8	+ 0,7	+ 4,5	+ 7,4	+ 8,8	- 0,5
$\Delta ET/ETn$	+ 3,5	- 1,3	+ 2,6	+ 3,0	+ 4,5	- 2,8
$\Delta EF/\Delta ET$	+38,4	-10,6	+35,6	+53,0	+42,9	+ 4,2
$\sigma EF/ET$	+ 1,9	- 0,5	+ 1,7	+ 2,5	+ 1,9	+ 0,2
21. Ind. papetière						
$\Delta EF/EFn$	+ 3,2	+ 1,1	+ 0,6	+ 0,5	+ 2,2	- 2,8
$\Delta ET/ETn$	+ 3,5	+ 1,6	+ 2,5	+ 0,2	+ 1,8	+ 0,3
$\Delta EF/\Delta ET$	+31,7	+22,7	+ 8,2	+132,0	+41,6	-349,0
$\sigma EF/ET$	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,3	+ 1,2	- 9,3
22. Ind. polygr., presse et édit.						
$\Delta EF/EFn$	+ 5,1	+ 4,4	+ 2,9	+ 2,3	+ 3,9	+ 2,0
$\Delta ET/ETn$	+ 4,3	+ 3,4	+ 1,7	+ 0,9	+ 2,4	- 2,6
$\Delta EF/\Delta ET$	+33,9	+42,7	+55,3	+88,0	+54,1	-26,1
$\sigma EF/ET$	+ 1,2	+ 1,3	+ 1,7	+ 2,6	+ 1,6	- 0,8
23. Transf. des mat. plast. et ind. div.						
$\Delta EF/EFn$	+ 6,6	+ 0,2	+ 2,7	+ 6,5	+ 7,0	- 1,9
$\Delta ET/ETn$	+ 6,6	+ 1,2	+ 4,0	+ 5,9	+ 6,5	- 2,1
$\Delta EF/\Delta ET$	+46,4	+ 7,2	+31,0	+50,2	+49,1	-41,9
$\sigma EF/ET$	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,7	+ 1,1	+ 1,1	+ 0,9

Tableau I₂

Taux de féminisation²¹⁶ des effectifs salariés du secteur privé cotisant à l'UNEDIC par branches de la comptabilité nationale
(en %)

(Sources : *Bulletins de liaison UNEDIC* (Tableau en encart : nombre de salariés par activité économique à 3 chiffres - France entière - Chiffres au 31.12 de chaque année)

Code BCND	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
02. Industries agric. et alim. .		29,6	29,2	31,1	32,1	32,5	32,5
07. Matériaux de construct. .	11,9	12,5	12,6	13,1	13,5	14,0	14,3
08. Verre	20,3	20,3	19,8	19,6	19,6	19,5	19,4
09. Minéral de fer, Sidérurg. .	7,1	7,0	7,2	7,4	7,4	7,4	7,3
10. Métaux non ferreux . . .	11,1	11,1	10,5	11,7	11,1	11,0	11,5
11. 1 ^{ère} transf. des métaux .	24,0	24,2	24,3	24,7	25,2	25,8	25,8
12. Industrie mécanique . . .	15,3	15,7	15,9	15,8	16,2	16,4	16,6
13. Construction électrique .	35,2	36,6	36,4	36,5	37,9	39,3	39,4
14. Automobile	15,0	15,0	15,3	15,7	16,3	16,8	17,3
15. Constr. navale et aéron. .	10,3	10,1	10,2	10,3	10,4	10,4	10,7
16. Industrie chim. et caout. .	30,5	30,7	30,6	30,5	30,8	30,8	30,5
17. Industrie textile	52,3	52,6	52,1	51,9	52,1	51,8	52,0
18. Habillement	80,6	81,4	81,3	81,9	82,4	82,4	82,4
19. Industrie du cuir	53,8	54,8	55,2	56,0	56,3	56,9	57,4
20. Industrie du bois	19,6	20,3	20,7	21,1	22,0	22,9	23,4
21. Industrie papetière	34,9	34,8	34,6	33,9	34,1	34,2	33,1
22. Ind. polyg., presse, édit. .	32,0	32,2	32,6	33,0	33,4	33,9	34,1
23. Transf. mat. plastiques .	46,2	46,2	45,7	45,2	45,4	45,7	45,7
24. Bâtiment	3,8	3,9	4,1	4,3	4,6	4,9	5,1
25. Transports	13,4	13,6	14,0	14,0	14,5	14,9	15,4
28. Services	54,2	54,2	55,8	55,9	55,8	55,9	56,1
29. Commerce	38,5	39,0	39,3	39,7	40,1	40,5	40,9
30. Banques et assurances . .	49,9	50,3	50,5	50,3	50,7	50,9	51,5
Toutes branches	30,2	30,6	31,5	31,5	32,2	32,6	34,2

Tableau I₃

Variation annuelle des effectifs salariés féminins et globaux dans l'industrie, par secteurs d'activité économique (Sect. 38) en %

(Source : UNEDIC)²¹⁷

Secteurs (Sect 38)	1976-76	1976-77	1977-78	1978-79
02. Industries de la viande et du lait ¹				
$\Delta EF/EF$	+ 2,8		+ 4,6	+ 1,8
$\Delta ET/ET$	+ 1,7		+ 3,0	+ 0,7
$\Delta EF/\Delta ET$	45,3		47,4	79,1
$\sigma EF/ET$	+ 1,6		+ 1,5	+ 2,6
Taux de féminisation	28,3-28,6		31,3-31,7	31,7-32,1
03. Autres industries alimentaires ¹				
$\Delta EF/EF$	+ 0,7		+ 0,4	+ 1,0
$\Delta ET/ET$	+ 0,7		+ 0,2	+ 0,3
$\Delta EF/\Delta ET$	31,9		50,0	118,7
$\sigma EF/ET$	+ 1,0		+ 2,0	+ 3,3
Taux de féminisation	34,2-34,2		34,8-34,8	34,8-35,0
05. Pétrole et gaz naturel				
$\Delta EF/EF$	- 1,0	- 4,9	- 2,5	+ 8,4
$\Delta ET/ET$	- 1,9	- 1,7	- 1,2	+ 0,1
$\Delta EF/\Delta ET$	9,0	47,5	32,7	1 278,0
$\sigma EF/ET$	+ 0,5	+ 2,9	+ 2,1	+ 83,0
Taux de féminisation	16,7-16,8	16,8-16,3	16,3-16,1	16,1-17,4
06. Electricité, gaz distribué, eau				
$\Delta EF/EF$	+ 1,4	+ 1,7	+ 0,3	+ 5,5
$\Delta ET/ET$	+ 1,1	+ 2,7	+ 0,9	+ 4,4
$\Delta EF/\Delta ET$	20,2	10,0	5,3	19,5
$\sigma EF/ET$	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,3	+ 1,3
Taux de féminisation	15,8-15,8	15,8-15,7	15,7-15,6	15,6-15,8
07. Minerais et métaux ferreux				
$\Delta EF/EF$	+ 0,8	- 7,8	- 4,1	- 9,9
$\Delta ET/ET$	+ 0,1	- 7,1	- 7,6	-10,0
$\Delta EF/\Delta ET$	49,6	8,3	4,1	7,8
$\sigma EF/ET$	+ 0,8	+ 1,1	+ 0,5	+ 1,0
Taux de féminisation	7,5-7,6	7,6-7,5	7,5-7,8	7,8-7,8

Secteurs (Sect. 38)	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79
08. Minerais et métaux non ferreux				
$\Delta EF/EF$	+ 3,6	+ 2,2	+ 3,4	+ 2,1
$\Delta ET/ET$	+ 6,7	+ 2,8	+ 4,6	+ 4,0
$\Delta EF/\Delta ET$	8,7	12,4	11,6	8,0
$\sigma EF/ET$	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,5
Taux de féminisation	16,1-15,6	15,6-15,5	15,5-15,4	15,4-15,1
09. Matériaux de construction, minéraux divers				
$\Delta EF/EF$	+ 1,3	+ 0,4	0,0	- 1,5
$\Delta ET/ET$	- 0,3	- 2,3	- 2,3	- 1,7
$\Delta EF/\Delta ET$	54,5	2,4	0,0	13,3
$\sigma EF/ET$	- 4,3	- 0,2	0,0	+ 0,9
Taux de féminisation	14,5-14,7	14,7-15,1	15,1-15,5	15,5-15,5
10. Industrie du verre				
$\Delta EF/EF$	+ 3,1	- 3,3	- 1,1	- 4,6
$\Delta ET/ET$	+ 4,7	- 4,0	- 0,5	- 3,9
$\Delta EF/\Delta ET$	12,8	15,6	39,5	22,7
$\sigma EF/ET$	+ 0,7	+ 0,8	+ 2,2	+ 1,2
Taux de féminisation	19,5-19,2	19,2-19,3	19,3-19,2	19,2-19,1
11. Chimie de base, fibres artificielles				
$\Delta EF/EF$	+ 0,3	+ 9,2	-13,8	- 4,6
$\Delta ET/ET$	+ 1,9	+ 2,2	- 5,8	- 2,5
$\Delta EF/\Delta ET$	2,7	76,9	45,8	32,7
$\sigma EF/ET$	+ 0,2	+ 4,2	+ 2,4	+ 1,8
Taux de féminisation	18,4-18,1	18,1-19,3	19,3-17,7	17,7-17,3
12. Para-chimie et pharmacie				
$\Delta EF/EF$	- 2,0	+ 1,7	0,0	+ 0,2
$\Delta ET/ET$	- 0,3	+ 1,0	+ 0,7	- 0,5
$\Delta EF/\Delta ET$	258,8	74,3	3,3	14,4
$\sigma EF/ET$	+ 6,7	+ 1,7	0,0	- 0,4
Taux de féminisation	44,8-44,1	44,1-44,4	44,4-44,1	44,1-44,4
13. Fonderie et travail des métaux				
$\Delta EF/EF$	+ 3,6	- 2,0	- 1,7	- 0,7
$\Delta ET/ET$	+ 1,9	- 2,0	- 1,0	+ 0,3
$\Delta EF/\Delta ET$	37,6	20,3	33,7	51,6
$\sigma EF/ET$	+ 1,9	+ 1,0	+ 1,7	- 2,3
Taux de féminisation	20,0-20,3	20,3-20,3	20,3-20,2	20,2-20,0

Secteurs (Sect. 38)	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79
14. Construction mécanique				
$\Delta EF/EF$	+ 1,8	- 2,0	- 1,6	- 1,5
$\Delta ET/ET$	- 1,2	- 3,7	- 2,7	- 0,9
$\Delta EF/\Delta ET$	25,2	9,6	10,9	30,3
$\sigma EF/ET$	- 1,5	+ 0,5	+ 0,6	+ 1,7
Taux de féminisation	17,2-17,7	17,7-18,0	18,0-18,2	18,2-18,1
15. Construction électrique				
$\Delta EF/EF$	+ 3,4	- 2,0	- 1,4	- 1,9
$\Delta ET/ET$	+ 1,5	- 0,4	- 0,1	- 1,4
$\Delta EF/\Delta ET$	63,9	178,2	108,8	55,2
$\sigma EF/ET$	+ 1,6	+ 5,0	+ 14,0	+ 1,4
Taux de féminisation	38,1-38,5	38,5-37,9	37,4-37,9	37,9-37,2
16. Matériel de transport terrestre				
$\Delta EF/EF$	+ 6,0	- 0,8	+ 0,8	- 1,0
$\Delta ET/ET$	+ 5,5	+ 0,1	+ 0,1	- 1,6
$\Delta EF/\Delta ET$	19,6	171,3	132,9	10,7
$\sigma EF/ET$	- 1,1	- 8,0	+ 8,0	+ 0,6
Taux de féminisation	18,1-18,2	18,2-18,0	18,0-18,1	18,1-18,3
17. Constructions navales et aéronautiques				
$\Delta EF/EF$	+ 1,7	- 1,3	- 0,3	- 0,9
$\Delta ET/ET$	- 0,6	- 3,6	- 3,3	- 1,0
$\Delta EF/\Delta ET$	30,5	4,1	1,0	10,0
$\sigma EF/ET$	- 2,8	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,9
Taux de féminisation	10,5-10,8	10,8-11,0	11,0-11,4	11,4-11,4
18. Industrie textile et habillement				
$\Delta EF/EF$	+ 0,1	- 4,5	- 3,3	- 1,1
$\Delta ET/ET$	- 0,7	- 4,5	- 3,8	- 1,4
$\Delta EF/\Delta ET$	5,9	67,4	58,6	54,0
$\sigma EF/ET$	- 0,1	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,8
Taux de féminisation	66,8-67,4	67,4-67,4	67,4-67,7	67,7-67,9
19. Industrie du cuir et de la chaussure				
$\Delta EF/EF$	- 1,9	- 2,8	- 2,5	+ 1,9
$\Delta ET/ET$	- 3,5	- 3,0	- 3,8	+ 0,5
$\Delta EF/\Delta ET$	30,3	54,1	37,3	219,6
$\sigma EF/ET$	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,7	+ 3,8
Taux de féminisation	57,0-57,9	57,9-58,1	58,1-58,9	58,9-59,7

Secteurs (Sect. 38)	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79
20. Bois, meubles, industries diverses				
$\Delta EF/EF$	+ 3,4	+ 0,6	- 1,8	- 0,8
$\Delta ET/ET$	+ 1,6	+ 0,4	- 1,2	- 0,4
$\Delta EF/\Delta ET$	68,0	53,4	51,7	65,6
$\sigma EF/ET$	+ 2,1	+ 1,5	+ 1,5	+ 2,0
Taux de féminisation	33,3-33,8	33,8-33,9	33,9-33,7	33,7-33,6
21. Papier, carton				
$\Delta EF/EF$	+ 1,4	- 3,6	- 5,5	- 2,0
$\Delta ET/ET$	+ 1,1	- 4,1	- 4,8	- 1,2
$\Delta EF/\Delta ET$	42,7	26,9	37,3	53,0
$\sigma EF/ET$	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,1	+ 1,7
Taux de féminisation	32,6-32,7	32,7-32,9	32,9-32,7	32,7-32,5
22. Imprimerie, presse, édition				
$\Delta EF/EF$	+ 1,6	+ 1,8	+ 1,8	+ 1,0
$\Delta ET/ET$	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,3
$\Delta EF/\Delta ET$	63,9	75,8	94,5	120,3
$\sigma EF/ET$	+ 1,8	+ 2,2	+ 2,6	+ 3,3
Taux de féminisation	33,9-34,2	34,2-34,5	34,5-34,9	34,9-35,1
23. Caoutchouc et matières plastiques				
$\Delta EF/EF$	+ 3,4	- 2,4	+ 0,4	- 0,1
$\Delta ET/ET$	+ 2,1	- 1,6	+ 0,4	+ 2,5
$\Delta EF/\Delta ET$	51,9	46,2	31,8	1,1
$\sigma EF/ET$	+ 1,6	+ 1,5	+ 1,0	0,0
Taux de féminisation	31,4-31,8	31,8-31,6	31,6-31,6	31,6-30,8

2. Dans le deuxième groupe, semble se vérifier la fonction traditionnelle de réserve de main-d'œuvre attribuée aux femmes. Les femmes bénéficient avec retard des périodes de création d'emplois et les emplois féminins apparaissent les plus vulnérables aux retournements conjoncturels.

En effet, l'emploi féminin croît moins vite que l'emploi global (élasticité inférieure à 1 en période de croissance) avec cependant une accélération du rythme lorsque la croissance de l'emploi global se poursuit. On trouve ici le rôle traditionnel de réserve, de la main-d'œuvre féminine : les femmes ne pénètrent dans l'emploi industriel qu'à partir d'un certain seuil quant au rythme et à la durée de la période de croissance : la croissance de l'emploi féminin, plus faible que celle de l'emploi global au début de la période de croissance, s'accélère et se poursuit à un rythme identique, voire supérieur pour certains secteurs, avec la persistance de la croissance des effectifs. L'existence de décalages temporels entre l'accroissement de l'emploi féminin et de l'emploi global atteste le rôle complémentaire de la main-d'œuvre féminine.

En période de suppression d'emploi, leur attribut de « premières victimes » se traduit par une forte sensibilité à la baisse de l'emploi (élasticité supérieure à 1), la vulnérabilité relative des emplois féminins s'estompant avec la persistance des

périodes de suppression d'emploi.

Il s'agit de secteurs industriels suivants :

Code BCND (1969-1974)	Code Sect 38 (1975-1979)
08. Verre	10. Industrie du verre
09. Extract. de minerai de fer et sidér.	07. Minerais et métaux ferreux
10. Extr. miner, et métal, mét. ou fer.	08. Minerais et métaux non ferreux
16. Industrie de la chimie et du caoutc.	11. Chimie de base, fibre artific.
17. Industrie textile ²¹⁸	12. Parachimie et pharmacie
23. Transf. matières plast. et ind. div.	23. Caoutchouc et matières plast.

218

Deux secteurs industriels sont en position intermédiaire entre les deux grands groupes ainsi définis. Il s'agit de la Construction Electrique et de l'Industrie du Bois. Pour ces deux secteurs, la main-d'œuvre féminine a bénéficié prioritairement des créations nettes d'emploi entre 1969 et 1974 (élasticité supérieure à 1) mais les effectifs diminuent plus rapidement en période de suppression d'emploi (1975-1979).

*

Plusieurs conclusions partielles se dégagent de cette étude sectorielle de l'emploi :

– La diffusion depuis 1968 de la main-d'œuvre féminine dans les branches industrielles où elle est peu présente ne peut être interprétée comme le résultat *d'un processus d'appel temporaire à la main-d'œuvre féminine qui se poursuivrait par un rejet systématique lorsque les tensions sectorielles s'estompent. La modernisation des techniques de production des industries motrices (notamment les industries de biens d'équipement)* s'accompagne d'une transformation de la structure des emplois de production exigeant le recours à des nouvelles catégories de main-d'œuvre. *Il est à ce propos probable que l'arrêt de l'immigration depuis 1974, en tarissant une voie de recrutement de main-d'œuvre non qualifiée, incitent les entreprises à jouer sur la substitution entre deux catégories de main-d'œuvre de réserve.*

– La croissance de l'emploi féminin dans l'industrie touche principalement les secteurs pour lesquels la sensibilité de l'emploi révèle une *mise en concurrence* de catégories de main-d'œuvre privilégiant l'embauche des femmes. Cette forme d'utilisation de la main-d'œuvre féminine n'est pas contradictoire avec le rôle de

réserve qui, lui, est traditionnellement dévolu, mais renvoie à différentes *formes d'usage de la main-d'œuvre féminine*.

La main-d'œuvre féminine n'est plus, ou pas, simplement un moyen d'adapter les ressources en main-d'œuvre aux *besoins de la conjoncture* (premières licenciées, dernières embauchées), mais également un moyen d'adapter les ressources en main-d'œuvre aux transformations des structures productives.

Il n'en reste pas moins que la rigidité à la baisse de la *flexion conjoncturelle de l'emploi féminin* qui tend à se manifester dans une grande partie des branches industrielles traduit *l'émergence d'une résistance à la fonction d'adaptation à court terme de l'emploi féminin en période de contraction de l'emploi*.

– La décennie 1960-1970 apparaît comme une période de rupture pour l'industrie française. Face à une concurrence internationale de plus en plus vive et une moindre protection liée à l'ouverture des frontières, les industries françaises pour protéger leur marché doivent adopter des structures productives plus adaptées aux nouvelles données du marché mondial. Il s'ensuit jusqu'en 1973 une période de remodelage des structures industrielles marquée par d'importantes opérations de concentration et d'investissement de productivité, auxquelles se superpose, depuis le début des années soixante dix, une politique de délocalisation des établissements industriels, modifiant profondément la structure régionale du tissu industriel²¹⁹. Les répercussions sur la dimension des unités de production ont été immédiates (accroissement de la part des entreprises de plus de 1 000 salariés et de la taille des établissements (accroissement entre 1962 et 1972 de la part des établissements occupant entre 100 et 500 salariés²²⁰). La restructuration de l'appareil productif s'accompagne sur la période récente de profondes restructurations de l'emploi salarié industriel et d'une intensification de la circulation des travailleurs sur le marché du travail (accroissement des flux de mobilité et du chômage) par le jeu des créations-suppressions d'établissements et d'emplois²²⁰.

L'importance des disponibilités en main-d'œuvre féminine *constitue un élément de souplesse dans la gestion des ressources en main-d'œuvre par les entreprises en même temps qu'elle permet l'accélération des restructurations indispensables au secteur industriel, en facilitant les possibilités de renouvellement de la main-d'œuvre. C'est plus cette dernière fonction que sa souplesse d'adaptation aux variations conjoncturelles qui caractérise le rôle actuel de réserve de main-d'œuvre joué par les femmes dans l'industrie*.

c. Sensibilité des emplois féminins dans les activités du Tertiaire

Par opposition aux activités industrielles qui se caractérisent sur la période 1968-1974 par de fortes fluctuations annuelles de l'emploi salarié, les activités du Tertiaire ont connu une progression rapide et continue de leurs effectifs. La sensibilité de l'emploi féminin à la progression des effectifs salariés a été particulièrement grande, favorisant une féminisation notable des effectifs.

Cette féminisation continue des activités du Tertiaire ne subit pas de rupture significative depuis le début de la crise, excepté pour les activités de l'hôtellerie et

de la restauration, où, depuis 1978 le rythme de croissance des effectifs féminins se ralentit plus nettement que celui des effectifs masculins (tableaux I₄ et I₅). Pour tous les autres secteurs d'activités du Tertiaire, la crise de l'emploi se manifeste par un ralentissement du rythme de progression de l'emploi, les femmes restant cependant privilégiées dans les créations d'emplois.

Doit-on pour autant en conclure que dans le contexte de la crise actuelle le Tertiaire aurait la faculté d'engendrer un développement de l'emploi malgré le ralentissement généralisé de l'économie ?

Tableau I₄

Variation annuelle des emplois féminins et globaux dans le Tertiaire, par branche de la comptabilité nationale Sensibilité des emplois féminins dans le Tertiaire (au 31 décembre)

(Source : UNEDIC)

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
25. Transports						
Δ EF/EF	+ 8,4	+ 6,6	+ 5,6	+ 5,0	+ 7,5	+ 3,0
Δ ET/ET	+ 6,3	+ 3,7	+ 5,3	+ 1,6	+ 4,7	E ⁺
Δ EF/Δ ET	+ 17,8	+ 24,3	+ 14,7	+ 44,8	+ 23,1	> 100
σ EF/ET	+ 1,3	+ 1,8	+ 1,1	+ 3,1	+ 1,6	∞
28. Services						
Δ EF/EF	+ 8,8	+ 14,6	+ 5,5	+ 4,8	+ 7,0	+ 2,0
Δ ET/ET	+ 8,9	+ 11,3	+ 5,4	+ 4,9	+ 6,9	+ 1,6
Δ EF/Δ ET	+ 54,0	+ 70,2	+ 56,9	+ 54,7	+ 56,7	+ 67,8
σ EF/ET	+ 1,0	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,0	+ 1,0	+ 1,2
29. Commerce						
Δ EF/EF	+ 6,8	+ 5,2	+ 5,2	+ 5,1	+ 4,8	+ 1,8
Δ ET/ET	+ 5,4	+ 4,3	+ 4,2	+ 4,0	+ 4,0	+ 0,5
Δ EF/Δ ET	+ 48,6	+ 46,7	+ 48,9	+ 50,5	+ 48,0	> 100
σ EF/ET	+ 1,3	+ 1,2	+ 1,3	+ 1,3	+ 1,2	+ 3,6
30. Banques et Assurances						
Δ EF/EF	+ 8,4	+ 6,4	+ 7,2	+ 8,4	+ 7,2	+ 4,2
Δ ET/ET	+ 7,6	+ 6,0	+ 7,6	+ 7,7	+ 6,6	+ 3,2
Δ EF/Δ ET	+ 55,3	+ 53,9	+ 48,3	+ 55,1	+ 55,1	+ 68,4
σ EF/ET	+ 1,1	+ 1,1	+ 0,9	+ 1,1	+ 1,1	+ 1,3

Tableau I₅

Variation annuelle des effectifs salariés féminins et globaux dans le tertiaire par secteurs d'activité économique (sect. 38)

(Source UNEDIC)²²¹

Secteurs (Sect. 38)	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79
25. Commerce de gros alimentaire				
$\Delta EF/EF$	+ 2,4		+ 0,4	+ 0,7
$\Delta ET/ET$	+ 2,0		+ 0,1	+ 0,7
$\Delta EF/\Delta ET$	35,4		102,8	30,4
$\sigma EF/ET$	+ 1,6		+ 4,0	+ 1,0
Taux de féminisation	29,1-29,2		29,2-29,3	29,3-29,3
26. Commerce de gros non alimentaire				
$\Delta EF/EF$	+ 4,9	+ 1,3	+ 1,4	+ 2,9
$\Delta ET/ET$	+ 4,5	+ 0,9	+ 1,2	+ 2,3
$\Delta EF/\Delta ET$	34,8	47,0	39,1	41,5
$\sigma EF/ET$	+ 1,1	+ 1,4	+ 1,2	+ 1,3
Taux de féminisation	32,0-32,2	32,2-32,3	32,3-32,3	32,3-32,5
27. Commerce de détail alimentaire				
$\Delta EF/EF$	+ 6,8	+ 4,4	+ 5,8	+ 3,1
$\Delta ET/ET$	+ 5,1	+ 3,3	+ 5,4	+ 9,1
$\Delta EF/\Delta ET$	69,9	69,7	57,4	17,9
$\sigma EF/ET$	+ 1,3	+ 1,3	+ 1,1	+ 0,3
Taux de féminisation	51,6-52,5	52,5-53,0	53,0-53,3	53,3-50,3
28. Commerce de détail non alimentaire				
$\Delta EF/EF$	+ 2,4	+ 0,5	+ 2,7	+ 1,1
$\Delta ET/ET$	+ 2,1	+ 0,1	+ 1,4	+ 0,7
$\Delta EF/\Delta ET$	67,5	570,4	115,6	98,3
$\sigma EF/ET$	+ 1,1	+ 5,0	+ 1,9	+ 1,6
Taux de féminisation	60,5-60,6	60,6-60,9	60,9-61,7	61,7-61,9
29. Réparation et commerce de l'automobile				
$\Delta EF/EF$	+ 7,3	+ 4,9	+ 4,3	+ 4,1
$\Delta ET/ET$	+ 5,8	+ 3,2	+ 2,6	+ 1,9
$\Delta EF/\Delta ET$	19,1	23,1	25,4	33,4
$\sigma EF/ET$	+ 1,3	+ 1,5	+ 1,7	+ 2,2
Taux de féminisation	15,2-15,4	15,4-15,5	15,6-15,9	15,9-16,2

Secteurs (Sect. 38)	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79
30. Hôtels, cafés, restaurants				
$\Delta EF/EF$	+ 3,0	+ 3,8	+ 3,8	+ 2,2
$\Delta ET/ET$	+ 2,7	+ 3,8	+ 4,2	+ 2,9
$\Delta EF/\Delta ET$	57,2	51,8	46,2	38,2
$\sigma EF/ET$	+ 1,1	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,8
Taux de féminisation	51,2-51,4	51,4-51,4	51,4-51,2	51,2-50,8
31. Transports				
$\Delta EF/EF$	+ 4,3	+ 3,6	+ 2,0	+ 3,6
$\Delta ET/ET$	+ 3,4	+ 1,0	+ 0,6	+ 1,8
$\Delta EF/\Delta ET$	20,5	57,3	55,9	33,2
$\sigma EF/ET$	+ 1,3	+ 3,6	+ 3,3	+ 2,0
Taux de féminisation	16,0-16,1	16,1-16,6	16,6-16,8	16,8-17,1
33. Services marchands rendus aux entreprises				
$\Delta EF/EF$	+ 6,2	+ 3,8	+ 5,5	+ 5,2
$\Delta ET/ET$	+ 7,8	+ 3,3	+ 5,6	+ 6,4
$\Delta EF/\Delta ET$	35,2	50,4	42,8	35,6
$\sigma EF/ET$	+ 0,8	+ 1,1	+ 1,0	+ 0,8
Taux de féminisation	44,0-43,3	43,3-43,6	43,6-43,5	43,5-43,0
34. Services marchands rendus aux particuliers				
$\Delta EF/EF$	+ 4,3	+ 4,7	+ 5,2	+ 3,4
$\Delta ET/ET$	+ 4,4	+ 3,9	+ 4,1	+ 3,1
$\Delta EF/\Delta ET$	65,1	80,4	83,8	73,2
$\sigma EF/ET$	+ 1,0	+ 1,2	+ 1,3	+ 1,1
Taux de féminisation	66,1-66,1	66,1-66,6	66,6-67,3	67,3-67,5
35. Location et crédit-bail immobilier				
$\Delta EF/EF$	- 1,5	+ 4,5	+ 5,3	+ 5,6
$\Delta ET/ET$	- 2,3	+ 5,4	+ 2,2	+ 5,6
$\Delta EF/\Delta ET$	27,7	37,0	106,3	45,4
$\sigma EF/ET$	0,6	0,8	2,4	1,0
Taux de féminisation	43,8-44,3	44,3-43,9	43,9-45,2	45,2-45,2
36. Assurances				
$\Delta EF/EF$	+ 1,5	- 6,4	+ 2,6	+ 0,9
$\Delta ET/ET$	+ 0,6	- 6,3	+ 1,3	+ 0,5
$\Delta EF/\Delta ET$	135,3	54,1	107,7	102,2
$\sigma EF/ET$	+ 2,5	+ 1,0	+ 2,0	+ 1,8
Taux de féminisation	52,5-52,9	52,9-52,8	52,8-53,5	53,5-53,8

Secteurs (Sect 38)	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79
37. Organismes financiers ¹				
$\Delta EF/EF$	+ 3,2		+ 2,5	+ 1,7
$\Delta ET/ET$	+ 2,9		+ 1,9	+ 1,6
$\Delta EF/\Delta ET$	54,3		65,7	53,5
$\sigma EF/ET$	+ 1,1		+ 1,3	+ 1,1
Taux de féminisation	49,0-49,1		50,4-50,7	50,7-50,7
38. Services non marchands ²				
$\Delta EF/EF$	+ 5,3	- 1,0	+ 8,2	+ 4,2
$\Delta ET/ET$	+ 4,0	- 2,2	+ 7,4	+ 3,8
$\Delta EF/\Delta ET$	88,9	29,9	75,3	75,2
$\sigma EF/ET$	+ 1,3	+ 0,4	+ 1,1	+ 1,1
Taux de féminisation	66,1-67,0	67,0-67,8	67,8-68,3	68,3-68,6

La lecture des statistiques UNEDIC semble témoigner d'une moindre vulnérabilité des activités du Tertiaire à la crise dans la mesure où ses effets sur l'emploi dans le Tertiaire ne se répercuteraient que de façon amortie (ralentissement de la croissance des emplois salariés) ou tout au moins avec retard.

Des projections effectuées sur la période 1978-1985²²⁴ laisse cependant prévoir un sérieux ralentissement des créations d'emplois et notamment dans le secteur public, risquant de freiner, voire stopper la féminisation des effectifs salariés.

La relative autonomie de l'évolution de l'emploi salarié du Tertiaire aux retournements conjoncturels peut apparaître au premier abord favorable aux femmes dans la mesure où elles y sont majoritairement concentrées et bénéficient prioritairement des créations d'emplois.

Cependant, la montée parallèle des créations d'emplois et du chômage dans le tertiaire depuis 1968 (et plus particulièrement du chômage féminin) révèle un risque de chômage qui, de nature différente, n'en confère pas moins aux femmes une forte vulnérabilité.

II. La sélection des femmes par le chômage

L'examen de l'évolution du chômage au cours des années soixante-dix permet de repérer deux phases principales qui prennent des formes bien différenciées et dont on peut penser qu'elles renvoient chacune à des types de chômage distincts.

A. LE CHÔMAGE DE PROSPÉRITÉ

1. Un chômage en croissance modérée (cf. graphiques II₁ et II₂)

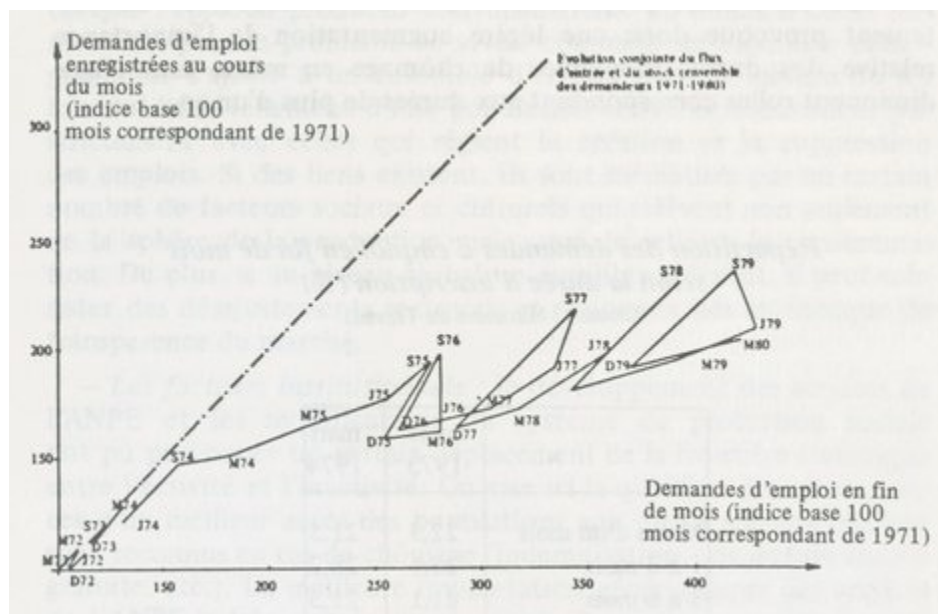
Au cours de cette première phase qui s'étend de 1971 au début de 1974 le chômage est caractérisé par :

- une augmentation relativement modérée du niveau des demandes d'emploi non satisfaites. Entre mars 1971 et mars 1974, en effet, le nombre des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois s'accroît de 30,8 %.

- Une liaison stricte entre l'accroissement du niveau du chômage et celle du flux d'entrée, puisqu'on note une évolution assez parallèle de ces deux indicateurs. Le nombre des demandes enregistrées au cours du trimestre augmente, quant à lui, de 27,5 % entre le premier trimestre 1971 et le premier trimestre 1974.

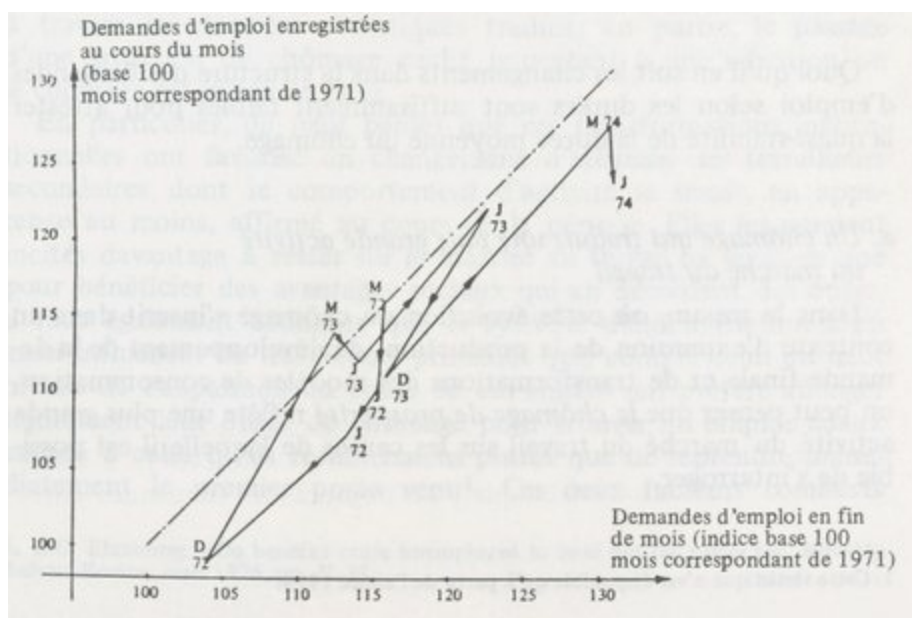
Graphique II₁

*Evolution conjointe du flux d'entrée et du stock
(ensemble des demandeurs d'emploi 1971-1980)*



Graphique II₂

*Evolution conjointe du flux d'entrée et du stock
(ensemble des demandeurs d'emploi 1971-1974)*



Sans doute, la tendance à l'accroissement du niveau du chômage signifie que le flux de sortie, s'il se développe également, ne le fait pas dans les mêmes proportions que le flux d'entrée. Ce désajustement provoque donc une légère augmentation de l'importance relative des durées moyennes de chômage en même temps que diminuent celles correspondant aux durées de plus d'un an :

*Répartition des demandes d'emploi en fin de mois selon la durée d'inscription (%)*²²⁵

(Source : Ministère du Travail)

	mars 1973	mars 1974
Moins d'un mois	22,3	21,5
1 à 3 mois	26,1	28,2
3 à 6 mois	21,1	21,3
6 mois à 1 an	14,7	14,2
1 an à 2 ans	9,3	8,3
2 ans et +	6,6	5,9

Quoi qu'il en soit les changements dans la structure des demandes d'emploi selon les durées sont suffisamment faibles pour attester la quasi-stabilité de la durée moyenne du chômage.

a. Un chômage qui traduit une plus grande activité du marché du travail

Dans la mesure où cette évolution du chômage s'inscrit dans un contexte d'expansion de la production, de développement de la demande finale et de

transformations des modèles de consommation, on peut penser que *le chômage de prospérité* reflète une plus grande activité du marché du travail sur les causes de laquelle il est possible de s'interroger.

Plusieurs éléments sont sans doute intervenus :

– *Les facteurs démographiques* : l'arrivée à l'âge actif des classes nombreuses tend à accroître les entrées sur le marché du travail. Il peut se faire que la capacité d'absorption de ces nouvelles ressources par l'appareil productif soit insuffisante au moins à court terme. Cela pose le problème de savoir comment un ensemble démographique s'ajuste à un ensemble d'emploi dans la mesure où les lois du renouvellement d'une population active ne concordent pas strictement avec celles qui règlent la création et la suppression des emplois. Si des liens existent, ils sont médiatisés par un certain nombre de facteurs sociaux et culturels qui relèvent non seulement de la sphère de la production mais aussi de celle de la consommation. De plus, si au niveau global un équilibre s'établit, il peut subsister des désajustements sectoriels et régionaux liés au manque de transparence du marché.

– *Les facteurs institutionnels* : le développement des services de l'ANPE et les modifications du système de protection sociale ont pu provoquer un certain déplacement de la frontière statistique entre l'activité et l'inactivité. On vise ici la question des conséquences d'un meilleur accès des populations aux droits sociaux qui leur sont reconnus en cas de chômage (indemnisation, couverture sociale gratuite, etc.). La meilleure implantation géographique des services de l'ANPE a très certainement permis de diminuer le nombre des ayants droit potentiels en facilitant une meilleure circulation de l'information relative au dispositif de protection des chômeurs inscrits comme demandeurs d'emploi.

Dans cette perspective, la montée du niveau du chômage perçue à travers les données statistiques traduit, en partie, le passage d'une situation de chômage caché important à une situation où le chômage est mieux recensé.

En particulier, on peut penser que ces transformations institutionnelles ont favorisé un changement d'attitude des travailleurs secondaires dont le comportement d'activité se serait, en apparence au moins, affirmé au cours de la période. Elles les auraient incités davantage à rester sur le marché du travail ne serait-ce que pour bénéficier des avantages sociaux qui en découlent. En outre, il faut également souligner que le système d'indemnisation a pu aussi influencer les travailleurs primaires qui, compte tenu du haut niveau de l'expansion au cours de ces années ont préféré allonger légèrement leur durée de chômage pour trouver un emploi mieux adapté à celui qu'ils recherchaient plutôt que de reprendre immédiatement le premier poste venu²²⁶. Ces deux facteurs combinés peuvent expliquer une certaine tendance à la moindre croissance relative du flux de sortie.

– *Les facteurs économiques* : le développement de la production et de l'emploi s'est accompagné d'un certain nombre de transformations affectant les structures productives ; cela est à prendre en compte dans l'explication de la montée du niveau du chômage au cours de cette phase.

Les études de l'INSEE ont déjà montré que la politique de décentralisation des

activités s'était traduite dans bien des cas, par la création de chômage non seulement là où l'établissement fermait, à cause du rejet des actifs employés, mais aussi là où la nouvelle unité s'implantait puisqu'elle faisait appel à des inactifs plutôt qu'à des chômeurs pour occuper les emplois créés²²⁷. Dans ces conditions, la montée du chômage serait en partie un phénomène statistique lié au déplacement de la frontière entre l'activité et l'inactivité.

La restructuration de l'appareil productif a également engendré un développement des flux de mobilité qui ne sont pas sans effets sur l'accroissement des entrées et des sorties du chômage. Ils illustrent la plus grande activité du marché du travail et augmentent les risques de désajustement et de sélection.

De la même manière, l'évolution de la productivité du travail a pu provoquer, malgré le développement de l'échelle de la production stimulée par l'augmentation de la consommation et de l'investissement une moindre croissance de l'emploi.

b . L'incidence conjointe des facteurs démographiques, institutionnels et économiques sur l'activité du marché du travail

Ces différents facteurs ont donc pu agir soit sur l'offre de travail, soit sur la demande et cela aussi bien dans le sens de la hausse que de la baisse. De plus, ils n'affectent pas les mêmes catégories de main-d'œuvre : certains concernent les premiers entrants, d'autres les licenciés ; certains touchent les travailleurs primaires et d'autres les travailleurs secondaires. Ils mettent en évidence non seulement la composante frictionnelle ou volontaire du chômage, ce qui renvoie au phénomène de l'organisation du marché du travail sur une nouvelle échelle, mais également sa composante structurelle qui fait référence aux transformations de l'appareil productif qui engendrent des flux de main-d'œuvre plus nombreux à transiter par le chômage. Sur un plan pratique, les observations précédentes montrent les difficultés qu'il y a à vouloir fonder une politique de l'emploi sur tel ou tel aspect particulier du chômage. En réalité, il est délicat, à un moment donné, d'en différencier les divers aspects autrement que dans une perspective théorique car les composantes du chômage s'articulent entre elles.

2. Un chômage nettement sélectif à l'encontre des femmes (Cf. graphique II₃)

Pourtant la caractéristique la plus remarquable du chômage de prospérité est constituée par un net mouvement de féminisation. Sa nature sélective, à l'encontre des femmes, semble donc bien établie et résulte de plusieurs processus :

- on note d'abord une augmentation assez parallèle de la part des femmes dans le flux d'entrée et dans le stock ;
- cependant, il faut souligner que le niveau de la féminisation du flux d'entrée est toujours insuffisant pour expliquer celui du stock.

(Source : Ministère du Travail)

	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
1971	36,2	35,0	42,0	39,6
1972	36,5	36,8	44,8	42,9
1973	41,3	40,2	47,9	45,4
1974	43,4			

Taux de féminisation du stock (%)

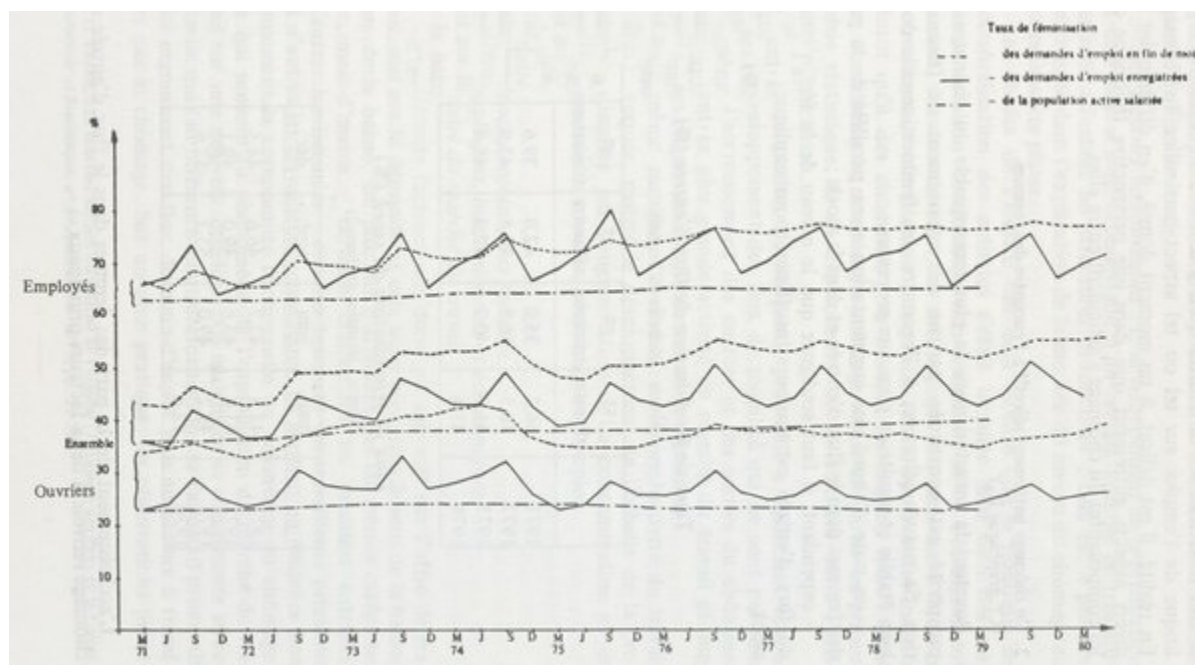
(Source : Ministère du Travail)

	mars	juin	sept.	déc.
1971	43,3	42,7	46,6	44,5
1972	43,0	43,6	49,0	49,1
1973	49,2	49,0	53,3	52,6
1974	52,8			

L'accroissement de la part des femmes dans le flux d'entrée en chômage renvoie à deux facteurs principaux.

Graphique II₃

Part des femmes dans le chômage



a. Une féminisation liée à l'insertion rapide des femmes dans le salariat

Il est lié en premier lieu au mouvement de féminisation de la population active salariée puisqu'à risque d'entrée en chômage constant il en découle des flux d'entrée en chômage au sein desquels les femmes ont une place plus importante. Or, les perspectives d'emploi favorables au cours de cette phase d'expansion ont pu inciter

un certain nombre d'actives qui perdaient leur emploi à rester en activité même si cela se traduisait par une période de chômage, plutôt que de rentrer dans l'inactivité, comme elles pouvaient le faire face à des conditions économiques moins favorables. Les ajustements conjoncturels se seraient donc moins réalisés par le biais d'une flexion des taux d'activité et davantage par des mouvements impliquant un passage par le chômage. En d'autres termes, les flux de mobilité auraient été du type « emploi-chômage » plutôt que du type « emploi-inactivité ».

Cette observation est compatible avec celle relative à la tendance à l'augmentation des taux d'activité féminine que l'on note sur la période en même temps qu'avec l'absence de flexion conjoncturelle significative les concernant. Dans ces conditions, le mouvement de féminisation du flux d'entrée renverrait à la composante volontaire du chômage de prospérité et serait lié au déplacement de la frontière statistique séparant l'activité et l'inactivité. Ce phénomène concerne principalement les femmes du fait de l'importance des réserves de main-d'œuvre féminine existant hors de l'activité salariée.

La question qui se pose alors est de préciser si le développement de l'activité féminine est lié à un phénomène de reprise d'activité plus important que dans le passé ou s'il résulte du maintien dans l'activité des catégories de femmes qui avaient tendance à sortir du marché du travail antérieurement.

Dans la première hypothèse, la féminisation du flux d'entrée en chômage renverrait à l'idée que le chômage des femmes est un problème de premier emploi ou de retour en activité. L'accent se trouverait mis sur son aspect frictionnel lié au manque de transparence du marché, en même temps que sur les difficultés d'insertion professionnelle du fait notamment d'une qualification inadaptée aux besoins de la production. Le passage par le chômage devient donc une étape obligatoire dans le processus de retour en activité. De même l'extension et le bénéfice de la protection sociale, sous réserve d'inscription à l'ANPE, peuvent inciter à rechercher un emploi à partir du chômage et non plus à partir de l'inactivité.

Dans la seconde hypothèse, cette idée ne pourrait plus être soutenue aussi facilement et la féminisation du flux d'entrée devrait être examinée en liaison avec le mode de fonctionnement du système productif qui engendrerait directement une féminisation plus importante des entrées en chômage.

L'étude de l'évolution de l'activité féminine (cf. supra) montre assez nettement qu'il y a simultanément un retour en activité pour les générations anciennes et tendance aux moindres sorties chez les jeunes. Cependant, il faut remarquer que les enquêtes emploi révèlent que l'accroissement du chômage des femmes concerne d'abord des personnes déjà actives et non celles recherchant un premier emploi ou reprenant une activité après une interruption plus ou moins longue. Ainsi en mars 1971, les licenciements représentaient 35,8 % des causes de présence dans la PDRE chez les femmes, les démissions 23,7 % et la recherche d'un premier emploi 21,6 %. Cette tendance se renforce au cours du chômage de prospérité puisqu'entre mars 1973 et mars 1974, le nombre de femmes licenciées dans la PDRE a augmenté de 34 %. Dans le même temps, le nombre de celles qui cherchent un premier emploi

s'accroît de 19 % et de 12 % pour celles qui reprennent une activité²²⁸.

b. Une féminisation liée à un salariat plus vulnérable au chômage

Le deuxième facteur qui tend à accroître la part des femmes dans le flux d'entrée en chômage résulte de la vulnérabilité relative croissante de cette catégorie de main-d'œuvre. La comparaison des taux de féminisation d'une part de la population active et d'autre part des entrées en chômage montre que le premier facteur est insuffisant pour expliquer l'ensemble du phénomène.

Sans doute, les sources statistiques qui permettent de faire cette observation sont-elles d'origines différentes, ce qui incite à la prudence dans leur maniement conjoint. Cependant, l'écart est suffisant pour être significatif. En outre, on peut penser qu'il renvoie davantage à la composante involontaire du chômage. Dans cette optique, en effet, la féminisation du flux d'entrée résulterait pour une large partie du développement de l'instabilité des emplois occupés par les femmes. Le mouvement de restructuration qui affecte l'appareil productif au cours de cette phase concernerait donc davantage les emplois ou les branches dans lesquels les femmes sont majoritaires. L'observation à partir des catégories d'emploi que l'on présentera par la suite apportera des éléments intéressants à cet égard. Quoi qu'il en soit, le chômage toucherait principalement des femmes déjà insérées dans l'activité.

c. Une féminisation liée à une sortie du chômage qui s'effectue plus lentement pour les femmes au cours de la première année de chômage

Cependant, l'écart entre la part des femmes dans le stock et dans le flux d'entrée en chômage, au cours de la phase d'expansion indique que d'autres processus sélectifs sont à l'œuvre, et tendent à ralentir la sortie des femmes. Ce phénomène apparaît nettement lorsqu'on examine comment évolue le taux de féminisation du stock en liaison avec la durée du chômage (graphique II₄).

Au cours de la première année d'inscription, il est très net que les femmes sortent après les hommes puisqu'au fur et à mesure que l'on passe des durées courtes aux durées avoisinant un an de chômage, on constate que la part des femmes s'accroît.

L'attente entre deux emplois successifs est donc plus brève pour les hommes qu'elle ne l'est pour les femmes. Les entrées et les sorties du chômage des hommes semblent se faire principalement en liaison avec l'évolution de la croissance de la production, puisque lorsque celle-ci se ralentit le chômage perd son caractère sélectif à l'encontre des femmes (au moins à l'entrée) en même temps que son niveau tend à augmenter plus rapidement. Cela est vrai par exemple entre mars 1971 et mars 1972 : à la phase de croissance parallèle de flux d'entrée et de stock correspond une stabilité du mouvement de féminisation qui signifie que le nombre de femmes au chômage évolue parallèlement à celui des hommes.

Au contraire, pour les emplois féminins, l'incidence du rythme de la production ne

se fait pas sentir de manière identique car elle s'inscrit dans un contexte de restructuration plus marqué. La présence d'un nombre important de femmes au sein du chômage et la possibilité pour les entreprises de faire appel directement à des inactives pour occuper les nouveaux emplois créés, notamment dans le cadre de la délocalisation des activités, peuvent renforcer les phénomènes de concurrence entre femmes par constitution d'excédents de main-d'œuvre dont le caractère est à la fois temporaire et relatif, mais qui tendent à ralentir leurs sorties du chômage. Cependant, la remarque précédente ne signifie pas que le ralentissement ou l'accélération de la croissance de la production n'affecte pas également les emplois occupés par les femmes. Il est évident que ces changements de rythme modifient les conditions de la restructuration des secteurs qui engendrent ou résorbent les excédents avec une rapidité plus ou moins grande en fonction de leurs besoins.

d. La féminisation du chômage de prospérité est liée à la restructuration du système productif

Il faut également souligner que l'aspect structurel auquel semble renvoyer le chômage des femmes dans le cadre du chômage de prospérité ne correspond pas nécessairement à un chômage de longue période, par opposition à celui des hommes qui s'inscrirait davantage dans le court terme ; il résulte plutôt du développement de l'instabilité de la main-d'œuvre sous l'influence de facteurs économiques tels que le développement de la concurrence sur le marché des biens et services qui entraîne une gestion plus serrée des ressources en main-d'œuvre de la part des entreprises. Si le niveau du chômage reste constant ou se développe légèrement, la population au chômage quant à elle se renouvelle rapidement même si sa physionomie reste à peu près semblable (ou si certains traits s'accroissent). Cela atteste que le phénomène structurel concerne certaines catégories de main-d'œuvre particulières.

Le chômage de type structurel peut donc être un chômage de court ou moyen terme dans la mesure où les suppressions d'emploi interviennent dans un contexte de forte création de postes. On peut même penser que les secondes accélèrent les premières. L'évolution de la conjoncture modifie simplement les conditions dans lesquelles se manifeste cette instabilité ; d'où l'ambiguïté d'une opposition très stricte entre chômage structurel et chômage conjoncturel. En réalité, l'observation statistique des mouvements de la féminisation des demandes d'emploi permet de penser que ces deux aspects sont étroitement liés.

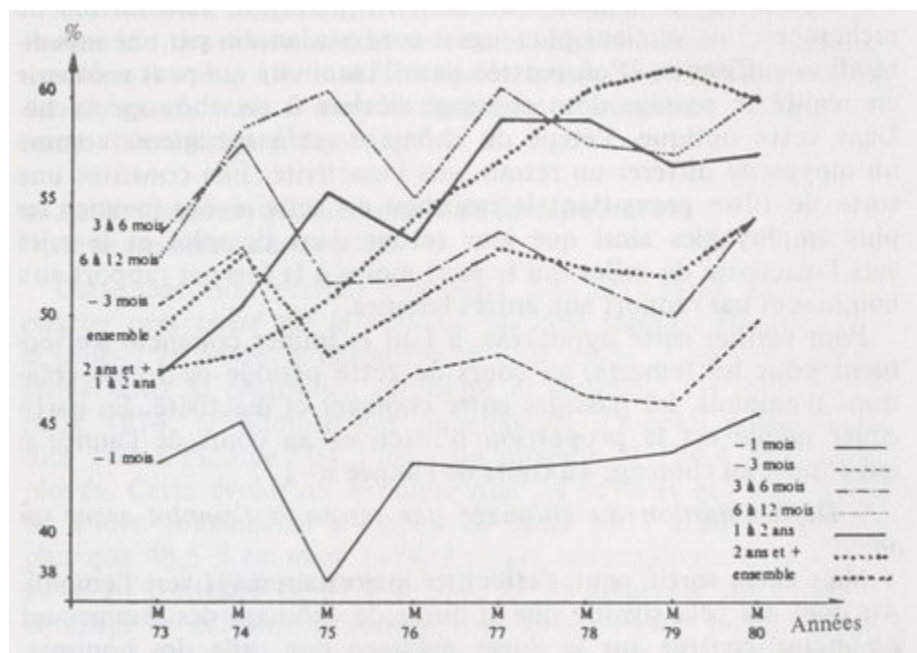
La notion du chômage structurel renvoie bien plus à l'idée d'une perte d'emploi par suite d'une modification de la structure productive pour s'adapter aux nouvelles conditions du marché, qu'à une durée de chômage longue. Les variations de la demande finale qui provoquent également des pertes d'emploi généralement associées à la notion de chômage conjoncturel ne sont pas sans effet sur la structure productive. En période de croissance de la demande finale, les fortes créations d'emploi qui lui sont associées peuvent accélérer les sorties du chômage.

e. *La féminisation du chômage de prospérité s'atténue fortement au-delà d'un an de chômage* (graphique II₄)

C'est sans doute en tenant compte de la remarque précédente que l'on peut expliquer que la part des hommes, sans devenir prépondérante, tend à reprendre de l'importance dans les durées de chômage supérieures à un an. En effet, la part des femmes diminue par rapport aux niveaux atteints dans les différents stocks associés aux durées inférieures et cela même si l'on tient compte des écarts dans la féminisation des flux d'entrée correspondants.

Graphique II₄

Taux de féminisation des DEFM selon la durée d'inscription



Cela signifie donc qu'au bout d'un an de chômage les femmes sortent de cette situation dans une proportion plus importante que dans les premiers mois de chômage. La question qui se pose alors est de savoir si cette sortie s'effectue vers l'emploi ou vers l'inactivité.

– *Défématisation du chômage par sortie d'activité au bout d'un an :*

Dans l'hypothèse d'une sortie vers l'inactivité cela correspondrait à une sorte d'effet de découragement qui atteindrait les catégories de main-d'œuvre féminine faute d'avoir retrouvé un emploi dans l'année. On peut interpréter ces sorties assez marquées des femmes au bout d'un an en les reliant au système d'indemnisation et à sa durée, ainsi qu'au contexte d'expansion de la production.

Tant que les indemnités sont substantielles, les femmes seraient incitées à rester en activité, même si elles ne trouvent pas d'emploi du fait de leur moindre employabilité relative. Celle-ci peut résulter de ce que leur qualification antérieure est peu propice à une réinsertion professionnelle du fait des modifications intervenues dans la structure productive (changements des techniques au sein des branches, décentralisation, etc.). Au-delà d'un an de chômage, les contraintes de

maintien en activité (pointage, justification de recherche...) ne seraient plus jugées contrebalancées par une indemnisation suffisante. D'où rentrée dans l'inactivité qui peut recouvrir en réalité le passage d'un chômage déclaré à un chômage caché. Dans cette optique, l'étape du chômage est à considérer comme un moyen de différer un retour vers l'inactivité. Elle constitue une sorte de filtre permettant le maintien en activité des femmes les plus employables ainsi que leur retour dans l'emploi et le rejet vers l'inactivité de celles qui le sont moins à la fois par rapport aux hommes et par rapport aux autres femmes.

Pour vérifier cette hypothèse, il faut examiner comment s'effectuent pour les femmes, au cours de cette période de fortes créations d'emplois, les passages entre chômage et inactivité. En particulier quelle est la proportion d'inactives au cours de l'année n qui étaient au chômage au cours de l'année $n - 1$.

– *Défématisation du chômage par retour à l'emploi avant un an :*

Mais cette sortie peut s'effectuer majoritairement vers l'emploi. Au quel cas cela signifie que la durée de chômage des femmes est davantage centrée sur la durée médiane que celle des hommes. Cette explication est sans doute plus cohérente avec le fort développement du secteur tertiaire au cours de cette période qui, en même temps qu'il se restructurait et rejetait vers le chômage une quantité importante de main-d'œuvre, notamment des femmes puisque celles-ci y sont majoritaires, contribuait fortement aux créations nettes d'emploi. D'où les besoins en main-d'œuvre qui accélèrent les sorties du chômage des catégories correspondantes et provoquent la défématisation relative des durées longues.

3. Le chômage des catégories « ouvriers » et « employés » : des sélections à l'encontre des femmes nettement distinctes

Pour comprendre les processus sélectifs qui interviennent à l'encontre des femmes au cours de cette phase caractéristique d'un chômage de prospérité, il est nécessaire d'examiner l'évolution du chômage au niveau des grandes catégories d'emploi en distinguant les emplois « employés » et les emplois « ouvriers ». On constate que le mouvement d'augmentation de la féminisation qui accompagne le passage des durées courtes aux durées moyennes et le mouvement inverse qui correspond aux passages des durées moyennes aux durées longues concordent assez exactement avec l'évolution de l'importance relative des différentes catégories d'emploi au sein des demandeurs : les ouvriers sont majoritaires parmi les actifs sans emploi dans les trois premiers mois puis au-delà d'un an. Les employés le sont dans la phase intermédiaire (graphique II₅).

Cela se vérifie également si l'on ne prend en considération que l'ensemble des femmes demandeurs d'emploi : le poids relatif des ouvrières tend à diminuer lorsqu'on passe aux durées moyennes du chômage, mais il devient largement majoritaire au-delà d'un an de chômage (graphique II₆),

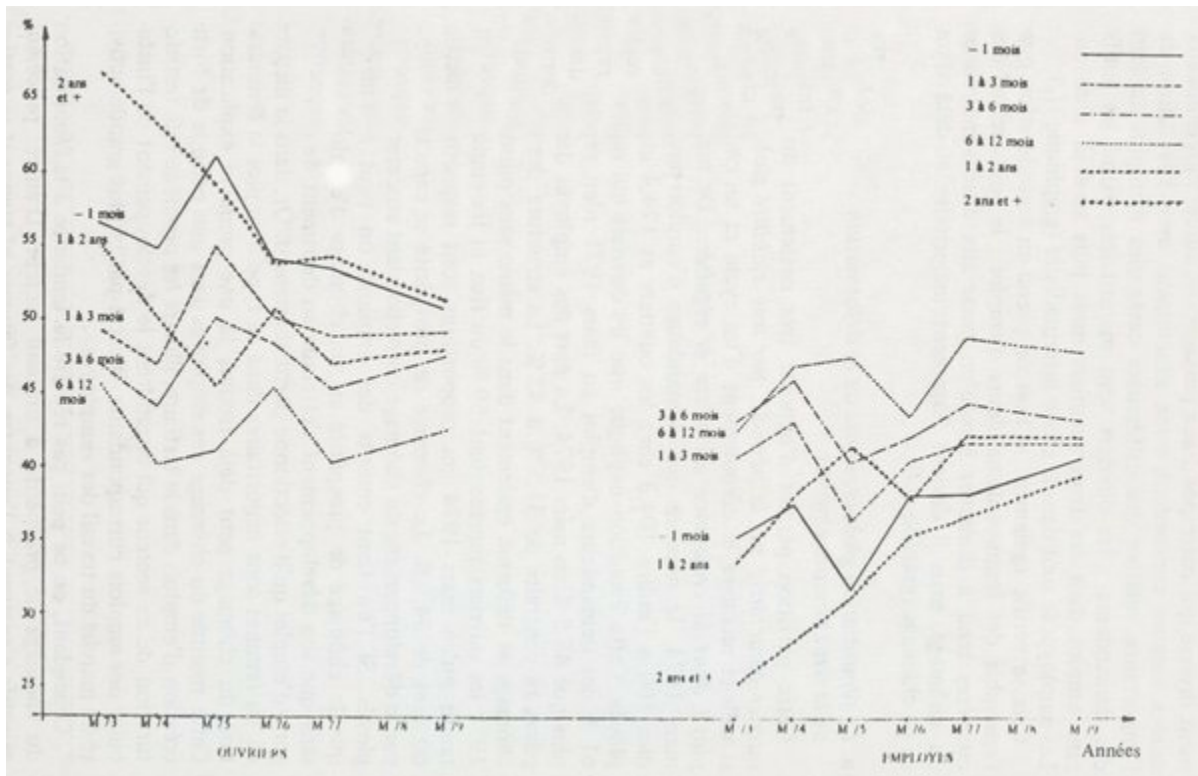
a. *La féminisation globale résulte de la déformation de la structure des emplois*

Cette partition permet d'opposer très nettement un *chômage ouvrier caractérisé sur la période, par une stabilité globale*, même si celle-ci recouvre le déroulement d'un cycle et un *chômage employé dont la croissance est nette et régulière*. De mars 1971 à mars 1974, le nombre des demandeurs d'emploi passe de l'indice 100 à l'indice 104,3 chez les ouvriers et 174,4 chez les employés. Cette évolution explique que les ouvriers qui représentent 61 % des demandeurs d'emploi en mars 1971 n'en représentent plus que 48,5 % en mars 1974. La part des employés dans le stock passe au contraire de 31,5 % à 42 %. La structure des entrées en chômage se déforme également dans le même sens puisqu'en mars 1971 les ouvriers représentent 69 % du flux et les employés 26 % tandis qu'en mars 1974 ces proportions sont respectivement de 60 % et de 34,5 %. Le chômage de prospérité se caractérise donc par le développement du chômage correspondant aux emplois d'employés. Si l'on tient compte des emplois, on peut même dire que le chômage de prospérité est un chômage d'employés en ce sens que son développement s'effectue au détriment de cette catégorie d'emploi qu'il sélectionne particulièrement. Or, dans la mesure où les femmes sont majoritaires dans ce type d'emploi la féminisation du chômage peut déjà trouver là une première explication. Cette montée du chômage des employés dans une période de forte création d'emplois dans le tertiaire, illustre les problèmes de restructuration de ce secteur qui engendrent le développement de l'instabilité des emplois correspondants, illustré par la plus grande activité du marché du travail des « employés ».

Cependant, on ne peut pas réduire la tendance à la féminisation du chômage de prospérité à un seul facteur. D'autres processus sélectifs s'exercent à l'encontre des femmes et viennent se greffer sur lui. Ils interviennent au sein des emplois d'employés mais aussi et plus nettement encore parmi les emplois correspondant aux catégories ouvrières (graphique II₇).

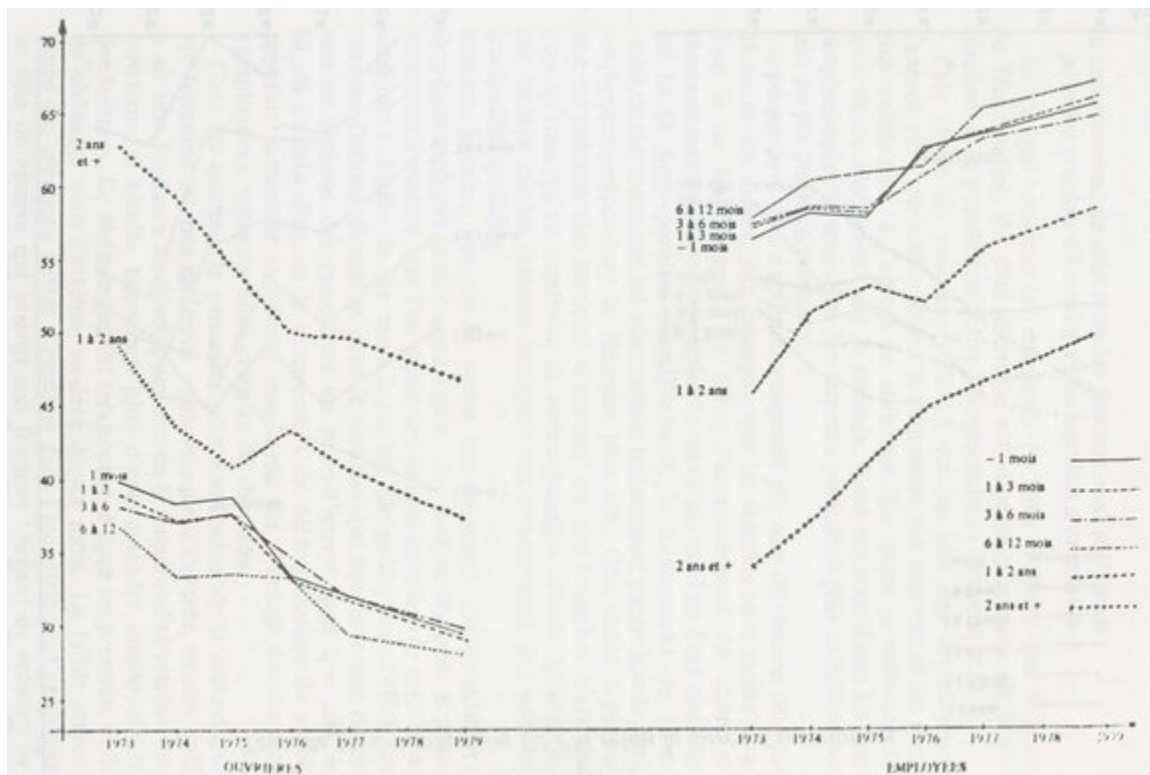
Graphique II₅

Part des ouvriers et des employés dans les DEFM réparties selon la durée d'inscription



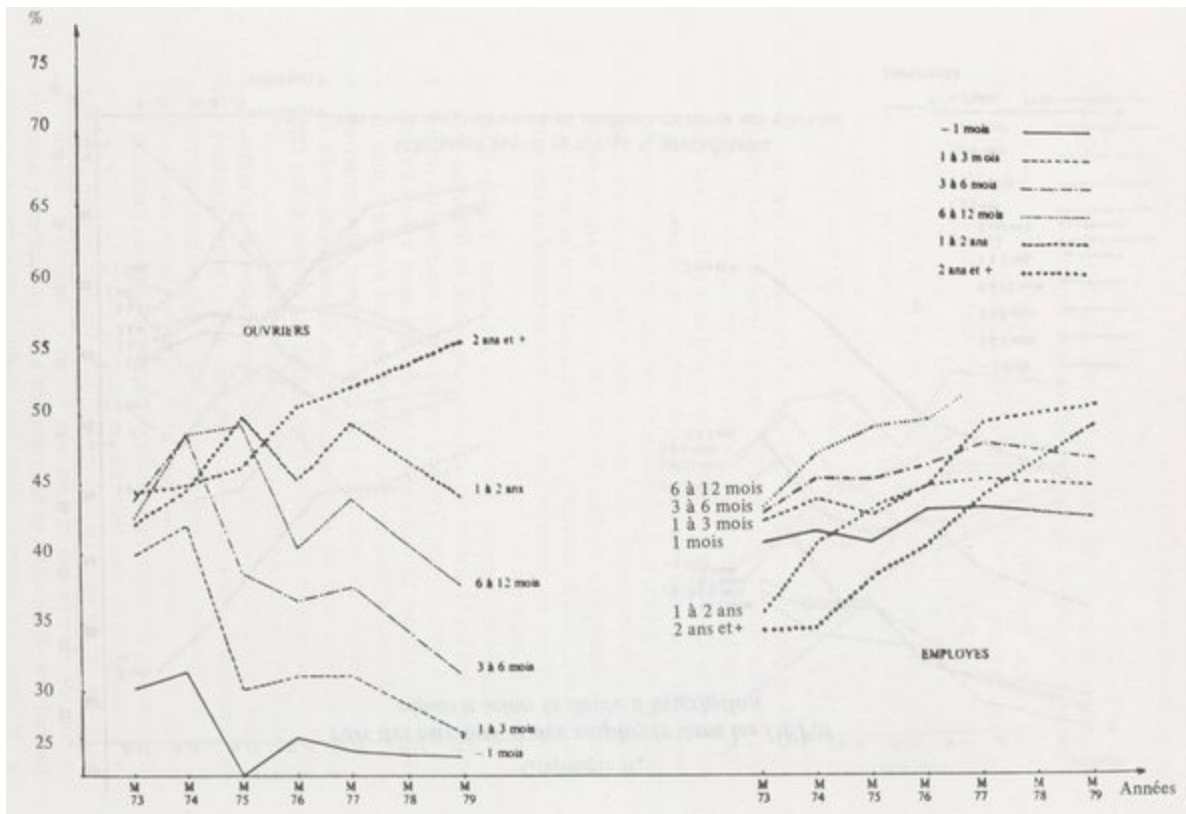
Graphique II₆

Part des ouvriers et des employés dans les DE FM répartis selon la durée d'inscription



Graphique II₇

Taux de féminisation des DEFM selon la durée d'inscription



b . *Les processus de sélection des femmes sont différents pour les emplois d'ouvriers et les emplois d'employés*

En ce qui concerne les employés on note d'abord que le taux de féminisation du flux d'entrée est supérieur au taux de féminisation de la population active correspondante (graphique II₃).

Cela révèle un processus sélectif qui, au sein des « employés », s'exerce plus particulièrement à l'encontre des femmes et les rend plus vulnérables à l'entrée en chômage. En outre ce mouvement se renforce légèrement sur la période. Dans ces conditions les emplois d'employés tenus par les femmes paraissent plus instables que ceux tenus par les hommes.

Cela ne peut être expliqué seulement par une différence de qualification en disant, par exemple, que les femmes sont moins qualifiées que les hommes. En effet, l'accroissement du chômage est plus marqué chez les employés qualifiés qu'il ne l'est chez les employés non qualifiés. Parallèlement, le mouvement de féminisation des premiers est plus rapide notamment parce que le flux d'entrée correspondant se féminise plus vite. Cela incite à penser que l'incidence des secteurs d'activité ou des branches n'est pas neutre mais qu'au contraire la restructuration affecte principalement ceux où les femmes occupent majoritairement des emplois d'employés qualifiés.

Au contraire, lors de la sortie du chômage, l'infériorité des femmes employés paraît assez faible : le stock se féminise à peine au fur et à mesure que l'on passe des durées courtes (de un à trois mois) aux durées de six mois à un an. On peut y voir l'effet des fortes créations d'emplois dans le tertiaire qui nécessite une mobilisation intense des ressources en main-d'œuvre quel que soit le sexe. Au-delà d'un an le

mouvement de déféminisation du stock apparaît nettement et dénote une sortie du chômage des femmes « employées », entre six mois et un an de chômage.

Chez les ouvriers le processus d'infériorisation de la main-d'œuvre féminine est très différent : peu marqué à l'entrée, encore qu'il y ait une tendance au développement de la vulnérabilité relative des ouvrières, il résulte beaucoup plus d'une moindre employabilité des femmes. Ce phénomène est très accentué dans les premiers mois de chômage mais s'atténue au-delà de six mois. La faible importance des créations nettes d'emplois dans l'industrie peut expliquer ce rôle de réserve qui revient aux femmes : venant de secteurs industriels en déclin elles se heurteraient à une concurrence assez vive de la part des hommes dont les qualifications mieux adaptées permettraient une réinsertion professionnelle plus rapide. D'une certaine manière, il y aurait, pour les femmes, passage d'un type de réserve (réserve dans l'emploi) à un autre type (réserve dans le chômage).

c. Le rôle du comportement d'activité des ouvrières et des employées

Les sorties du chômage s'opèrent donc différemment pour les femmes selon qu'elles sont ouvrières ou employées puisque celles-ci sortent plus rapidement que celles-là. Parmi les femmes actives à la recherche d'un emploi, les « employées » sont largement majoritaires dans les stocks associés aux durées de moins d'un an alors que les ouvrières le deviennent au-delà. Bien sûr les données relatives à la déformation du stock selon la durée ne permettent pas d'indiquer la direction prise à la sortie du chômage. S'il s'agit de l'inactivité on peut penser que le mouvement de retrait affecte plutôt les femmes employées et peu les femmes ouvrières (au moins relativement). Cela conduit à proposer une explication en termes de différence de comportement par rapport à l'activité : les femmes « employées » subiraient plus nettement l'influence d'un effet de découragement lié à l'entrée en chômage et à la perpétuation de cette situation. Au contraire, les femmes ouvrières seraient davantage fixées dans l'activité et à ce titre se rattacheraient à la notion de travailleur primaire. Cependant, les observations relevées précédemment au niveau de l'activité et de l'emploi (cf. supra) incitent à penser que les sorties se font principalement vers l'emploi. Les fortes créations d'emploi dans le tertiaire ne sont sûrement pas étrangères aux sorties du chômage avant un an que l'on note chez les femmes « employées ». Pour les ouvrières le problème de la réinsertion professionnelle se pose à la fois parce que globalement les créations d'emplois industriels sont faibles, que la reprise d'un emploi peut nécessiter une migration géographique impossible compte tenu de la situation familiale et enfin parce que le secteur qui est à l'origine de l'entrée en chômage (secteur en déclin) requerrait une qualification peu transférable. La reprise d'un travail peut nécessiter une déqualification à laquelle les ouvrières tentent de résister en prolongeant leur durée de chômage.

4. Le chômage de prospérité infériorise particulièrement les femmes jeunes

L'examen de l'évolution des taux de féminisation des demandes d'emploi en fin de

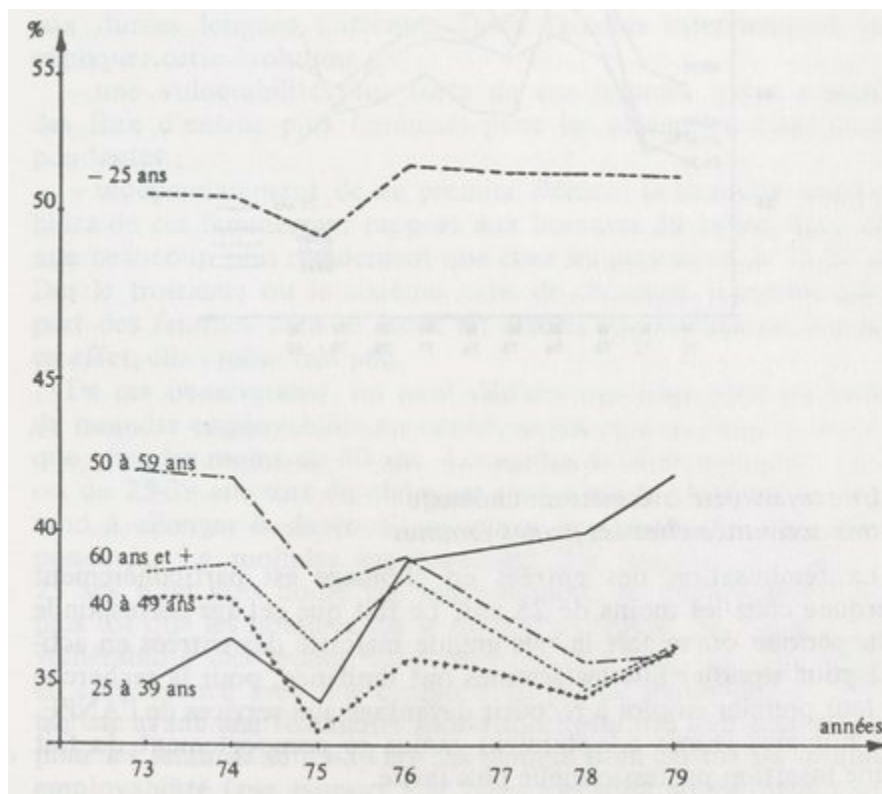
mois selon l'âge (graphiques II₈ et II₉) appelle deux remarques principales :

- les jeunes de moins de 25 ans s'opposent nettement aux autres classes d'âge puisque la proportion de femmes y est bien supérieure ;
- le mouvement de féminisation est net entre mars 1971 et mars 1974 quelle que soit la classe d'âge considérée. Il revêt la plus grande ampleur chez les moins de quarante ans.

La prise en compte de la structure par sexe et âge de la population active montre que les processus de sélection que subissent globalement les femmes se différencient assez nettement avec l'âge : la sélection est maximum chez les moins de 25 ans et les plus de 60 ans, elle est minimum chez les 25-39 ans.

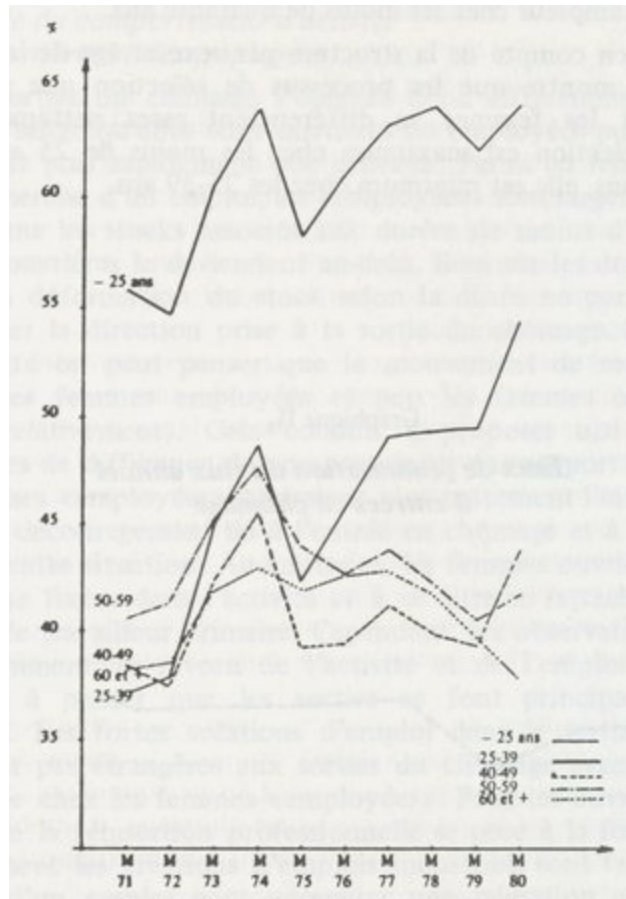
Graphique II₈

Taux de féminisation du flux annuel d'entrées en chômage



Graphique II₉

Taux de féminisation des DEFM selon l'âge



a. *Une infériorité à la mise au chômage très accentuée chez les jeunes femmes*

La féminisation des entrées en chômage est particulièrement marquée chez les moins de 25 ans. Le fait que cet âge corresponde à la période où se fait la très grande majorité des entrées en activité peut signifier que les femmes ont tendance, pour la recherche de leur premier emploi à recourir davantage aux services de l'ANPE. Les hommes jeunes adopteraient moins ce comportement du fait d'une insertion professionnelle plus facile.

Cependant, la féminisation du flux d'entrée ne peut sans doute pas être expliqué par ce seul facteur. Il faut également faire intervenir le problème de l'instabilité de l'emploi qui affecterait davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes et provoquerait des entrées en chômage fréquentes de la part des premières.

b. *L'infériorité relative des femmes à la sortie de chômage est marquée chez les moins de 40 ans*

Quel que soit l'âge considéré, on observe un mouvement de féminisation des demandes non satisfaites au fur et à mesure que l'on passe des durées courtes de moins d'un mois aux durées de moins d'un an. Ce phénomène illustre bien la moindre employabilité globale des femmes. Cependant, il est plus affirmé chez les jeunes de moins de 25 ans, surtout parmi ceux qui ne sont pas premiers demandeurs d'emploi et chez les personnes de 25-39 ans. Ainsi, par exemple, en mars 1971, le taux de féminisation de cette classe d'âge passe de 26,8 % pour les durées de moins d'un mois à 48,2 % pour les stocks associés aux durées de six à douze mois.

Lorsqu'on examine la situation des demandeurs d'emplois plus âgés ou des moins de 25 ans à la recherche de leur premier emploi on constate que le mouvement de féminisation des stocks associés aux durées longues s'atténue. Deux facteurs interviennent pour expliquer cette évolution :

- une vulnérabilité plus forte de ces femmes qui a engendré des flux d'entrée plus féminisés pour les catégories d'âge correspondantes ;

- indépendamment de ce premier élément la moindre employabilité de ces femmes par rapport aux hommes du même âge s'atténue beaucoup plus rapidement que chez les personnes de 25-39 ans. Dès le troisième ou le sixième mois de chômage, il semble que la part des femmes dans le stock ait atteint son maximum. Au-delà, en effet, elle évolue très peu.

De ces observations, on peut déduire que l'âge n'est un facteur de moindre employabilité particulièrement marqué pour les femmes que chez les moins de 40 ans. Lorsqu'un actif de moins de 25 ans ou de 25-39 ans sort du chômage c'est d'abord un homme, ce qui tend à allonger la durée d'inscription des femmes des âges correspondants. La moindre employabilité des femmes de moins de 25 ans n'est sans doute pas indépendante du fait qu'elles entrent plus tôt que les hommes sur le marché du travail. En outre, la forte vulnérabilité des jeunes, quel que soit leur sexe, met les femmes en concurrence avec une catégorie de main-d'œuvre plus employable car ayant une formation plus importante. De la même manière pour les femmes de 25-39 ans, on peut se demander si leur moindre employabilité (par rapport aux hommes) n'est pas la conséquence paradoxale de leur moindre vulnérabilité : les femmes de cette catégorie se trouvent en concurrence avec une proportion plus importante d'hommes dont les caractéristiques correspondent mieux aux besoins des employeurs. Au-delà de 40 ans, la situation des femmes ne semble pas se démarquer très nettement de celle des hommes, ce qui tendrait à signifier que le processus de sélection à la sortie intervient moins en fonction du sexe (concurrence hommes/femmes) qu'en fonction de l'âge (concurrence jeunes/âgés). En vieillissant les actifs masculins perdent une partie des qualités qui leur permettaient de sortir rapidement du chômage.

c. Les femmes âgées et les nouvelles entrantes cumulent les handicaps

Si l'on examine ensuite l'employabilité relative des femmes entre elles selon leur âge en comparant les parts relatives des demandes d'emploi selon la durée aux différents âges, on relève que les durées inférieures à six mois ont un poids plus important chez les femmes de moins de quarante ans que celui qu'elles ont chez les plus âgées. Le phénomène inverse apparaît pour les durées de plus d'un an. Les durées de six à douze mois semblent faire charnière puisqu'elles ont approximativement la même importance relative au moins chez les femmes de plus de 25 ans. Cela montre clairement que l'employabilité des femmes jeunes est supérieure à celle des femmes âgées.

Chez les moins de 25 ans, la distinction entre celles qui sont premiers demandeurs d'emploi et celles qui ne le sont pas, montre que les secondes ont une durée de

chômage plus courte que les premières. Cela signifierait que l'expérience professionnelle acquise au cours des emplois antérieurs, même si elle est brève, est un élément de qualification apprécié par les employeurs. D'autre part, alors que la structure des parts relatives des différentes durées reste assez stable entre mars 1971 et mars 1974 pour les non premiers demandeurs d'emploi, elle se modifie dès cette période pour les femmes nouvelles entrantes dans le sens d'une augmentation des durées longues. D'une certaine manière, le chômage de prospérité, en accroissant les flux de passage par le marché du travail renforce les phénomènes de concurrence entre catégories de main-d'œuvre et révèle, à cette occasion, l'infériorité relative de certaines d'entre elles qui cumulent en quelque sorte les handicaps.

Au total, les observations précédentes montrent qu'il est difficile d'expliquer la forme que prend le chômage de prospérité, marqué par un fort mouvement de féminisation des entrées et des stocks des demandes d'emploi, par une simple insuffisance des créations d'emplois par rapport à des ressources en main-d'œuvre, notamment féminines, qui se seraient développées de manière surabondante. S'il est vrai que les créations nettes d'emploi industriel sont faibles au cours de la période, il faut souligner que la montée du chômage est essentiellement liée à l'évolution du chômage chez les « employés ». Or, l'emploi tertiaire s'est considérablement développé, dans l'intervalle. Le chômage de prospérité ne renvoie donc pas à la notion de chômage involontaire de sous-emploi. De même, le fait que la part des licenciements augmente dans les motifs d'entrée en chômage signifie qu'il ne peut pas être non plus expliqué par la seule notion de chômage frictionnel qui résulterait d'une difficulté d'insertion professionnelle des nouvelles catégories de main-d'œuvre dont les femmes. Sans doute, cela ne veut pas dire qu'un facteur pris isolément n'intervient pas davantage pour expliquer la situation plus particulière de certaines d'entre elles. Mais en réalité, il ne prend son sens véritable que par rapport aux autres facteurs dont le jeu affecte les autres catégories de main-d'œuvre. Il reste que la forme prise par le chômage de prospérité coïncide assez étroitement avec une fonction de redistribution de la main-d'œuvre et notamment des femmes, en liaison avec la restructuration du système productif.

B. LE CHÔMAGE DE CRISE

Il faut souligner au préalable l'ambiguïté de la notion de crise selon que l'on apprécie le chômage en termes de niveau de demandes d'emploi ou bien en termes de taux de croissance de ce même indicateur.

– *Du point de vue du niveau*, on peut considérer que la période qui s'étend du deuxième semestre 1974 à la période actuelle correspond à une situation de crise sur le marché du travail puisqu'elle se différencie de la phase précédente par un niveau de chômage extrêmement élevé.

– *En termes de taux de croissance du chômage*, il faut remarquer que la crise est

marquée par plusieurs phases plus ou moins longues qu'il n'est pas inutile de différencier pour examiner comment les processus de sélection interviennent du point de vue de leur ampleur et leur vitesse. On peut alors distinguer :

- une période de croissance rapide du chômage de juin 1974 à septembre 1975,
- une période de stabilisation du chômage à ce niveau élevé de décembre 1975 à décembre 1976,
- une nouvelle phase de croissance, mais à un rythme moins rapide que dans la première phase, à partir de mars 1977.

1. L'entrée dans la crise

a. *Elle rompt le parallélisme antérieur entre entrées et sorties du chômage*

Au cours de cette première phase, on note que le flux d'entrée en chômage et le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois s'accroissent de façon très importante²²⁹.

Indice d'évolution des demandes enregistrées

(base 100 - mois correspondant de 1971)

(Source : Ministère du Travail)

juin 1974 - 121	septembre 1974 - 148
juin 1975 - 177	septembre 1975 - 194

Indice d'évolution des demandes en fin de mois

(Base 100 - mois correspondant de 1971)

(Source : Ministère du Travail)

juin 1974 - 131	septembre 1974 - 156
juin 1975 - 255	septembre 1975 - 277

Le passage d'une phase d'expansion de la production à une phase de récession provoque non seulement des entrées massives en chômage mais aussi un arrêt des sorties du chômage, ce qui correspond à un arrêt de l'embauche. Les entrées en chômage, bien qu'en nette augmentation, sont en effet très insuffisantes pour expliquer à elles seules l'ensemble de l'augmentation du stock. Celle-ci résulte pour une large part du vieillissement de la population en chômage. Contrairement au chômage de prospérité, le chômage de crise est donc marqué par un désajustement très net entre les niveaux relatifs du flux d'entrée et du flux de sortie du chômage.

On peut se demander si l'accroissement du chômage ne s'est pas réalisé en deux temps :

– au départ, il aurait d'abord été plus sensible aux entrées en chômage qu'à l'arrêt des sorties, comme le montre l'évolution parallèle du flux d'entrée et du stock. Cela

correspondrait au fait que la crise n'atteint pas tous les secteurs simultanément, l'arrêt de l'embauche n'est donc pas encore généralisé ;

- par la suite, l'extention de la crise provoque l'arrêt des sorties du chômage qui fait sentir son influence sur l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, même si le flux d'entrée continue de progresser et d'alimenter sa croissance. D'où l'inflexion de la courbe qui met en relation l'évolution du flux d'entrée et du stock, à partir du dernier trimestre de 1974.

b. L'entrée dans la crise transforme le mode d'infériorisation des femmes

Du point de vue de la féminisation, cette phase est marquée par une diminution importante de la part des femmes aussi bien dans le flux d'entrée que dans le stock des demandeurs d'emploi. Cela traduit la nouvelle situation conjoncturelle qui affecte l'ensemble du système productif. Or, dans la mesure où les hommes constituent la majorité des actifs ayant un emploi, il est normal que la généralisation du chômage provoque ce mouvement (graphiques Π_3 et Π_4).

Cependant, cette déféminisation du chômage global ne signifie pas que le chômage féminin diminue mais simplement qu'il augmente moins vite que celui des hommes. Il est très net que la phase initiale de la crise se traduit par une moindre présence des femmes dans les durées courtes, par rapport au niveau antérieur, ce qui correspond à l'entrée en chômage des catégories de main-d'œuvre masculine, mais elle provoque également et assez rapidement une nette tendance à la féminisation des durées longues. Cela peut s'expliquer de deux manières :

– On peut l'interpréter d'abord comme résultant d'un changement de comportement des femmes, ou de certaines d'entre elles qui, face à la montée du chômage, sont plus incitées à se maintenir en activité même si cela prend la forme d'un chômage de durée allongée. Ce changement de comportement serait fondé sur l'idée que, dans ces circonstances, il est plus facile de retrouver un emploi à partir du chômage que de l'inactivité apparente. Une enquête réalisée par la SOFRES en juillet 1976 concernant la population féminine des demandeurs d'emplois indique que la motivation la plus importante de l'inscription à l'ANPE, en particulier chez les jeunes femmes, s'avère être l'aide dans la recherche d'un emploi. Cela peut résulter du fait que la situation de femme au foyer ne favorise pas l'insertion dans un réseau de relations sociales où circulent des informations relatives à des emplois éventuels. De là découle le besoin d'une aide plus institutionnalisée. Si ce seul facteur jouait, il faudrait souligner la rapidité avec laquelle les femmes réagissent aux nouvelles conditions du marché.

– Il semble nécessaire de faire intervenir également les changements assez nets qui sont intervenus dans la durée du chômage correspondant aux emplois féminins. Du fait de l'arrêt de l'embauche les femmes ne sortent plus du chômage pour reprendre un emploi. Or, dans la mesure où au cours de la période de prospérité elles étaient plus particulièrement touchées par les durées médianes, il est évident que leur groupe est le premier à être rejeté dans les durées longues, par simple phénomène de vieillissement de la population des demandeurs d'emploi. C'est par

l'incidence que l'entrée dans la crise a sur les sorties du chômage que les femmes sont atteintes de manière plus spécifique.

c. La masculinisation du chômage de crise résulte de la montée du chômage chez les ouvriers

Envisagée sous l'angle des catégories d'emploi cette première phase de la crise est marquée par un démarrage de la croissance du chômage chez les ouvriers ; chez les employés, on note plutôt une accélération de l'évolution antérieure.

Indice d'évolution des demandes enregistrées

(base 100 -juin 1971)

(Source : Ministère du Travail)

CSP	juin 1974	juin 1975
Ouvriers	93,4	148,7
Employés	145,4	226,5

Indice d'évolution des demandes en fin de mois

CSP	juin 1974	uin 1975
Ouvriers	105	227
Employés	195	342

La modification de la structure du chômage qui en résulte explique la baisse de la féminisation que l'on constate puisque hommes et femmes sont très inégalement répartis entre ces deux types d'emploi.

Cependant, il faut remarquer que cette évolution apparaît dès le troisième trimestre de 1974 puisqu'entre juin et septembre de cette année la part des femmes diminue alors que le mouvement saisonnier des mois correspondants de 1972 et 1973 est plutôt inverse. Cela signifie que l'industrie est atteinte très rapidement par la crise. Mais cette remarque doit être nuancée par une autre. En effet, dans la mesure où le ralentissement de l'activité économique a commencé à se faire sentir dans certaines branches industrielles dès le premier trimestre de 1974, on s'aperçoit qu'il aurait atteint davantage les femmes qui y sont présentes puisque la légère augmentation du niveau du chômage chez les ouvriers s'accompagne d'un mouvement de féminisation bien plus marqué que celui que l'on observe au cours de la période correspondante de l'année antérieure.

2. La stabilisation de la croissance du chômage de crise

a. Elle provoque la réapparition de la vulnérabilité relative des femmes

Alors qu'en décembre 1975 l'indice des demandes en fin de mois se situe à 254 (base 100 - décembre 1971) il atteint 260 douze mois plus tard. De son côté, le flux d'entrée passe de l'indice 159 à l'indice 162,5 au cours du même laps de temps. En comparaison de la phase précédente, on note un très net ralentissement de la croissance du chômage en raison, notamment, d'une diminution du flux d'entrée au premier semestre 1976 par rapport à son niveau de l'année précédente. Cette évolution du chômage reflète le changement de la conjoncture qui intervient tant au niveau national du fait, en partie, du plan de relance de l'automne 1975 que sur le plan international puisque l'activité économique semble alors répartir dans les principaux pays occidentaux²³⁰.

Il est très net que les processus de sélection des femmes réapparaissent simultanément à la stabilisation du nombre des demandeurs d'emploi. La féminisation relative du flux d'entrée est d'ailleurs plus rapide que celle du stock, ce qui montre que la vulnérabilité relative des femmes resurgit et que l'accroissement de la part des femmes dans le nombre des demandes d'emploi en fin de mois ne résulte pas exclusivement de la moindre employabilité relative de cette catégorie de main-d'œuvre.

b. La réapparition marquée de la sélection des femmes est liée à l'évolution divergente du chômage selon les catégories d'emploi et de main-d'œuvre

La comparaison de l'évolution du chômage chez les ouvriers et chez les employés, au cours de cette deuxième phase de la crise, montre que la reprise de la production n'exerce pas les mêmes effets sur ces deux catégories d'emploi. En effet, alors que l'on note une stabilisation du chômage chez les ouvriers, il y a simplement un ralentissement de sa croissance chez les employés. La structure des emplois peut donc engendrer une tendance à la féminisation relative du chômage. Cela signifie également que les conditions de la reprise de l'activité dans le secteur tertiaire sont sensiblement différentes de ce qu'elles peuvent être dans l'industrie. Il faut sans doute que la croissance économique soit à la fois plus durable et plus massive pour y jouer un rôle d'entraînement réel.

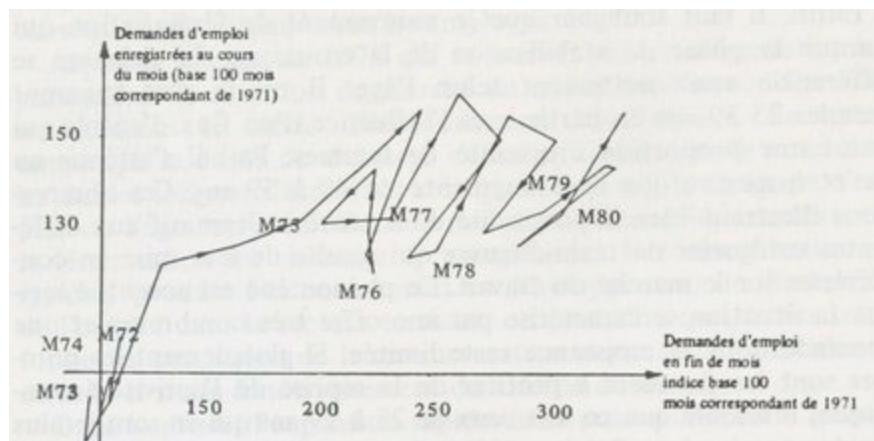
Au sein même des emplois d'ouvriers les réactions à la reprise de la production se différencient selon les qualifications. De fait, chez les ouvriers qualifiés elle se traduit par une baisse du niveau des demandes d'emploi au cours du deuxième semestre 1975, en réaction à la diminution très sensible des entrées en chômage au premier semestre. Chez les manœuvres, l'évolution est voisine. Elle semble même se produire plus tôt puisque le flux d'entrée est en baisse dès septembre 1975. Pour ces deux qualifications ouvrières, la reprise de l'activité se solde donc très rapidement par un arrêt des licenciements et, dans certains cas, par de nouvelles embauches.

La situation des ouvriers spécialisés est très différente puisque les entrées en chômage, au cours de cette phase, ne diminuent pas. Simplement, on relève que leur croissance est interrompue, ce qui provoque la stabilisation du niveau du chômage au cours de l'année 1976. On peut penser que globalement les emplois d'O.S. correspondent à des secteurs moins atteints par le retournement de la conjoncture.

Or, dès avant l'entrée dans la crise on notait que le chômage des ouvriers spécialisés était beaucoup plus féminisé d'une part que celui des autres catégories ouvrières et d'autre part que ne le laisserait supposer la structure des emplois²³¹. D'où une nouvelle source de féminisation du chômage ouvrier et partant du chômage global.

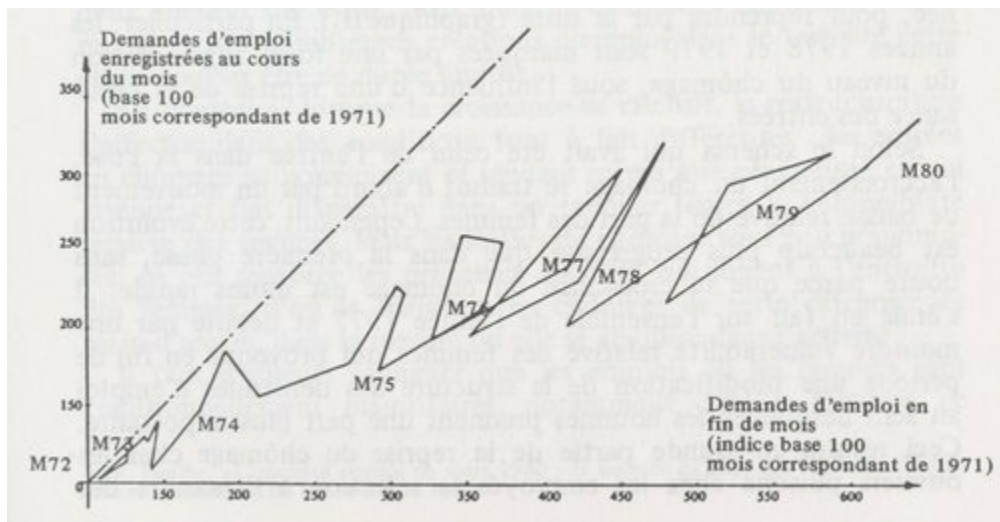
Graphique II₁₀

Evolution conjointe du flux d'entrées et du stock des demandeurs d'emploi (ouvriers)



Graphique II₁₁

Evolution conjointe du flux d'entrées et du stock des demandeurs d'emploi (employés)



Chez les employés également, quelle que soit la qualification considérée, le mouvement de féminisation reprend. Il illustre principalement un phénomène de vieillissement de la population féminine en chômage et indique par là que dans les secteurs qui font appel traditionnellement aux employés la reprise de l'embauche est lente à intervenir.

Enfin, il faut souligner que le mouvement de féminisation qui marque la phase de stabilisation de la croissance du chômage se différencie assez nettement selon l'âge. Il est le plus apparent chez les 25-39 ans en partie sous l'influence d'un flux d'entrée

qui inclut une proportion croissante de femmes. Puis il s'atténue au fur et à mesure que l'âge augmente de 40 à 59 ans. Ces observations illustrent bien la possibilité d'un recours alternatif aux différentes catégories de main-d'œuvre qui résulte de leur mise en concurrence sur le marché du travail. Ce phénomène est accentué lorsque la situation se caractérise par une offre très nombreuse et une demande dont la croissance reste limitée. Si globalement les hommes sont les premiers à profiter de la reprise de l'activité économique, il semble que ce soit ceux de 25 à 39 ans qui en sont le plus rapidement les bénéficiaires. L'âge leur confère une employabilité supplémentaire. Du même coup cela révèle l'infériorité relative des femmes d'âge correspondant.

3. La reprise de la croissance du chômage

Elle se manifeste à partir de décembre 1976 sous l'effet d'une nouvelle augmentation des entrées en chômage et d'un ralentissement des sorties. Ces deux phénomènes caractérisent l'année 1977 même si les entrées en chômage tendent à se stabiliser en fin d'année, pour reprendre par la suite (graphique II₁). En particulier, les années 1978 et 1979 sont marquées par une forte augmentation du niveau du chômage, sous l'influence d'une reprise de la croissance des entrées.

Selon le schéma qui avait été celui de l'entrée dans la crise, l'accroissement du chômage se traduit d'abord par un mouvement de baisse relative de la part des femmes. Cependant, cette évolution est beaucoup plus progressive que dans la première phase, sans doute parce que la croissance du chômage est moins rapide. Il s'étale en fait sur l'ensemble de l'année 1977 et débute par une moindre vulnérabilité relative des femmes qui provoque en fin de période une modification de la structure des demandes d'emploi au sein desquelles les hommes prennent une part plus importante. Ceci résulte en grande partie de la reprise du chômage chez les ouvriers puisque chez les employés la sélection à l'encontre des femmes s'opère quelle que soit l'évolution du niveau du chômage et des flux d'entrée. Au contraire, au cours de l'année 1979, la croissance du chômage est un peu moins rapide et la tendance à la féminisation apparaît nettement²³². L'influence de la structure des emplois semble prédominante puisque le ralentissement de l'augmentation des demandes d'emploi est plus marqué chez les ouvriers et très atténué chez les employés.

Au total, la crise de 1974 qui se traduit par une dégradation importante de la situation du marché du travail semble modifier assez sensiblement le mode d'infériorisation des femmes. En même temps que la durée du chômage s'allonge, la part des femmes dans les durées longues s'accroît et cela quelle que soit la catégorie d'emploi ou l'âge considéré. Dans la mesure où l'on a lié la tendance à la féminisation du chômage de prospérité à la restructuration du système productif et notamment au développement de l'instabilité de l'emploi dans le secteur tertiaire, on peut dire que la crise transforme les conditions de la restructuration et par suite les incidences de celle-ci sur le fonctionnement du marché du travail.

Dans la phase d'expansion rapide de la production cette restructuration se traduisait, sur le plan de l'emploi, par un nombre important de suppressions et de créations de postes de travail. D'où l'importance des flux d'entrée et des flux de sortie du chômage, principalement chez les employés, ce qui expliquait assez correctement l'évolution de la féminisation dans les stocks des demandes d'emploi répartis selon la durée. Le désajustement entre ces deux flux restait limité et pouvait être attribué davantage au manque de transparence du marché. D'une certaine manière, cela conduit à penser que le marché du travail, par le biais du chômage de prospérité privilégiait la fonction de réallocation de la main-d'œuvre. Le passage par le chômage était bien une étape de transition entre deux emplois successifs, mais grâce au contexte d'expansion économique et aux nombreuses créations d'emploi dans le tertiaire cette étape pouvait être de durée limitée.

Au contraire, lorsque la croissance se ralentit, la restructuration s'effectue dans des conditions tout à fait différentes ; les entrées en chômage se poursuivent et tendent même à se généraliser, ce qui atténue et fait disparaître dans un premier temps la vulnérabilité relative des femmes. Mais les sorties du chômage sont peu nombreuses, ce qui renforce les processus sélectifs, qui jouent à l'encontre des femmes, d'où le maintien en chômage de cette catégorie de main-d'œuvre, dans la mesure où elle se stabilise dans l'activité.

Il faut d'ailleurs souligner que les emplois où les femmes sont traditionnellement majoritaires, notamment dans le tertiaire, ce qui correspond aux qualifications d'employées, se montrent assez peu sensibles à l'amélioration conjoncturelle de l'année 1976. De même dans l'industrie, le mouvement de féminisation que l'on note à partir de l'observation du chômage des ouvriers, incite à penser que cette phase de reprise de la production est trop brève pour jouer un rôle d'entraînement suffisant sur les secteurs où les femmes ont une importance relative, car ce sont aussi des secteurs en déclin. La crise de 1974 a pu aggraver encore leurs difficultés. Au cours de la crise la fonction de réallocation jouée antérieurement par le chômage se trouverait en partie remplacée par une fonction d'exclusion liée à une gestion plus serrée de la main-d'œuvre par les entreprises. Cela renforce le déséquilibre entre les créations d'emploi moins nombreuses et les ressources en main-d'œuvre abondantes et ralentit le délai nécessaire pour passer d'un emploi à l'autre.

Ce ralentissement est particulièrement préjudiciable aux actives compte tenu de la structure des emplois, de la sensibilité différente des secteurs aux variations de la croissance de la production et du type de relation que les secteurs entretiennent avec le chômage (niveau d'échange faible ou élevé)²³³.

CONCLUSION

Au terme de cet ouvrage, deux axes de réflexion nous sont suggérés. Ils découlent étroitement de la problématique adoptée d'une part, de la nature et du contenu de nos observations d'autre part.

Ils seront développés ici autour des deux thèmes suivants :

- Les femmes et les réserves en main-d'œuvre,
- La question de l'irréversibilité du travail féminin.

I. Les femmes et les réserves en main-d'œuvre

L'observation de l'intégration des femmes dans l'activité salariée depuis le début des années soixante met en évidence les modalités par lesquelles le système productif a fait appel à de nouvelles catégories de main-d'œuvre et notamment aux femmes. En effet, ce recours plus marqué s'est accompagné d'une féminisation simultanée des flux d'entrées dans l'emploi et dans le chômage des catégories de main-d'œuvre correspondantes. A cet égard, les évolutions récentes montrent bien que la compréhension des transformations intervenues dans la participation à l'activité des femmes ne se réduit pas à une modification des comportements de ces dernières. Elle nécessite une liaison avec les conditions de leur emploi, avec les modalités spécifiques de leur utilisation. Dans cette perspective, on peut affirmer que la demande de travail de la part des entreprises a contribué à créer une offre de travail de la part des femmes, notamment par appel aux inactives ; bien plus, elle a engendré une offre excédentaire comme en témoigne l'importance des transferts féminins entre l'inactivité et le chômage.

Cependant, au-delà du simple changement d'échelle que reflète l'élévation des taux d'activité des femmes, on peut penser que les conditions mêmes de l'ajustement ou de l'équilibration sur le marché du travail se sont transformées. Les variations qui affectent le niveau de l'emploi provoquent, en effet, l'apparition de flux de mobilité qui mettent en relation, de manière étroite, l'activité, le chômage et l'emploi par des mouvements d'entrées et de sorties de l'une quelconque de ces sphères vers les deux autres. C'est d'ailleurs cette observation, au cœur de la problématique adoptée ici, qui a amené à étudier conjointement l'activité, l'emploi, le chômage et la mobilité de la main-d'œuvre féminine.

Les conclusions des analyses menées précédemment convergent au moins dans la mise en évidence de deux phénomènes.

a. La spécificité et l'évolution de la sélection des femmes par le chômage

La sélection des femmes par le chômage, qu'elle se manifeste par de fortes entrées en chômage en période de prospérité – vulnérabilité – ou par des difficultés de sortie du chômage – faible employabilité – en période de crise, témoignerait davantage d'une infériorité des emplois féminins que d'une infériorité stricte de la main-d'œuvre féminine.

Dans l'industrie :

Malgré une tendance à la diffusion sectorielle de la main-d'œuvre féminine, les femmes restent concentrées dans des activités où l'emploi est en régression (textile, habillement), donc très sensible au moindre ralentissement économique et bénéficiant peu des périodes d'expansion.

La diffusion de la main-d'œuvre féminine dans les secteurs industriels qui ont

connu de fortes créations d'emploi, comme par exemple les industries de Biens d'Équipement, s'opère dans le cadre de profondes transformations des structures productives qui impliquent des modifications dans le domaine de l'emploi, non seulement par la suite de la délocalisation des établissements, mais aussi à cause de la transformation de la structure et des conditions de l'emploi.

En d'autres termes, la diffusion de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie s'accompagne d'une intensification de la circulation de la main-d'œuvre sur le marché du travail et des passages par le chômage.

Dans le tertiaire :

L'emploi féminin se développe à un rythme élevé et continu jusqu'en 1975. À partir de cette date, le ralentissement de l'activité économique entraîne une décélération du rythme de croissance de l'emploi féminin, sans cependant provoquer de rupture dans la tendance longue qui correspond à l'insertion massive des femmes dans les emplois salariés du tertiaire (en particulier lors des « premières entrées » dans l'emploi).

Néanmoins, la montée parallèle de l'emploi et du chômage dans la catégorie des employées traduit les profonds mouvements de restructuration des emplois correspondants. Ces transformations contribuent à développer les flux de passage sur le marché du travail.

Les mouvements de féminisation du chômage au cours de la phase de prospérité et dans la période de crise sont étroitement liés au type d'évolution que connaît dans le même temps, l'emploi des femmes dans les différents Secteurs d'Activité Économique.

– *En période de prospérité*, la sélection des femmes à l'entrée en chômage renvoie très directement à deux facteurs qui concernent l'emploi :

– le développement de l'instabilité de l'emploi dans le tertiaire qui implique un développement de l'activité du marché du travail correspondant. Or, on a vu que dans ce secteur, ce sont les activités où les femmes sont majoritaires qui ont enregistré les mouvements de restructuration les plus importants (le commerce). D'où, des entrées et des sorties du chômage à la fois nombreuses et féminines ;

– la moindre croissance de l'emploi ou même sa diminution dans certains secteurs industriels en déclin qui sont précisément ceux où les femmes sont les plus présentes (textile, habillement, cuir et peaux).

La combinaison de ces deux phénomènes explique à la fois la féminisation globale du chômage et l'évolution de la part des femmes selon l'ancienneté puisque si elles y entrent nombreuses, elles en sortent également relativement rapidement du fait de fortes créations d'emploi dans le Tertiaire et de l'appel des autres secteurs de l'Industrie. Aux processus de rejet et d'appel de la main-d'œuvre employée correspond un chômage dont la fonction de réallocation est mise en évidence.

– *En période de crise*, la généralisation du chômage lui fait perdre son caractère sélectif à l'encontre des femmes, au moins à l'entrée. Cependant, le simple

ralentissement de la croissance de l'emploi dans le Tertiaire et les répercussions de la crise sur les secteurs industriels en déclin ont des conséquences importantes sur les sorties du chômage des catégories de main-d'œuvre féminine. Cela explique que la part des femmes s'accroît de manière sensible dans les durées de chômage supérieures à six mois. Au cours de cette phase, le chômage paraît davantage jouer un rôle de rétention de la main-d'œuvre. Cela est particulièrement vrai pour les femmes puisque les processus sélectifs qui s'exercent à leur encontre se concentrent essentiellement sur les sorties du chômage.

b. Le rôle de réserves de la main-d'œuvre féminine

Traditionnellement, la fonction de réserves que l'on attribue à la main-d'œuvre féminine et que l'on exprime par les notions de volant de main-d'œuvre ou de population-tampon résulte de l'observation de la place particulière que les femmes occupent dans les flux de mobilité entre, d'une part, l'emploi et le chômage et, d'autre part, l'activité et l'inactivité. Du premier point de vue, on note que les femmes sont les premières licenciées en période de ralentissement des créations d'emploi et les dernières embauchées en période de reprise, tandis que, du second point de vue, on montre que, par le jeu des entrées et des sorties d'activité, les femmes amortissent l'impact des fluctuations conjoncturelles de l'emploi sur le chômage.

Or, cette approche qui attribue principalement à la réserve une fonction d'adaptation quantitative et à court terme des ressources en main-d'œuvre aux besoins du système productif, apparaît à la fois trop simplificatrice du mode d'usage de la main-d'œuvre féminine et contradictoire avec les observations réalisées sur l'ensemble de la période étudiée. En effet, que la place des femmes dans la régulation du marché du travail soit appréhendée par le biais de l'activité, de l'emploi ou des flux de main-d'œuvre, on note l'existence d'une asymétrie dans les mouvements d'appel et de rejet de la main-d'œuvre féminine.

Durant la période de prospérité (1968-1974), la croissance de l'emploi salarié s'accompagne d'un fort appel de la main-d'œuvre féminine. Cette mobilisation de la main-d'œuvre féminine est repérable à différents niveaux :

- *du point de vue des variations de l'emploi*, puisqu'en général les femmes participent plus aux créations d'emplois salariés qu'elles ne sont présentes dans les secteurs ;

- *sous l'angle de la circulation de la main-d'œuvre*, puisque les périodes de fortes créations d'emploi sont également celles où les flux de passage de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail sont les plus intenses ;

- *à partir des transferts entre le non-salariat et le salariat*, dans la mesure où l'intensification des flux de passage du non-salariat vers le salariat, repérable entre 1965 et 1970, concerne particulièrement les femmes ;

- *au niveau des passages par le chômage*, car durant la période de prospérité, s'intensifient à la fois les flux d'entrées et les flux de sorties du chômage ;

– *enfin, du point de vue des transferts entre l'activité et l'inactivité*, puisque l'on note que la croissance de l'emploi salarié entre 1968 et 1974 s'accompagne d'une mobilisation intensive des réserves féminines inactives.

La période de crise, quant à elle, se traduit par une montée du chômage féminin. Cependant, cette augmentation résulte moins d'une sélection renforcée à l'entrée en chômage, en particulier lors de la première phase de la crise, comme le laisserait supposer le schéma classique de la réserve féminine « première licenciée... », que d'une transformation des conditions de retour à l'emploi. En effet, la généralisation du chômage qui en découle, tend à faire disparaître la vulnérabilité relative des femmes. D'une manière évidente, le nouveau contexte économique modifie les conditions de la restructuration du système productif, ce qui retentit sur les sorties du chômage des diverses catégories de main-d'œuvre, et en particulier sur celles des femmes.

En second lieu, les analyses conjointes de la flexibilité de l'activité et de l'emploi des femmes d'une part, et de la circulation de la main-d'œuvre féminine, d'autre part, attestent une relative rigidité du travail féminin aux retournements conjoncturels.

– *Ainsi, du point de vue de l'emploi*, les secteurs industriels qui ont fortement fait appel à la main-d'œuvre féminine en période de fortes créations d'emploi (automobile, industrie électronique, chimie et caoutchouc, matières plastiques et industries diverses) sont des secteurs qui retiennent leur main-d'œuvre féminine lors des suppressions d'emploi.

De même, si, depuis 1974, le rythme de croissance annuelle de l'emploi des femmes dans les activités du Tertiaire, se ralentit, le Tertiaire continue à embaucher prioritairement une main-d'œuvre féminine.

– *Au niveau de la circulation de la main-d'œuvre féminine* ensuite, il apparaît que le développement de la crise (1975-1980) s'accompagne d'un ralentissement et d'une réorganisation de la circulation de la main-d'œuvre féminine.

– *Enfin, au niveau des transferts entre l'activité et l'inactivité*, on note qu'entre 1975 et 1979, les taux d'activité féminine continuent de croître à un rythme identique à celui enregistré durant la période de prospérité. La crise aurait pour effet d'accentuer la tendance à la stabilisation des femmes dans l'activité (diminution des taux de sortie d'activité) et donc à accélérer les mutations structurelles en cours.

Analysés sous les trois angles de l'activité, de l'emploi et de la circulation de la main-d'œuvre, les mouvements de la main-d'œuvre féminine au cours des deux périodes contrastées, 1968-1974 et 1975-1980, attestent l'existence du processus *d'appel et de fixation de la main-d'œuvre féminine dans le système productif*. En d'autres termes, si le rôle classique de réserve de main-d'œuvre, que l'on attribue aux femmes, peut dans une certaine mesure se concevoir au niveau des modalités d'appel (les femmes entrent massivement dans les emplois salariés dans le contexte d'une période de forte croissance de l'emploi), il ne semble pas jouer dans le sens du rejet.

Cette contradiction apparente entre l'observation du mode d'utilisation de la main-

d'œuvre féminine et la vision traditionnelle de son rôle de réserve ne signifie pas que les femmes ne remplissent pas ou plus cette fonction, elle implique simplement que la nature de cette fonction est autre. A la lumière des observations précédentes, il apparaît que le rôle des femmes est primordial pour faciliter les restructurations de l'appareil productif. En d'autres termes, l'appel aux réserves de main-d'œuvre féminine correspond plus à un besoin de renouvellement des ressources en main-d'œuvre qu'à un simple mécanisme d'ajustement joué par une population-tampon spécifique. Sur la période récente, la fonction de réserve jouée par la main-d'œuvre féminine serait moins celle de permettre l'adaptation quantitative des ressources en main-d'œuvre aux besoins de l'appareil productif, que celle de faciliter les restructurations du système productif.

L'analyse des modalités d'usage de la main-d'œuvre féminine ne constitue cependant qu'une approche parcellaire de l'ensemble des réserves en main-d'œuvre et de leur place dans la régulation de l'emploi.

– Ne pas noter de jeu significatif sur la catégorie de main-d'œuvre féminine en période de crise n'implique évidemment pas que des processus de rejet de l'appareil productif n'interviennent pas sur d'autres catégories de main-d'œuvre tels, par exemple les travailleurs âgés ou immigrés.

– Les transferts entre l'activité et l'inactivité ne constituent pas le processus unique de régulation de l'emploi. D'autres modalités existent : elles peuvent être offertes par l'action éventuelle sur la durée, l'intensité, la qualité du travail. De même, le développement très rapide du recours à de nouvelles formes d'emploi – formes particulières ou formes atypiques d'emploi²³⁴ – permet d'introduire une relative flexibilité, une plus grande souplesse, dans le mode de gestion de la main-d'œuvre.

Ceci révèle une hétérogénéité des réserves en main-d'œuvre dans l'emploi et hors emploi – une diversité dans les modalités de leur usage – de leur mobilisation et de leur démobilisation.

En définitive, ces remarques posent le problème de l'unicité ou de la pluralité des fonctions jouées par les réserves de main-d'œuvre dans la régulation du système productif, à travers notamment la possibilité des usages complémentaires ou alternatifs des différentes catégories les constituant.

II. La question de l'irréversibilité du travail féminin

Cette fonction particulière assumée par la main-d'œuvre féminine à l'occasion des restructurations du système productif français amène à réfléchir sur l'affirmation éventuelle du caractère irréversible des nouvelles modalités de l'activité féminine.

Les divers axes de nos réflexions menées sur l'activité et l'emploi des femmes, les profondes transformations structurelles sous-jacentes à l'évolution du travail féminin, semblent concorder pour affirmer le caractère irréversible des tendances récentes, en ce sens qu'on ne peut concevoir un retour pur et simple à la situation antérieure, i-e, avant 1960.

Cependant, prétendre à l'impossibilité d'un éventuel retour aux structures et au niveau antérieurs de l'activité féminine, ne signifie pas pour autant que les structures actuelles resteront figées et que l'intégration des réserves en main-d'œuvre féminine dans le salariat s'effectuera au même rythme et selon des modalités identiques dans un avenir plus ou moins proche.

En effet, si depuis plus d'un siècle, on note une extension du salariat féminin, cette évolution s'inscrit dans une dynamique historique de transformations des structures productives et sociales. Parallèlement à cette évolution qui n'a pas de caractère linéaire, des mouvements inverses, des contretendances peuvent se manifester. Une étude historique permet de confirmer que le recours intensif aux réserves féminines semble correspondre plus précisément à des phases historiques de formation et de transition des modes d'industrialisation.

On ne peut donc affirmer avec certitude la poursuite ou le dépassement du mode actuel d'intégration des femmes au salariat. Les incertitudes tiennent à la propagation ou non de tendances qui émergent à l'heure actuelle et qui révéleraient des transformations *conjointes* des structures productives d'une part, des structures sociales, d'autre part.

Ces transformations structurelles pourraient œuvrer dans le sens ou à contre-sens d'une disponibilité toujours accrue de la main-d'œuvre féminine, et/ou d'une mobilisation également plus grande des femmes dans la sphère de la production.

A ce titre, la diffusion de certaines modifications actuellement perceptibles et perçues semblerait avoir un impact sur l'organisation du travail en général – sur celui des femmes en particulier. Certaines d'entre elles peuvent être citées ici ; une analyse plus précise de leur influence sur l'évolution du travail féminin dans la période future serait sans doute nécessaire.

a. Il s'agit de la diffusion éventuelle d'un nouveau mode d'organisation de la famille : la « famille-association »²³⁵ qui constitue certes à l'heure actuelle un modèle marginal, mais qui porte en germe l'émergence de forces de changement.

L'extension de la sphère capitaliste, au sein de la famille, contribue à la transformation du mode d'organisation de la famille, ne serait-ce que par l'importance prise par le marché dans le rapport entre ses membres (qu'ils se posent en termes de revenu, mais aussi de consommation, de loisir, d'éducation ou de prise

en charge de la vieillesse) et de la logique qu'elle introduit : besoin et désir d'autonomie des membres de la famille.

L'extension de la sphère capitaliste par intégration progressive des activités domestiques dans la sphère marchande porte en lui le dépassement du modèle dominant d'organisation de la famille : « la famille conjugale » vers un autre modèle dont la « famille association » en serait l'émergence.

La « famille association » qualifierait alors un nouveau modèle familial fondé sur l'association d'individus, réunis pour un temps pouvant être bref, par un consensus social et affectif et mettant en commun leurs ressources tout en conservant une très large indépendance²³⁶.

Les transformations apportées par ce modèle dans l'organisation de la famille seraient multidimensionnelles. Elles s'accompagneraient à la fois :

- de transformations dans la division du travail (double carrière) et du pouvoir (partage de l'autorité) entre les sexes ;

- mais aussi de transformations dans la vision du mariage et les stratégies de fécondité des couples (plus grande autonomie de la femme en matière de fécondité liée à l'utilisation plus fréquente de moyens contraceptifs).

La diffusion éventuelle d'un tel modèle ne peut s'accompagner que d'un développement de l'activité salariée continue des femmes.

b. Il s'agit des transformations des structures démographiques. Elles commenceront à faire sentir leurs effets au-delà de 1985 avec l'arrivée sur le marché du travail de générations moins nombreuses.

Plusieurs solutions apparaîtront pour résoudre les éventuelles pénuries de main-d'œuvre qui pourraient alors se manifester : appel à la main-d'œuvre étrangère, recours encore accru au travail féminin. Sans doute, des pressions idéologiques ou institutionnelles se heurteront ou se renforceront pour pousser les femmes dans ou hors du foyer.

En outre, la dimension démographique fait intervenir d'autres types d'interrogations quant à la vision prospective du niveau et de la structure futurs de la participation des femmes à l'activité professionnelle. Nous en signalerons ici deux :

- La première découle des considérations concernant le cycle de vie active des femmes ; le moment et les conditions des premières entrées en activité sont des facteurs essentiels du déroulement professionnel des femmes²³⁷. En d'autres termes, pour la situation présente, *les générations de femmes entrées en activité depuis une quinzaine d'années*, dont celles pour lesquelles la première entrée en activité s'est produite après 1974, auront une biographie professionnelle largement conditionnée par le contexte spécifique caractérisant le moment de leur première participation à l'activité professionnelle – fortes créations d'emploi et restructurations du système productif pour la première période, ralentissement des créations d'emploi et crise économique ouverte pour la seconde. Pour les femmes dont l'activité est dite « discontinue », ceci est aussi valable pour les reprises d'activité ; le moment et les conditions de l'interruption étant là encore fondamentaux pour déterminer les

conditions de leur réinsertion professionnelle.

Tout ceci doit donc nous amener à réfléchir sur les modalités d'entrée en vie active des prochaines générations de femmes. Le contexte économique général autant que leur contexte social spécifique – par exemple filles ou petites filles de femmes ayant eu ou non une activité professionnelle salariée²³⁸ – moduleront dans une certaine mesure les réponses possibles à la question de l'irréversibilité du travail féminin ; même si cela ne modifie pas l'affirmation de l'accession du travail professionnel des femmes comme composante structurelle des Ressources en Main-d'Œuvre.

- La seconde remarque découle du débat très récent mené autour de l'observation de la reprise de la natalité en France et dans plusieurs pays occidentaux. Cette discussion est fondée sur l'augmentation des taux de fécondité évalués à 1,95 pour 1980 (le taux était de 1,87 en 1979)²³⁹, malgré l'existence de plusieurs facteurs qui joueraient, en toute logique, en faveur de la continuation de la baisse de la natalité. Elle est alimentée par les hypothèses des démographes s'inspirant en particulier des travaux d'Easterlin²⁴⁰. Une « autorégulation collective » assurerait un rétablissement cyclique du niveau de la descendance finale tous les 20-25 ans.

En échappant à une vision mécanique et sans interpréter plus avant cette analyse, l'évolution sur une plus longue période assurerait donc le rétablissement de la descendance finale à un niveau supérieur à 2 enfants par femme. La prise en considération d'une telle perspective pourrait avoir une influence sur le niveau de participation de la main-d'œuvre féminine à l'activité professionnelle. En effet, l'hypothèse des pénuries de main-d'œuvre à l'horizon 1985 évoquée plus haut serait ainsi remise en cause dans un horizon plus lointain.

c. Il s'agit des transformations de l'emploi tant en matière d'aménagement du temps de travail que des conditions d'emploi. Dans cette perspective, le débat actuel sur la réduction de la durée du travail qui constitue l'une des formules possibles du partage du travail (mais non l'unique) pose le problème de la sortie de la crise mais également doit être perçu dans une perspective de plus long terme, plus générale qui serait celle des modifications probables dans le futur du « rapport au travail »²⁴¹, instituant la mise en place d'un nouveau mode de développement du système économique et social²⁴². Ces réflexions prennent un autre relief lorsqu'on les mène dans une autre voie qui serait celle de l'étude des transformations du rapport salarial. Les apports déjà cités des travaux sur l'éclatement de la notion d'emploi, sur le développement massif du recours aux formes particulières d'emploi, œuvrent conjointement pour la nécessité d'envisager l'avenir du travail féminin dans cette optique.

d. Il s'agit de considérations économiques concernant la fonction productive des femmes, leur place dans le système d'emploi. Nous avons souligné la fonction essentielle des femmes lors des restructurations en cours du système productif.

D'autres insistent sur une interprétation du recours accru au travail féminin liée aux besoins des entreprises en travail non qualifié d'une part, liée au souci, pour les entreprises, de limiter le coût relatif du travail, d'autre part²⁴³.

Ces deux approches concordent pour présenter la nécessité économique du travail féminin au vu de l'état actuel du système productif et de ses transformations.

En plus de l'ensemble de ces pressions contradictoires exercées par l'Economie, le Démographique, le Social, l'autorité publique par la voie des institutions viendra sans doute exercer une influence, infléchissant ainsi les forces en présence, ou tout au moins établissant un arbitrage.

La nature même de ces forces témoigne du fait qu'on ne peut envisager les perspectives à long terme du travail féminin, indépendamment des conditions d'extension et d'exercice du travail salarié. Ces conditions concernent à la fois les transformations futures touchant la sphère productive, la sphère familiale (ou sociale) et leur articulation.

I. OUVRAGES

- L. Aurousseau, *Accès des femmes à de nouveaux emplois*, ERE Bordeaux, octobre 1975.
- M. Azoulay, M. Bouaza, E. Duval, *L'intérim et sa place dans l'entreprise ; de la rationalisation de la gestion du personnel à la systématisation du recours à l'intérim*, ERE Lyon, Université de Lyon II, janvier 1979.
- M.C. Bergouignan, *Eléments d'analyse économique de la condition féminine*, Thèse de Doctorat ès-Sciences Economiques, Bordeaux, 1978 ; 1^{ère} partie : « La condition féminine dans la production sociale », 2^e partie : « La condition féminine dans la famille ».
- Bowen et Finegan, *The Economics of Labor Force Participation*, Princeton University Press, 1979.
- Commissariat au Plan, *Rapports sur Emploi et Travail*, VI^e, VII^e et VIII^e Plans, Documentation française.
- Comité du Travail Féminin, *Le chômage des femmes*, mai 1977.
- R. Cornu, *Structures industrielles capitalistes et mobilité*, colloque Cordès Lest, septembre 1976.
- A. Cotta, *Les origines de la montée du chômage en France*, Rapport pour le Ministère du Travail, décembre 1978.
- J.P. Courtheoux, *Mesure et structure de la population inactive*, Centre de Recherches d'Urbanisme, 1977.
- J. Danrey, *La réinsertion professionnelle des femmes, L'exemple de l'agglomération dijonnaise*, Institut de recherche sur l'économie de l'Education, CNRS, avril 1973.
- R.A. Easterlin, *Population, Labor Force and Long Swings in Economic Growth : the American Experience*, New York, Columbia University Press, 1968.
- ERE Lyon, *L'emploi féminin dans la région Rhône-Alpes*, mai 1975.
- Galenson, *Women at work : an international comparison*, Ithaco, Cornell University, 1973.
- J.P. de Gaudemar, *Mobilité du travail et accumulation du capital*, Maspero, 1976.
- A. Gauvin, *Analyse de la mobilisation et de la circulation de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail : le cas de la France depuis 1968*, Thèse de 3^e cycle, Université de Paris I, décembre 1978.
- J.F. Germe, *Emploi et marché du travail au XIX^e siècle : l'exemple français*, Thèse de 3^e cycle, Université de Paris I, 1978.
- M. Guilbert, *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Ed. Mouton, Paris, 1966.
- P. Lainé, *La femme et ses images*, Edition Stock, 1974.
- R. Leroy, *Essai sur la population active, Théorie économique récente et analyse régionale de l'emploi féminin*, Librairie Universitaire de Louvain, 1968.
- Cynthia B. Lloyd, *Sex, Discrimination and the Division of Labor*, Columbia University Press, 1975.

- Janice Fanning Madden, *The Economics of Sex Discrimination*, Lexington Books, 1973.
- A. Michel, *Prospective du travail féminin et aménagement du territoire*, DATAR, CNRS, Etude sur travail féminin et société, avril 1974.
- A. Michel, *Activité professionnelle de la femme et vie conjugale*, Ed. CNRS, 1974.
- F. Michon, *Chômeurs et chômage*, Paris, PUF, 1975.
- J. Mincer, *Labor Force Participation of Married Women*, in Aspects of Labor Economics, Princeton, 1962.
- Ministère du Travail, Délégation à l'emploi, *Rapport de synthèse du groupe de travail sur les problèmes spécifiques du chômage féminin*, Service des Etudes et de la Statistique, 1978.
- OCDE, *Le travail des femmes*, 1976.
- OIT, *Le travail des femmes dans un monde en évolution, rapport préliminaire*, (année internationale de la femme), 1973.
- M. Orange, *Le travail féminin dans la région Midi-Pyrénées*, ERE, Toulouse, octobre 1973.
- C. Penneret, *Le travail des femmes dans l'industrie, exemple de la télémécanique*, ERE Poitou-Charente, avril 1975.
- Claude Roux, *La reprise du travail professionnel chez la femme mariée*, Enquête sociologique dans la région parisienne, Paris, mai 1968, Thèse d'Etat.
- K. San vert, *Comportements et motivations à l'égard du travail des femmes habitant dans les grands ensembles*, ERE Paris, 1975.
- G. Standing, *Labour Force Participation and Development*, OIT, Genève, 1978.
- R. Stone, *Comptabilité démographique et construction des modèles*, OCDE, Paris, 1971, (rapports techniques).
- E. Sullerot, *Problèmes posés par le travail et l'emploi des femmes*, Conseil Economique et Social, 15 octobre 1975.
- E. Sullerot, *L'emploi des femmes et ses problèmes dans les états membres de la communauté*, CEE, 1972.
- N. Tabard, *Influence du travail féminin sur les budgets familiaux*, CREDOC, octobre 1979.
- L. Tilly, J.W. Scott, *Women, Work and Family*, Holt, Rinehart and Winston, 1978.
- R. Tsuchigame, N. Dodge, *Economic Discrimination against Women in the United States*, Lexington Books, 1974.

II. ARTICLES

- M. Aglietta, « Panorama sur les théories de l'emploi », *Revue économique*, vol. 19, n° 1, janvier 1978, pp. 80-120.
- A. Azouvi, « Caractéristiques d'entreprises, structures d'emploi et de salaires », *Economie et Statistique*, n° 92, septembre 1977, pp. 17-28.
- A. Azouvi, *Emploi-qualification et croissance dans l'industrie*, Collection INSEE, Série E/58, février 1979 ; Série E/63, juin 1979 ; Série E/66, août 1979.
- G. Gadeyan, J.N. Durvy et D. Quarre, « Les agents de l'Etat en 1975 », *Economie et Statistique*, n° 86, février 1977, pp. 11-27.
- P. Bouillaguet-Bernard, « Famille, système productif et modalités d'intégration des femmes au salariat. Une perspective historique », Communication présentée au groupe « Prospective de la famille », CGP, mai 1979, *Séminaire d'Economie du Travail*.
- P. Bouillaguet-Bernard et A. Gauvin, « Le travail féminin, famille et système productif », *Consommation*, n° 2, 1979, pp. 53-98.
- Rudolph C. Blitz, « Women in the Professions, 1870-1970 », *Monthly Labor Review*, n° 5, mai 1974, pp. 35-39.
- M. Castellan, « Comptes socio-démographiques : l'exemple des emplois et de la mobilité intersectorielle », *Economie et Statistique*, n° 75, février 1976, pp. 27-39.
- M. Cézard, « Les qualifications ouvrières en question », *Economie et Statistique*, n° 110, avril 1979, pp. 15-36.
- M. Cézard, « Les résultats de l'enquête emploi d'octobre 1978, progression du chômage », *Economie et Statistique*, n° 112, juin 1979, pp. 21-32.
- A. Charraud et A. Laferrère, « Le travail des femmes aux Etats-Unis », *Economie et Statistique*, n° 62, décembre 1974, pp. 50 à 52.
- T.F. Cripps, K.S. Tarling, « An analysis of the Duration of Male Unemployment in Great Britain, 1932-1972 », *Economic Journal*, vol. 84, juin 1974.
- Comité du travail féminin, « La formation professionnelle des femmes », *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 1, 1973.
- J.C. Deville, « Activité féminine et fécondité », *Economie et Statistique*, n° 93, octobre 1977, pp. 51-58.
- M. Destefanis, Dumard, A.M. Vasseur, « Incidence de la conjoncture économique sur l'emploi féminin dans l'industrie dans la région Rhône-Alpes », Centre d'Etudes de l'Emploi, *Cahier du CEE*, n° 2, PUF, 1973, pp. 99-117.
- Documentation française*, « Le travail des femmes en France », n° 278, avril 1973.
- Dumard-Letablier, « Les salariés de l'industrie », « Branches et régions industrielles en France », Centre d'Etudes de l'Emploi, *Cahier du CEE*, n° 6.
- Dumard-Letablier, « L'emploi industriel en France », (fin 1968 à fin 1971), Centre d'Etude de l'Emploi, *Cahier du CEE*, n° 9, 1971.
- B.M. Eaddy, « Women in the Labor Force : the Later Years », *Monthly Labor Review*, n° 11, novembre 1975, pp. 17-24.

- R.A. Easterlin, « The Conflict between Aspiration and Resources », *Population and Development Review*, 2 (3-4), septembre 1976, pp. 417-426.
- O. Ekert, « Consommation et cycle de vie des ménages », *Revue Population*, mai-juin 1980, pp. 649-665.
- F. Eymard-Duvernay et R. Salais, « Une analyse des liens entre l'emploi et le chômage », *Economie et Statistique*, n° 69, juillet-août 1975.
- J.P. Faugère, « L'allocation du temps entre travail domestique et travail marchand, Discussion autour d'un modèle », *Revue Economique*, vol. 31, n° 2, mars 1980.
- Z. Fierge, « Le rapport entre le travail féminin rémunéré et non rémunéré, source d'inégalité », *Travail et Société*, n° 2, avril 1976, pp. 39-55.
- O. Frank, « Existe-t-il une modification dans l'évolution des taux d'activité féminins ? », *Travail et Emploi*, n° 6, octobre 1980, pp. 63-82.
- R.B. Freeman, « Decline of Labor Market Discrimination and Economic Analysis », *American Economic Review*, mai 1973, pp. 280-286.
- J. Frisch, « Activité et inactivité professionnelle des femmes en fonction de leur origine sociale », *Sociologie du Travail*, n° 2, avril-juin 1976, pp. 169-191.
- Fullerton Jr and P. Flains, « New Labor Force Participation to 1990 », *Monthly Labor Review*, n° 12, vol. 93, décembre 1976, pp. 3-13.
- J. Gaudin et X. Greffe, « Partage du temps et mode de développement », *Droit Social*, numéro spécial sur le « Partage du travail », janvier 1980, pp. 86-99.
- C. Goguel, « Le rythme de renouvellement des demandes d'emplois », *Economie et Statistique*, n° 2, juin 1969, pp. 63-66.
- R. Gronau, « The Intrafamily Allocation of Time : The Value of Housewives », *American Economic Review*, septembre 1973, pp. 634-651.
- R. Gronau, « Leisure, Home Production and Work : the Theory of Allocation of Time Revisit », *Journal of Political Economy*, décembre 1977.
- A. Grossman, « Women in the Labor Force : the Early Years », *Monthly Labor Review*, n° 11, novembre 1975, pp. 3-9.
- F. Guelaud-Leridon, « Recherches sur la condition féminine dans la société d'aujourd'hui », *Cahier de l'INED*, n° 48, (travaux et documents), Paris, PUF, 1967.
- B. Guibert, « La mutation dans l'Industrie », *Economie et Statistique*, n° 68, juin 1975, pp. 23-37.
- Heckman et Willis, « A Beta Logistic Model for the Analysis of Sequential Labor Force Participation by Married Women », *Journal of Political Economy*, février 1977, pp. 27-58.
- Heckman, « Shadow prices, Market wages and Labor Supply », *Econometrica*, vol. 42, n° 4, juillet 1974, pp. 679-694.
- M. Huet, « Emplois et activité entre 1968 et 1975 », *Economie et Statistique*, n° 94, novembre 1977, pp. 59-76.
- M. Huet, « Note sur les projections d'emploi, 1978-1985 », *INSEE*, Communication au groupe « Emploi féminin » du VIII^e Plan, juin 1980.
- M. Huet, « Note sur l'évolution de l'activité féminine depuis 1975 », *INSEE*,

Communication au groupe « Emploi féminin » du VIII^e Plan, juin 1980.

- H. Kahne et A. Kowen, « Economic perspective of the Role of Women in the American Economy », *Journal of Economic Literature*, décembre 1975, vol. 113.
- D. Klein, « Women in the Labor Force : the Middle Years », *Monthly Labor Review*, n° 11, novembre 1975, pp. 10-16.
- A. Labourie-Racape, « Activité féminine et structures d'emploi », Centre d'Études de l'Emploi, *Cahier du CEE*, n° 6, (Les salariés dans l'Industrie), pp. 219-243.
- A. Labourie-Racape, M.J. Letablier, A.M. Vasseur, « L'activité féminine », Centre d'Études de l'Emploi, *Cahier du CEE*, n° 11, 1977.
- E. Lapierre-Adamcyck, « Activité féminine et fécondité : une enquête au Québec », (1971), *Revue Population*, n° 3, mai-juin 1978, pp. 605-631.
- P. Laulhe, « L'enquête emploi de mars 1980, La montée du chômage féminin », *Economie et Statistique*, n° 126, octobre 1980, pp. 3-14.
- E. Leijon, « L'égalité des sexes sur le marché de l'emploi », *Revue internationale du travail*, n° 2 et 3, août-septembre 1975, pp. 125-140.
- L. Lévy-Garboua et B. Lemmenicier, « L'offre de travail féminin et le dilemme autarcie-marché », Séminaire sur le travail non-marchand, *Laboratoire d'Economie Sociale*, 8 et 9 mai 1980.
- B. et J. Malkiel, « Male-Female Pay Differentials in Professional Employment », *American Economic Review*, septembre 1973, pp. 693-705.
- M. Meissmer, « Sur la division du travail et l'inégalité des sexes », *Sociologie du Travail*, n° 11, octobre-décembre 1975, pp. 351-370.
- G. Menahem, « Les mutations de la famille et les modes de reproduction de la force de travail », note ronéo, avril 1978.
- M.G. Michal, « Les jeunes femmes travaillent de plus en plus fréquemment », *Economie et Statistique*, n° 51, décembre 1973, pp. 33-38.
- M.G. Michal et R. Salais, « L'activité des femmes mariées », *Economie et Statistique*, n° 26, septembre 1971.
- M.G. Michal, « Prospective du travail féminin et aménagement du territoire », *DATAR CNRS, Etude sur travail féminin et société*, avril 1974.
- A. Nizard, « La population active selon les recensements depuis 1966 », *Revue Population*, n° 1, 1971, pp. 9-61.
- J.L. Outin, Note sur les composantes du coût social du chômage, *Cahier du Séminaire d'Economie du Travail*, octobre 1979.
- H. Puel, « Il y a Emploi et Emploi », *Travail et emploi*, n° 4, avril 1980, pp. 17-24.
- J.P. Revoil, « L'emploi en 1975, l'impact de la récession », *Economie et Statistique*, n° 79, juin 1976, pp. 3-16.
- J.P. Revoil, « La croissance lente marque l'emploi », *Economie et Statistique*, n° 112, juin 1979, pp. 3-20.
- C. Roux, « Aspects professionnels de la reprise d'activité des femmes mariées », *Revue française des Affaires Sociales*, n° 1, 1975.
- M. de Saboulin, « Un nouveau calendrier des premières naissances », *Economie et*

- Statistique*, n° 100, mai 1978, pp. 35-38.
- J. Saindom, « L'emploi dans le commerce », *Economie et Statistique*, n° 102, juillet-août 1978, pp. 13-24.
- R. Salais, « Les besoins d'emploi : contenu et problèmes posés par leur satisfaction », *Revue Economique*, vol. 19, n° 1, janvier 1978, pp. 49-80.
- R. Salais, « Sensibilité de l'activité par sexe et âges aux variations du chômage », *Annales de l'INSEE*, n° 8, 1971, pp. 83-139.
- R. Salais, « Analyse des mécanismes de détermination du chômage », *Economie et Statistique*, n° 93, octobre 1977, pp. 21-37.
- R. Salais, « Le chômage, un phénomène de file d'attente », *Economie et Statistique*, n° 123, juillet 1980, pp. 67-78.
- R.E. Smith, « Sources of Growth of the Female Labor Force », *Monthly Labor Review*, vol. 100, n° 8, août 1977, pp. 27-28.
- E. Sullerot, « L'égalité de rémunération entre hommes et femmes dans les états membres de la CEE », *Revue Internationale du Travail*, n° 2 et 3, août-septembre 1975, pp. 109-123.
- M.H. Strober, « Wives Labor Force Behavior and Family Consumption Patterns » ; *American Economic Review*, février 1977, pp. 410-417.
- Cl. Thelot, « Mobilité professionnelle plus forte entre 1965 et 1970 qu'entre 1959 et 1964 », *Economie et Statistique*, n° 51, décembre 1973, pp. 3-33.
- L. Thévenot, « Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat », *Economie et Statistique*, n° 91, juillet-août 1977.
- J. Vincens, « Les transformations de l'appareil productif et la mobilité des actifs », *Annales de l'Université de Sciences Sociales de Toulouse*, 1975, pp. 229-262.
- M. Vincent, « L'industrie textile en 1970 », *Economie et Statistique*, n° 28, novembre 1971, pp. 11-19.
- L. Waite, « Working Wive - 1940-1960 », *American Sociological Review*, n° 1, février 1976, pp. 65-80.
- E. Walman et M. Eaddy, « Where Women Work ; an Analysis by Industry and Occupation », *Monthly Labor Review*, n° 5, mai 1975, pp. 3-13.
- E. Waldmann et R. Whitmore, « Children of Working Mother, March 1973 », *Monthly Labor Review*, mars 1974, n° 5, pp. 56-58.
- D. Wemeke, « Le ralentissement économique et les possibilités d'emploi des femmes », *Revue Internationale du Travail*, vol. 117, janvier-février 1978, pp. 41-57.
- F.B. Weisskoff, « Women's Place in the Labor Market », *American Economic Review*, mai 1972, pp. 161-166.
- H. Zellner, « Discrimination against Women, Occupationnal Segregation and the relative Wages », *American Economic Review*, mai 1972.

Notes

1

R. Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Gallimard, 1948, p. 167.

2

Die Objektivität sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis, Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik, 1904, T. XIX et Wirtschaft und Gesellschaft, Tübingen, Mohr, 1922.

3

Trattato di logica economica, Padoue, Cedam, 1962, T. I, pp. 36 s.

4

Unités actives et mathématiques nouvelles, Révision de la théorie de l'équilibre économique général, Dunod, 1975.

5

F. Perroux, *op. cit.*, p. 18.

6

P. Chanier, « La quantification rétrospective, substitut de la notion d'équilibre », Séminaires interdisciplinaires du Collège de France. L'idée de régulation dans le mouvement des sciences, 5-10 décembre 1977, ronéoté, p. 22.

7

Voir les rapports présentés à la Conférence à haut niveau sur l'emploi des femmes, 16-17 avril 1980, documents ronéotés.

8

Les indicateurs de la participation des femmes au développement économique, UNESCO, Division d'analyse socio-économique, Section des sciences sociales, 21-24 avril 1980, documents ronéotés.

9

N.M. Chichkane, Troud Jenchitchin v ousloviyakh razvitogo sotsializma, Kichinev, Chtintsa, 1976 – S. Tourtchaninova, « L'emploi féminin en URSS et ses tendances, *Revue internationale du travail*, octobre 1975.

10

Taux d'activité de la population en âge de travailler.

11

Cette première partie de l'introduction a été rédigée par J.F. Germe.

12

Souligné par E. Sullerot dans le *Fait féminin*, Fayard, 1978.

13

Ceci n'est pas contradictoire avec une analyse de type néo-classique puisque les déterminants sociaux se réalisent au travers du mécanisme de l'offre du travail avancée par la théorie qui est, dans sa définition même, atemporel.

14

Cf. sur ce point J.F. Germe, *Emploi et main-d'œuvre au XIX^e siècle en France - Etudes enquêtes sur la condition ouvrière*, Thèse du 3^e cycle d'Economie, juin 1978.

15

A. Boyer, ouvrier typographe, *De l'état des ouvriers et de son amélioration par l'organisation du travail*, 1841, Veuve Boyer. Cf. aussi Marx, LIEd. Pléiade, T. I, p. 1151. « A mesure qu'il développe les pouvoirs productifs du travail..., le système capitaliste développe aussi les moyens de tirer plus du travail du salarié,... et d'augmenter en apparence le nombre des travailleurs employés en remplaçant une force supérieure et plus chère par plusieurs forces inférieures et bon marché, l'homme par la femme, l'adulte par l'adolescent et l'enfant, un Yankee par trois Chinois ».

16

L.R. Villerme, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, J. Renouard, 1840 ; A. Audiganne, *Les populations ouvrières et les industries de la France*, Capelle, 1860.

17

P. Leroy-Beaulieu, *Le travail des femmes au XIX^e siècle*, Charpentier, 1879.

18

P. Leroy-Beaulieu écrit à l'époque où la machine à coudre est de plus en plus utilisée et où elle apparaît comme l'instrument susceptible de sauvegarder la famille en permettant à la femme de travailler à domicile.

19

P. Leroy-Beaulieu, *op. cit.*, p. 425.

20

Idem, p. 424.

21

« La population de la France de 1700 à 1959 », *Cahiers de l'ISEA*, n° 133, janvier 1963, p.171.

22

op. cit., p. 179.

23

Nombre de femmes actives d'âge n
Nombre de femmes totales d'âge n

24

Sur la base du critère d'activité introduit au recensement de 1954.

25

Les tableaux que nous avons utilisés ne sont pas publiés. Ils nous ont été fournis par la division Emploi de l'INSEE.

26

Deux fois par an, en mars et octobre depuis 1977.

27

Voir notamment l'article de J. Vacher « Les sources statistiques sur l'emploi », *Economie et statistique* n° 78, mai 1976.

28

Sur la base de l'activité au sens du recensement.

29

Travaux sur la « flexion conjoncturelle des taux d'Activité » en particulier, *Annales de l'INSEE*, n° 8, 1971.

30

Pour des raisons techniques, l'INSEE n'a pu nous fournir les tableaux de mobilité entre 1974 et 1975.

31

Voir la partie méthodologique sur l'utilisation des tableaux de mobilité.

32

Pour le recensement de 1975, les calculs ont été faits à partir de tableaux bruts non encore publiés au moment de la réalisation de l'étude qui nous avaient été fournis par l'INSEE.

33

Les résultats de la troisième enquête FQP, effectuée en 1977, ne sont pas encore disponibles à l'INSEE.

34

Enquêtes annuelles sur la structure des emplois (1968-1976), *Collection de l'INSEE, Série D*.

35

Le taux de couverture est calculé en rapportant les effectifs de chaque secteur à l'enquête aux effectifs correspondants, obtenus au 1^{er} janvier, par actualisation des résultats du recensement.

36

Michel Castellan, « Comptes socio-démographiques : l'exemple des emplois et de la mobilité *intersectorielle* », *Economie et statistique* n° 75, février 1976, p. 26.

37

Richard Stone, *Comptabilité démographique et construction de modèles*, OCDE 1971.

38

Sur ce point, on peut citer trois références : tout d'abord les quelques indications fournies dans ce même rapport dans la partie méthodologique portant sur la distorsion des données sur l'activité à partir des recensements et à partir des enquêtes emploi. On peut voir également la présentation de la Méthodologie de l'Enquête que l'on trouve dans la collection de l'INSEE - présentation des résultats de l'enquête Emploi - en particulier pour l'enquête de mars 1972 - D 33-34 - ou encore l'enquête de mars 1977 D 53. Enfin, on peut se rapporter au chapitre méthodologique de la thèse de doctorat du 3^e cycle - Annie Gauvin - *Analyse de la mobilisation et de la circulation de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail : le cas de la France depuis 1968*, décembre 1978.

39

Enquête sur l'emploi de 1972, *Collection de l'INSEE* D 33-34, p. 275.

40

Nomenclature des Activités Economiques.

41

Richard Stone, *Comptabilité Démographique et constructions de modèles*, OCDE 1971, p. 13.

42

BCND : Branche de la Comptabilité Nationale Détaillée. NAE : Nomenclature d'Activité Economique.

43

H. Bartoli, *Economie et création collectives*, Economica, 1977, p. 324.

44

Nous étudierons conjointement les transferts entre secteurs d'activité économique à l'intérieur de l'activité et les transferts des secteurs à l'inactivité ou au chômage (et vice versa).

45

Au 31 décembre de chaque année.

46

En 1968, une modification du champ d'application du régime d'assurance-chômage ne permet pas d'utiliser les statistiques portant sur la période antérieure à 1969.

47

Catégories socio-professionnelles.

48

Une controverse existe cependant quant à la période d'apparition de la courbe traditionnelle d'activité des femmes. C. Roux avance notamment que la forme particulière de la courbe d'activité peut être mise en évidence dans les recensements antérieurs à celui de 1954. Ainsi, le recensement de 1921 indique que le mouvement d'arrêt-reprise d'activité de la femme existait déjà entre les deux guerres dans les ménages agricoles par opposition aux ménages non agricoles pour lesquels la baisse continue des taux d'activité féminine témoigne d'un mouvement continu de sorties d'activité sans reprises ultérieures au-delà de 30 ans. Les mouvements d'entrées-sorties d'activité qui s'impriment sur la courbe d'activité globale des femmes en 1954 témoigneraient alors de la généralisation à l'ensemble des femmes mariées, dans les années 50, du comportement d'activité des femmes de milieu agricole. (C. Roux, *La reprise du travail professionnel chez la femme mariée, enquête dans la région parisienne*, Thèse d'Etat, Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Paris 1968, chapitre I).

49

Voir graphique I₁, p. 22.

50

C'est d'ailleurs plus l'existence d'une activité professionnelle avant le mariage que le mariage en lui-même qui déterminerait l'activité ultérieure de la femme mariée. La probabilité d'inactivité après le mariage serait d'autant plus forte que le mariage est

précoce et non précédé d'une activité professionnelle. (E. Lapierre Adamcyck « Activité féminine et fécondité », Une enquête au Québec, *Revue Population* n° 3, mai-juin 1978, pp. 609-631).

51

Marie Geneviève Michal « Mouvement entre salariat et inactivité des femmes et les événements *familiaux* », *INSEE*, note Ronéo, 14 mai 1974 (pp. 8 et 9).

52

R. Pressat, « Distorsions introduites par une vision transversale des phénomènes en démographie », Congrès de *l'Institut International de Statistique*, 1973.

53

Ce n'est qu'à partir du recensement de 1911 qu'est apparue une certaine homogénéité des recensements dans la classification par âge.

54

Pour la génération de femmes ayant de 15 à 19 ans en 1926, la relative stabilité des taux d'activité entre 25-29 ans (1936) et 35-39 ans (1946) n'est pas significative dans la mesure où, durant les dix années qui séparent les deux recensements, les femmes de cette génération ont pu dans un premier temps sortir d'activité puis se réinsérer.

55

Voir l'introduction de l'ouvrage pour la partie historique.

56

Jusqu'en 1946 sont considérés comme aides familiaux les ascendants, les femmes d'agriculteurs, âgés de moins de 70 ans et les enfants d'agriculteurs de plus de 14 ans et non scolarisés, ne déclarant pas d'activité professionnelle. Cette définition de l'activité tend à surestimer le nombre des femmes actives dans l'agriculture, le commerce et l'artisanat. A partir du recensement de 1954, la définition de l'activité devient plus restrictive : est considéré comme actif, tout individu ayant déclaré sur son bulletin individuel, exercer une activité rémunérée ainsi que toute personne qui sans emploi, en recherche un. On retire donc de la population active les femmes, les enfants et les ascendants d'agriculteurs qui ne se déclarent pas aides familiaux ou salariés.

57

A. Nizard : « La population active selon les recensements depuis 1946 », *Revue Population*, n° 1, janv.-fév. 1971, p. 14. L'utilisation du critère d'activité introduit en 1954, amène à retrancher du recensement de 1946 350000 actifs agricoles masculins. Le redressement de la population active féminine agricole en 1946 est effectué en supposant la proportion de femmes égale à 6 pour 10 hommes.

58

A. Nizard, *op. cit.*, p. 17.

59

Par vieillissement de l'âge moyen des entrées dans la vie active et rajeunissement de l'âge moyen des sorties définitives d'activité.

60

Minger (J.), *Labor Force Participation and Unemployment : a review of recent evidence* in Gordon, *Prosperity and Unemployment*, Berkeley University of California Press, 1966.

61

Bowen W.G. et Finegan A., *Labor Force Participation and Unemployment*, in Ross AM (Ed), *Employment Policy and the Labor Force Market*, Berkeley, University of California Press, 1965.

62

En période de fort taux de chômage, de nombreux actifs sans emploi, rebutés par la difficulté de la recherche, renoncent provisoirement à tout emploi (effet du travailleur découragé) - d'autres, au contraire, sont incités à rechercher un emploi pour compenser le chômage des membres du ménage (effet du travailleur additionnel).

63

Voir notamment « Projections démographiques pour la France », G. Calot, J.L. Bodin, R. Salais, S. Hémerly, *INSEE, Série D* 6/1970.

64

W.S. Woytinsky, *Three Aspects of Labor Dynamics*, Washington, 1942.

65

W.L. Hansen, « The Cyclical Sensitivity of the Labor Supply », *American Economic Review*, juin 1961, cité par R. Leroy, *Essai sur la population active*, Librairie Universitaire, Louvain, 1968, p. 55.

66

A. Tella, « The Relation of Labor Force to Unemployment », avril 1964, *Industrial and Labor Relation Review*, pp. 454-469.

67

K. Strand et T. Dernburg, « Cyclical Variations in Civilian Labor Force Participation », novembre 1964, *The Review of Economics and Statistics*.

68

R. Salais, « La sensibilité de l'activité par âge et par sexe aux variations du chômage », *Annales de l'INSEE*, n° 8, 1971.

69

Maryse Huet, « Note sur l'évolution de l'activité féminine depuis 1975 », communication au groupe « Emploi Féminin » du VIII^e plan, *INSEE*.

70

Voir la partie méthodologique.

71

Au sens du recensement.

72

D. Werneke, « Le ralentissement économique et les possibilités d'emploi des femmes », *Revue Internationale du Travail*, vol. 117, n° 1, janvier 1978, pp. 41-57.

73

Assurances sociales, retraite...

74

M.G. Michal, « L'emploi féminin en 1968, rappel des résultats de 1962 », *INSEE série D* 25/1973, pp. 18 à 26.

75

Ce sera la seconde partie de ce chapitre.

76

Dans l'enquête menée en 1974 par le Centre d'Etude de l'Emploi auprès de 1899 femmes mariées, âgées de 25 à 34 ans et mères de 2 enfants, il ressort que plus de 80 % des femmes ayant décidé de poursuivre ou de reprendre une activité ont estimé que financièrement cela en valait la peine et 50 % à 60 % affirment s'être livrées au préalable à un calcul économique ; A. Labourie-Racape et Alii, « L'activité féminine », *Cahiers du CEE* n° II, PUF 1977, p. 62.

77

Ou encore l'analyse de la flexion (ou flexibilité) conjoncturelle des taux d'activité.

78

Ils couvrent à peu près le même champ que le salaire et les occasions d'emploi.

79

H. Bartoli, *Economie et création collective*, Economica 1977, p. 323.

80

G. Becker, « Theory of Allocation of Time », *Economic Journal*, septembre 1965, pp. 493-517 ; M. Friedman, *A Theory of the Consumption*, Princeton, 1975.

81

R. Leroy, *Essai sur la population active*, Louvain, 1968, p. 14.

82

M. Aglietta, « Panorama et nouveaux développements sur les théories de l'emploi », *note ronéo*, février 1977, pp. 13-14.

83

Bien normal : un bien dont la consommation augmente avec le niveau de revenu.

84

On peut proposer pour l'expliquer, l'argumentation suivante : les heures supplémentaires sont rarement refusées par les travailleurs.

85

Les données du recensement des Etats-Unis tirées de l'article de Aldrich Finegan. « Participation of married women in the labor force », pp. 27-61, dans l'ouvrage collectif dirigé par Cynthia B. Lloyd, *Sexe, Discrimination and the Division of Labor*, Columbia University, 1975.

<i>Taux d'activité des femmes aux Etats-Unis</i>		
	Avril 1947	Mars 1972
Femmes (ensemble)	20 %	42 %
Femmes mariées	21 %	45 %

[Données du recensement] - Les femmes mariées ont participé pour 46 % à l'augmentation de la main-d'œuvre pendant le dernier siècle. En France, par contre, la forte pénétration des femmes a été plus tardive. Elle peut être observée uniquement à partir des années 1960.

<i>Années</i>	<i>Taux d'activité des femmes</i>
1954	37,8 %
1962	36,2 %
1968	36,2 %
1975	38,7 %

[Source INSEE - Données du recensement ; le taux d'activité est calculé pour les personnes ayant quinze ans et plus].

Années	Taux d'activité	Années	Taux d'activité
1968	38,6 %	1973	39,6 %
1969	38,9 %	1974	40,2 %
1970	38,9 %	1975	40,8 %
1971	38,6 %	1976	41,2 %
1972	39,1 %	1977	42,1 %

[Source INSEE - Données des enquêtes emploi ; activité au sens du recensement].

86

En effet, le taux global d'activité masculin a diminué régulièrement depuis la seconde guerre mondiale.

Années	Taux d'activité des hommes
1954	81,2 %
1962	78,7 %
1968	73,9 %
1975	69,4 %

[Source INSEE - Données des recensements].

Toutefois sans doute, n'est-ce pas l'augmentation du niveau des salaires qui est en cause de la diminution d'activité des hommes. Cette baisse est en général présentée comme résultant des mesures légales concernant notamment la scolarité obligatoire, et l'âge de la retraite.

87

C.G. Cain, *Married Women in the Labor Force, An Economic Analysis*, Chicago, 1966 ; J. Mincer, « Labor Force Participation of Married Women : a Study of Labor Supply », in *Aspects of labor Economics*, Princeton, 1962, pp. 63-106.

88

J. Mincer, *op. cit.*, p. 65, « Le travail domestique demeure encore une activité à laquelle les femmes en moyenne consacrent la plupart (du temps) de leur vie d'épouse. C'est la seule occupation de beaucoup de femmes et surtout lorsqu'il y a dans la famille des enfants en bas âge.

89

R. Leroy, *op. cit.*, p. 25, « L'établissement de cette distinction renvoie d'ailleurs à la cause de perte de revenu du ménage. La perte temporaire peut être assimilée à la mise au chômage de l'un de ses membres ».

90

Source : cité dans H. Kahne, A. Nowen, « Economic Perspectives of the Role of Women in the American Economy », *Journal of Economic Literature*, décembre 1975, vol. 113.

91

Il faut noter d'ailleurs, comme l'indique A. Finegan in « Participation of Married Women in the Labor Force », p. 36 que l'effet revenu pour un membre d'une famille et en l'occurrence la femme ne fonctionne que dans la mesure où l'individu consacre déjà du temps à travailler sur le marché. Il ne fonctionne donc pas dans le cas d'une femme mariée se consacrant uniquement à l'activité domestique (in *Sex Discrimination and the Division of Labor*, C.B. Lloyd, Columbia University Press, 1975.

92

R. Gronau, « The intrafamily Allocation of Time : the value of Housewives », *Economic Review*, sept. 1973 ; R. Gronau, « Leisure, Home Production and Work : the theory of the allocation of time Revisited », *Journal of Political Economy*, décembre 1977.

93

J.P. Faugère, « L'allocation du temps entre travail domestique et travail marchand, Discussion autour d'un modèle », *Revue Economique*, vol. 31, n° 2, mars 1980.

94

L. Levy-Garboua et B. Lemmenicier, « L'offre de travail féminin et le dilemme autarcie-marché », Séminaire sur le travail non marchand, *Laboratoire d'Economie Sociale*, 8 et 9 mai 1980.

95

Heckman, « Shadow prices, Market wages and Labor Supply », *Econometric*, vol. 42, n° 4, juillet 1974, pp. 679-694 ; Heckman et Willis, « A Beta logistic Model for the Analysis of Sequential Labor Force Participation by Married Women », *Journal of Political Economy*, février 1977.

96

« Enquête sur les revenus des ménages en 1970, *INSEE série M* 40/1974. Une autre enquête sur les revenus fiscaux des ménages a été faite à l'INSEE en 1975. Son exploitation a donné lieu à deux articles dans *Economie et Statistique* n° 103, septembre 1978 ; A. Villeneuve, « Les revenus primaires des ménages » et n° 128, décembre 1980, O. Choquet, « Un dossier familles ». Néanmoins les données croisant l'offre de travail des femmes et les revenus des ménages n'étaient pas encore disponibles.

97

« Enquête sur les revenus des ménages en 1970 », *INSEE série M* 40/1974, p. 43.

98

J. Frish « Activité et inactivité professionnelle des femmes en fonction de leur origine sociale », *Sociologie du Travail* n° 2, avril-juin 1976, pp. 169-191 ; A. Labourie-Racape et Alii, « L'activité féminine, enquête sur la discontinuité de la vie professionnelle », *Cahiers du CEE*, n° II, PUF, 1977.

99

A. Labourie Racape et Alii, *op. cit.*, p. 195.

100

J. Frish, *op. cit.*, p. 178-182.

101

Catégorie socio-professionnelle de la femme.

102

Source INSEE ; O. Choquet, « Un dossier familles », *Economie et Statistique*, n° 128, décembre 1980, p. 15.

103

O. Choquet, « Un dossier famille », *Economie et Statistique*, n° 128, décembre 1980, p. 16. Cette remarque est plus particulièrement appliquée aux considérations concernant le niveau de vie et la possession de logements ou de biens durables.

104

Source INSEE ; O. Choquet, *op. cit.*, p. 15 ; cf. tableaux p. 101 et 102.

105

A. Labourie Racape et Alii, « L'activité féminine », *op. cit.*

106

Source INSEE ; O. Choquet, *op. cit.*, p. 15.

107

Source INSEE ; O. Choquet, *op. cit.*, p. 15.

108

Champ : familles constituées d'un couple et dont l'épouse est active. Ne sont pas retenues comme actives les épouses qui sont aides familiales.

109

Champ : familles constituées d'un couple avec enfant(s).

110

Rapport du revenu des familles où l'épouse est active à celui des familles où l'épouse est inactive.

111

Source INSEE ; O. Choquet, *op. cit.*, p. 15.

112

Notamment la recherche de M.H. Strober : « Wives Labor Force Behavior and Family Consumption Patterns », *American Economic Review*, février 1977, pp. 410-417.

113

N. Tabard et P. Clapier, *Influence du travail féminin sur les budgets familiaux exploitation complémentaire des enquêtes sur les conditions de vie des ménages*, réalisée par l'INSEE en 1970-71-72. Rapport DGRST - CREDOC, octobre 1979 ; et N. Tabard, « Le Travail professionnel des femmes - part fondamentale du budget et non salaire d'appoint », dans les *Recherches économiques et sociales*, CGP, Cordès, La documentation française, janvier-mars 1980.

114

W.W.F. : Working Wife Families. N.W.W.F. : Non Working Wife Families.

115

Réfrigérateurs, machines à laver, cuisinières, téléviseurs, petits appareils électroménagers.

116

J.S. Duesenberry, *Income Saving and the Theory of Consumer Behavior*, Cambridge Harvard University Press, 1949.

117

N. Tabard, *op. cit.*, p. 1.

118

N. Tabard, *op. cit.*, p. 4.

119

N. Tabard, *op. cit.*, p. 4.

120

Seul dans le domaine de l'habillement, les différences de budget en faveur des

femmes salariées apparaissent les plus stables.

121

N. Tabard, *op. cit.*, p. 4.

122

O. Choquet, *op. cit.*, p. 16.

123

La part des couples dont le revenu annuel disponible en 1975 était de 40 000 F passait, selon la charge familiale, de 20 à 30 % pour ceux dont la femme était salariée, à 50 à 60 % pour ceux dont la femme était au foyer.

124

M. de Saboulin, « Un nouveau calendrier des premières naissances », *Economie et Statistique*, n° 100, mai 1978, pp. 35-38.

125

E. Lapierre Adamcyk, « Activité féminine et fécondité : une enquête au Québec », *op. cit.*

126

« Les équipements en faveur des familles au 1er janvier 1975 », *Actualité du travail féminin*, mars 1977.

127

INED, « Enquête sur les modes de garde » (1973), Paris.

128

A. Labourie-Racape et Alii, « Le travail féminin », *op. cit.*

129

J.P. Courtheoux, *Mesure et structure de la population inactive*, Centre de recherche et d'Urbanisme, 1977, pp. 110 et suivantes.

130

Voir tableau p.

131

Le taux moyen d'activité des hommes âgés de 15 ans et plus était de 73 % en 1968 et de 69,4 % en 1975.

132

J.P. Courtheoux, *op. cit.*, p. 111.

133

De 15 à 64 ans.

134

M. de Saboulin, « Un nouveau calendrier des premières *naissances* », *Economie et Statistique*, n° 100, mai 1975, pp. 35-38.

135

A. Labourie-Racape et Alii, *op. cit.*

136

E. Lapierre Adancyk, *op. cit.*

137

F. Bourgeois et Alii, « Travail domestique et famille capitaliste », *Critique de l'Economie politique*, n° 3, nouvelle série, avril-juin 1978, p. 14.

138

INED, « Septième rapport sur la situation démographique de la France », *Revue Population*, n° 2, mars-avril 1978.

139

INED, *op. cit.*, p. 338.

140

J. Roussel, « Cohabitation juvénile en France », INED, *Revue Population*, n° 1, janvier-février 1978.

141

Tant en matière de transmission des biens qu'en matière de couverture des risques.

142

J. Roussel, *op. cit.*, p. 34.

143

E. Shorter, *Naissance de la famille moderne*, Editions Seuil, 1977.

144

N. Tabard, *Besoins et aspirations des familles et des jeunes*, CREDOC-CNAF, 1974, p. 173 et suivantes.

145

Les arguments avancés par les femmes des catégories les plus défavorisées pour justifier leur position ont trait à l'absence de responsabilité et de pouvoir social que

les emplois qu'elles occupent ou pourraient occuper procurent.

146

« Comportements et motivations à l'égard du travail des femmes habitant dans les grands ensembles », *op. cit.*, p. 126.

147

M.H. Strober, « Wives Labor Force Behavior and Family Consumption Patterns », *American Economic Review*, février 1977, pp. 410-417. Voir aussi pour la France, l'article de O. Ekert, « Consommation et cycle de vie des ménages », *Revue Population*, n° 3, mai-juin 1980, pp. 649-665.

148

Ainsi une étude récente effectuée par l'INSEE sur la « diffusion de l'automobile » dont les principales conclusions sont reprises par Mireille Moutardier (*Economie et Statistique*, n° 93, octobre 1977) met en évidence la tendance à un rajeunissement au cours des quinze dernières années de l'âge d'équipement maximal en automobile. Si en 1963, 30 % des jeunes ménages (moins de 25 ans) étaient équipés en automobile, 65 % le sont en 1975. Ainsi, la classe d'âge pour laquelle le taux d'équipement est maximal passe de 30-39 ans (taux d'équipement de 75,4 %) à 25-29 ans depuis 1970 (taux d'équipement de 82,5 %).

149

En 1973, 17,6 % des ménages non agricoles étaient propriétaires accédants contre 9,5 % en 1963 (Source *INSEE*, « Enquêtes sur les conditions de logement des ménages en 1975, série M42/1975).

150

Une enquête effectuée en 1978 par l'INSEE dans l'Ile-de-France auprès d'un échantillon de 8 800 ménages révèle qu'en cas d'amélioration de leurs ressources 45,8 % des ménages interrogés préféreraient acheter un logement alors que 16,3 % seulement en profiteraient pour améliorer leur vie de tous les jours in *INSEE* « Intentions d'achat des ménages en janvier 1978 », *Aspects statistiques de l'Ile-de-France*, n° 5 mai 1978.

151

Lors des *enquêtes annuelles sur l'emploi INSEE*.

152

Distinction introduite par F Michon, *Chômeurs et chômage*, PUF, 1974 ;
- volontaires : individus qui manifestent une volonté déclarée et intangible,
- velléitaires : désir de travail non déclaré spontanément (p. 86-87).

153

Le chômage caché traduirait une disponibilité conditionnelle, une offre de travail potentielle en réserve puisque non traduite par une demande d'emploi au moment de l'observation (Michon, *op. cit.*, p. 110).

154

Voir introduction.

155

Part de la population salariée dans la population active.

156

L. Thévenot « Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat », *Economie et Statistique*, n° 91, p. 7.

157

Enquêtes Formation-Qualification professionnelles, INSEE.

158

Entre 1968 et 1975, les effectifs non salariés ont regressé au rythme moyen annuel de 2,1 % (4,9 % pour les femmes) dans l'artisanat, de 1,7 % dans le commerce (2,2 % pour les femmes) et de 5,7 % dans l'agriculture (6,8 % pour les effectifs féminins).

159

L'âge moyen des agriculteurs de 54,8 ans en 1968 est tombé à 45,4 ans en 1975. Au contraire, on note pour les femmes un léger relèvement de l'âge moyen (46,6 ans contre 46,5 ans) qui dénote une désaffection plus grande des filles que des garçons pour les travaux agricoles. Voir notamment l'article de J. Grall « L'exode des campagnes s'accélère », *Le Monde* du 20 juin 1978, p. 21.

160

Dans les « *Agriculteurs* », *INSEE série E 46-47/1977*, p. 82.

161

« Etablissement d'une typologie objective des exploitations agricoles françaises », supplément « série Etudes », n° 116, juillet 1973, à la revue « *Statistique agricole* ».

162

J.P. Révoil, « La croissance lente marque l'emploi », p. 4, *Economie et statistique*, n° 112, juin 1979.

163

J.P. Girard - Monique Gombert - Michel Pétry, « Les agriculteurs », tome I, *INSEE série E 46-47/1977*, p. 32.

164

Entre 1965 et 1970, 110 300 agricultrices auraient quitté l'agriculture pour un autre emploi contre 84 400 entre 1959 et 1964.

165

J. Saindon, « L'emploi dans le commerce », *Economie et Statistique*, n° 102, juillet-août 1978, p.14.

166

La mobilité professionnelle en France entre 1959 et 1964, *Etudes et conjoncture*, n° 10, octobre 1966, tableau 5 B, pp. 146-147.

167

Maryse Huet, « Note sur l'évolution de l'Activité féminine depuis 1975 », *op. cit.*, p. 4, *INSEE*.

168

Maryse Huet, « Note sur les projections d'emploi 1978-1985 », Communication au groupe « Emploi féminin », 20 juin 1980, *INSEE*.

169

M.C. Bergouignan, *Éléments d'analyse économique de la condition féminine*, thèse d'Etat, Université de Bordeaux I, tome I, 1978, p. 316.

170

« Recensement des agents de l'Etat et des collectivités locales », *INSEE Série D* 45-46/1976. ; G. Badeyan et Alii, « Les agents de l'Etat en 1975 », *Economie et Statistique* n° 86, février 1977, pp. 11-27.

171

Non compris les agents du Ministère de la Défense Nationale.

172

En 1975, les non-titulaires représentent 19 % des agents à temps plein du Ministère de l'Education et des Universités contre 24 % en 1969. Source *Economie et Statistique*, n° 86, février 1977, p. 16.

173

G. Badeyan et Alii, *op. cit.*, p. 20.

174

Population active féminine ayant un emploi
Population active ayant un emploi

175

La régression plus forte des emplois féminins peut s'expliquer par la nature des fonctions exercées par les femmes mais aussi peut-être par la progressive mise en place du travail posté dans le textile (3 x 8) qui limite les possibilités d'emplois des femmes et implique le remplacement d'une partie de la main-d'œuvre féminine par une main-d'œuvre masculine (interdiction de travail de nuit pour les femmes).

176

J.F. Germe et F. Michon, *Politique des entreprises et formes particulières d'emploi*, Contrat CORDES, Séminaire d'Economie du Travail, 1980, 2 vol.

177

L. Aurousseau, *Accès des femmes à de nouveaux emplois*, octobre 1975, ERE Bordeaux, p. 41.

178

Nous avons exclu du champ de l'analyse l'industrie charbonnière, la distribution de gaz, l'électricité, eau et divers, le raffinage et la distribution du pétrole, minerais et métaux non ferreux, vu la faiblesse des effectifs salariés entrant dans le champ de l'enquête.

179

L. Aurousseau, *Accès des femmes à de nouveaux emplois*, ERE Bordeaux, octobre 1975.

180

M. Guilbert, *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Ed., Mouton, 1966, p. 225.

181

Michel A., *Prospective du Travail féminin et Aménagement du Territoire*, première partie DATAR-CNRS, 1974, p. 12.

182

Minerais et métaux ferreux, chimie de base, fibres artificielles, parachimie et pharmacie, construction électrique, bois, meubles et industries diverses.

183

C'est pourquoi un certain nombre de précisions essentiellement méthodologiques sont incluses dans le texte.

184

Les sources utilisées sont l'enquête annuelle sur l'emploi (cf. Méthodologie).

185

Castellan, « Comptes socio-démographiques : un exemple des emplois et de la

mobilité intersectorielle », pp. 27-39, *Economie et Statistique*, n° 75, février 1976.

186

Source *INSEE, Enquêtes annuelles sur l'Emploi* de mars 1969 et/ou mars 1970.

187

On se réfère ici surtout aux sorties de l'activité vers l'inactivité.

188

L. Thévenot dans l'article : « Les disponibilités en main-d'œuvre par professions », *Economie et Statistique*, n° 81, présente la « fluidité de la main-d'œuvre » comme une caractéristique aussi importante que sa qualification. Il raisonne à partir de la mobilité entre catégories socio-professionnelles ; fluidité de la main-d'œuvre : mobilité professionnelle + cessations et reprises d'activité. Il note en outre que « l'activité des femmes est un des facteurs déterminants de cette fluidité », p. 43.

189

Cf. *Les travaux de commissions de la main-d'œuvre et de l'emploi du Plan* (ouvrages publiés à la Documentation Française et au Journal Officiel pour I^{er}, II^e et III^e Plan).

190

Cf. *Le rapport de la Commission de la main-d'œuvre du IV^e Plan*, Documentation Française.

191

Il s'agit de fonction de la catégorie de main-d'œuvre féminine sur le marché ; fonction de réserve – occupation d'emplois spécifiques.

192

On préfère utiliser le terme d'infériorisation plutôt que celui de discrimination.

193

Cette tendance subsiste pour toutes les années étudiées.

194

Cf. Méthodologie. Les données de l'Enquête sur l'Emploi de mars 1975, comme nous l'avons déjà signalé, ne sont pas « exploitables ». Par contre, les données de l'Enquête sur l'Emploi de mars 1976 permettent de collecter des informations sur la mobilité intersectorielle de mars 1975 à mars 1976.

195

Cf. II^e Partie, chapitre I-II-B).

196

Cf. A. Azouvi, « Emplois, qualifications et croissance dans l'industrie », *Economie et Statistique*, n° 113, juillet 1979, pp. 47-51.

197

Au niveau de l'analyse, ce n'est évidemment pas parfaitement satisfaisant. En effet, des filières de circulation de main-d'œuvre peuvent se mettre petit à petit en place entre certains secteurs. L'élaboration de ces transferts n'apparaît pas tant qu'ils ne seront pas liés à des effectifs supérieurs à 10 000 personnes.

198

Les effectifs concernés sont respectivement les suivants (en milliers) : de mars 1975 à mars 1976 : 535 ; de mars 1976 à mars 1977 : 443 ; de mars 1977 à mars 1978 : 415 ; de mars 1978 à mars 1979 : 381. (Source *INSEE*, enquêtes annuelles sur l'emploi).

199

Avant et après la crise.

200

Puisqu'il s'agit des actifs occupés aux deux dates, le chômage ne peut être pris en compte par cette mesure.

201

Le travail statistique a été effectué sur la base des enquêtes sur l'emploi de mars 1972, mars 1973, mars 1974, 1977. (Source *INSEE*).

202

Voir notamment : M. Aglietta, « Panoramas et nouveaux développements sur les Théories de l'Emploi », in *Revue Economique*, vol. 19, janvier 1978, pp. 80-120 ; M. Destefanis, « Structuration du marché du travail, chômage et politique active de l'emploi », *Bulletin d'information du Centre d'études de l'emploi*, n° 28, oct. 1977, pp. 1-6 ; J.P. de Gaudemar, *Mobilité du travail et accumulation du capital*, Maspéro, 1976 ; J. Vincens, « Les transformations de l'appareil productif et mobilité des actifs », *Annales de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse*, tome XXIII, 1975, pp. 229-262.

203

Claude Thélot, « Mobilité plus forte en 1965-70 qu'en 1959-64 », *Economie et Statistiques*, n° 51 ; J.F. Germe, « Instabilité de l'emploi et de la main-d'œuvre », note du *Séminaire d'Economie du Travail* (note de travail).

204

Source : *Enquêtes sur l'emploi de mars 1972, 1974, 1977 - INSEE*. Tout échange

avec le chômage est ici éliminé du fait que l'on ne considère que la « population active occupée aux deux dates ». Nous n'avons pas exploité les données sur l'instabilité, dans les enquêtes sur l'emploi ultérieures à mars 1977.

205

Notre approche théorique du marché du travail où la demande « domine », oriente l'offre de travail, réglerait définitivement le problème posé par cette distinction. Il est clair que pour nous, elle ne repose en aucun cas sur le degré d'autonomie appartenant aux travailleurs. Pourtant, l'assimilation de la mobilité volontaire ou involontaire à démission ou licenciements permet de placer le débat du point de vue exclusivement concret et d'éviter de poser tout problème théorique.

206

Ces propositions sont formelles à un certain niveau, puisque l'on sait qu'avant 1974 une période de prospérité économique a été accompagnée d'une augmentation simultanée des créations d'emploi et du niveau de chômage. Dans ce cadre, c'est sans doute plus la prospérité économique que la variation du niveau de chômage qui a suscité les modifications de situation professionnelle et d'employeurs et entraîné une augmentation des démissions.

207

Nous rappelons que la féminisation indique la part des femmes dans l'ensemble (femmes et hommes).

208

K. Saada et S. Volkoff, « La mobilité professionnelle durant une année », *Economie et Statistique*, n° 42, février 1973. D'après cet article, parmi les salariés ayant changé d'employeur, 18,4 % n'ont pas changé de secteur (les secteurs sont dans ce cas classés selon la nomenclature NAE).

209

Robert Salais, « Les besoins d'emploi : contenu et problèmes posés par leur satisfaction », *Revue Economique*, n° 1, vol. 19, janvier 1978, pp. 49-79.

210

Cf. 1^{ère} partie, chapitre I - II.

211

Au 31 décembre de chaque année.

212

Demeurent exclus du champ d'application :

- les salariés de 65 ans et plus et les personnes non liées par contrat de travail ;
- le secteur public administratif en totalité et une large partie du secteur public à

caractère industriel et commercial ;

- les exploitations agricoles et assimilées ;

- les salariés des services domestiques et ceux des ambassades, consulats et organismes internationaux.

Seront donc exclus de notre analyse les secteurs d'activité comprenant pour une large part des entreprises du secteur public, et le secteur agricole.

Par souci de cohérence statistique, nous utilisons pour toutes les sources statistiques utilisées (recensement, enquêtes emplois, UNEDIC, enquêtes structure des emplois) la même nomenclature des Secteurs d'Activité Economique, à savoir le code BCND établi par l'INSEE.

213

M. Destefanis, J. Dumard et A.M. Vasseur, « Emploi Féminin et Conjoncture Economique » in « Les attitudes des travailleurs et des employeurs à l'égard de l'emploi », *Cahier du C.E.E.* n° 2, 1973, pp. 99-122.

214

M. Destefanis et Alii, p. 101.

215

M.C. Bergouignan, *Eléments d'analyse économique de la condition féminine*, Thèse d'Etat, Université de Bordeaux I, 1978, tome 1, p. 252.

216

Effectifs salariés féminins
Effectifs salariés totaux

217

Activités amputées en 1976 des effectifs relevant de l'ancienne association COOPAGRI.

218

Voir note p. 208.

219

C. Leprêtre, « La concentration des établissements industriels français en 1962 et en 1972 », *INSEE Série E* 43/1976.

220

R. Salais, « Analyse des mécanismes de détermination du chômage », *Economie et Statistiques*, n° 93, p. 32.

221

Activités amputées en 1976 des effectifs qui relevaient de l'ancienne association

COOPAGRI.

222

La branche Crédit Coopératif et Mutuel a été amputée en 1976 des effectifs qui relevaient de l'ancienne association COOPAGRI.

223

Ce secteur comporte un important secteur public qui ne relève pas du Régime et dont les effectifs ne sont pas inclus dans les résultats publiés.

224

Voir p. 174.

225

Cette statistique n'est disponible qu'à partir de l'année 1973.

226

R.G. Ehrenberg, « Do benefits cause unemployed to hold out for better job, *Monthly Labour Review*, mars 1976, pp. 37-39.

227

C. Thélot, « Le fonctionnement du marché de l'emploi : l'exemple des Pays de la Loire », *Economie et Statistique*, n° 69, juillet-août 1975, pp. 51-58.

228

F. Eymard Duvernay, « Le chômage entre mars 1973 et mars 1974 », *Economie et statistique*, n° 62, décembre 1974.

229

Voir graphique II₁.

230

R.W. Bednarzik, « The plunge of employment during the recent recession », *Monthly Labor Review*, décembre 1975, p. 7.

231

Au recensement de mars 1975, le taux de féminisation des emplois d'O.S. est de 26 % et celui des manœuvres de 38 %. Or, en mars 1975, ce taux est, pour les DEFM, respectivement de 51 % et de 38,5 %.

232

P. Laulhe, « L'enquête emploi de mars 1980 : la montée du chômage *féminin* », *Economie et Statistique*, n° 126, octobre 1980.

233

Michel Castellan, « Comptes socio-démographiques, l'exemple des emplois et de la mobilité intersectorielle », *Economie et Statistique*, n° 75, février 1976.

234

J.F. Germe et F. Michon, *Stratégie des entreprises et Formes particulières d'emploi*, Contrat CORDES, Séminaire d'Economie du Travail, juin 1980 ; H. Puel, « Il y a emploi et emploi », *Travail et Emploi*, n° 4, avril 1980, pp. 17-24.

235

G. Menahem, « Les mutations de la famille et les modes de reproduction de la force de travail », note ronéo, avril 1978.

236

G. Menahem, op. cit., p. 22.

237

M. Destefanis et A.M. Vasseur, « Le fonctionnement du marché du travail local : le bassin de main-d'œuvre d'Annecy », *Cahiers du CEE*, n° 5, PUF, 1975 ; A. Labourie-Racape, M.T. Letablier, A.M. Vasseur, « L'activité féminine, enquête sur la discontinuité de la vie professionnelle », *Cahiers du CEE*, n° 11, PUF, 1977. On y trouve l'affirmation suivante, p. 71, « Le mode d'entrée dans la vie active se révèle déterminant pour le déroulement de la vie professionnelle ».

238

A ce propos, une étude est en cours sous l'égide du Ministère du Travail : A.M. Daune-Richard, (Articulation entre activité professionnelle et travail domestique : problèmes d'évolution ». Elle est réalisée dans le cadre du Centre d'Etudes Féminines.

239

Source INED.

240

R.A. Easterlin, *Population, Labor Force and Long Swings in Economic Growth : the American Experience*, New York Columbia University Press, 1968 ; R.A. Easterlin, « The Conflict Between Aspirations and Resources », *Population and Development Review* 2 (3-4), septembre 1976, pp. 417-426.

241

Cf. « Le Partage du Travail », *Droit Social*, janvier 1980.

242

Dans ce numéro de *Droit Social*, plus particulièrement l'article de X. Greffe et J.

Gaudin, « Partage du temps et mode de développement », pp. 86-99.

243

Cf. A. Azouvi, « Emplois, qualifications et croissance dans l'industrie », *Economie et Statistique*, n° 113, juillet et août 1979, pp. 47-51, et *Collections de l'INSEE*, *Série E/58*, février 1979, *Série E/63*, juin 1979, *Série E/66*, août 1979.